

Parc naturel régional

d u H a u t - L a n g u e d o c

Charte architecturale & paysagère des Hautes-Terres d'Oc et des plateaux du Gijou



u r b a n i s m e

////////// Décembre 2015



Pic du Montalet 1259 m



Diagnostic et Enjeux

Une autre vie s'invente ici





Préambule

Mot du Président

SOMMAIRE

9 INTRODUCTION

- 9 La charte
- 10 Le territoire
- 12 Le parti pris méthodologique

17 UNITES PAYSAGERES DU TERRITOIRE

- 18 UP 4 : Sillon du Thoré
- 20 UP 5 : Massif du Sidobre et ses marges
- 22 UP 6 : Collines et ravins du plateau de Montredon
- 24 UP 7 : Serres, vallées et bassins du plateau des lacs
- 26 UP 8 : Puechs bocagers du Lacaunais
- 28 UP14 : Versant du Somail et vallée du Jaur
- 30 UP16 : Massif du Caroux et de l'Espinouse
- 32 UP17 : Hautes collines forestières et vallées irrégulières des monts d'Orb

37 COMPOSANTES PAYSAGERES DU TERRITOIRE

39 Relief

- 40 Cartographie
- 42 Les vallées
- 44 Le Caroux et l'Espinouse
- 45 Les falaises d'Orque
- 46 Les puechs
- 47 Le granit du Sidobre

49 Forêt

- 50 Cartographie
- 52 Les forêts de conifères
- 53 Les forêts de feuillus
- 54 La forêt méditerranéenne
- 55 Les châtaigneraies
- 56 Les arbres en bord de route

59 Agriculture

- 60 Cartographie
- 62 Les bocages
- 64 Les clairières
- 65 Les landes et pelouses
- 65 Les tourbières et les prairies humides

67 Eau

- 68 Cartographie
- 70 Les lacs
- 71 Les rivières et leur ripisylve
- 72 Les ruisseaux, les mares, les prairies humides et les tourbières

75 Industrie

- 76 Cartographie
- 78 Les zones d'activités et commerciales



79	Les carrières du Sidobre
80	Les sites industriels de production et de transformation
82	Les ouvrages de production d'énergie
85	Bâti
86	Cartographie
88	Les villages-bourgs centre
90	La constellation des hameaux
92	Les fermes islosées
94	L'habitat pavillonnaire
96	Les hébergements de villégiature
98	Les parcs et équipements culturels et de loisirs
100	L'architecture traditionnelle
104	Les éléments patrimoniaux
106	Les statues-menhirs
108	Les bâtis vernaculaires
110	L'architecture contemporaine
112	L'espace public et la signalétique
114	Les routes et chemins
119	FOCALES GEOGRAPHIQUES
120	La route paysagère RD622
122	Les vallées du Gijou et de l'Agoût
122	Les 4 lacs
126	Le Sidobre // L'Espinouse et le Caroux
128	Les villages et hameaux patrimoniaux identifiés dans la Charte du Parc
133	DIAGNOSTIC
143	Dynamiques paysagères
144	Synoptique
146	Exposé
135	Portrait sensible du paysage
136	Portrait
138	Exposé
155	ENJEUX
157	Une étape charnière de l'élaboration de la charte A&P
159	Balades paysagères et co-construction
160	Rappel des étapes de concertation
162	Balades paysagères
164	Séminaires enjeux
171	Enjeux et cartographie
172	Synthèse
174	Exposé
182	Cartographie
189	CONCLUSION







INTRODUCTION

LA CHARTE

Le contexte d'élaboration

En 2012, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, créé en 1973, renouvelle sa charte. En matière de paysage, il développe la connaissance (au travers du document de référence pour les paysages élaboré en 2015) et met en place des actions pour encourager la gestion et la valorisation des paysages.

Parmi les actions, la Charte du Parc fixe comme engagement de «couvrir le territoire de chartes architecturales et paysagères» (chartes A&P), et de les prendre en compte dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme.

La charte A&P des Hautes-Terres-d'Oc et des plateaux du Gijou s'inscrit dans cette démarche. Son élaboration intervient à un moment clé en matière d'urbanisme sur ce territoire puisque s'élaborent en parallèle le SCot des Hautes-Terres-d'Oc et trois PLUi, sans compter la mise en révision de certains autres PLU.

Les objectifs

Réaliser une charte A&P, c'est mettre en place un projet de paysage. Ce projet de paysage a des objectifs définis par les élus du territoire membres du Comité de Pilotage de la charte A&P.

Il doit :

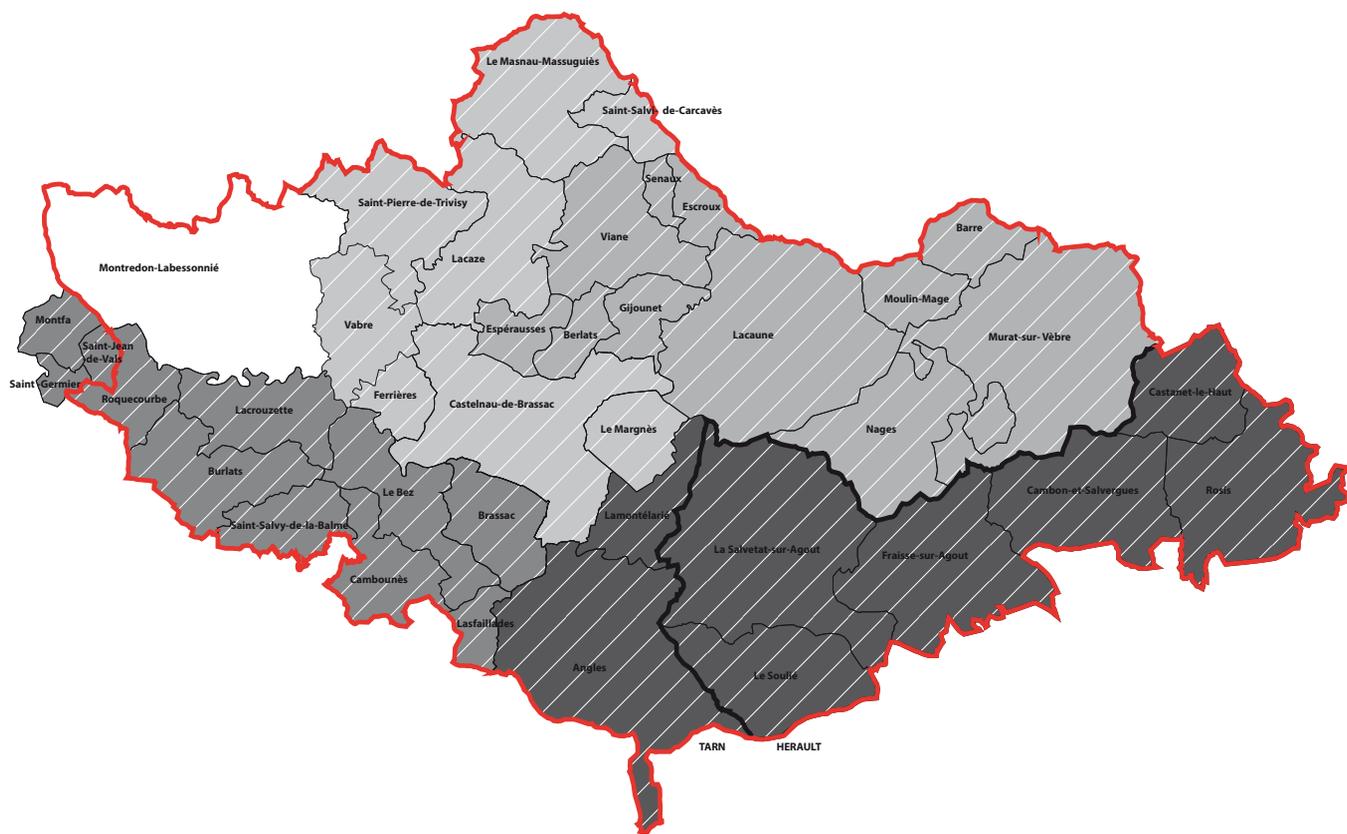
- **prendre en compte le caractère multifonctionnel et «ressource» du paysage de ce territoire rural**, support d'activités humaines diversifiées, composé d'espaces du quotidien et de paysages remarquables. Il s'agit alors de :
 - envisager le paysage comme support et moteur de développement local,
 - mettre en place une stratégie de valorisation et de préservation des paysages.
- **permettre de créer une dynamique autour des paysages**. Il s'agit alors de :
 - favoriser l'appropriation du projet par les élus à l'échelle communale,
 - garantir la co-construction du projet.



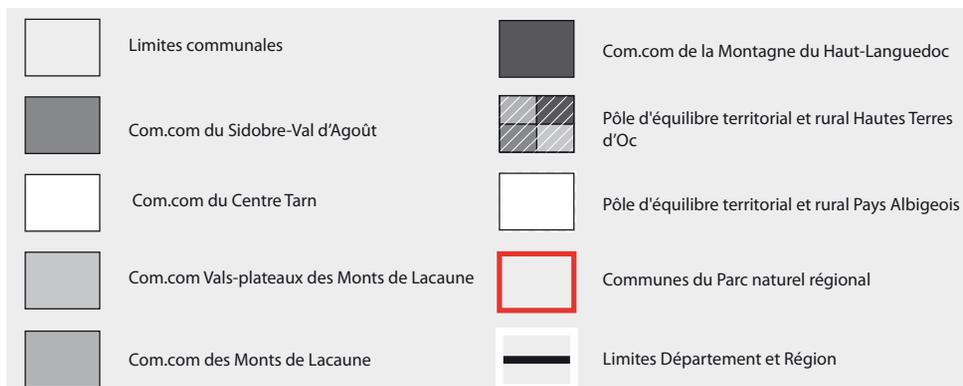
LE TERRITOIRE

Des unités administratives multiples

Le périmètre de la charte architecturale et paysagère des Hautes-Terres-d'Oc et des plateaux du Gijou, d'un point de vue administratif, s'étale sur une région et deux départements, comprend trente-neuf communes, cinq communautés de communes dont quatre regroupées en un PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural), les Hautes Terres d'Oc. Le périmètre de la charte n'est pas complètement inclus dans celui du Parc, trois des trente-neuf communes n'en faisant pas partie.



Unités administratives du territoire de la charte A&P

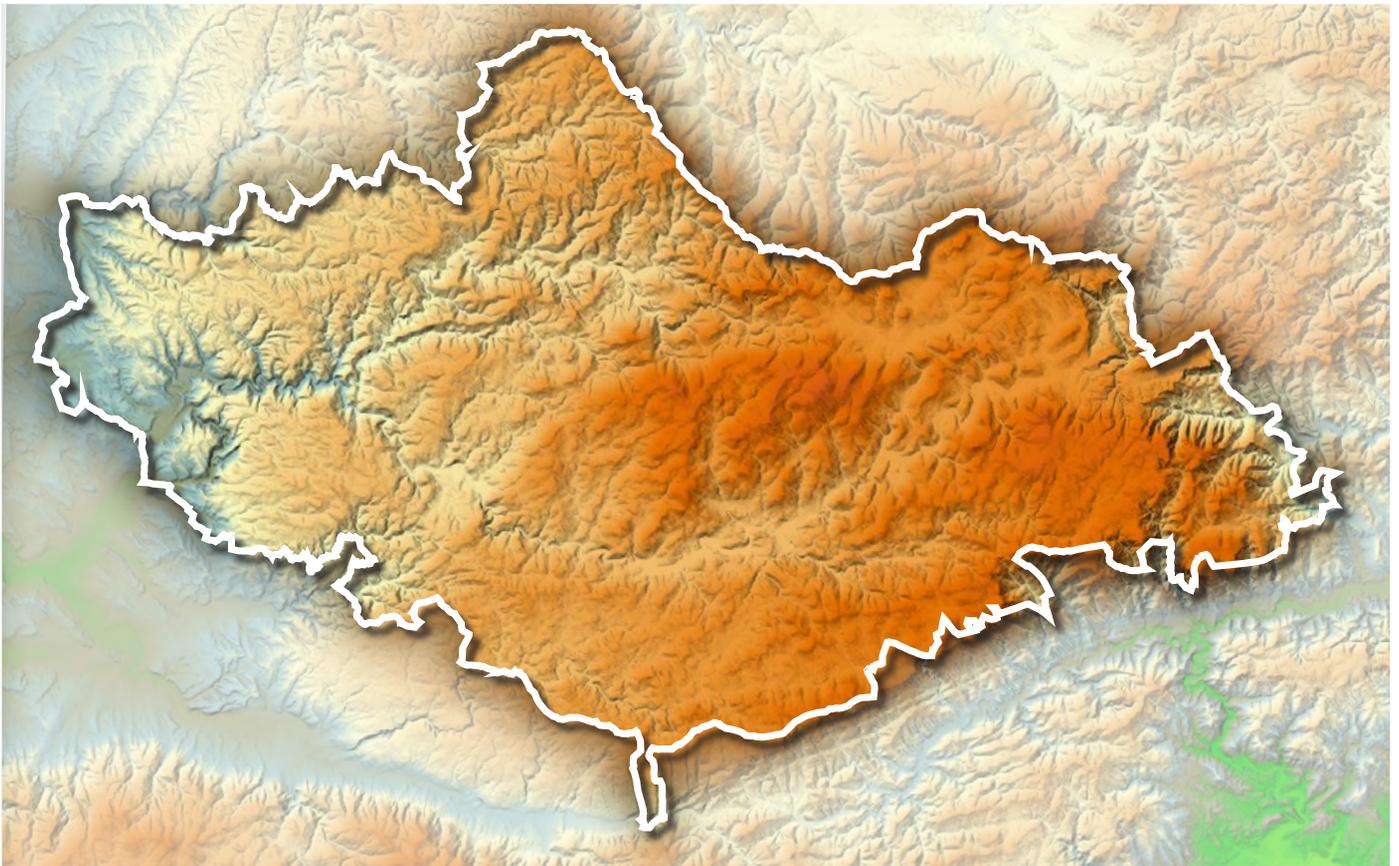




Une unité géomorphologique et culturelle homogène, bien que sous différentes influences

Le territoire physique est plus identifiable dans son relief, qui marque une certaine unité : un promontoire à l'extrémité Sud du Massif Central, qui surplombe de toutes parts de grandes vallées et plaines (Grands Causses au Nord, plaine de Castres à l'Ouest, Sillon du Thoré au Sud, plaine du Languedoc au Sud-Est).

On y retrouve un vocabulaire montagnard qui marque un certain isolement : remparts, contreforts, et même forteresse. Ce vocabulaire traduit aussi une histoire de résistance, religieuse ou guerrière. Par ailleurs, sur ce promontoire, grand plateau vallonné, prennent sources des rivières fortement identitaires, ayant non seulement creusé leur vallée mais ainsi constitué des bassins de vie où agriculture, industries spécifiques et culture se sont développées de façon identitaire, souvent propres à chaque vallée. Enfin, cet espace assez enclavé a conservé une caractère rural très traditionnel, tout en ayant intégré des transformations de paysages majeures que sont la mise en eau des grands lacs de barrages, ou les campagnes de forestation, ou bien encore l'implantation d'éoliennes. Ici les notions de paysage-ressource et de néo-paysage se côtoient et ont un sens commun.



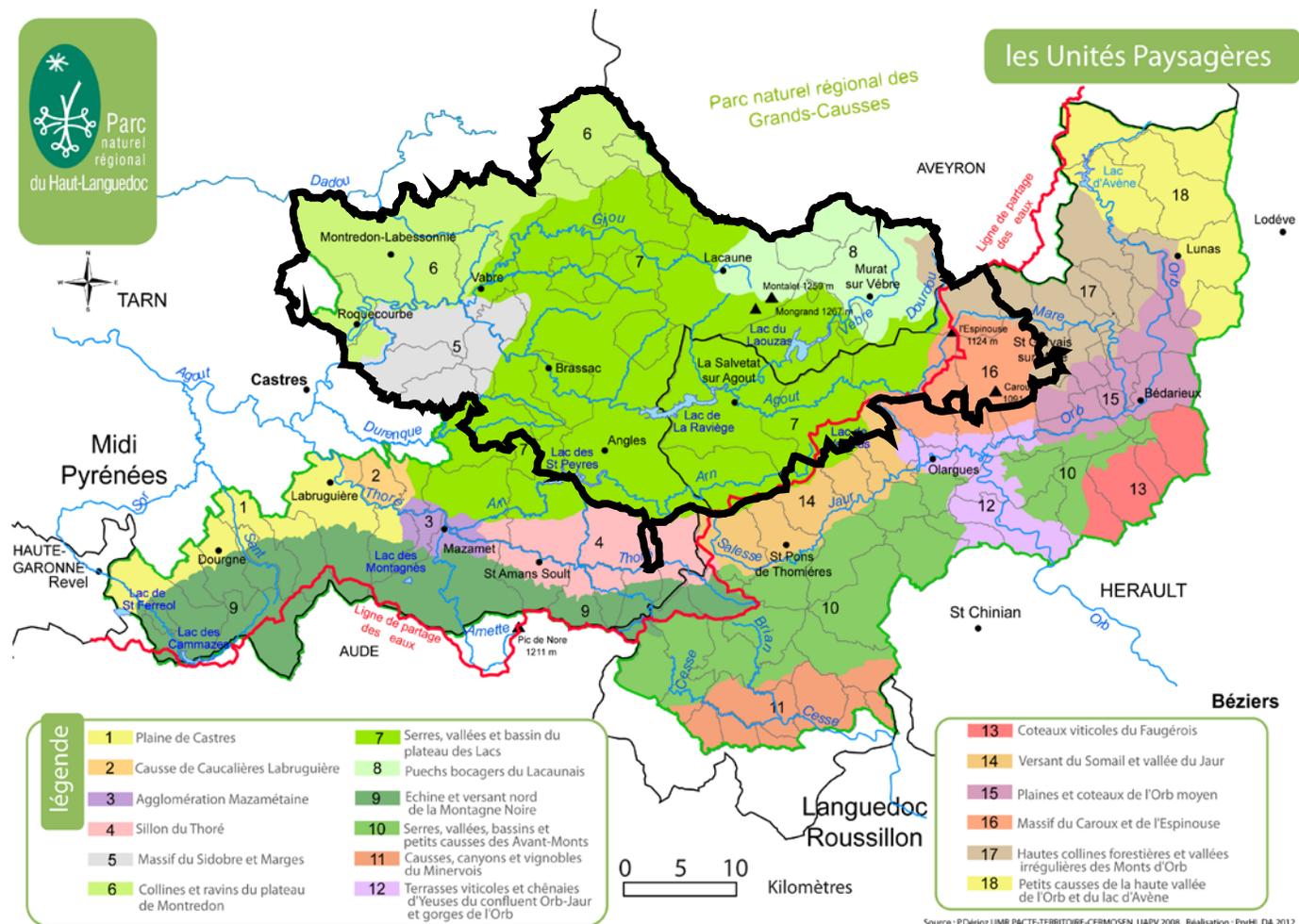
Relief du territoire de la charte : la montagne en Haut-Languedoc

LE PARTI PRIS METHODOLOGIQUE

Les unités paysagères définies dans le document de référence du Parc

Le document de référence pour les paysages du Parc a identifié 18 unités paysagères. Le territoire de la charte A&P en comprend 8, dont 3 uniquement en frange, 3 dans leur totalité, et 2 dans leur quasi-totalité. Une analyse des unités paysagères a été conduite (connaissance, risques et potentialités), suivie de l'établissement d'enjeux et de préconisations. La présente charte A&P s'appuie sur cette base d'étude et approfondit la connaissance paysagère sur les unités paysagères du périmètre qui la concernent.

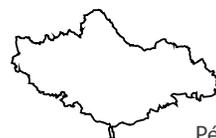
Il est présenté en début de ce rapport le rappel de la caractérisation des unités paysagères présentes dans le périmètre de la charte.



Cartographie des unités paysagères du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

UNITES PAYSAGERES DU TERRITOIRE DE LA CHARTE A&P

- UP 4 : Sillon du Thoré
- UP 5 : Massif du Sidobre et ses marges
- UP 6 : Collines et ravins du plateau de Montredon
- UP 7 : Serres, vallées et bassins du plateau des lacs
- UP 8 : Puechs bocagers du Lacaunais
- UP14 : Versant du Somail et vallée du Jaur
- UP16 : Massif du Caroux et de l'Espinouse
- UP17 : Hautes collines forestières et vallées irrégulières des monts d'Orb



Périmètre du Territoire



Un état des lieux sous l'angle des composantes paysagères identitaires, et sur l'analyse de focales géographiques spécifiques

Le parti pris est d'approfondir la connaissance du paysage cette fois sous l'angle des « motifs paysagers » et des « structures paysagères ».

Ces termes, employés dans le document de référence pour les paysages du Parc, peuvent être regroupés sous l'appellation « composantes paysagères ». On entend ainsi les éléments constituant et structurant le paysage. Ces éléments sont à la fois naturels et anthropiques, et contiennent des identités culturelles, historiques et patrimoniales. L'état des lieux débute ainsi, après le rappel des unités paysagères, par l'analyse de ces composantes, regroupées par famille.

Par ailleurs, l'étude porte aussi sur des lieux à enjeux paysagers particuliers, inscrits dans la Charte du Parc, et des vallées habitées traversant le territoire. L'état des lieux se poursuit ainsi par une analyse de ces secteurs, qui a pour but de réunir les éléments clés liés aux composantes qui y sont représentées, et de dégager des spécificités géographiques.

Le diagnostic et les enjeux, une approche sensible dans une optique opérationnelle

Le diagnostic synthétise l'état des lieux, réalisé de façon systématique par l'approche composantes et focales, suivant une approche sensible, présentant les grandes lignes caractéristiques des paysages et de leurs fondements, qu'il exprime dans un **portrait** rédigé et illustré. Ce portrait est complété par la synthèse des grandes **dynamiques** paysagères du territoire de la charte A&P.

L'élaboration du diagnostic s'appuie sur des phases de concertation avec les acteurs du territoire, des réunions avec un travail d'identification sur plan, et des balades paysagères sur le territoire. Occasions d'échanges et de compréhension des paysages et de leurs perceptions, ces phases sont essentielles.

A partir du diagnostic, l'élaboration des **enjeux** est réalisée en concertation, au cours d'un séminaire durant lequel trois ateliers thématiques sont menés. Des enjeux « pré-identifiés » sont soumis à débat et discussion aux participants, sous forme de questions, avec images, illustrations et cartographies à l'appui. Le recueil des débats permet alors d'organiser et prioriser une série d'enjeux. Cartographiés et illustrés, ils constituent le dernier chapitre de ce rapport, et la base de l'élaboration des stratégies paysagères, qui poursuit la charte architecturale et paysagère.







UNITES PAYSAGERES DU TERRITOIRE

Les pages ci-après reprennent le descriptif intégral de la caractérisation des unités paysagères identifiées au document de référence pour les paysages du Parc, et qui concernent le territoire de la charte A&P.



UP 4 : Sillon du Thoré

UP 5 : Massif du Sidobre et ses marges

UP 6 : Collines et ravins du plateau de Montredon

UP 7 : Serres, vallées et bassins du plateau des lacs

UP 8 : Puechs bocagers du Lacaunais

UP14 : Versant du Somail et vallée du Jaur

UP16 : Massif du Caroux et de l'Espinouse

UP17 : Hautes collines forestières et vallées irrégulières des monts d'Orb

unité paysagère

4



Sillon du Thoré

Repères

Influence : océanique

Occupation (indicative) :

bâti, routes, zones industrielles et zones d'activités, parcs et jardins ...

Motifs paysagers dominants :

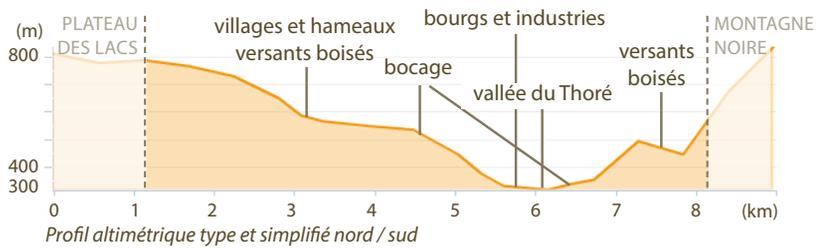
Communes concernées :

Bout-du-Pont-de-l'Arn, Mazamet, Saint-Amans-Soult, Saint-Amans-Valtoret, Albine, Rouairoux, Anglès, Sauveterre, Labastide-Rouairoux, Verreries-de-Moussans

Portrait

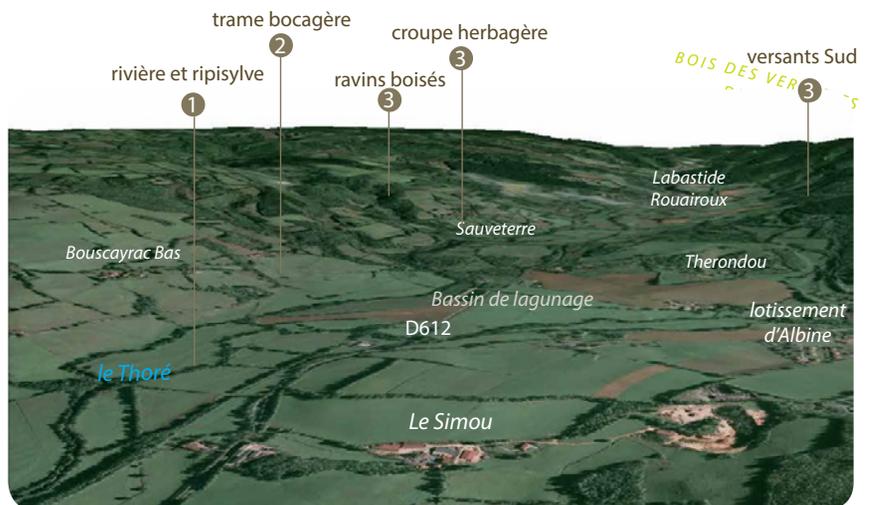
Le sillon du Thoré est une large vallée encadrée des versants de la Montagne Noire et le plateau d'Anglès, se resserrant vers l'amont (à l'est), et où s'individualisent plusieurs bassins successifs. Si la qualité des paysages de la vallée du Thoré apparaît souvent méconnue, c'est avant tout parce qu'elle est généralement perçue par les visiteurs en transit à partir de la RD612, qui la traverse et ménage seulement des vues rapides.

Dans ce paysage bocager, l'occupation s'organise en différents strates : les hameaux et villages se succèdent en fond de vallée, l'agriculture s'étend sur les versants ponctués de fermes jusqu'aux lisières de la forêt qui occupe la partie haute au Nord, la partie médiane au Sud.



Le paysage du sillon du Thoré est structuré par :

- 1 la rivière sinueuse du Thoré plus ou moins visible selon les endroits et jalonnée par une ripisylve discontinue ;
- 2 des bas de versant, et le fond de la vallée où domine un paysage agricole bocager ;
- 3 des versants nord qui prolongent les rebords du plateau d'Anglès via de larges croupes herbagères et des ravins boisés et des versants Sud raides de la Montagne Noire, ravinés et fortement boisés.



Regards... DU PARC : «Le caractère du paysage de la vallée du Thoré tient à sa dissymétrie et à la mosaïque de milieux créée par la gestion de la forêt, la préservation de l'agriculture, du bocage et des clairières. Le rôle d'espace de passage, l'histoire industrielle et dynamique de la vallée se lisent dans le tissu urbain des villages. Les volets fermés et les friches témoignent de la crise qu'a vécue la vallée. L'enjeu réside dans l'adaptation et la requalification des bourgs et des villages-rues.»



Héritages et dynamiques en cours

I. Un paysage et une activité agricoles continus



La trame bocagère structurante
Pnr HL / E. Engel

Le sillon du Thoré offre l'un des ensembles agricoles les plus continus et du Parc, marqué par une forte dominante des herbages et des activités d'élevage et structuré par une trame bocagère à la densité très variable dans le sillon lui-même et dans les bas de versants. On y retrouve des vestiges de l'ancien système d'irrigation des parcelles (réseau de canaux et fossés).

La consolidation des exploitations d'élevage dans ce secteur s'appuie sur une profession agricole particulièrement structurée : CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) et GVA (Groupement Volontaire d'Achats) soutiennent l'agriculture locale dont la tendance est de se diriger vers des pratiques de plus en plus extensives qui nécessitent plus de surface.

Quant à la forêt, elle est relativement diversifiée (plantations résineuses, taillis de châtaignier ou peuplements feuillus plus mélangés) et occupe une large place sur le haut des versants, et jusqu'au fond de la vallée sur les pentes plus fortes. Déjà exploitée, la forêt est gérée de manière à ne pas gagner du terrain spontanément vers le bas des versants qui conservent leur vocation pastorale. Au fil des replantations, un enrésinement des versants est en cours.



Champs agricoles et briquetterie vue depuis la Voie Verte
Pnr HL / David Huguenin

3. Une dévitalisation problématique des centres-bourgs

Les villages de la vallée du Thoré sont en prises avec quatre problématiques différentes, qui interagissent dans la dévalorisation relative des centres anciens :

- un bâti aux allures montagnardes parfois austères, complété par des friches industrielles et par des extensions récentes lâches en entrée des noyaux villageois,
- l'organisation en village-rue de quatre villages sur six de part et d'autre de l'axe de la RD612 : si tous ont récemment fait l'objet d'opérations d'amélioration des traversées de bourgs, elles n'en restent pas moins sujettes à une route à grande circulation,
- la persistance d'une baisse démographique, qui s'est traduite par une augmentation importante du nombre des maisons fermées et inhabitées contribuant à une image dégradée des centres anciens.



traversée de bourg à St-Amans-Soult
Pnr HL / E. Achard

Pour autant les atouts de ce secteur sont nombreux avec un potentiel bâti existant à revisiter, une offre d'activités et de commerces importante une accessibilité depuis l'agglomération de Castres-Mazamet et la ville de St Pons-de-Thomières, et des paysages typiques.



Bâtiment Industriel avec toiture en panneaux photovoltaïque
Pnr HL / E. Engel

2. Des micro-paysages industriels : d'une usine à l'autre

Ce paysage à dominante agricole du sillon est ponctué par des installations industrielles, des témoins imposants pour la plupart désaffectés, au sein même des villages, ou isolés, majoritairement en bordure du Thoré...

Le riche passé industriel de la vallée se devine à travers les vestiges des anciennes usines, les cheminées de briques, les systèmes hydrauliques de l'industrie textile qui a laissé une empreinte dans le paysage et dans les mémoires de la vallée. Si la majorité de ces usines ont cessé leurs activités, certaines ont retrouvé une vocation qui participe à développer une économie et un tourisme liés à l'histoire et à la mémoire de ce passé industriel : fabrication et points de vente de tissus, maison de retraite ou Musée du textile à Labastide-Rouairoux.

Aujourd'hui, d'autres bâtiments industriels notamment liés à la filière bois s'installent dans le fond de vallée, et les bâtiments agricoles ponctuent les versants, poursuivant ainsi les motifs de bâtiments imposants dans le paysage.



Usine réhabilitée pour des commerces en cœur de village de Pont-de-l'Arn
Pnr HL / David Huguenin

3. Une reconquête du Thoré engagée

Du fait de l'activité industrielle qui y rejetait ses eaux, le Thoré a été longtemps considéré comme l'une des rivières les plus polluées de France. L'amélioration de la qualité des eaux du Thoré est devenue efficiente à la fois grâce au recul de l'activité industrielle, aux efforts de quelques entreprises en matière de traitement des effluents avant rejet, et surtout à la réalisation de plusieurs équipements publics d'épuration des eaux.

Cette rivière reste cependant assez discrète dans le paysage et peu pratiquée par les habitants, peu visible, accessible et «aménagée», du fait de sa vocation liée aux industries. L'ouverture de la Voie Verte génère de nouveaux regards sur le Thoré, ses paysages bocagers et sur l'arrière des villages peu connu (jardins, pavillons). La Voie Verte est un bon exemple d'aménagement qui permet de contrebalancer la vision de «village rue» un peu banale qu'en ont les usagers de la route et de révéler un de leur plus bel atout : le Thoré.



Vue sur Labastide Rouairoux
Pnr HL / E. Engel

unité paysagère

5



Massif du Sidobre et ses marges

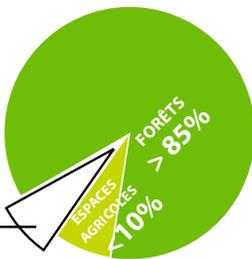
Repères



Influence : océanique

Occupation (indicative) :

<10%
carrières,
bâti, routes,
bâtiments
industriels,
zones de
dépôt...
...



Motifs paysagers dominants :



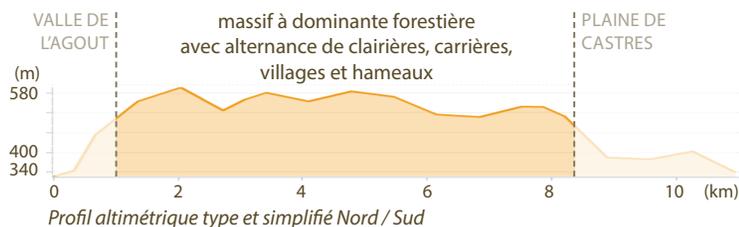
Communes concernées :

Burlats, Lacrouzette,
Saint-Salvy-de-la-Balme, Le Bez,
Ferrières, Vabre,
Castelnau-de-Brassac

Portrait

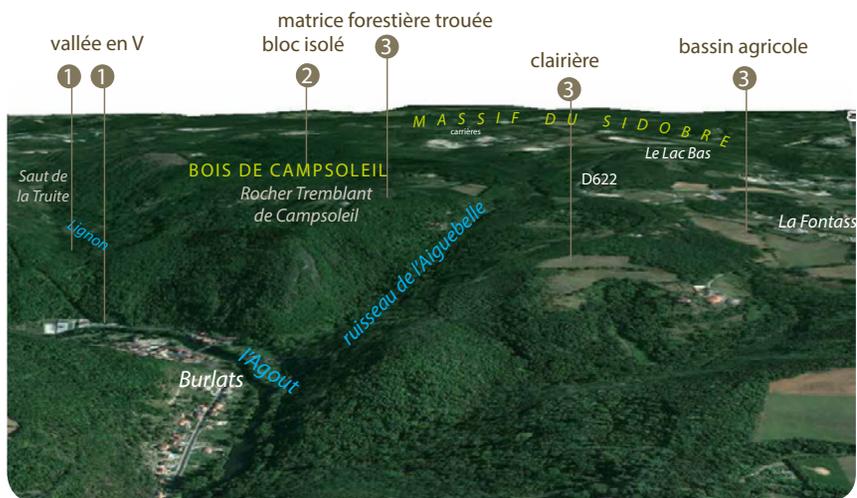
Adossé aux monts de Lacaune et dominant la plaine castraise, le massif du Sidobre constitue un paysage emblématique du Parc et bien au-delà de ses limites : il s'agit d'un massif granitique des plus singuliers d'Europe. Il trouve son origine dans un événement géomorphologique très particulier dans lequel le phénomène d'érosion en boules a donné lieu à des formes étonnantes. L'activité du travail de la pierre, depuis le début du XX^{ème} se traduit par la présence de carrières d'extraction et d'ateliers de transformation.

Vallonnés et dominés par un couvert forestier toujours plus dense (plus de 2/3 du territoire), ces éléments identitaires sont finalement peu visibles sous le couvert boisé et se laissent seulement découvrir au détour de petites routes ou chemins.



Ce plateau granitique vallonné, dont le paysage est très cloisonné et boisé, présente différents composants :

- ① des vallées «en V» étroites et profondes, aux versants forestiers, incisant le massif ;
- ② des modelés liés au granite (boules, blocs isolés, chaos...);
- ③ une matrice forestière dense, «trouée» par des carrières, des petits bassins agricoles et des villages, sous forme de clairières plus ou moins étendues (replats, fonds de vallons, versants aux pentes plus douces).



Regards...

DU PARC : «Un paysage naturel d'exception et une identité forte liée au granit et dont l'équilibre repose sur la conciliation des usages liés à l'exploitation du granit, le développement de la forêt, l'activité agricole, les pratiques touristique et de loisirs et l'urbanisation.»

D'UN PROFESSIONNEL : «Les carrières sont les néo-paysages du Sidobre.»



Héritages et dynamique en cours

1. Entre paysages "naturels" et paysages "anthropisés"

La majorité des paysages du Sidobre se caractérise par la combinaison :

- des paysages « naturels » très typés par la présence des formes granitiques (rochers, chaos, boules...) et d'une forêt omniprésente,
- des paysages « anthropisés », où la marque de l'homme est importante, notamment au travers d'implantations industrielles (carrières, ateliers, zones de dépôts...) mais aussi d'un mitage pavillonnaire et de boisements en « timbres postes ». Cette dualité des paysages engendre des paysages hétéroclites, très fragmentés, dont la difficile lisibilité est accentuée par la densité du manteau forestier.

La partie Nord du Sidobre est à ce titre originale, car elle n'a pas été l'objet d'exploitations à compter des années 1980 ; cette situation a été actée par le « plan de Parc pour le Sidobre » qui conforte le fort caractère naturel de ses paysages.

2. Extension et densification du manteau forestier

La régression de l'ancien système agro-pastoral au profit des activités du granit a favorisé le développement de la forêt par reforestation spontanée de friches ou par reimplantations, en grande majorité résineuses.

Cette forêt à dominante feuillue comporte des boisements de feuillus de qualité (principalement hêtraies et chênaies) mais aussi des plantations de conifères en unités assez compactes (Sidobre de Ferrières, Ruscayrolles...), beaucoup sous la forme de micro-boisements réalisés après-guerre. Ils arrivent aujourd'hui à maturité, ce qui interroge le devenir des espaces qu'ils occupent aujourd'hui (opportunité de dégager des vues ? de renouveler leurs essences ?).

La densification du couvert forestier a offert un nouveau cadre aux rochers du Sidobre, les masquant d'une part et d'autre part, créant également des ambiances de sous-bois très particulières liées à l'émergence, partout, des formes énigmatiques des rocs de granit.

3. Vers une "culture de la pierre" intégrant les carrières dans une identité culturelle... et paysagère ?

Après des décennies d'antagonisme entre protection des sites et économie du granit, l'émergence d'une identité territoriale sidobréenne réunifiée autour de la « culture de la pierre » est amorcée. Ce changement est lié notamment à l'intégration des savoir-faire granitiers, à l'image touristique du massif (par exemple la marque Parc « Granit du Sidobre ») et une prise en compte des enjeux environnementaux dans l'exploitation des carrières (concassage et recyclage des matériaux, remise en état des sites...).

Les réalités de la quarantaine de carrières qui ponctuent le Sidobre sont pour chacune d'entre elles différentes, mais leur impact paysager est aujourd'hui mieux pris en compte, en particulier lorsqu'il s'agit de leur réaménagement après fermeture : les initiatives privées sont complétées d'une politique de gestion des carrières orphelines (abandonnées) et témoignent de la réversibilité des sites, qui voient parfois même leur environnement enrichi par la présence de points d'eau créés lors de l'exploitation ou de fronts de taille. A l'instar de l'installation de la Maison du Sidobre de Vialavert, le potentiel de reconversion paysagère n'est plus à démontrer. Quant aux carrières en activités, la tendance est à se montrer, dans le but de faire découvrir leur savoir-faire.

Si les vallonnements et les rideaux de végétation limitent aujourd'hui leur perception, ce sont les industries de transformation, avec leurs hangars et leurs plate-forme de stockage qui impactent le plus les paysages.

4. Vers un appauvrissement architectural ?

Le Sidobre est caractérisé par un important patrimoine bâti : habitations à l'architecture marquée (à étages, petites ouvertures à linteaux, escaliers extérieurs voûtés, auvent en lauzes ou ardoises...), des clôtures de lames de roches, des fontaines et calvaires et dans lesquels le granit tient une place importante jusque dans les espaces publics.

La dilatation en cours de l'aire urbaine de Castres impacte les franges du Sidobre (Burlats, St-Salvy-de-la-Balme...), plébiscitées pour leur bonne exposition, leur cadre de vie et leurs vues... et entraîne le développement des pavillons modernes qui tendent à amoindrir cette typicité architecturale et banaliser les paysages.



Carrière de granit en activité
Pnr HL / David Huguenin



La rivière de rochers (chaos de la Resse)
Pnr HL / David Huguenin



boules de granit et ambiance forestière au bord du lac du Merle
Pnr HL / David Huguenin



dépôts et bâtiments d'activités de transformation du granit (Lacrouzette)
Pnr HL / David Huguenin



carrière de granit en activité
Pnr HL / la manufacture des paysages



un patrimoine architectural riche à Burlats
Pnr HL / David Huguenin

unité paysagère

6



Collines et ravins du plateau de Montredon

Repères

Influence : océanique

Occupation (indicative) :

- 5% espaces imperméabilisés, habitations, bâti agricole, routes, bâtiments industriels, ...
- 75% ESPACES AGRICOLES
- 20% FORÊTS

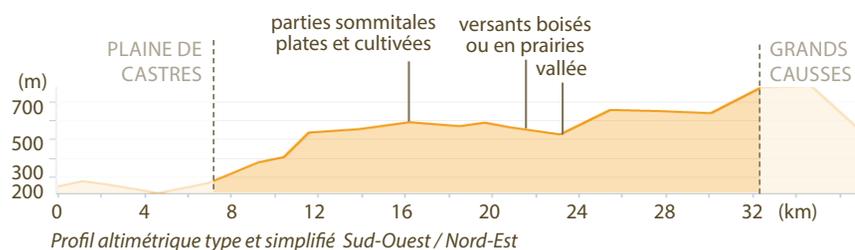
Motifs paysagers dominants :

Communes concernées :

Montredon-Labessonnié, Vabre, Roquecourbe, Saint Pierre de Trivisy, Le Masnau-Massuguiès, Saint-Salvi de-Carcavès

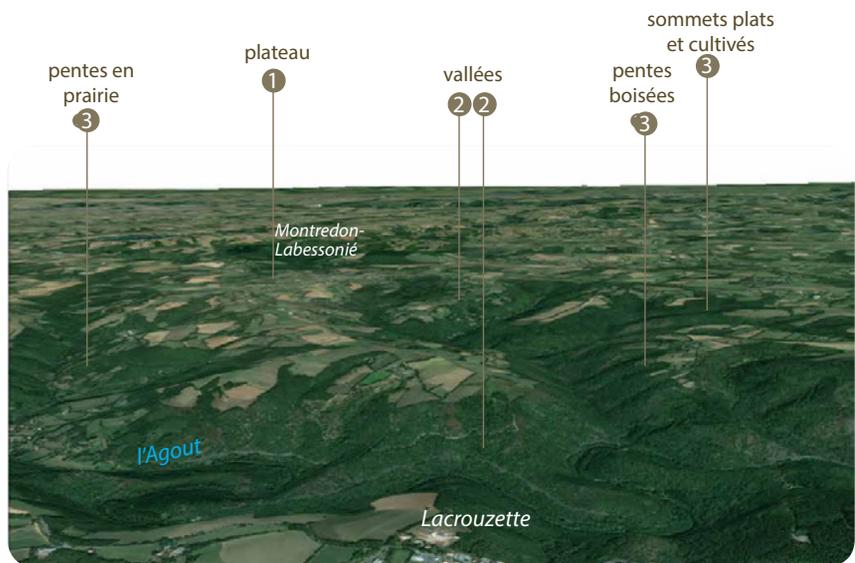
Portrait

Ce vaste plateau élevé (500 m d'altitude en moyenne) offre un paysage de bocage où prairies et céréales se partagent le parcellaire. La qualité de ce paysage procède d'une alternance entre les espaces ouverts et les espaces fermés et boisés (qui s'amorcent dès les premières pentes des ravins et comblent les fond de longues vallées encaissées) et d'une ponctuation du territoire par les bourgs, les hameaux et les fermes isolées. Elle est étroitement liée à l'activité d'élevage dont dépend le maintien de la trame bocagère. Le caractère ouvert et aérien des paysages offre des vues lointaines remarquables et induit une sensibilité importante dans leur visibilité.



Cette unité paysagère se caractérise par :

- 1 le vaste plateau ouvert de Montredon, doucement vallonné ;
- 2 des ravins se traduisant par des entailles de vallées de plus en plus encaissées vers celle de l'Agout en limite du Sidobre, délimitant des promontoires ;
- 3 une alternance entre les parties sommitales assez plates aux larges parcelles cultivées, et les vallées encaissées plutôt boisées.



Regards...

DU PARC : «L'équilibre des paysages réside dans le contraste entre vallées encaissées et boisées et les plateaux vallonnés ouverts par l'activité agricole. La sensibilité du paysage est liée à sa fragmentation et à l'insertion visuelle des constructions et des infrastructures nouvelles.»



Héritages et dynamique en cours

1. Une trame bocagère qui disparaît peu à peu avec une agriculture dynamique et en mutation



collines autour de Montredon Labessonnié
Par HL / E. Engel

Ce paysage est largement influencé par une activité d'élevage et de cultures fourragères qui est dynamique, comme en témoigne l'arrivée de jeunes agriculteurs et l'agrandissement de certaines exploitations.

S'il permet de maintenir les espaces ouverts, ce dynamisme se traduit à l'Ouest du plateau par l'agrandissement des parcelles, dû à la concentration des terres et à la mécanisation, ayant pour conséquence de faire disparaître de nombreuses haies, arbres isolés et chemins. A contrario, à l'Est et au Nord, les haies et alignement d'arbres se sont largement étoffés pour évoluer peu à peu vers de véritables bosquets qui jointent parfois les massifs forestiers déjà existants.



forêt de résineux dans un vallon
Par HL / David Huguenin

Une autre conséquence de la vigueur de l'élevage bovin et ovin est le développement de nouveaux bâtiments agricoles qui, à proximité des anciens corps de ferme ou de manière isolée, peuvent impacter négativement les paysages s'ils sont mal intégrés, mais peuvent aussi devenir des vitrines du dynamisme agricole, à travers une implantation et une architecture soignée.

2. Un développement des boisements dans les vallons

Les plantations de résineux (douglas, pins noirs et laricio) marquent surtout le nord-est et le sud-est et font l'objet d'une exploitation qui régule l'extension de ces boisements.

Ailleurs, l'extension naturelle non contrôlée des lisières conduit à la fermeture progressive des vallons. Le paysage y perd en lisibilité, les quelques poches d'habitat et d'activités agricoles se localisent dans des clairières qui semblent être en sursis.

Sont concernés en priorité les versants dominant les gorges de l'Agout et du Dadou.



pentcs alternant boisements et clairières
Par HL / David Huguenin

3. Un développement résidentiel qui prend de l'ampleur

Bien qu'éloigné des principaux centres d'attraction que sont Réalmont et Castres, le bourg centre de Montredon- Labessonnié et les nombreux hameaux dispersés notamment en partie ouest connaissent tous, à des degrés divers, une extension du bâti.

Si à proximité des hameaux et des exploitations agricoles, les maisons individuelles s'installent en continuité du noyau bâti, il n'en est pas de même autour du bourg centre. Les routes et chemins qui partent en étoile, notamment vers le sud, en empruntant les étroites bandes plates du plateau, servent de fil conducteur à la dissémination des maisons individuelles.



Le Masnau-Massuguiès (St-Paul-de-Massu-
Par HL / E. Engel

4. Vers une valorisation touristique de l'identité rurale du plateau

L'activité touristique du Plateau repose sur différents composants du territoire :

- un zoo, implanté à Montredon-Labessonnié qui s'étend sur 60 ha, et permet la découverte d'animaux du monde entier, ce, dans un cadre privilégié,
- un réseau d'hébergement diversifié et de qualité déjà en place,
- une valorisation de l'activité agricole (vente de produits fermiers, valorisation des fermes équestres, rencontres avec le monde agricole),
- des chemins de randonnées (dont le 36)
- un patrimoine intéressant alliant héritage industriel et rural.



équipements à Montredon-Labessonnié
Par HL / David Huguenin

Mais cette offre reste limitée : la découverte de ces paysages est surtout cantonnée à l'Ouest, via les chemins de randonnées existants ou le zoo et elle est peu lisible et organisée, sans communication globale.

unité paysagère

7



Serres, vallées et bassin du Plateau des lacs

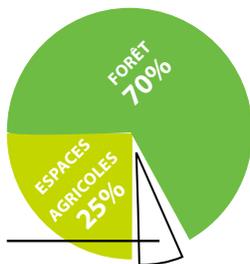
Repères



Influence : océanique

Occupation (indicative) :

5% lacs habitations, bâti agricole, routes, bâtiments agricoles, ...



Motifs paysagers dominants :

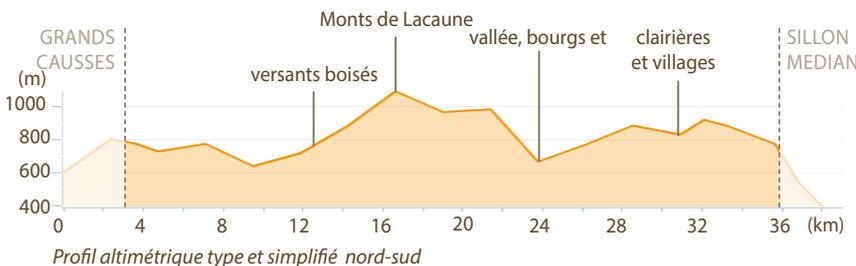


Communes concernées :

Boissezon, Pont-de-l'Arn, Vabre, Cambounès, Le Bez, Le Rialet, Le Vintrou, Lasfaillades, Brassac, Castelnau-de-Brassac, St-Amans-Valthoret, Anglès, Le Margnès, Lamontélaré, Lacaune, Le Soulié, La-Salvetat-sur-Agout, Fraïsse sur-Agout, Nages, Murat-sur-Vèbre, Cambon-et-Salvergues, Riols, Lacaze, Viane, Senaux, Escroux, Gijounet, Berlat, Esperausses

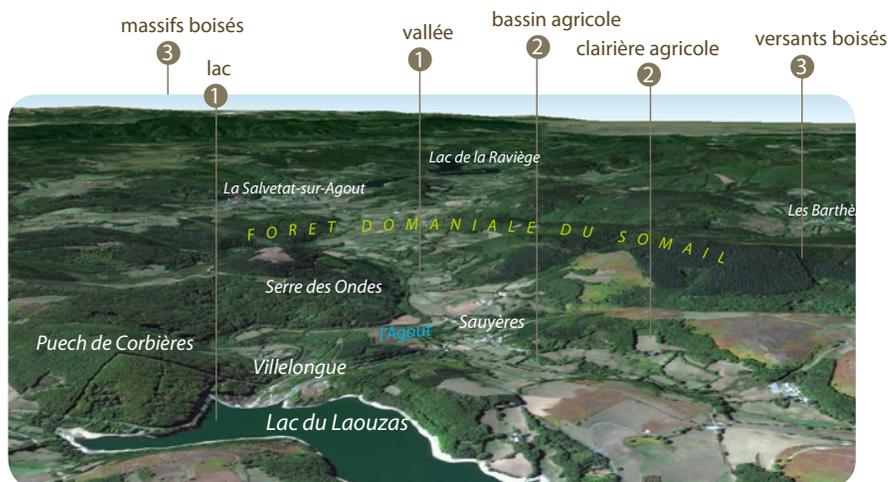
Portrait

Ce très vaste plateau vallonné (unité paysagère de loin la plus étendue du Parc) trouve sa limite sud en balcon via les Monts du Somail, au-dessus du sillon médian, se prolonge sur les Plateau d'Anglès à l'ouest et les Monts de Lacaune au nord, et s'ouvre sur la montagne de l'Espinouse à l'ouest. Il s'élève jusqu'à 1200 m d'altitude. Il se caractérise par de vastes boisements mêlant forêts paysannes traditionnelles et plantations de résineux issues du programme de reboisement du F.F.N (1949-1985). Quelques poches agricoles subsistent mais ne dominent plus ce paysage. La présence de quatre lacs résultant de la construction de retenues artificielles a forgé une image de ce territoire alliant «l'eau et la montagne» où l'activité forestière et les activités liées à l'eau semblent dominantes. C'est pourtant un territoire aux multiples facettes.



Ce plateau étendu, vallonné et complexe, incliné de l'est vers l'ouest, présente plusieurs ambiances paysagères :

- 1 des vallées encaissées et sinueuses (Agout, Arn, Vèbre, Gijou) qui accueillent quatre lacs de barrage ;
- 2 des bassins et des clairières agricoles plus ou moins étendus, à dominante herbagère, parfois humides ;
- 3 des chaînons massifs aux sommets arrondis et aux versants parfois raides et principalement boisés (Monts de Lacaune, du Somail).



Regards...

DU PARC : «La sensibilité paysagère du plateau des lacs réside dans le maintien de l'ouverture des milieux et l'équilibre entre les espaces agricoles et les espaces forestiers. La sensibilité du paysage des lacs tient également au développement des activités touristiques et des constructions sur leurs abords.»



Héritages et dynamique en cours



les différentes occupations « végétales » :
bosquets, haies de feuillus, résineux plantés
et champs cultivés
PNR HL / David Huguenin



la plateforme « bois »
de la Salvetat-sur-Agout
PNR HL / David Huguenin



le col de Fontfroide
PNR HL / David Huguenin



une zone humide à La Souque (Anglès)
PNR HL / David Huguenin



le Lac de la Raviège à La Salvetat-sur-Agout
PNR HL / David Huguenin



activités agricoles et pavillons sur le plateau des Lacs
PNR HL / David Huguenin

1. Un paysage forestier qui entre aujourd'hui dans une phase charnière dans la dynamique d'exploitation

La forêt occupe la majeure partie de ce paysage. En grande partie constituée de peuplements de conifères (sapins, épicéas, pins noirs, Douglas...) plantés durant l'Entre-deux-guerres ou, avec l'aide du F.F.N., après la Seconde Guerre Mondiale. Cette forêt qui arrive aujourd'hui à maturité est, dès aujourd'hui et dans les décennies à venir, sujette aux coupes d'exploitations.

Selon leur forme, et leur position par rapport au relief et aux voies de circulation, les coupes marquent plus ou moins les paysages et s'accompagnent d'un certain nombre d'aménagements induits – pistes élargies, plateformes de stockage, sols aménagés... Cette exploitation forestière induit un paysage en mouvement cyclique où les plantations, les pousses, les éclaircies puis les coupes se succèdent, générant des bouleversements paysagers du fait de ces ouvertures provisoires des milieux.

L'arrivée à maturité de la forêt interroge sa place dans ce paysage et induit des choix en matière de renouvellement des boisements par de nouvelles essences mais aussi en termes d'évolution de la destination de ces sols et de devenir des pistes.

2. Un recul de l'espace agricole mais une activité agropastorale toujours en marche

En dépit de l'ampleur des surfaces forestières, les activités d'élevage sont très présentes sur le Plateau des Lacs, et déterminent, dans leur grande diversité, le maintien de paysages agricoles ouverts à dominante herbagère étendus ou plus fragmentés en particulier des zones humides.

Le maintien de ces activités, sinon même leur développement, et le renforcement de leur rôle dans la gestion des milieux et des paysages, en particulier des prairies humides, s'appuie sur une orientation vers la qualité qui repose à la fois sur la valorisation des produits, de bonnes pratiques environnementales (réductions des intrants, gestion rigoureuse des épandages de lisier, ...) et d'objectifs de préservation des milieux et des paysages (sauvegarde et entretien des haies, conservation des arbres champêtres, préservation des « sagnes », intégration des bâtiments d'exploitation...).

3. Un tourisme tourné vers les activités de pleine nature

Le choix de l'appellation « Plateau des lacs » témoigne de l'importance accordée aux plans d'eau dans l'attractivité touristique du territoire. La vocation touristique tournée vers la baignade, la villégiature et les activités nautiques est clairement affirmée pour les lacs de La Raviège et du Laouzas, alors que les lacs des Saint-Peyres et de Vésoles conservent des usages plus restreints (pêche, randonnée) et un caractère sauvage. Les aménagements de ces lacs et les hébergements qui les accompagnent, assez anciens, posent la question des conditions de leur requalification et de leur renouvellement.

L'importance de la fréquentation touristique et sa diversité s'accompagnent parfois d'un certain nombre de tensions entre les différents usages de l'espace :

- entre randonneurs et éleveurs (fermeture des barrières, clôtures),
- entre randonneurs, utilisateurs d'engins motorisés, forestiers et chasseurs de sanglier (partage de l'espace, information, secteurs spécifiques...)
- problématique complexe de la cueillette des champignons, notables en sous-bois.

4. Entre valorisation et préservation du patrimoine bâti

Le Plateau des Lacs renferme un patrimoine bâti remarquable (dont des villages médiévaux) qui commence à être reconnu et valorisé. La démarche de mise en valeur de plusieurs communes démontre le potentiel des cœurs de villages et sont aujourd'hui reconnus par des labels (« Plus beau village de France » à La-Salvetat-sur-Agout, « village fleuri » à Fraïsse, ...).

L'attractivité touristique a généré une part importante de résidences secondaires sur l'ensemble du Plateau des Lacs, qui atteint des taux souvent supérieurs à 50% du parc immobilier (65% sur le territoire de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut-Languedoc). Ce phénomène a permis la rénovation d'une part conséquente de l'habitat ancien, mais pèse fortement sur les prix, contribuant à favoriser le développement de nouveaux pavillons plus accessibles.

unité paysagère

8



Puechs bocagers du Lacounais

Repères



Influence : océanique et continentale

Occupation (indicative) :

5% carrières, bâti, routes, bâtiments agricoles, aménagements touristiques ...

FORÊT 15%

ESPACE AGRICOLE >80%



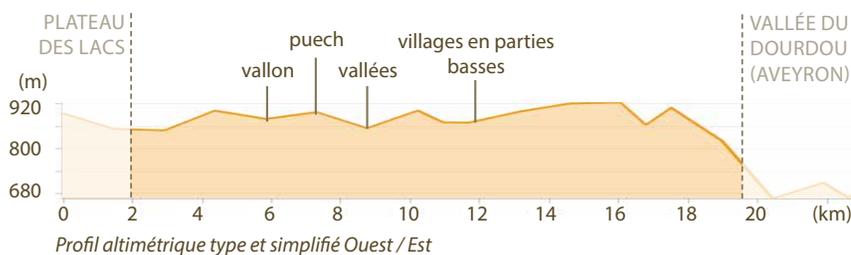
Communes concernées :

Lacaune, Moulin-Mage, Barre, Murat-sur-Vèbre

Portrait

Les paysages du Lacounais se caractérisent par une ambiance de moyenne montagne, en transition avec le Massif Central, et par une agriculture intense, liée à l'AOC Roquefort, qui occupe un bocage lâche soulignant les parcelles de prairies et les champs de céréales. Au gré du relief qui s'organise autour de puechs et qui culmine à une altitude moyenne de 800 mètres, les vues s'alternent tantôt proches et fermées, tantôt lointaines et ouvertes sur le grand paysage, les prairies et les zones humides.

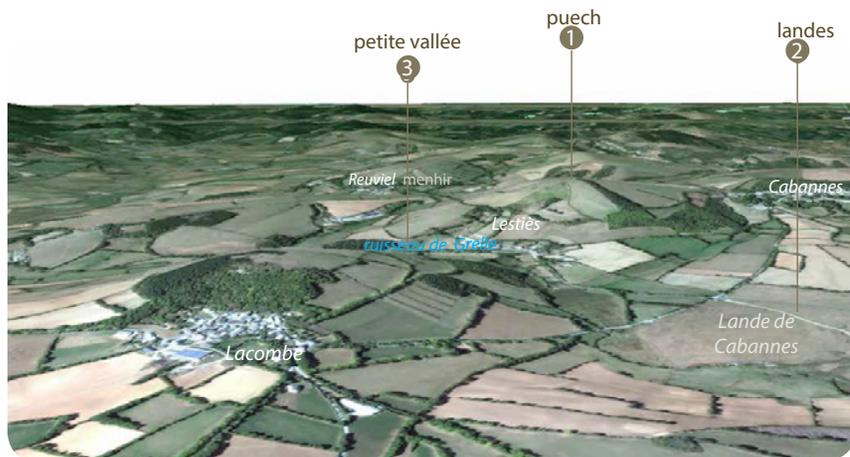
De part son caractère agricole et ouvert dominant, les quelques évolutions en cours marquent très visiblement le paysage : le développement agricole hors-sol, la multiplication de boisements plantés, l'enfrichement et la dissémination pavillonnaire inscrivent de nouveaux motifs paysagers dans ce territoire.



Ce paysage se compose :

- ① d'un ensemble de collines arrondies (puechs) dont les pentes portent des boisements résineux isolés ;
- ② de landes et de zones humides plus ou moins utilisées ;
- ③ de vallons et petites vallées renforçant ce relief alternant entre points hauts et points bas.

Le bourg de Lacaune joue un rôle de pôle de vie et offre une architecture typique où les matériaux locaux (ardoise, granit) marquent l'identité du territoire. Autour, villages, hameaux et ensembles agricoles ponctuent le paysage.



Regards...

DU PARC : «La sensibilité paysagère des Puechs du Lacounais réside dans le maintien de l'ouverture des paysages liée à la nature et la dynamique agricole, l'insertion de l'urbanisation et des infrastructures. Les paysages habités sont touchés par un déclin démographique progressif, le réinvestissement des bourgs et du patrimoine bâti fait parti edes enjeux phares de ce territoire.»



Héritages et dynamique en cours

1. Une agriculture qui devient de plus en plus "hors sol"

Telle une mosaïque, les parcelles de tailles hétérogènes d'herbages, de prairies artificielles et de champs de céréales sont soulignées par un bocage lâche, irrégulier et discontinu. C'est de cette image que dépend la structure paysagère de ce territoire.

Dans ce contexte, les pratiques d'élevage qui s'intensifient et se développent avec des techniques hors-sols et d'ensilage ont un impact notable sur les paysages :

- ces pratiques tendent à éliminer peu à peu les haies avec la mécanisation,
- de l'utilisation pastorale reculent et induisent envahissement par la végétation spontanée (fougères, genêts...) des pentes les plus fortes, peu ou pas mécanisables.

Compte tenu de la dimension atteinte par certaines exploitations (cheptels importants, stockages de fourrage en grand volume, ateliers hors-sol...), se pose également, avec une acuité particulière, la question de l'intégration paysagère de bâtiments agricoles modernes et de grande taille.

2. Vers une complexification du paysage

Cette entité paysagère se compose d'une répétition de composants : puechs, prairies, champs et haies formant le bocage, villages, hameaux et routes ponctuant le tout. Le développement de la forêt et l'implantation de sites éoliens auxquels s'ajoutent les bâtiments agricoles de grandes envergures viennent bousculer ces motifs traditionnels.

En effet, si la forêt occupe toujours une place très limitée dans le paysage, la dynamique de plantations est en cours. Généralement de résineux, ces boisements occupent des parcelles peu étendues et isolées au milieu des surfaces cultivées (« timbres-poste »). Leur multiplication fragmente et ferme peu à peu ce paysage ouvert.

Depuis quelques années, différents sites éoliens (comme le Puech de l'Homme et le Puech de Cambert) ont été implantés sur le territoire. Compte tenu de l'organisation et la composition générale du paysage, les éoliennes sont particulièrement visibles sur les sommets des puechs qui ont été choisis

3. Un bâti éclaté sur le territoire

Historiquement, le bâti s'est implanté en divers villages, hameaux et fermes disséminés dans tout le territoire, souvent adossés à des boisements et en piémont de puechs ou dans leurs interstices. Cette organisation a favorisé le mitage du paysage par les maisons individuelles nouvelles, en résidence principale ou secondaire, à l'écart des espaces bâtis existants, et en rupture avec l'architecture traditionnelle.

Celle-ci est en effet très marquée, en particulier dans les vastes corps de ferme où auvents et escaliers avec piliers, se marient avec les matériaux d'ardoises (en toiture) et de grès (en encadrements des ouvertures) que l'on retrouve dans les villages.

Ces deux processus participent à un mitage du paysage auquel s'ajoutent les grands bâtiments agricoles.

4. Un patrimoine peu visible dans le paysage

Particulièrement riche dans le P.N.R. du Haut-Languedoc, le patrimoine mégalithique atteint dans le Lacaunais ses bordures une densité et un intérêt archéologique exceptionnels (une vingtaine de statues-menhirs remontant au Bronze ancien, dont celle de la Pierre Plantée, la plus haute d'Europe, des menhirs, et des dolmens).

La majorité de ce patrimoine est située dans des propriétés privées et bénéficie donc d'une visibilité assez limitée.



grand paysage agricole
Pnr HL / David Huguenin



Moulin-Mage
Pnr HL / L. Engel



vue dégagée depuis un boisement
Pnr HL / David Huguenin



prairie humide du secteur du Pic du Montalet
Pnr HL / L. Engel



entrée de bourg entre nouvelles habitations
et activités agricoles
Pnr HL / David Huguenin



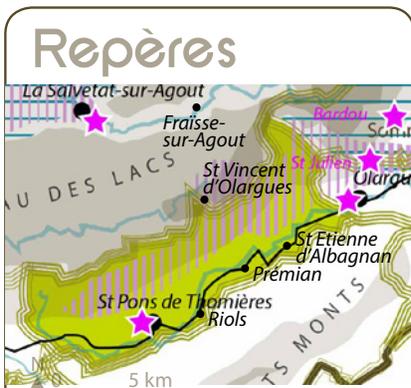
Lacaune
Pnr HL / L. Engel

unité paysagère

14



Versant du Somail et vallée du Jaur



Influence : océanique et méditerranéenne

Occupation (indicative) :

10% bourgs, villages, bâti, routes, carrières, rivières, lacs, ...



Motifs paysagers dominants :



Communes concernées :

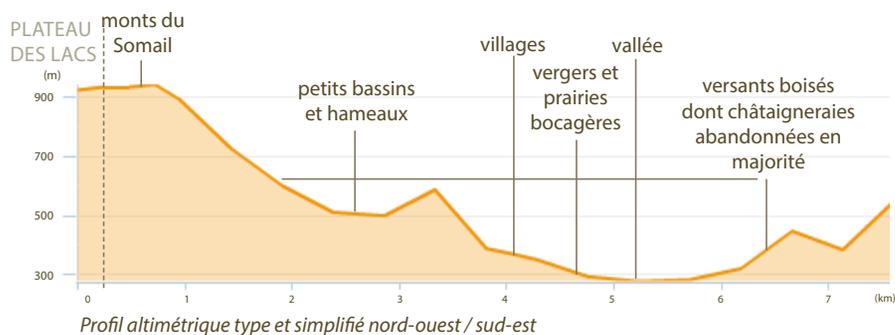
Courniou, Saint Pons-de-Thomières, Riols, Prémian, Saint-Etienne-d'Albagnan, Fraïsse-sur-Agout (Coustorgues), Saint-Vincent-d'Olargues

Portrait

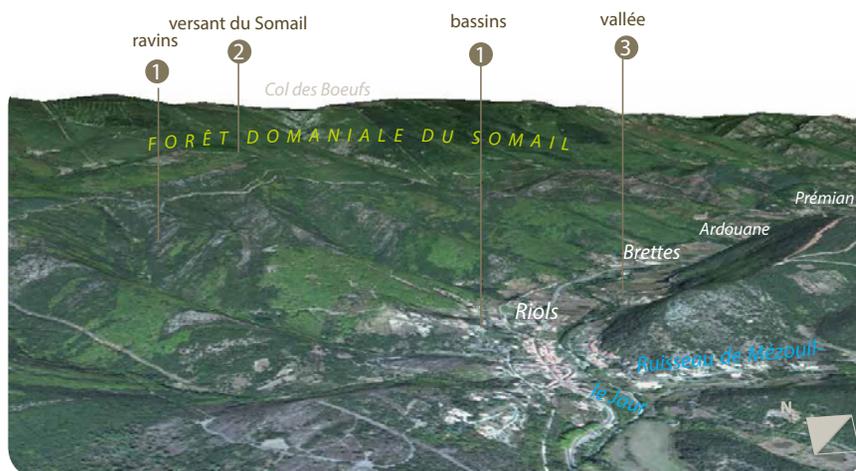
Situé entre les plateaux du Haut-Languedoc et la première ligne de crête qui domine la vallée, le versant du Somail se caractérise par des versants monumentaux qui plongent vers le sillon central, la vallée du Jaur, où se sont installés les hameaux et les bourgs (dont Saint Pons-de-Thomières, bourg-centre à la source du Jaur) suivant le relief, les cours d'eau et les axes routiers.

Cette unité paysagère se compose :

- 1 de petits bassins dissymétriques adossés à mi-pente au grand versant, formés à la confluence de multiples petits ravins, et prolongés jusqu'au fond du sillon par des vallées encaissées et sinueuses ;
- 2 un long versant découpé par ces vallées et leurs ruisseaux affluents ;
- 3 les vallées Salesse et Jaur (ripisylve) alternant élargissements et étranglements.



Cet ensemble offre un paysage assez ouvert grâce à l'amplitude du sillon qui dégage des vues suivant un axe est-ouest, vers le Caroux et vers les versants depuis le fond de vallée ou depuis les petits bassins en balcon. C'est un secteur de transition entre la Vallée du Thoré, à forte ambiance océanique et la vallée de l'Orb méditerranéenne expliquant notamment, que la vigne, à l'est, laisse peu à peu la place aux prairies et vergers à l'ouest.



Regards...

DU PARC : «Un paysage monumental et varié enclin à une déprise (agricole, dévitalisation des centres-bourgs, mitage pavillonnaire) dont la qualité tient à la reconquête des paysages bâtis et agricoles.»



Héritages et dynamiques en cours

1. Une fermeture progressive des paysages et une occupation désorganisée des paysages de la vallée

A la fin des années 60, le paysage de la haute vallée du Jaur était encore très agricole, combinant les châtaigneraies fruitières des bas de versant, les terrasses viticoles et prairies de fauche souvent co-plantées de fruitiers et quelques vergers (pommiers, puis cerisiers), prairies de fauche pour l'élevage et maraîchage irrigués en bordure du Jaur. L'abandon progressif des exploitations a profondément altéré l'apparence d'une vallée qui comptait parmi les «fleurons» du Parc au moment de sa création.

Si, dans la vallée du Jaur, vergers dont certains récents (oliviers), prairies et cultures maraîchères sont aujourd'hui toujours visibles, ils s'insèrent dorénavant dans une mosaïque peu lisible, qui comporte aussi de nombreuses friches plus ou moins embroussaillées, des reboisements privés en «timbre poste», des pavillons récents sur jardin privatif, à proximité des villages et des hameaux, et des équipements collectifs (camping, zone d'activité, stations d'épuration ou de lagunage...).

Dans la vallée de Salesse, les acteurs agricoles se sont partiellement tournés vers la vente directe et les activités liées au tourisme et aux loisirs, tout en maintenant une activité d'élevage, ce qui a permis le maintien d'un paysage ouvert et structuré.



St-Pons-de-Thomières au creux de la vallée
Pnr HL / L. Engel



patrimoine rural de la vallée
Pnr HL / L. Engel



fruitiers d'hier et d'aujourd'hui
Pnr HL / L. Engel



cascade qui se jette dans le Jaur
Pnr HL / David Huguenin



paysage de la vallée
Pnr HL / David Huguenin



urbanisation dans la vallée du Jaur
Pnr HL / L. Engel



infrastructures routières
Pnr HL / David Huguenin

2. Une châtaigneraie-relique, emblématique mais menacée

Si la châtaigneraie – en particulier fruitière qui tient une place de choix dans cet ensemble paysager – est un motif paysager emblématique à l'échelle du Parc dans son ensemble, la réalité montre surtout des châtaigneraies à l'abandon, devenant des friches forestières évoluant vers un taillis, tandis que les éléments bâtis se désagrègent lentement (sécaouds, bergeries, terrasses, drailles enserrées de murettes ou de pierres dressées...).

Différentes actions tendent à redonner à ces châtaigneraies une nouvelle vie à travers des événements (tels que la Fête de la Châtaigne à Saint Pons-de-Thomières) qui tendent à remettre la châtaigne au goût du jour, mais aussi le développement de la filière du bois de châtaigniers pour du bois d'œuvre en extérieur (activité demeurant importante à Courniou) qui reste cependant occasionnelle et peu structurée.

3. La dispersion des constructions dans le sillon

La demande en terrain à bâtir et la construction de maisons neuves ont été très actives depuis une trentaine d'années dans ce secteur. Compte tenu des contraintes géographiques du site de Saint Pons-de-Thomières, ce sont les communes voisines, Riols, Courniou puis Prémian, et leurs hameaux, qui ont accueilli ces constructions nouvelles. Ce développement s'est parfois réalisé dans le cadre de lotissements relativement cohérents et denses. Mais il s'est aussi accompli en ordre dispersé, par mitage ponctuel de maisons et bâtiments d'activités à flanc de versant comme au-dessus de Prémian, en «doigt de gant» le long des routes et chemins menant au centre des villages et autour des hameaux.

4. Des villages-rues

Les villages se sont organisés le long des axes routiers, source de bruit, de pollution et d'insécurité liée à la circulation, motif principal des multiples interventions sur l'espace public de ces dernières années.

Ces mesures s'inscrivent dans la problématique plus générale de la nécessaire redynamisation des centres anciens des villages, au bâti souvent de qualité mais nécessitant des rénovations, par rapport auxquelles des opérations telles que les OPAH ouvrent des possibilités aux particuliers pour eux-mêmes ou pour proposer des logements en location et pour conserver aux villages leur caractère et leur unité.

Une occasion de valoriser le patrimoine ancien et les qualités des tissus urbains de ces villages, qui, tournés vers le Jaur, offrant des jardins en bord de rivière et des espaces d'usages le long des ripisylves, proposent un cadre de vie exceptionnel. La (re)connaissance de ces qualités et l'adaptation du bâti ancien aux aspirations de confort contemporaine sont les défis de demain pour redynamiser les cœurs de villages et stopper l'étalement urbain continu.

unité paysagère

16



Massif du Caroux et de l'Espinouse

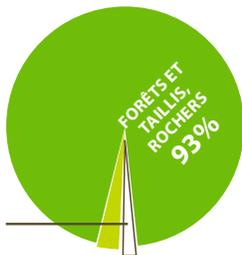


Influence : position de carrefour bioclimatique entre l'atlantique et le méditerranéen

Occupation (indicative) :

3 % bourgs, villages, bâti, routes, carrières, rivières, lacs, ...

ESPACES AGRICOLES 4 %



Motifs paysagers dominants :



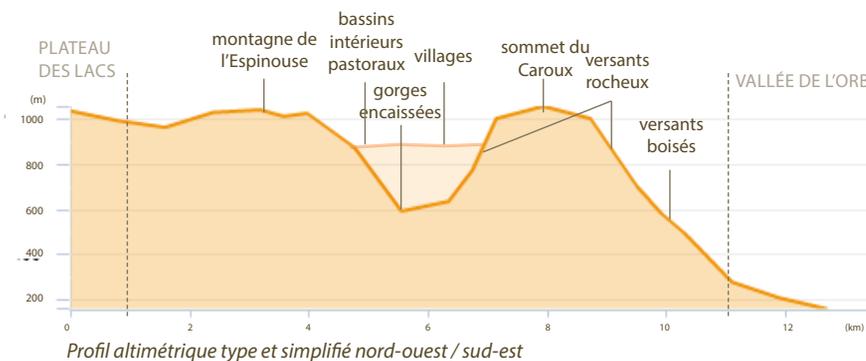
Communes concernées :

Saint-Julien-d'Olargues, Mons-La Trivalle, Saint-Martin-del'Arçon, Colombières-sur-Orb, Combes, Rosis, Castanet-le-Haut, Cambon-et-Salvergues

Portrait

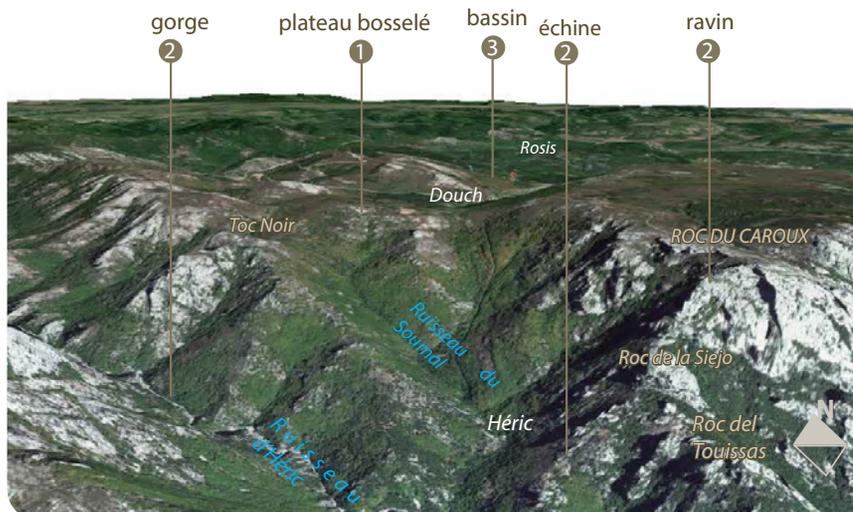
Le Massif du Caroux et de l'Espinouse est un haut-plateau et l'un des secteurs les plus élevés du Pnr du Haut-Languedoc : il surplombe, avec un fort dénivelé (800m), le sillon Orb-Jaur (au sud) et de la vallée de la Mare (au nord). Son relief est complexe et ses ambiances particulières, associant différentes structures paysagères :

- 1 rocs et landes de plateau bosselé (Caroux, rebord de l'Espinouse) ;
- 2 gorges et ravins très encaissés avec hautes parois rocheuses et longues échines et belvédères plongeant sur l'Orb (Montagnes d'Aret et de Rosis) ;
- 3 petit bassin intérieur (Douch-Rosis).



Profil altimétrique type et simplifié nord-ouest / sud-est

C'est un ensemble étendu et peu habité, aux ambiances minérales et sauvages, cloisonné et montagnard, alternant forêts denses, versants rocailleux et landes, où dominent les fonctions de protection et de loisirs. L'emprise agro-pastorale est concentrée dans le bassin de Douch où se mêlent bocage lithique (les haies sont remplacées par un réseau de murs de pierres sèches) et petits hameaux composés d'un bâti cévenol typique.



Regards...

DU PARC : «Un paysage remarquable de moyenne montagne dont la qualité des milieux et des paysages tiennent à la conciliation des usages et le maintien des milieux ouverts.»



Héritages et dynamiques en cours

1. Une fermeture constante des paysages

Si les milieux ouverts de landes, de pelouses et de tourbières ont fait la renommée des paysages du Caroux et de l'Espinouse, force est de constater qu'ils se trouvent aujourd'hui en nette régression, face aux processus spontanés de densification et de progression de la forêt : si en 1955 les milieux ouverts constituaient près de 61 % de la superficie du territoire, en 1992, ils ne couvraient plus que 31 % de la surface (contre 54 % d'accrus forestiers et de reboisements).

L'arrivée à maturité des chênaies vertes associée à la colonisation spectaculaire des pins, et celle (plus discrète dans les vallées) des hêtraies, associé à l'abandon de certaines parcelles, se traduit progressivement par une densification du couvert, qui tend à appauvrir le sous-bois et ferme progressivement les points de vue. Si ces évolutions devaient perdurer (et ce sera le cas en l'absence d'intervention de dégagement ou de débroussaillage), le massif perdrait, par fermeture progressive, une grande partie de sa valeur paysagère et de sa spécificité.

2. Une difficile gestion du patrimoine rural et naturel

Territoire difficile à tous points de vue (sols peu fertiles, pentes fortes, isolement), le Massif du Caroux et de l'Espinouse a été marqué plus tôt et plus fortement que les espaces voisins par la déprise agricole et rurale. L'héritage d'une mise en valeur ancienne, fondée sur un système de polyculture (petit patrimoine vernaculaire tels que les drailles, les scadous,... les châtaigneraies, les jardins associés aux maisons) ne demeure que partiellement visible, disparaissant parfois sous la hêtraie et les genêts.

Malgré ce processus d'ampleur, des initiatives ambitieuses tendent à préserver et gérer ce patrimoine : installation d'un jeune éleveur sur 80 ha de landes, opérations de débroussaillages (programme expérimental européen Life-Nature « Gestion conservatoire de landes et de pelouses en région méditerranéenne » (1998-2001), élimination des saules menaçant la tourbière de la Lande par la commune de Rosis en 1999... La tendance actuelle serait plutôt, à prendre en compte l'entrée paysagère, à travers des débroussaillages et des cultures plus ponctuels et plus disséminés, entrecoupés de haies et de bosquets, composant une mosaïque d'habitats favorable aux mouflons fréquentant la zone.

3. Une fréquentation en hausse

L'ensemble de la zone offre un potentiel important et diversifié pour les activités de pleine nature, avec principalement des activités de randonnée, de baignade (trous d'eau des Gorges d'Héric) et de cueillette des champignons (forêts de l'Espinouse, de la Montagne de Rosis). Mais les falaises offrent aussi de nombreuses possibilités aux grimpeurs de tout niveau, sur de voies inégalement équipées, et la densité du réseau de sentiers autorise la randonnée sous toutes ses formes dans la quasi-totalité de cet ensemble, hors zones interdites (RNCFS, Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage). Ces activités engendrent dans le massif une présence humaine localement et ponctuellement importante et la gestion de cette fréquentation en hausse devient un enjeu majeur pour préserver les paysages et leur biodiversité.

4. La population du mouflon, un symbole en danger ?

Ces milieux ont offert un habitat particulièrement propice au développement de la population de mouflon. Introduite entre 1956 et 1960, elle est devenue emblématique de l'ensemble du Massif, qu'elle a colonisé en totalité.

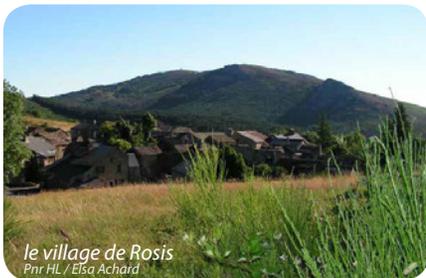
La diminution de près de la moitié des milieux ouverts au profit des milieux fermés et boisés a bien évidemment entraîné des conséquences quantitatives importantes sur les ressources alimentaires disponibles pour le mouflon, générant des dégâts non seulement dans les vignes et sur les forêts nouvellement attractives. Une chasse de régulation est aujourd'hui en place. Aujourd'hui, le GIEC favorise la reconstitution du stock d'animaux de qualité en faisant des actions pour gérer l'habitat (comme la plantation de haies) et en éliminant de préférence les moins bien conformés. Mais cela suppose aussi un important travail pédagogique auprès de la clientèle pour développer sa fibre gestionnaire.



Vue du Caroux vers Rosis
Pnr HL / Elsa Achard



pierre sèche au Caroux
Pnr HL / Elsa Achard



le village de Rosis
Pnr HL / Elsa Achard



espaces ouverts à proximité des villages
Pnr HL / David Huguéin



Forêt de Fontfroide
HL / la manufacture des paysages



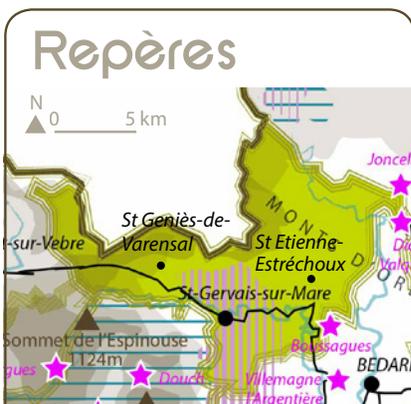
Une draille toujours utilisée
Pnr HL / David Huguéin

unité paysagère

17



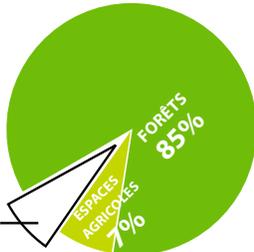
Hautes collines forestières et vallées irrégulières des Monts d'Orb



Influence : montagnarde

Occupation (indicative) :

7% bourgs, villages, bâti, routes, carrières, mines, rivières, lacs, ...



Motifs paysagers dominants :



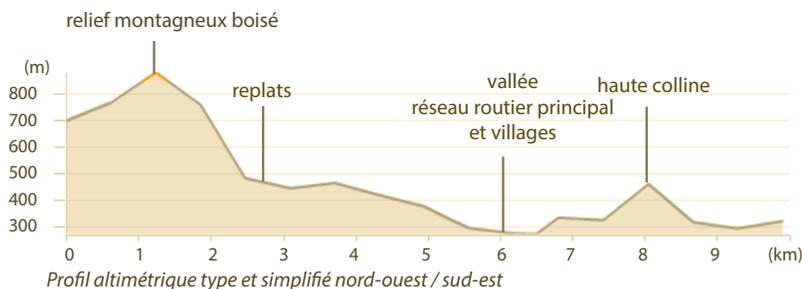
Communes concernées :

Murat-sur-Vèbre (Canac), Castanet-le-Haut, Saint-Geniès-de-Varensal, Rosis, Saint-Gervais-sur-Mare, Taussac-la-Bilière, Graissessac, Avène, Le Bousquet d'Orb, Saint-Etienne-d'Estrechoux, Camplong, La Tour sur Orb

Portrait

Ce territoire montagneux offre un relief très découpé, culminant souvent à plus de 1000 mètres, et entaillé de vallées. L'ensemble de ces paysages offre une tonalité générale assez cévenole (châtaigneraie, empreinte de la mine) et des villages aux ambiances méditerranéennes avec des maisons à un étage aux façades enduites ou en pierre apparentes.

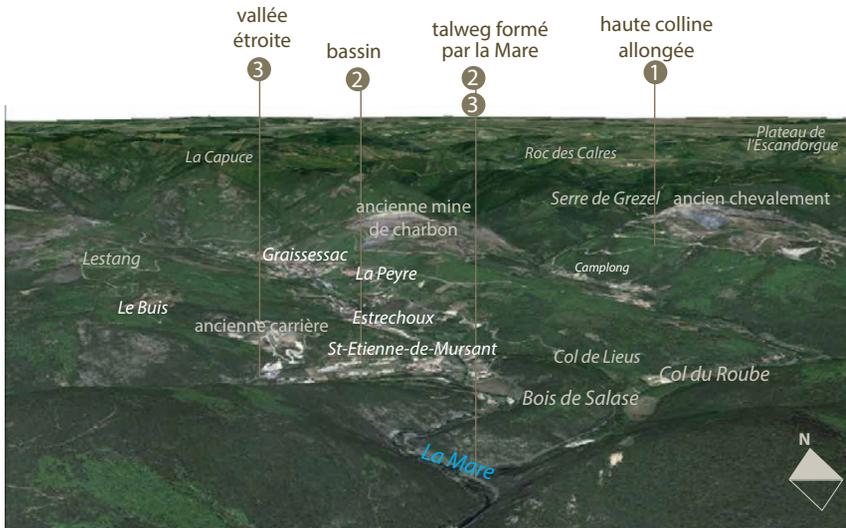
Le passé industriel minier et agricole ont marqué profondément les paysages mais aujourd'hui, ce sont les boisements feuillus qui occupent la plus grande partie de cette unité paysagère qui en fait un des paysages les plus boisés du Parc.



Profil altimétrique type et simplifié nord-ouest / sud-est

Ce paysage se compose :

- 1 d'un ensemble de hautes collines allongées aux longs versants très boisés parfois coupés de petites barres rocheuses
- 2 des vallées étroites, encaissées et sinueuses,
- 3 de petits bassins plus amples, dessinés par la Mare qui draine une grande partie de ce territoire, qui accueillent les principaux villages du territoire.



Regards...

DU PARC : «La sensibilité des paysages des Monts d'Orb est caractérisé par le contraste entre son caractère profondément naturel, le maintien de l'ouverture des paysages et la valorisation de son passé minier dont on perçoit les traces.»



Héritages et dynamique en cours

I. Une agriculture limitée mais spécifique : élevage, CAT et micro-cultures

Cette unité paysagère a connu une double déprise agricole et minière déjà ancienne. Cependant deux secteurs assez différents affichent une meilleure résistance des activités agropastorales :

- au nord, sur le plateau de Saint-Amand-de-Mounis, plusieurs éleveurs combinent cultures fourragères, prairies naturelles et parcours de landes plus ou moins arborées (caprins lait, bovins et ovins lait et viande)
- les fonds de vallées encore exploités en vignes et vergers vers le sud, annoncent la vallée du Jaur. On y retrouve les terres cultivées par le C.A.T. (Centre d'Adaptation par le Travail) de Plaisance, l'un des premiers C.A.T. agricoles de France créé en 1974.

A cela se juxtaposent des micro-cultures : jardins potagers, vergers (cerisiers, pêchers, pommiers), dernières vignes, rares châtaigneraies fruitières entretenues, ou encore micro-parcelles en céréales pour les besoins du poulailler familial, occupent des surfaces réduites en fond de vallée et autour des principaux hameaux. Les exploitants agricoles à titre principal sont très peu nombreux. Dans ces parcelles très morcelés, hérités des nombreuses micro-exploitations des ouvriers et des mineurs, il s'agit surtout de retraités ou des double-actifs pour lesquels les productions agricoles représentent un complément de salaire, voire des résidents secondaires et des « agriculteurs de loisir » dont les motivations ne sont pas nécessairement commerciales.

2. Un réboisement spontané qui se poursuit

Les forêts sont principalement composées de chênes vert (plutôt à l'est) et de chênes pubescents mêlés aux châtaigneraies abandonnées (plutôt à l'ouest).

Dans ce secteur, la gestion forestière connaît les difficultés de la sylviculture dans les secteurs de forte pente.

Le processus en cours de réboisement spontané sur des versants autrefois pastoraux ou même agricoles, ainsi que sur les pentes d'anciens crassiers posent 2 problèmes :

- accroissement du risque d'incendie en période sèche du fait d'un embroussaillage assez prononcé,
- fermeture des paysages et disparition des marques de l'activité minière et de la vie associée (trame parcellaire héritée, chemins...)

3. Après la déprise agricole et industrielle, une reprise culturelle, économique et démographique ?

A 30 minutes de Bédarieu, ce secteur fait face à une reprise démographique qui reste plus modeste et plus tardive qu'ailleurs. Aussi le rythme en matière de construction est plus modéré que dans la vallée de l'Orb. La dynamique de réinvestissement des villages est également liée aux résidences secondaires. Les bourgs restent assez importants et sont dotés de services de proximité.

Lié aux activités anciennes nombreuses (mines, élevage, agriculture), le patrimoine du secteur est à la fois riche et diversifié. Des efforts sont accomplis par les municipalités ou associations pour le sauvegarder ou le valoriser à l'image de la Maison Cévenole (Musée des arts et traditions populaires de Saint-Gervais) qui accueille environ 5000 personnes par an. Cette association fait également le lien entre l'héritage du passé et l'avenir de ce territoire en faisant vivre le patrimoine en lien avec les problématiques actuelles et en valorisant les acteurs locaux (agriculteurs...) et leurs pratiques.

Au-delà du patrimoine, la dimension culturelle semble être un vecteur de développement des villages : réouverture du Grand Café Mounis, musée de Saint-Gervais, Domaine de la Pièce, saison culturelle de la Communauté de communes des Mont d'Orb... ce qui pourrait constituer une plus-value pour des nouveaux résidents secondaires ou permanents.









COMPOSANTES PAYSAGERES DU TERRITOIRE

Les composantes paysagères sont bien plus que des motifs paysagers ou des éléments de géographie. Elles incluent la notion de perception, de culture et de valeurs associées à un territoire. Regroupées ici par familles de façon très systématique et classique, les composantes étudiées ici sont représentatives des paysages vus, perçus et ressentis. Ce type d'analyse ne pouvant jamais être exhaustif, il a été choisi de faire ressortir les caractéristiques les plus évidentes, les plus déterminantes du paysage.



RELIEF // FORET // AGRICULTURE // EAU // INDUSTRIE // BATI



RELIEF

Un plateau richement vallonné par les eaux, des particularités géologiques identitaires

Ce territoire de plateaux sculptés par les eaux présente de nombreuses caractéristiques géologiques dont il est retenu ici les plus «identitaires», les plus remarquables. Elles fondent le territoire d'un point de vue géomorphologique.

Tout d'abord les vallées, creusées par d'innombrables rivières depuis leur source, toutes différentes, toutes identitaires et fonctionnant comme bassins de vie jalonnés de bourgs.

Le Caroux et l'Espinouse, montagnes spectaculaires, laissant ici apparaître la roche déchirée et des landes sommitales aux couleurs flamboyantes.

Les falaises d'Orque, remparts des Monts d'Orb et habitat de l'aigle royal.

Les puechs du Lacaunais, petits monts en forme de cônes adoucis au couvert bocager.

Enfin, des éléments de détail, mais particulièrement identitaires, les boules de granit du Sidobre, qui couvrent tout ce massif à l'histoire géologique spécifique et constituent des curiosités naturelles très appréciées des visiteurs.



LES VALLEES //



LE CAROUX ET L'ESPINOUSE //



LES FALAISES D'ORQUE //

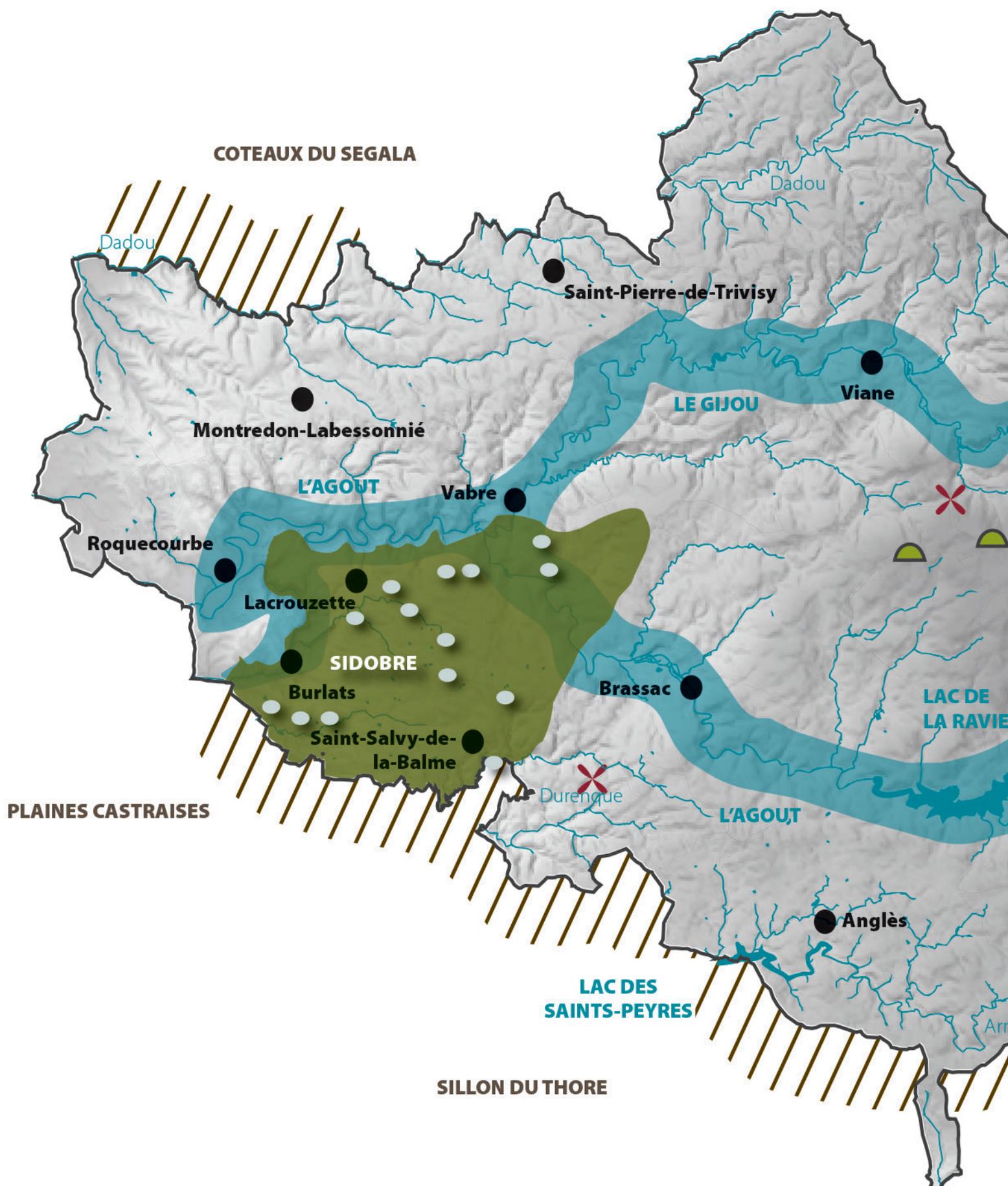


LES PUECHS //



LE GRANIT DU SIDOBRE

Cartographie des composantes «relief» déterminantes





Réseau hydrographique principal structurant les vallées

Vallées traversantes de l'Agout et du Gijou

Falaises d'Orque



Principaux cols



Rupture de pente - effet forteresse

SIDOBRE
Principaux sites remarquables de granit

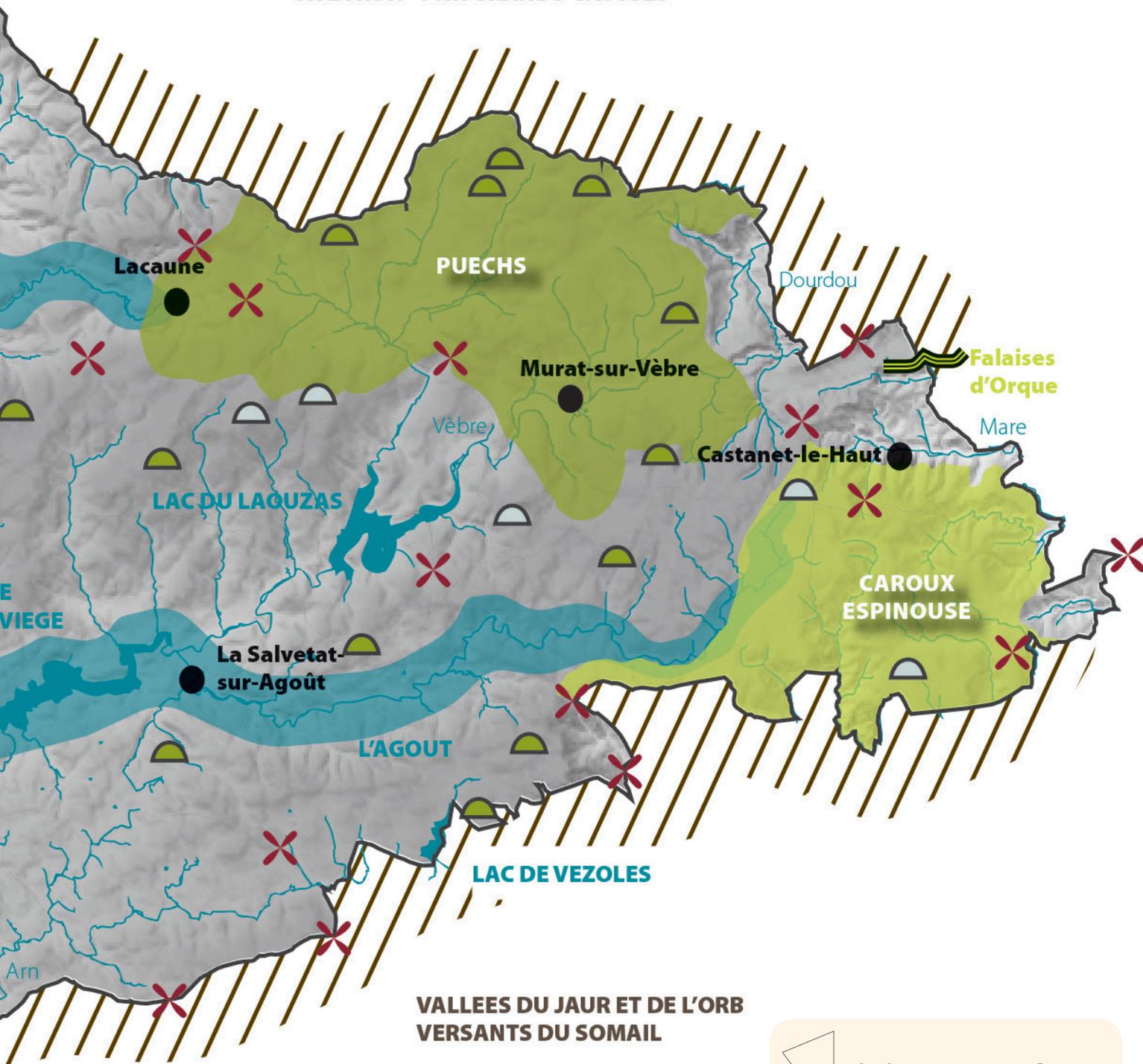
ZONE DES PUECHS

CAROUX-ESPINOUSE

Principaux puechs et monts > 1000 m

Principaux sommets : Pic du Montalet, Montgrand, Pic de Concord, Sommet de l'Espinouse, Le Caroux

AVEYRON - PNR GRANDS CAUSSES



**VALLÉES DU JAUR ET DE L'ORB
VERSANTS DU SOMAIL**



Limites communales



Villages-bourgs centre

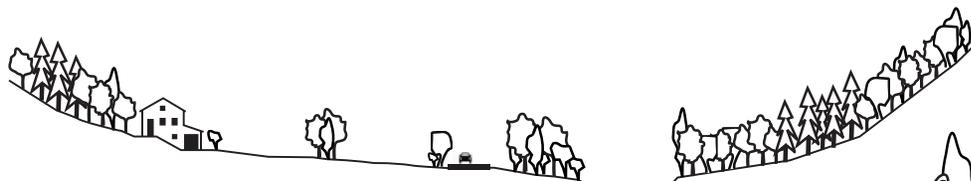
LES VALLEES //

Coupes schématique de principe organisationnel de différentes vallées

VALLEE DE LA VEBRE

Nages

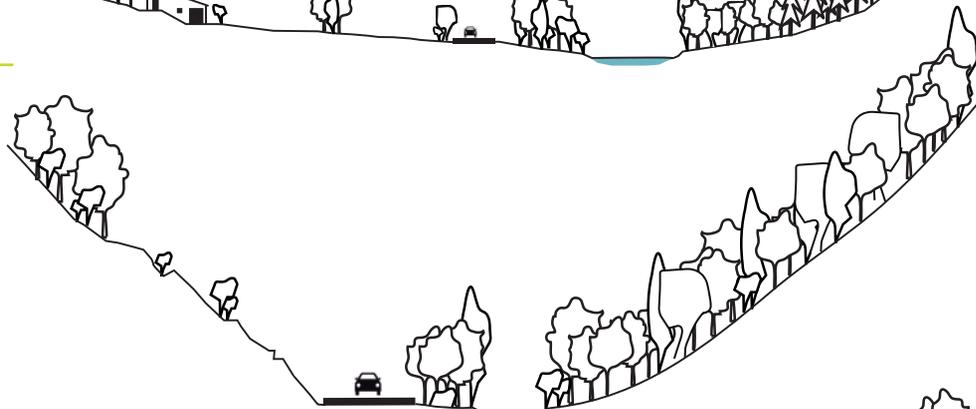
Fond de vallée peu profond et élargi en plaine bocagère. Route séparée de la rivière. Ferme isolée dans la pente. Versants couverts de forêts de feuillus et de conifères.



VALLEE DU GIJOU

Vabre

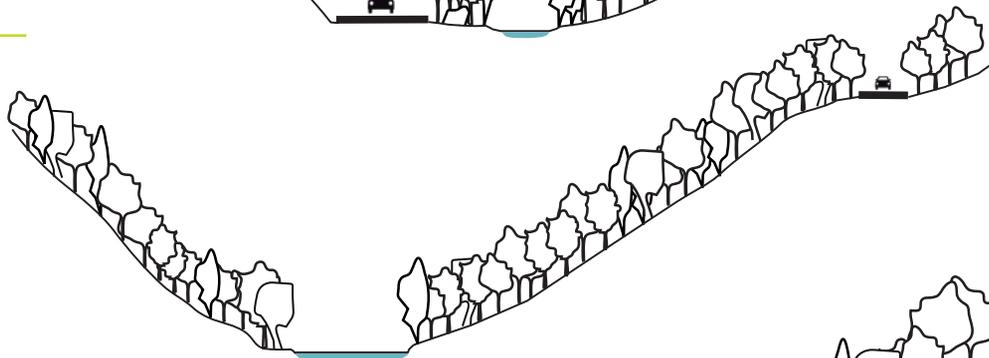
Fond de vallée assez encaissé avec versants abrupts laissant apparaître la roche. Route séparée de la rivière par sa ripisylve. Des versants couverts de forêts de feuillus.



VALLEE DE L'AGOUT

entre Ferrières et Lacrouzette

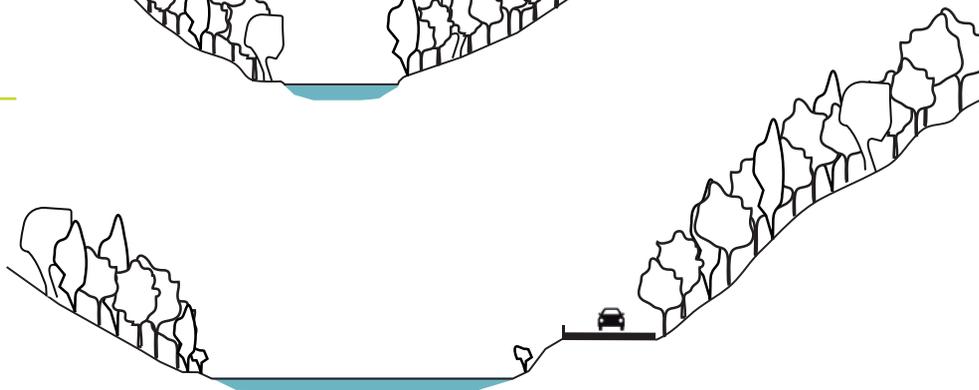
Fond de vallée profond et encaissé. Large lit de la rivière. Route en balcon sur le versant, dans la forêt de feuillus.



VALLEE DE L'AGOUT

Burlats

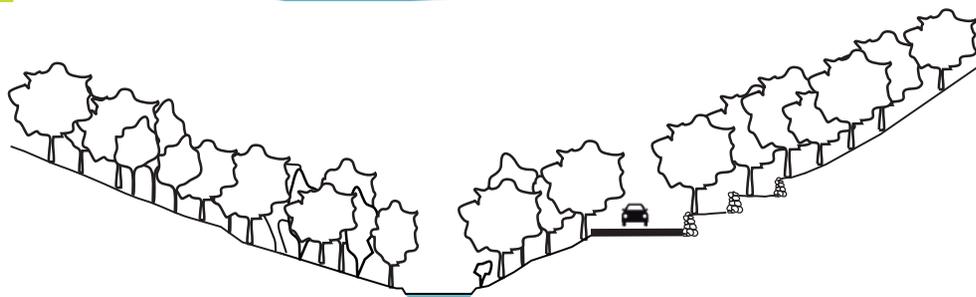
Fond de vallée profond et encaissé. Très large lit de la rivière. Route en fond de vallée directement au-dessus de la berge de la rivière.



VALLEE DE LA MARE

Castanet-le-Haut

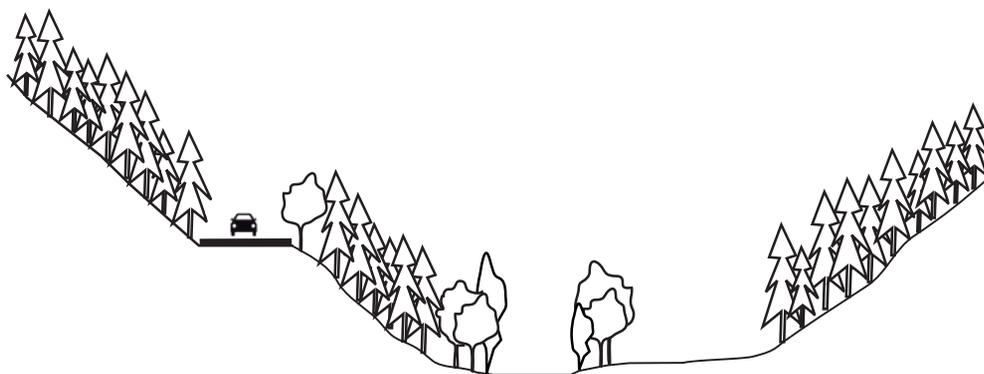
Fond de vallée assez profond et encaissé. Lit torrentiel de la rivière avec route surélevée bordée d'un mur de terrasse. Versants couverts de châtaigneraies très denses.



VALLEE DU DOURDOU

Murat-sur-Vèbre (Canac)

Fond de vallée profond et légèrement élargi en plaine cultivée/pastorale. Route en balcon sur versant couvert d'une forêt de conifères.





IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Toutes **COMMUNES :** Toutes

DESCRIPTIF :

Le territoire de la charte est profondément marqué par de nombreuses vallées, soit forestières d'essences très variées, soit bocagères, toujours d'ambiance montagnarde. Elles sont plus ou moins profondes, plus au moins encaissées, plus au moins larges. Les cours d'eau associés vont du torrent, au ruisseau, et à la rivière. La plupart des cours d'eau trouvent leur source dans le territoire de la charte. Ils y creusent les vallées, parmi lesquelles les plus importantes sont celles de l'Agoût, du Gijou, de la Vèbre, de l'Arn, de la Mare, du Dadou. L'on parle par ailleurs de micro-vallées pour les rivières secondaires. Circulent également sur le territoire de très nombreux ruisseaux. Dans le secteur des collines de Montredon, les versants escarpés sont qualifiés de "ravins".

Les vallées sont d'aspect "sauvage", de part la faible densité d'habitation, et du fait de leur caractère forestier, les exploitations agricoles, les bocages se situant plus souvent sur les monts. La perception est cependant conditionnée à la position du point de vue, celui des routes, des hameaux, des sentiers. Sinueuses et profondes, il est difficile de les appréhender de loin.

Les vallées de la Mare, du Dourdou, du Gijou, par exemple, se découvrent le long d'une route en fond de val, longeant plus ou moins le cours d'eau. Le premier plan routier (haies, alignements d'arbres, etc.) et l'environnement proche (forestier, prairial, cultivé, etc.) conditionnent et caractérisent la perception.

La vallée de l'Agoût par opposition est souvent accessible par une route en balcon au travers de la forêt dense. La rivière est très peu perceptible, la vallée non plus, du fait du couvert forestier très dense, notamment dans le Sidobre.

Des bourgs ainsi que des hameaux, se sont naturellement développés en fond de vallée sur les berges des rivières, auxquelles ils furent et sont encore pour certains fortement liés de part l'activité économique (filatures notamment, mais aussi agriculture). Des béals en amont et en aval du centre bourg confèrent alors une perception bien adoucie de la vallée et de sa rivière, des berges maîtrisées, bien que le plus souvent d'aspect naturel.

La diversité des caractéristiques des vallées (largeur, profondeur, degré de pente des versants, boisements et agriculture, exposition, sinuosité de la rivière, etc.) et celle des points de vue (route de fond de vallée, en balcon, en crête...) impliquent une richesse de paysages tout à fait remarquable. **L'identité paysagère du territoire tient ici l'un de ses principaux fondements, la multitude et la diversité des vallées.**

VALEURS :

Identitaire : Il existe des sentiments d'appartenance et d'attachement forts aux vallées, qui rythment et organisent le territoire.

Touristique : "La route touristique de Vabre à Lacaune par la vallée du Gijou" : cet ancien panneau routier est explicite. Il qualifie pleinement la valeur touristique des vallées liée au plaisir de la découverte paysagère par la route.



Les grandes vallées de la Vèbre (lac du Laouzaz) et de l'Agoût, depuis le Pic du Montalet

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS : Fermeture des vallées par les boisements et déprise agricole, perte de perception des versants et des rivières depuis les routes.

Dégradation de la perception des versants par l'exploitation forestière en coupe rase dans les situations de vis-à-vis d'un versant l'autre, et depuis des points de vue hauts.

A VENIR, SOUHAITEES : "Faire venir les forestiers en fond de vallée !" Une expression qui confirme le souhait de voir se rouvrir des points de vue en fond de vallée, en sous-entendant les difficultés matérielles liées à la charge d'entretien, à la maîtrise du foncier et de l'exploitation, à la faible rentabilité d'une exploitation forestière chirurgicale et/ou sur des terrains difficiles d'accès...

PRE-ENJEUX

Toutes les vallées, et tout d'abord celles de l'Agoût et du Gijou : une (re)mise en valeur touristique le long des routes par ouverture de points de vue, de "fenêtres", sur les versants, en perspective de vallée, vers la rivière... / une mise en valeur touristique par de nouvelles approches (sentiers, accès aux rivières depuis la route) ? / un renforcement des identités spécifiques des vallées ?



Vallée du Dourdou à Canac

LE CAROUX ET L'ESPINOUSE //



Vallée du Vialais entre Caroux et Espinouse, réserve nationale de chasse du Caroux-Espinouse depuis le Pas de la Lauze, sur la route D180

IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Massif du Caroux et de l'Espinouse

COMMUNES : Rosis, Castanet-le-Haut, Cambon-et-Salvergues

DESRIPTIF :

Les massifs du Caroux et de l'Espinouse sont des hauts plateaux parmi les secteurs les plus élevés du Parc, riches de contrastes de couleurs, de roches, de landes et de forêts. Constitués de gneiss (riche en paillettes de mica), les massifs du Caroux et de l'Espinouse reflètent une lumière particulière qui vaut au Caroux d'être baptisé "Montagne de Lumière", lo Cairosus signifiant "Le Pierreux". Le relief déchiqueté des contreforts, les pelouses et landes sommitales, et la rareté du bâti confèrent à ces massifs une ambiance de montagne. Les routes sont sinueuses, épousent le relief et laissent apparaître les vallées encaissées de type cévenol, dont des gorges via des points de vue spectaculaires, qui contrastent avec les sommets plats. L'ambiance y est particulièrement sauvage.

VALEURS :

Touristique : ces massifs sont le lieu privilégié d'activités de pleine nature, randonnée, escalade, chasse, etc.

Ecologique : Le mouflon de Corse, emblématique depuis son introduction dans les années 50/60, arpenne les roches et maintient les milieux ouverts. Les landes à bruyère et à genêt, de forte valeur écologique, sont également des caractéristiques paysagères remarquables, de part leur couleur et leur saisonnalité.

Léendaire : Cébenna, fille de titans, est condamnée par Zeus à espérer l'amour sans jamais l'atteindre. Eperdue de chagrin, elle vient s'étendre au sommet de la montagne pour y mourir. La nature, attendrie par son destin, lui confectionne un écrin de pierre pour l'éternité. Le corps dessine ainsi, à jamais, le relief du massif du Caroux et ses larmes alimentent, goutte-à-goutte, les eaux du ruisseau d'Héric.

LIEN ET RESONNANCES

Hameaux remarquables (Douch, Salvergues) // Enclos de pierres sèches (ex. près de Douch), sécadous, drailles // Points de vue remarquables et entrées de territoire // Forêts // Frontière entre climat méditerranéen et atlantique



Hameau de Douch



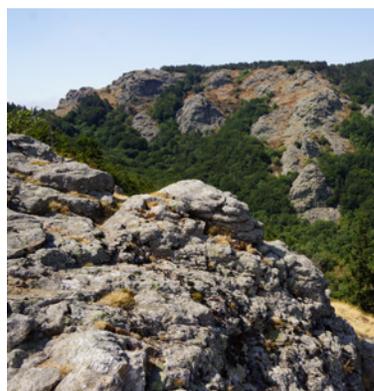
Enclos de pierres sèches à Douch et chemins caladés

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS : La déprise agricole et rurale de grande ampleur provoque la régression des landes, pelouses et tourbières qui font la renommée du Caroux et de l'Espinouse, et menace l'habitat du mouflon. Actuellement des actions sont réalisées pour enrayer ce processus : opérations de débroussaillage, installation de jeunes agriculteurs...

Il est constaté une augmentation de la fréquentation touristique.

A VENIR, SOUHAITEES : Maintenir le tourisme tout en préservant les paysages et leur biodiversité // Développer des sites d'interprétation et de visite du petit patrimoine pour enrichir la découverte.



Roches et forêts vues depuis Douch



Landes à bruyère et forêts au sommet de l'Espinouse

PRE-ENJEUX

Points de vue et passages qui permettent d'apprécier ces paysages grandioses : col de Fontfroide, col de la Croix de Mounis, point de vue sur la vallée du Vialais / requalification des aménagements sur les aires de stationnement, valorisation par ouverture de nouveaux points de vue ?

Paysages ouverts des landes à bruyère et à genêt : préserver de la fermeture du paysage par les forêts ?

Ambiance sauvage et biodiversité dans les paysages : encadrer l'augmentation de la fréquentation touristique ?



LES FALAISES D'ORQUE //



Les falaises d'Orque vues depuis le hameau du Péras

IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Hautes collines forestières et vallées irrégulières des Monts d'Orb **COMMUNES :** Castanet-le-Haut

DESCRIPTIF :

Ces falaises exposées au Sud font partie des contreforts du plateau de Causse Grand culminant à 841 mètres au Cayla, juste au-dessus du Roc d'Orque. Sur une hauteur de près de 200 m, elles surplombent la vallée du Buissou. Les falaises sont particulièrement bien visibles depuis la RD922, à l'Est de la Croix de Mounis. Elles sont désignées comme "les remparts" du Mont d'Orb, et font face à l'Espinouse. Elles constituent un marqueur fort de l'entrée Est du territoire de la charte.

VALEURS :

Écologique : ZNIEFF de type II 910008302 qui comprend les falaises, site Natura 2000 notamment pour la fréquentation de l'aigle royal, et des grottes : ce territoire abrite une faune et une flore diversifiée sur une surface de 293 hectares // Touristique et paysagère : de part sa visibilité le long de la RD922 ainsi que des chemins de randonnée. Elles ne font pas toutes parties du périmètre de la charte // Touristique de loisir : escalade réglementée (interdite entre le 15 février et le 15 septembre en raison de la nidification des rapaces)



Hameau du Péras en vis-à-vis des falaises, zone Natura 2000 des crêtes de Marcou et des Monts de Mare, les nouveaux hangars sont visibles depuis la RD



Ruines d'Orquette



Aire d'arrêt du col de la Croix de Mounis : les buissons masquent la vue sur les falaises d'Orque

LIEN ET RESONNANCES

Petit patrimoine associé : ruines d'Orquette, moulin d'Orque // L'encaissement et la luxuriance des vallées contrastent avec l'aspect monumental des massifs // Route RD622

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS : le classement du site Natura 2000 des falaises a permis de reconnaître la valeur écologique des milieux.

En vis-à-vis du Roc d'Orque, le hameau du Péras situé sur un promontoire en contre-bas semble subir une dynamique d'extension agricole (avec nouveaux hangars), prégnant dans le paysage.

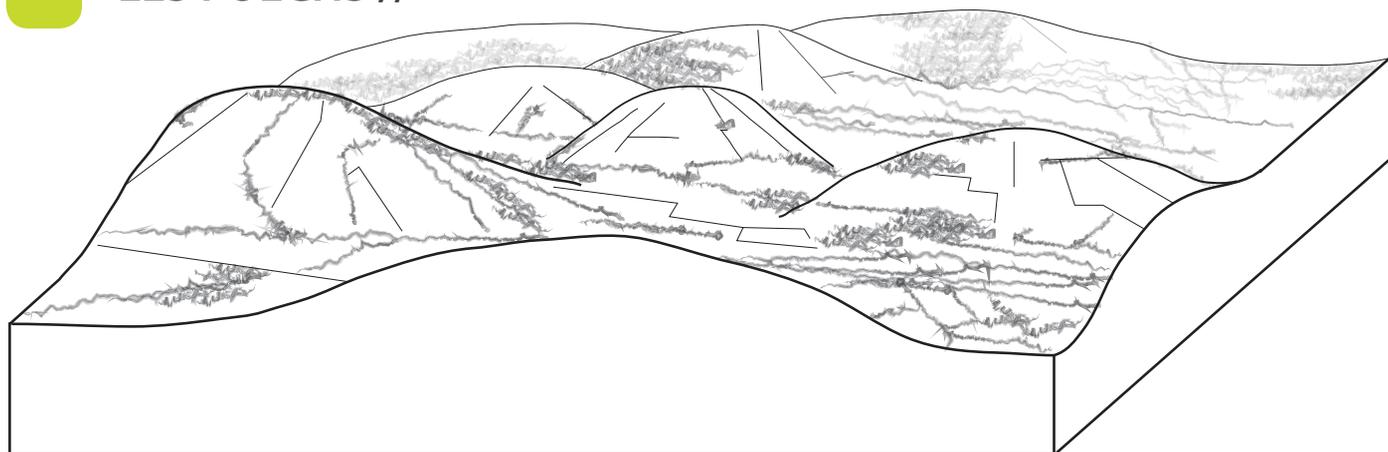
A VENIR, SOUHAITEES : Affirmer le caractère écologique des lieux, maîtriser la fréquentation.

PRE-ENJEUX

Des vues spectaculaires en entrée de territoire : à mettre en valeur, requalifier, (ré)ouvrir ?

Des ambiances de randonnée luxuriantes et sauvages, des cascades, des ruines, des grottes... : à valoriser, fréquentation à développer ou pas dans le souci de la préservation écologique et de la zone Natura 2000 ?

LES PUECHS //



IDENTIFICATION

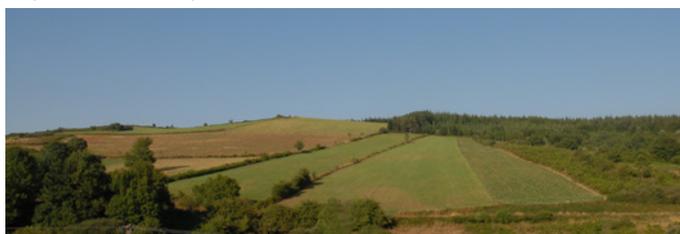
UNITE PAYSAGERE : Puechs bocagers du Lacaunais **COMMUNES :** Lacaune, Moulin-Mage, Barre, Murat-sur-Vèbre

DESRIPTIF : Les Puechs sont des monts en forme de cône aux sommets adoucis qui culminent à une altitude moyenne de 800 mètres. Ils sont fortement caractérisés ici par leur "habitat" bocager, organisé de façon plus ou moins radiale, par des haies bocagères suivant le parcellaire agricole, offrant des dégradés de verts et de marrons des parcelles agricoles et pastorales. Il existe quelques boisements peu compacts sur les pentes. Cette forme de relief particulière et son couvert maillé de haies champêtres donnent une identité bien spécifique à cette partie du territoire. Les pelouses sèches et pierreuses des sommets sont l'un des lieux dédiés de pâture des brebis de Lacaune, fournissant le lait de l'AOC Roquefort. Les Puechs sont particulièrement bien visibles depuis la route RD622 entre Murat-sur-Vèbre et Lacaune, circulant au fond du bassin de Lacaune, ainsi que depuis le point de vue du Pic du Montalet. Parmi les principaux Puechs citons : Puech de l'Homme (1046m), Puech de Cabannes (1021m), Puech Agudet (1020m), Puech Pézouillous (1014m), Puech de Lestiès (1006m), Puech de Lacombe (966m).

VALEURS : Identitaire, patrimoniale et économique : Ces monts à l'aspect particulier, sont particulièrement identitaires et appréciés par la population locale, entre autres pour les points de vue qu'ils offrent depuis leurs sommets relativement faciles d'accès. Ils sont également reconnus en tant que zones de pâturage des brebis pour l'élaboration du roquefort, et par là synonyme d'agriculture de qualité.



Les puechs du Lacaunais depuis le hameau des Vidals



Les puechs du Lacaunais depuis la RD622 entre Murat-sur-Vèbre et Lacaune

LIEN ET RESONNANCES

Sites éoliens particulièrement visibles dans ce territoire ouvert (aux puech de l'Homme et puech de Cambert) // Bocages et haies bocagères, haies champêtres et ripisylves // Forêts (en tant que risque de fermeture) // Route RD622, de part et d'autre de laquelle ils se déroulent de Moulin-Mage à Lacaune.



Eoliennes sur puech dans le Lacaunais, © PNRHL-D.Huguenin

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS : Recul de l'utilisation pastorale des pentes les plus fortes, peu ou pas mécanisables, et envahissement par la végétation spontanée avec risque d'enforestement des versants et sommets des puechs // Création de la zone d'activités du Merly le long de la RD622 en plein secteur des Puechs, un aperçu de la dynamique du territoire.

A VENIR, SOUHAITEES : Maintien de paysages bocagers ouverts

PRE-ENJEUX

Enforestement / pratiques culturelles extensives : maintien des espaces ouverts et des haies.

Sommets des puechs : points de vue à valoriser ? offre touristique : circuits de randonnée, vtt..., ouverture de la trame des chemins agricoles en concertation avec les acteurs concernés ?

Eoliennes : paysage très ouvert, vallonné et très sensible aux mutations.



Exploitation forestière et pratique de coupe rase sur puech



Puech entièrement recouvert par une forêt de résineux plantée en «peigne»



LE GRANIT DU SIDOBRE //



Sentier menant au Chaos de la Balme, dans la forêt

IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Massif du Sidobre et ses marges

COMMUNES : Burlats, Lacrouzette, Saint-Salvy-de-la-Balme, Le Bez, Ferrières, Vabre, Castelnau-de-Brassac

DESCRIPTIF :

Le Sidobre est une enclave géologique du territoire de la charte. Il s'agit d'un massif granitique long d'environ 14km, adossé aux monts de Lacaune et dominant la plaine castraise. Il est le résultat d'un évènement géomorphologique très particulier, qui met en jeu l'érosion "en boules". Ces boules de granit très identitaires se retrouvent sur tout le massif, émergeant de façon plus ou moins isolée, ou en amas, en chaos (compères ou rivières de rochers) qui sont des amoncellements de blocs arrondis présents dans tous les vallons du Sidobre. Ces boules ont parfois des formes très évocatrices, qui leur ont prêté leur nom (roc de l'oié, chapeau du gendarme, trois fromages...). Mais alors que ces pierres sont présentes partout en surface, elles sont rarement visibles, à cause du couvert forestier extrêmement dense où les clairières et points de vue sont rares. Les sites les plus remarquables (Chaos de la Balme, Peyro Clabado, etc.) se méritent par un accès via une route secondaire et/ou des sentiers en forêt.

VALEURS :

Identitaire : identité très forte liée au granit et aux formations en boules

Touristique : découverte des chaos et formes particulières, route touristique du Sidobre

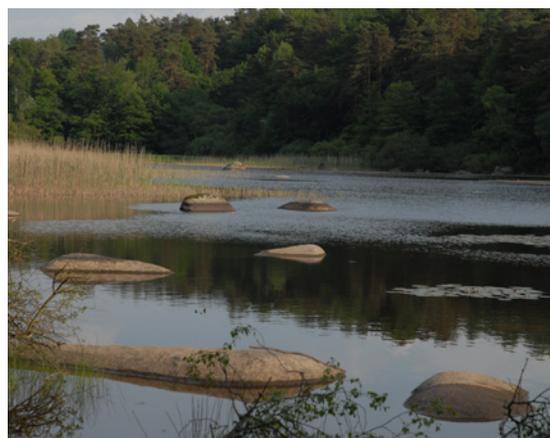
Léendaire : Zeus, défiant les géants Albion et Bergion, a fait pleuvoir d'énormes blocs de roches. De cette pluie céleste est né le Sidobre. Autres légendes associées.



Boules émergentes dans le jardin public de Saint-Salvy-de-la-Balme



Maison du Sidobre



Lac de Merle

LIEN ET RESONNANCES

Les carrières de granit // Le granit en tant que matériau de construction (architecture, clôtures de pierres plantées, espaces publics, mobilier urbain...) // La forêt du Sidobre // La route RD622 // Les mégalithes

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS : Mise en valeur touristique des rochers du Sidobre et articulation avec l'activité granitière et l'histoire des métiers du granit.

A VENIR, SOUHAITEES : Vocation touristique à poursuivre (tout en gérant la fréquentation et en affinant l'articulation avec l'activité granitière)

PRE-ENJEUX

Chaos et formes particulières : Poursuite de la valorisation touristique et de l'articulation avec l'activité granitière / affiner l'aménagement de sites existants, ouvrir de nouveaux sites : Plan Sidobre.

Paysage quotidien/tourisme : Affirmer la particularité géologique du Sidobre par le jalonnement de boules le long des routes via l'ouverture de clairières plus fréquentes.



Boules émergentes après une coupe rase de l'exploitation forestière, en bord de route



FORET

Une forêt omniprésente, aux multiples visages

Une forêt ressource, parfois «envahissante»

La forêt couvre 49,54% du territoire (calcul prenant en compte les forêts de feuillus, mixtes et de conifères). Elle paraît omniprésente, souvent par contraste avec les espaces agricoles ouverts.

«Multiples visages» est bien la moindre des expressions à employer pour décrire cette forêt aux diverses essences, aux influences climatiques et altitudes variées. De la forêt méditerranéenne aux exploitations de pins Douglas bien alignés, en passant par les châtaigneraies en terrasses ou des hêtraies pures, elle se dévoile sous quasiment toutes ses formes, ne manquerait que la forêt tropicale, et encore, le fond de certains vallons la rappelle !

La forêt est une ressource de part l'exploitation forestière, bien développée, parfois controversée dans sa forme ; de part les activités touristiques qu'elle offre ou qu'elle recèle, sans oublier «les champignons» et la chasse, pratiques loin d'être anecdotiques.

La forêt est parfois aussi envahissante, investissant les espaces abandonnés par l'agriculture, en fond de vallon, sur les versants, fermant doucement les paysages, masquant les vues lointaines, les rivières, et devenant peu à peu inaccessible.

Enfin, et par extension, les arbres des bords de route ajoutent encore de la diversité aux paysages. Les essences et l'organisation de leur implantation sont tout aussi variées sur ce territoire que l'est la forêt elle-même.



LES FORETS DE CONIFERES //



LES FORETS DE FEUILLUS //



LA FORET MEDITERRANEENNE //

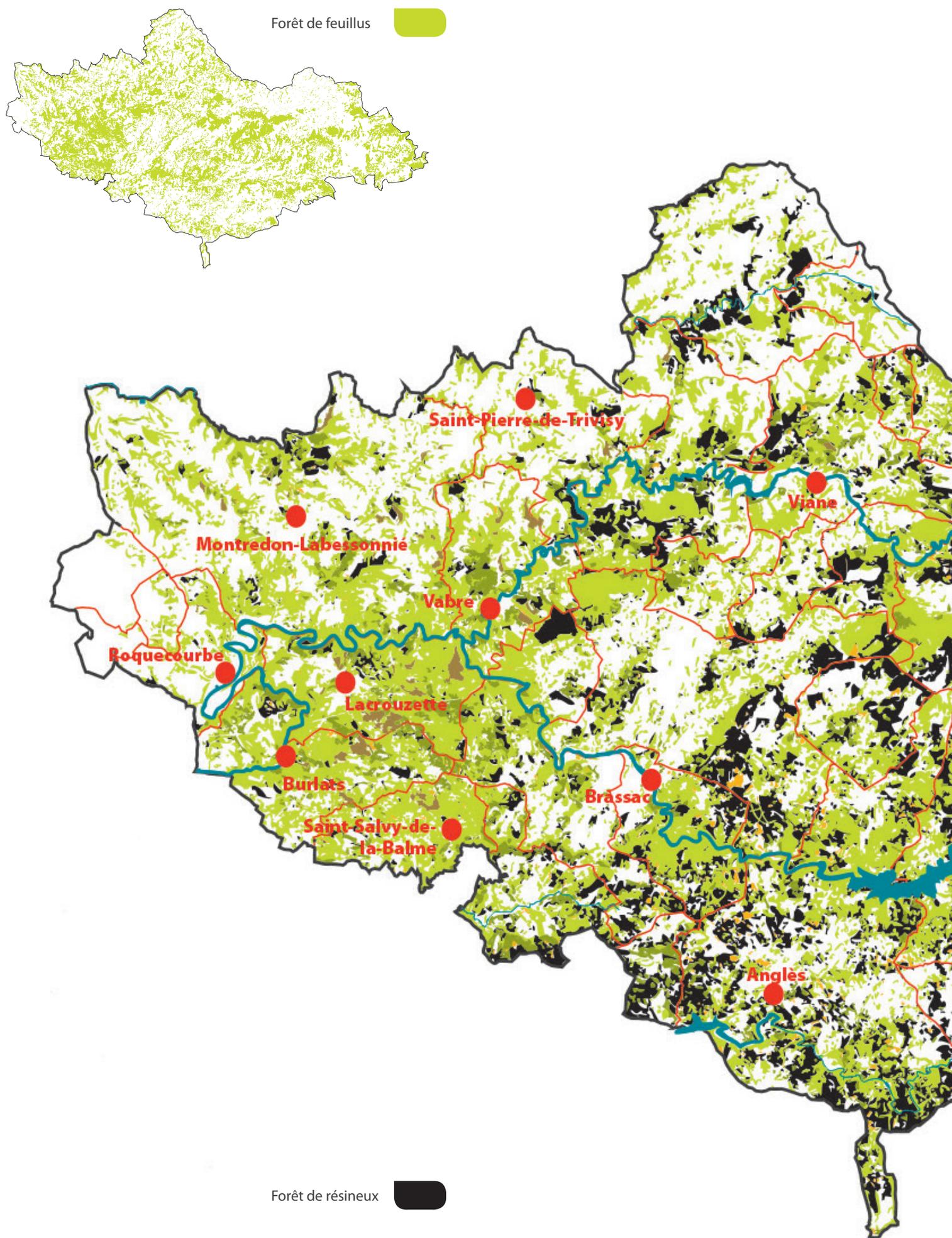


LES CHATAIGNERAIES //



LES ARBRES EN BORD DE ROUTE

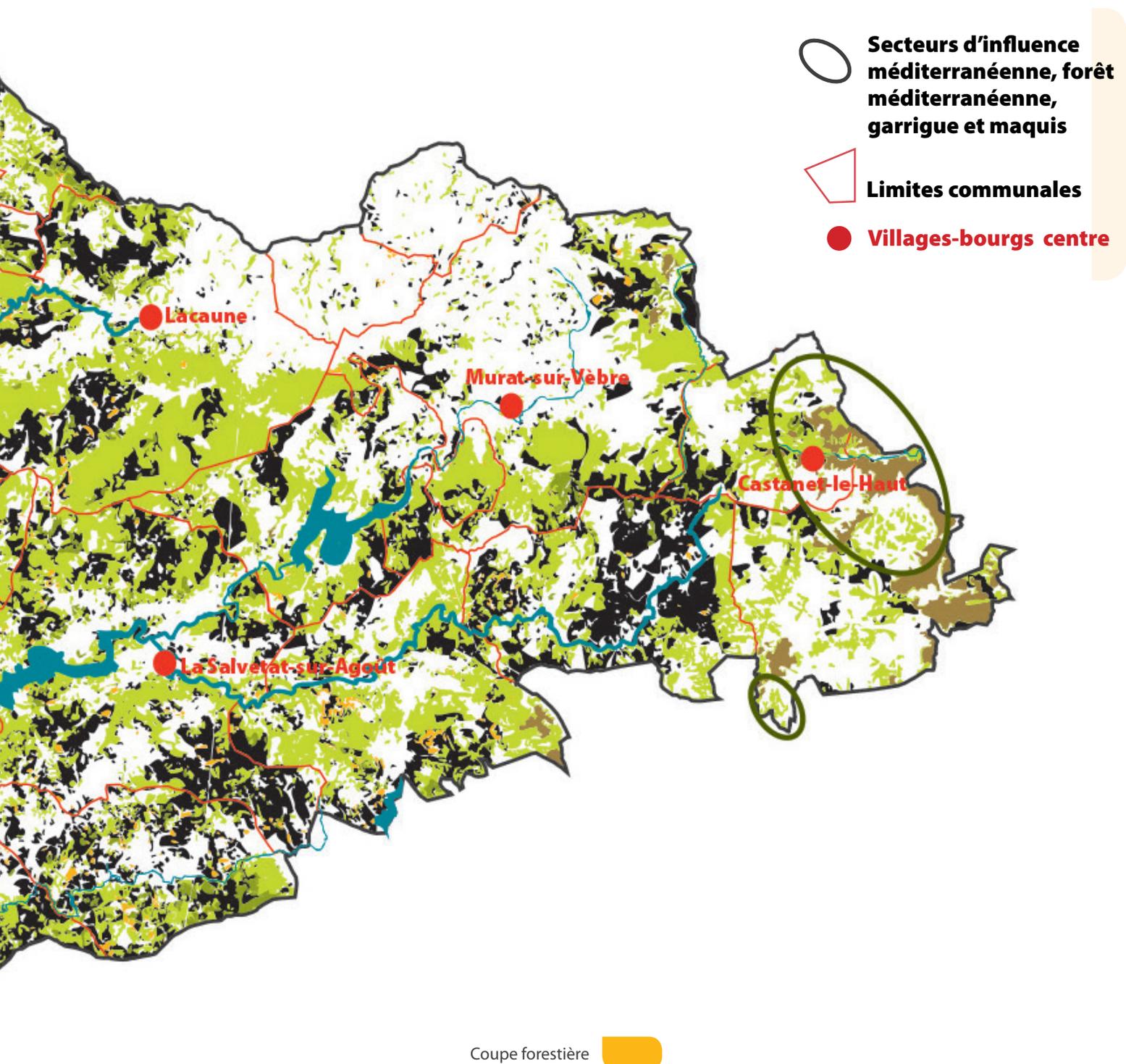
Cartographie de la répartition des forêts par essence





Forêt mélangée
conifères et feuillus 

Châtaigneraie 





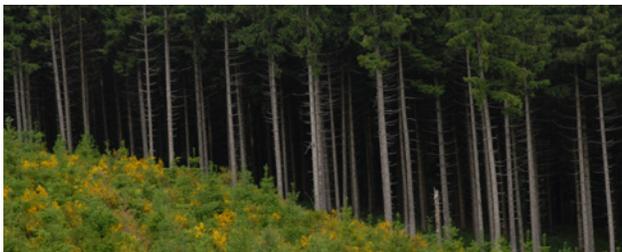
LES FORETS DE CONIFERES //



Exploitation en peigne, en rangées intercalées de feuillus



Sous-bois aéré de conifères



Lisière d'une sapinière et coupe rase replantée de jeunes pins douglas avec reprise de genêts

LIEN ET RESONNANCES

Les espaces agricoles et pastoraux en concurrence, en raison de la déprise // Les aménagements associés à l'exploitation : pistes élargies, plateformes de stockage, sols aménagés et transport du bois liés à l'exploitation de la forêt // Les scieries // Les espaces de découverte touristique : les lacs, les routes, les vallées... où l'impact paysager des coupes rases est le plus fort, mais aussi où la présence d'une forêt très dense masque la perception...



Scierie moderne de Brassac

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS : de nombreuses forêts arrivant aujourd'hui à maturité, d'importantes coupes regroupées vont se multiplier // pratique répandue d'exploitation en coupes rases impactant les paysages // Forêts parfois exploitées par des forestiers extérieurs à la région, voire étrangers // Difficulté pour les collectivités de prévoir les coupes, les lieux, et de les maîtriser // Banalisation des forêts (monoculture) et fermeture des milieux dans des endroits du territoire qui ne l'étaient pas : plantations de résineux au Nord-Est et au Sud-Est de l'unité paysagère des collines et ravins du plateau de Montredon.

A VENIR, SOUHAITEES : intégrer la dimension environnementale et paysagère à l'exploitation, en particulier sur les versants à haute visibilité, le bord des routes principales et le long des chemins.

IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Toutes, avec une moindre présence sur les puechs du Lacaunais et le Montredonnais

COMMUNES : Toutes, excepté Montfa, Saint-Germier et Saint-Jean-de-Vals

DESCRIPTIF :

Les forêts de conifères, présentes sur tout le territoire, plus ou moins étendues, pures ou mixtes, exploitées ou pas, représentent 32,78% du couvert forestier. Elles ont généralement été plantées par la main de l'homme, au cours de l'histoire, lors de campagnes de forestation. Les essences sont variées avec une prédominance du sapin pectiné ou épicéa, pur ou en mélange avec d'autres essences (pin sylvestre, Douglas, mélèzes). C'est sur le Plateau d'Anglès et celui des Lacs, au Sud du périmètre de la charte que l'on retrouve la plus grande densité de conifères.

La perception de ces forêts est très spécifique. Les sous-bois sont sombres, le sol, parfois d'aspect quasi-stérile, n'accueille que peu de végétation, ce qui confère au lieu une ambiance particulièrement austère.

De loin, ce couvert forestier se détache de celui des feuillus ou de forêts mixtes par leur couleur foncée, et l'on distingue parfaitement certains modes d'exploitation par les traces laissées : la sylviculture en "peigne", lorsque les arbres sont alignés régulièrement sur les versants, les pratiques de coupes rases et leurs divers stades (coupes fraîches, reprise des genêts entre les rangées de jeunes plants).

La coupe rase est une pratique très prégnante dans le paysage, surtout quand la vision est frontale (d'un versant l'autre d'une vallée) ou lorsque l'on passe à l'intérieur d'une zone coupée, soit le long d'une route, soit le long d'un sentier. Là, il n'est généralement pas laissé d'écran végétal, il n'est pas non plus systématiquement aménagé de parcours de déviation lorsqu'un sentier est détruit. Cette pratique constitue pour certains (dont le touriste) une dégradation du paysage, l'on parle d'une vision de "champ de bataille"; pour d'autres, habitués à voir le paysage se modifier, il s'agit d'un simple état intermédiaire.

Certaines forêts de conifères ont été plantées il y a déjà plusieurs décennies, voire un siècle, et n'ont, depuis, pas été exploitées. C'est le cas dans le Sidobre où la densité forestière est très forte, et où se retrouvent des micro-parcelles de résineux, arrivés aujourd'hui à maturité. La question se pose de l'avenir de ses espaces.

VALEURS :

Economique : les forêts de conifères sont fortement symboliques de l'activité forestière du territoire. Il existe cependant un sentiment de "manque de contrôle" pour les locaux qui subissent les coupes rases, la dégradation des routes, et voient le bois s'expatrier. Les filières locales ne sont pas encore complètes, notamment dans la construction.

Paysagère : la prégnance de la forêt de conifères affirme un caractère montagnard au territoire. Le mode d'exploitation en coupe rase, quant à lui, n'est pas toujours bien perçu.

PRE-ENJEUX

Les modes d'exploitation en jeu : vers une nouvelle charte forestière au service du paysage ?

Coupes rases : limiter l'impact visuel, sensibiliser les exploitants à des valeurs paysagères et environnementales, et en parallèle informer et sensibiliser la population pour mieux accepter les coupes rases dans leurs paysages. Conserver les continuités des chemins après les coupes.

Nature des essences et méthode de plantation : vers des forêts qui peuvent devenir une valeur ajoutée pour l'environnement et le paysage ?

Ecologie : Perte de biodiversité liée à la monoculture (discutable) ?

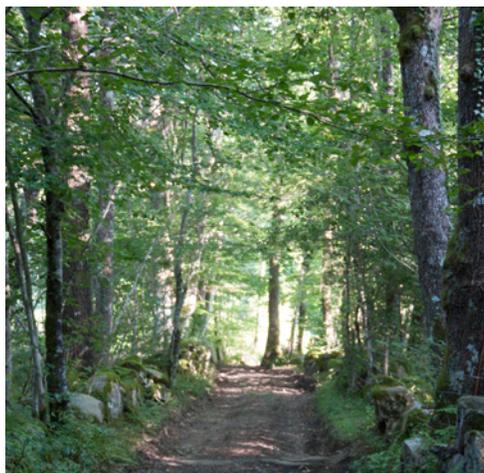
Routes : dégradation due aux camions, une activité dynamique mais avec certaines conséquences.

Points de vue et premiers plans paysagers : dégager des fenêtres dans les paysages fermés.

Filière : améliorer et compléter la filière bois locale.



LES FORETS DE FEUILLUS //



Ambiance de sous-bois de hêtraie au Margnès



Forêt mixte de feuillus et mélangée de conifères, Lac du Merle

IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Toutes, avec une moindre présence sur Les puechs du Lacaunais et le Montredonnais

COMMUNES : Toutes, excepté Montfa, Saint-Germier et Saint-Jean-de-Vals

DESCRIPTIF :

Les forêts de feuillus, occupant 60,16% de la surface boisée du territoire, rassemblent de nombreuses espèces dont le hêtre, l'une des plus emblématiques du territoire et très présent sur le territoire, en mélanges divers avec d'autres feuillus (chênes, frênes, etc.) et avec des conifères.. On retrouve également de nombreuses hêtraies pures. Plantées ou spontanées, ces forêts se sont fortement développées à la suite de la déprise rurale.

Les ambiances de sous-bois, les lisières et les perceptions lointaines de ces forêts contrastent fortement avec celles des sapinières et autres forêts de conifères. Les sous-bois sont riches, en perpétuelle évolution et les perceptions d'ambiance et lointaines marquent les saisons.

Ces forêts peuvent être gérées, exploitées, laissées au repos ou bien abandonnées de toute intervention humaine. Il existe également des pratiques d'exploitation en coupe rase. Les forêts "abandonnées" se retrouvent le plus souvent dans les espaces les moins accessibles, sur des surfaces accidentées, de faible dimension, et c'est souvent le cas des fonds de vallon. Le développement, là, ainsi que sur des anciennes parcelles agricoles délaissées, notamment en bords de route, a pour effet de fermer le paysage. Les fonds de vallon et les rivières ont du mal à être aperçus, les bocages se referment, perdant la perception des reliefs, de la roche, c'est le cas en Sidobre, sur le plateau d'Anglès.

La qualité paysagère intrinsèque des forêts de feuillus est tout à fait estimable, mais parfois, l'impression de fermeture et d'ensauvagement semble prendre le pas.

VALEURS :

Economique : de nombreuses forêts de feuillus sont exploitées.

Paysagère et touristique : pour ces ambiances, sa diversité, ses aspects saisonniers, les pratiques de loisir associées : randonnée, chasse, champignons, sentiers de découverte...

Légendaire et historique : la légende de l'enfant sauvage, les assemblées du désert (Forêt de Montagnol)...

Patrimoine et écologique : certaines forêts dont des hêtraies pures sont reconnues en tant que patrimoine local (Sommail, Montagnol...), comme espaces naturels sensibles départementaux, zones Natura 2000, réserves de chasse, etc.

LIEN ET RESONNANCES

Idem forêts de conifères
Boules de granit du Sidobre mises en scène ou cachées dans la hêtraie.



Trois perception de coupes rases dans la forêt de feuillus :

ci-dessus : un versant très impacté par la coupe et les pistes d'accès

ci-dessous, à gauche : un « carré » dégagé dans la forêt sur le versant d'un puech

ci-dessous, à droite : la lisière d'une coupe rase dans la hêtraie



DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS : exploitation, reconnaissance de la valeur écologique et touristique

A VENIR, SOUHAITEES : idem forêts de conifères // maîtriser le développement spontané et la densification, notamment dans les espaces "premier plan" de paysages de rivières, de versants...

PRE-ENJEUX

Les modes d'exploitation en jeu pour le paysage : idem conifères

Poursuite de la fermeture des paysages sur les parcelles agricoles : la déprise agricole est-elle vraiment une pression forte qui peut impliquer une fermeture de paysages actuellement ouverts ? (bocages, agriculture en fond de vallée, plateaux Caroux et Espinouse) ? Peut-on spatialiser les priorités ?

Points de vue et premiers plans paysagers : contrôler le développement, la densification, dégager des fenêtres dans les paysages fermés.

Un potentiel d'exploitation et de gestion non industrielle ? Forêts paysannes, affouage, etc...

Changement climatique : pérennité de certaines forêts, des hêtraies, impact écologique des coupes rases.



LA FORET MEDITERRANEENNE //



Yeuseraie et châtaigneraie dans l'Espinouse



Lande colonisée par le chêne vert et le pin d'Alep dans l'Espinouse

IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Massif du Caroux et de l'Espinouse , Hautes collines forestières et vallées irrégulières des Monts d'Orb

COMMUNES : Rosis, Castanet-le-Haut, Cambon-et-Salvergues, Murat-sur-Vèbre (Canac)

DESCRIPTIF :

Cette forêt, soumise à un climat méditerranéen, se situe à l'extrême Est du territoire, dans une proportion très minoritaire par rapport au restant du couvert forestier. Constituée de garrigues et maquis boisés de chênes verts, pubescents, et de pins, de façon plus ou moins dense, elle est le marqueur du changement d'influence climatique. Elle laisse parfois apprécier la roche et le relief accidenté des versants. Dans cette partie du territoire à caractère méditerranéen, l'on retrouve également des hêtraies discrètes en fond de vallon et de nombreuses châtaigneraies.

VALEURS :

Identitaire : entrée du périmètre marquant l'influence méditerranéenne du territoire
Valeur touristique : activité de nature, randonnée, escalade...

LIEN ET RESONNANCES

Lien à la Méditerranée // Caroux et Espinouse // Patrimoine typé cévenol lié aux terrasses, aux chemins caladés, à la mine...

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS : processus spontanés de densification et progression de la forêt : fermeture des points de vue, risque incendie augmenté, inaccessibilité...

A VENIR, SOUHAITEES : ne pas laisser la dynamique actuelle de fermeture s'installer et privilégier le pastoralisme comme moyen de débroussaillage.

PRE-ENJEUX

Points de vue : maintenir des zones ouvertes

Equipements DFCl : existe-t-il des prescriptions paysagères ?



LES CHATAIGNERAIES //



Route dans la châtaigneraie à Castanet-le-Haut

IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Massif du Caroux et de l'Espinouse, Hautes collines forestières et vallées irrégulières des Monts d'Orb, Sidobre, Collines et ravins du plateau de Montredon

COMMUNES : Rosis, Castanet-le-Haut, Cambon-et-Salvergues, Murat-sur-Vèbre (Canac), Saint-Pierre de Trivisy, Montredon-Labessonnié, Vabre, Lacrouzette, Burlats, Saint-Salvy-de-la-Balme, La Salvetat-sur-Agoût (extrême Sud-Est)

DESCRIPTIF :

Les châtaigneraies abandonnées, souvent en terrasses, se mélangent avec les chênes verts et les chênes pubescents. En fond de vallée, notamment de la Mare, elles sont très denses et confèrent une ambiance cévenole aux lieux. La perception du paysage est presque totalement liée à cette ambiance, l'on n'y découvre que ponctuellement certaines vues sur les vallées et sur les rivières.

VALEURS :

Anciennement et potentiellement économique : châtaigneraies fruitières et forestières, aujourd'hui patrimoniales et écologiques.

LIEN ET RESONNANCES

Patrimoine vernaculaire qui reste partiellement visible : secadous ou secadors (petits bâtis servant de séchoirs à châtaignes), terrasses abandonnées, chemins caladés... // Site Wisigothique du Nougayol à Castanet-le-Haut, Moulin du Nougayol, Moulin de Lafage à Rosis...



Secadou sur la commune de Castanet-le-Haut (image libre de droit)

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

Abandon progressif des châtaigneraies.

Des efforts sont accomplis par les municipalités et les associations pour sauvegarder ou valoriser le patrimoine des anciennes activités à l'image de la Maison Cévenole (Musée des arts et traditions populaires de Saint-Gervais-sur-Mare, hors périmètre de la charte A&P).

Problématique sanitaire due au ravageur le cynips affectant toute la châtaigneraie.

A VENIR, SOUHAITEES :

Affirmation d'une offre touristique en lien avec la valeur patrimoniale et agricole des châtaigneraies.

A l'échelle du Parc : souhait d'entretenir les châtaigneraies et de relancer la sylviculture.

Programme de recherche visant à l'amélioration de l'économie de la production de l'ancienne châtaigneraie.

PRE-ENJEUX

Châtaigneraies encore présentes : préservation, entretien, valorisation touristique et de production (fruit et bois).

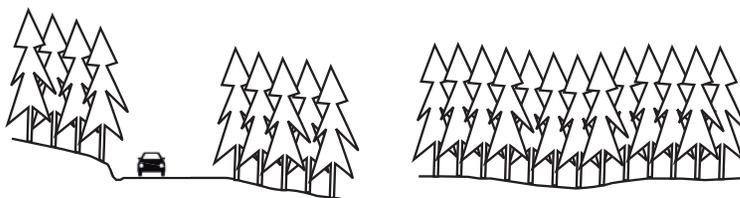
Patrimoine vernaculaire : valorisation en lien avec la châtaigneraie.

LES ARBRES EN BORD DE ROUTE //

Coupes et profils schématiques de principe organisationnel des arbres en bord de route

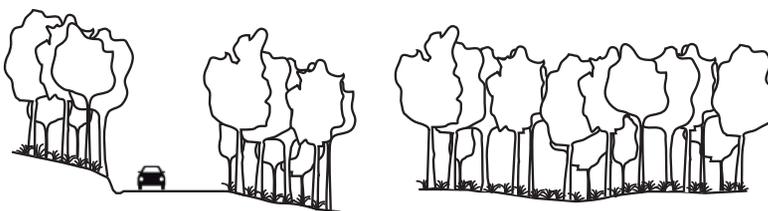
Lisière directe de conifères

Le plus souvent bien alignés. Ambiance très sombre, sous-bois nus, sensation de montagne, ou "canadienne". Les arbres les plus proches de la route ne sont pas des arbres spécifiques d'alignement mais la continuité de la forêt.



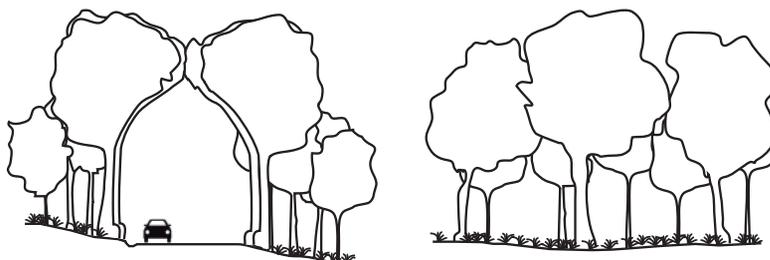
Lisière directe de feuillus

Purs ou mélangés. En fonction de densité et de la maturité de la forêt et en fonction de l'éloignement des arbres de la route, cette lisière peut procurer des ambiances très différentes, et changeantes avec les saisons.



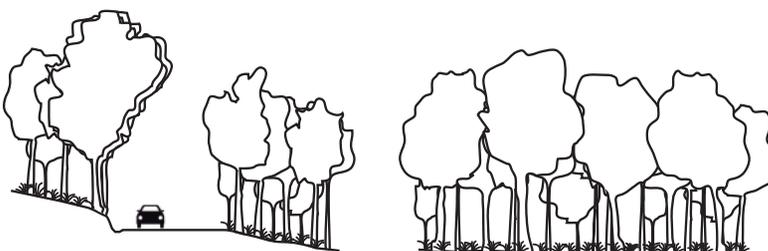
Cathédrale

Lisière de hêtre pure, aux sujets très proches de la route, ou bien double alignement plantés de hêtres, l'effet "cathédrales" se produit lorsque les houppiers se rencontrent au-dessus de la voirie en formant une voûte gothique.



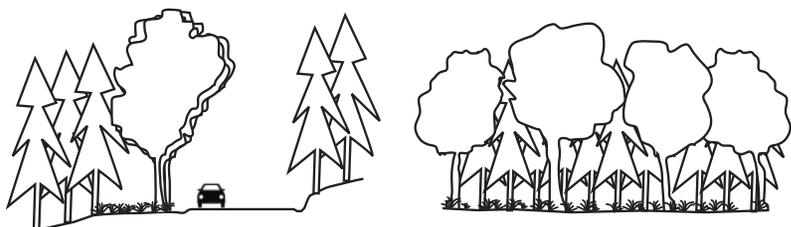
Alignement de feuillus en forêt de feuillus

Alignement régulier faisant contraste avec la forêt, le plus souvent des hêtres, avec des formations remarquables. Cet alignement possède parfois un intérêt fonctionnel de soutien de talus ou de la voie carrossée.



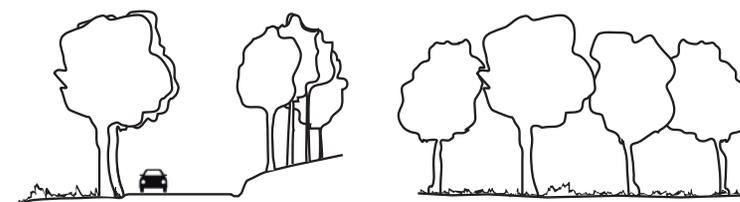
Alignement de feuillus en forêt de conifères

Effet tampon entre la route et la forêt de résineux plantés. Atmosphère plus éclairée que la lisière directe de conifères. En cas de coupe rase, maintien d'un écran végétal, permettant d'atténuer l'impact sur le paysage de la voie. Sur certains secteurs, préservation d'une bande de respiration entre l'alignement des feuillus et les premiers conifères, permettant entre autre "d'éclairer" le déroulé de la voie au soleil hivernal, et son dégel dans la journée.



Alignement de feuillus en milieu ouvert

Variété d'essences feuillues, procurant des effets différents : frêne, hêtre, érable, platane (parfois), tilleul... En alignement simple (parfois double), sur un côté de la route, avec fonction environnementale parfois évidente (stabilisation de la voie ou maintien de talus en bordure). Il existe des alignements remarquables, de part les sujets et/ou les ambiances créées.



Haie bocagère taillée en partie basse

Suivant parfois les routes dans les secteurs agricoles bocagers, les haies sont souvent constituées de frênes avec habillage arbustif de buis entre les troncs en partie basse (d'autres essences sont rencontrées). Elles sont patrimoniales et généralement bien entretenues. Formant parfois un "mur" en bord de route, elles peuvent masquer la découverte de paysages ouverts (par exemple dans les puechs du Lacaunais).



Arbre isolé

En bordure des champs de l'unité paysagère des collines et ravins du plateau de Montredon, notamment sur des routes de crêtes, souvent des fruitiers isolés...





IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Toutes **COMMUNES :** Toutes

DESCRIPTIF :

Outre les routes départementales sillonnant le territoire, de très nombreuses traverses et dessertes irriguent la multitude de hameaux et de fermes isolées. L'ensemble de ces routes, premiers points de vue sur les paysages ruraux et forestiers est fréquemment bordé d'arbres, d'essences et d'organisations très variées. Ils participent grandement de la qualité de la perception des paysages et des ambiances naturelles par une mise en scène de fenêtres et de premiers plans. Ils qualifient et caractérisent parfois le paysage au même ordre que ses composantes de relief, d'agriculture, de forêt, de bâti.

La page de gauche propose une approche de typologie de la présence des arbres en bordure de route, qui ne peut cependant pas être exhaustive. Des cas d'alignements en entrée de village et de hameaux sont aussi rencontrés, dont certains sont de grand intérêt paysager (à Viane par exemple). Il existe également des alignements ou formations tout à fait remarquables de part soit l'âge des sujets, soit leur organisation, soit les deux ensembles.

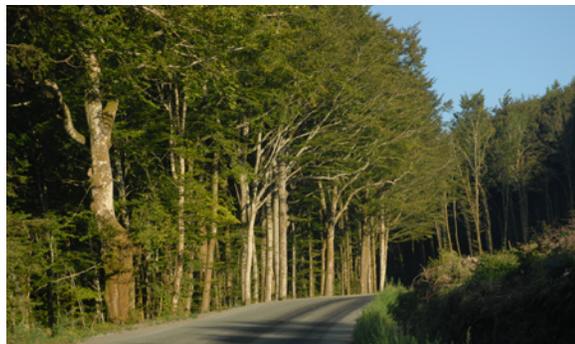
VALEURS :

Patrimoniale : le territoire recèle des alignements d'arbres remarquables

Paysagère : les alignements créent des ambiances, marquent le paysage, caractérisent des territoires et des routes. Les arbres et haies en bord de route ferment ou ouvrent les vues. L'alignement est un vecteur de mise en scène de la découverte du paysage.

Ecologique : les alignements et haies bocagères participent aux corridors écologiques

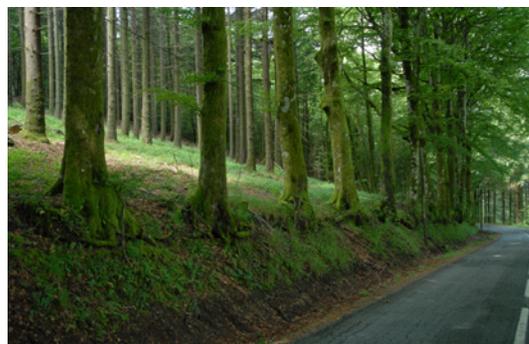
Technique / Environnemental : en bordure de route, l'utilisation d'arbres peut permettre de stabiliser les acotements et de soutenir la voie, ils peuvent cependant constituer un écran solaire et limiter le dégel diurne en hiver.



Lisière directe de forêt de feuillus mélangés



Cathédrale dans hêtraie



Alignement remarquable de hêtres soutenant le talus



Alignement remarquable de frênes



Haie bocagère



Arbre isolé

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS : Les arbres d'alignement sont moins entretenus qu'auparavant, et posent parfois problème (sécurité routière).

A VENIR, SOUHAITEES : Equilibrer la présence des arbres en bord de route en fonction des intérêts écologiques, environnementaux, paysagers et retrouver des modes d'entretien abordables et écologiques.

PRE-ENJEUX

Alignements d'arbres remarquables : à protéger, entretenir. Trouver un équilibre entre sécurité et patrimoine paysager ?

Bords de routes de forêt exploitées : conserver un alignement d'arbres ou une bande en cas de coupe rase pour atténuer le choc visuel. Envisager de planter des arbres feuillus le long de ces forêts exploitées en prévention des coupes.

Routes qui traversent les collines et plateau de Montredon : l'extension des parcelles, qui a entraîné la diminution du bocage, rend le paysage très ouvert et parfois monotone. La plantation d'arbres d'alignement pourrait casser cette monotonie et rendre les conditions de conduite plus agréables.

Haies bocagères : ouverture de points de vue lorsque les haies denses ferment trop le paysage.

Forêts non exploitées : ouverture de fenêtres et de points de vue.



AGRICULTURE

Des bocages traditionnels préservés, des grandes cultures dynamiques et un élevage de qualité

L'agriculture occupait «jadis» une très grande partie du territoire, comme presque partout en France. Traditionnellement bocagère, multiple et en partie orientée vers l'élevage et les cultures pastorales, les nombreuses fermes du territoire fonctionnaient en autonomie, produisant l'ensemble de leurs besoins.

L'agriculture des Hautes-Terres-d'Oc, et par conséquent ses paysages, ont fortement évolué au dernier siècle, sous plusieurs influences. La déprise agricole est pour beaucoup dans la diminution des terres exploitées et l'enforestement spontané, mais elle n'est pas la seule raison. Dans les espaces investis par les barrages, elle fut accentuée, en faisant disparaître les terres en fond de vallée. Dans le Sidobre, c'est une autre activité qui l'a remplacée, celle de l'exploitation et de la transformation du granit. Les paysans se sont fait granitiers. Là, l'agriculture ne subsiste qu'en petites parcelles, en clairières.

Sur les collines de Montredon, l'agriculture bocagère s'est faite plus ouverte, moins extensive, les parcelles sont aujourd'hui plus larges. Mais le bocage traditionnel persiste dans de nombreux secteurs, grâce en particulier à un élevage de qualité, bovin et ovin (race limousine et brebis de Lacaune fournissant le lait pour l'élaboration du Roquefort).



LES BOCAGES //



LES CLAIRIERES //

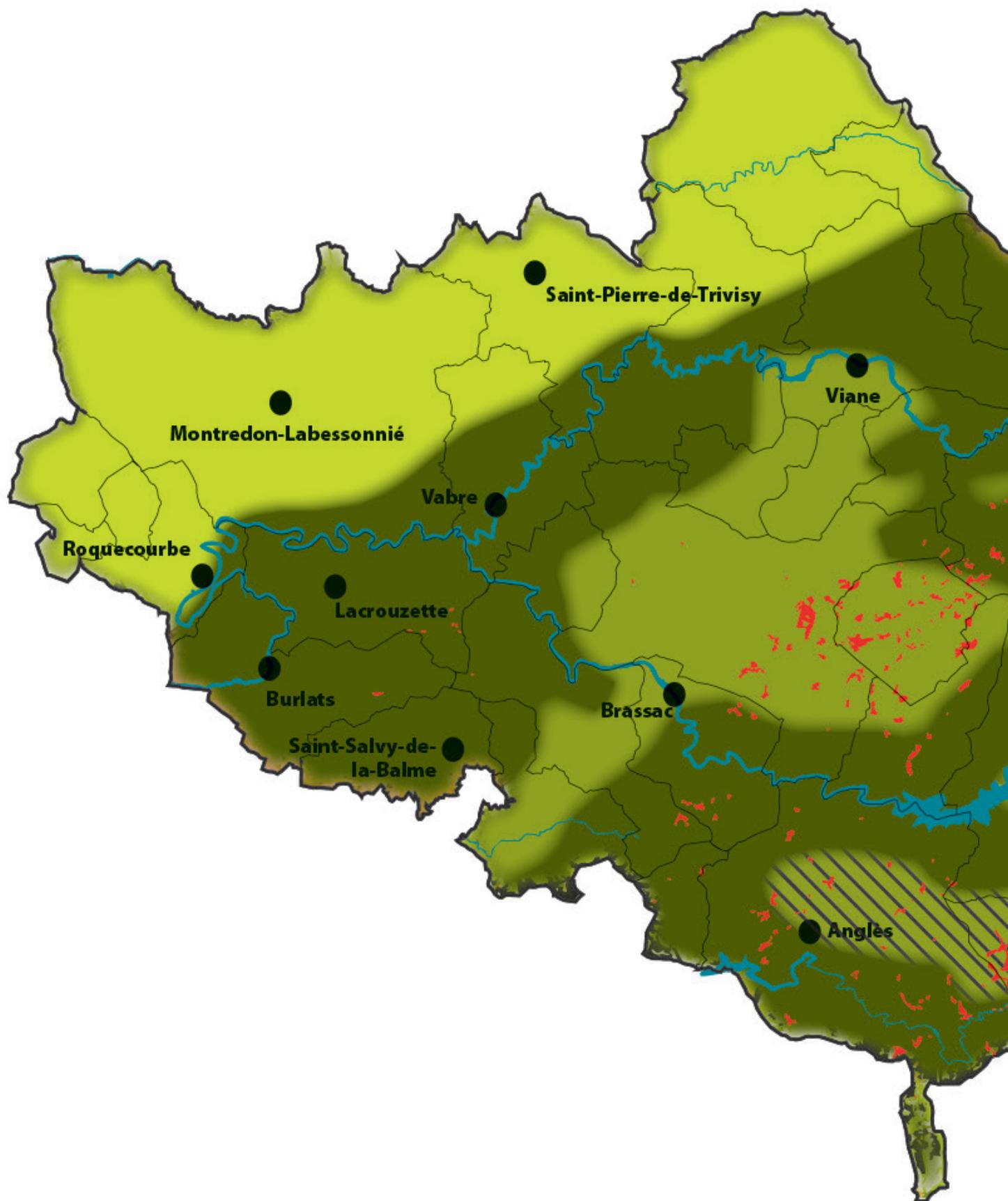


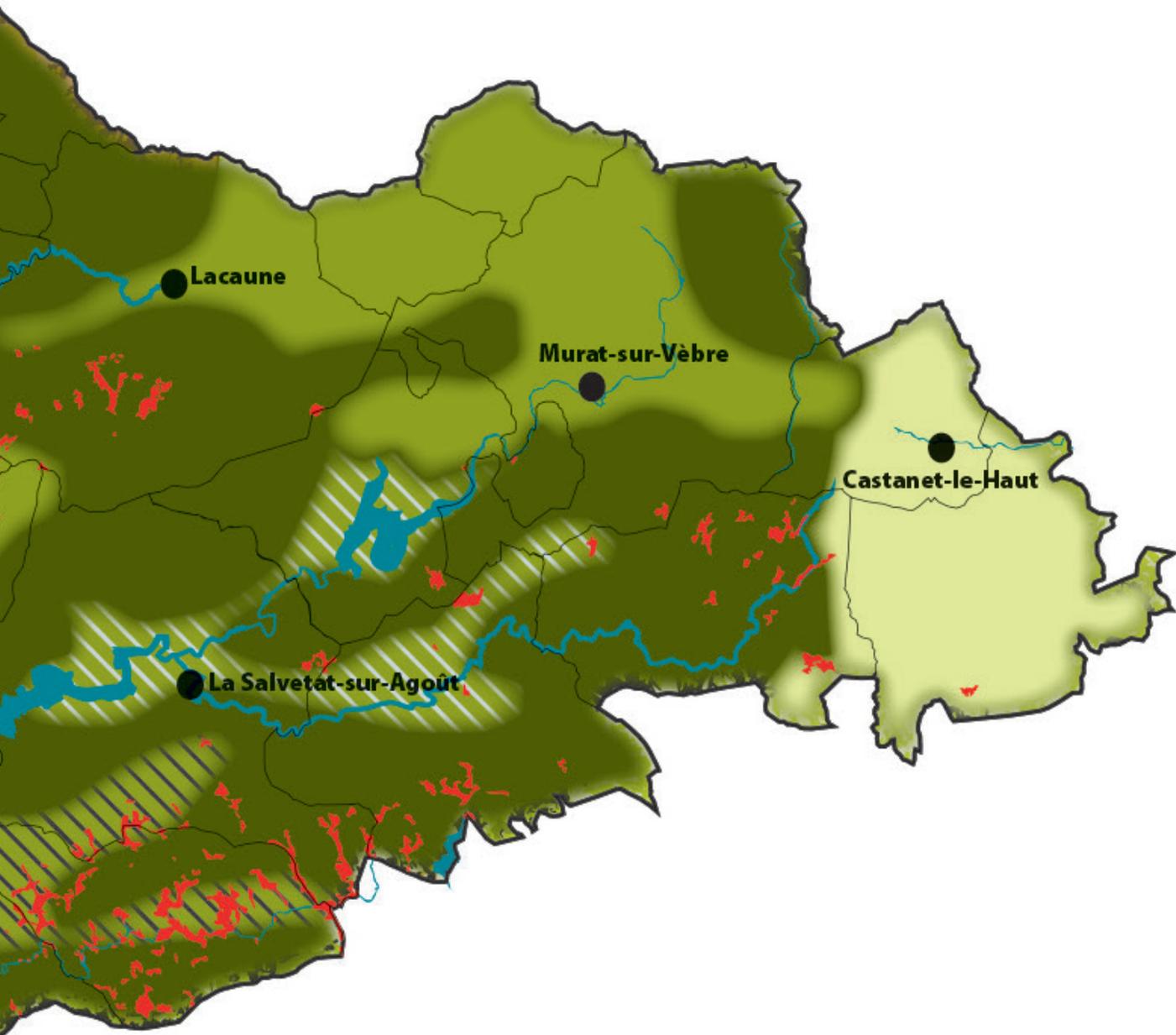
LES LANDES ET PELOUSES //



LES TOURBIERES ET PRAIRIES HUMIDES

Cartographie des paysages agricoles dominants



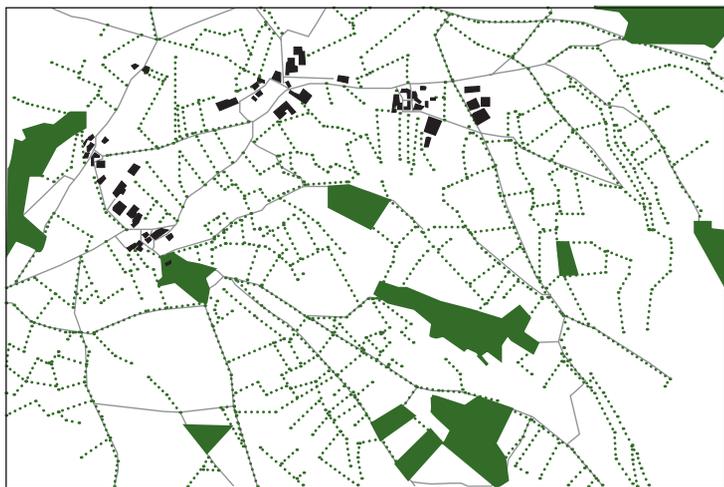


Limites communales



Villages-bourgs centre

LES BOCAGES //

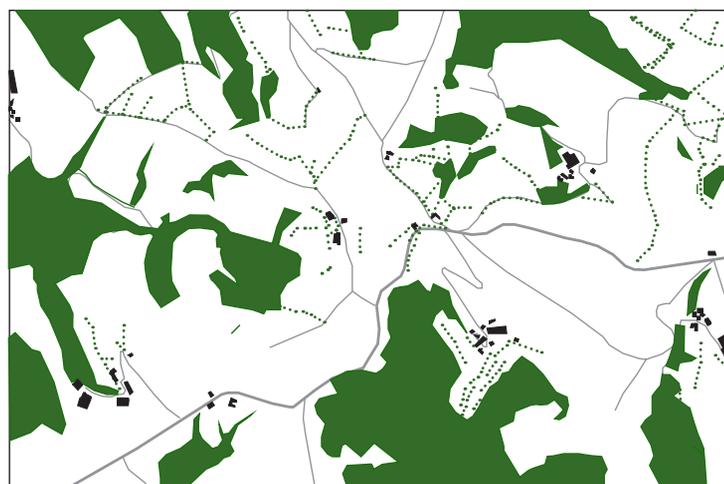


Trame bocagère traditionnelle, schéma élaboré à partir d'une vue aérienne dans le secteur de Murat

0 500m



Bocages aux Vidals, puechs du Lacaunais



Trame bocagère lâche, schéma élaboré à partir d'une vue aérienne dans le secteur de Le Masnau

0 500m



Grandes cultures à Saint-Germier, plateau de Montredon

IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Collines et ravins du plateau de Montredon, Puechs bocagers du Lacaunais, Serres, vallées et bassins du Plateau des Lacs

COMMUNES : Toutes au sein des unités paysagères concernées

DESRIPTIF :

Les bocages sont au coeur de l'identité du territoire. Comme dans de nombreuses régions de France, leur régression due à la déprise agricole et aux campagnes de forestation, ou bien à l'agrandissement des parcelles cultivées, a grandement transformé les paysages. Leur évolution est ainsi fortement liée à celle de l'agriculture. Elle a été ici très spatialisée, créant des univers différents, forestiers (Le Sidobre), d'agriculture en clairières (Anglès), d'agriculture ouverte (Montredon Labessonnié).

Ces milieux de bocages de taille modérée, ne se rencontrent plus à grande échelle que dans les principaux secteurs suivants : les monts et les puechs du Lacaunais avec une agriculture de qualité, et notamment l'élevage d'ovins pour l'AOC Roquefort, entre Raviège et Laouzas, entre Viane et Brassac. Ces espaces offrent une ambiance rurale bien particulière, "à l'échelle humaine", des perceptions lointaines remarquables de "patchworks" colorés et changeants, délimités par des haies bien marquées. L'on rencontre aussi des espaces bocagers de vallées comme entre la Salvetat et Nages par exemple, et sur les plateaux et versants doux. Il est difficile d'en établir la cartographie exacte, mais une vision satellite montre parfaitement les secteurs les plus "sauvegardés". Ces parcelles, de tailles hétérogènes accueillent des agricultures variées, le plus souvent liées au pastoralisme : cultures fourragères, prairies de fauche et pâturages, notamment sur les terres de l'AOC Roquefort, investies par les troupeaux de brebis de Lacaune. On retrouve aussi de grandes cultures en petites parcelles (tournesol, blé, maïs...).

Ailleurs, c'est d'une part la forêt qui domine, avec une nette diminution des espaces cultivés, les bocages étant devenus clairières, ou une quasi-complète disparition comme dans le Sidobre. Et d'autre part, c'est le cas du secteur Nord-Ouest, de Montredon Labessonnié, Le Masnau-Massuguiès, Montfa, Saint-Pierre de Trivisy, le bocage existe bel et bien et l'activité agricole est dynamique, mais l'on y note l'augmentation de la taille des exploitations, le relâchement des parcelles et la diminution des haies bocagères. Il s'agit ici d'une agriculture devenue moins extensive. Les paysages se sont particulièrement ouverts. Les routes, souvent en situation de crêtes du fait du relief accueillant des ravins plus que des vallées, offrent une perception bien différente de celle des bocages du Lacaunais. Ces espaces accueillent des grandes cultures et des cultures fourragères, ils contrastent avec les versants des ravins très boisés.

VALEURS :

Economique : Bien qu'ayant subi une forte déprise au XXIème siècle, le secteur est aujourd'hui dynamique.

Paysagère : intrinsèque comme marqueur d'un territoire agricole, et en tant que rempart de la fermeture des paysages par la forêt.

Ecologique : la variété des cultures, pâturages et les haies bocagères formant corridors écologiques confèrent aux bocages une forte valeur écologique.

Environnemental : les haies bocagères participent de la lutte contre l'érosion et fonctionnent comme des stations d'épuration naturelle.

Touristique : l'attraction est associée à l'activité, vente de produits fermiers, rencontre avec le monde rural (offre touristique encore peu développée).



LIEN ET RESONANCES

Patrimoine bâti rural : bourgs, hameaux avec leur patrimoine vernaculaire, multitude de fermes isolées typiques et bâtiments d'exploitation plus ou moins bien intégrés (bâtiments modernes et de grande taille qui peuvent être la vitrine d'une activité importante pour le territoire mais aussi dégrader les paysages suivant l'intégration réalisée).

Les rivières et ouvrages hydrauliques associées permettant l'irrigation (chaussées, béals, pesquiers, canaux...).

La forêt parfois en concurrence directe.

DYNAMIQUES sur les Collines et ravins du plateau de Montredon

CONSTATEES, EN COURS : L'activité agricole est dynamique avec l'arrivée de jeunes agriculteurs et l'agrandissement de certaines exploitations. L'espace agricole représente 75% de la surface de cette unité paysagère. A l'Ouest, l'on constate la disparition de haies, d'arbres isolés et chemins, du fait de la concentration des parcelles et de la mécanisation ; à l'Est et au Nord, une extension naturelle des boisements sur les versants entaillés des ravins.

A VENIR, SOUHAITEES : Souhait de maintenir les espaces agricoles ouverts et encourager le maintien, l'entretien et la replantation des haies bocagères // Souhait de proposer une offre touristique associant insolite, terroir et patrimoine, développement de chemins de découverte qui s'appuient sur la trame des chemins agricoles et le petit patrimoine.



Grandes cultures et nouveaux hangars, plateau de Montredon

DYNAMIQUES sur les Puechs bocagers du Lacaunais

CONSTATEES, EN COURS : Les pratiques d'élevage se développent avec des techniques parfois hors-sols et d'ensilage qui ont un impact notable sur les paysages : les haies sont menacées par la mécanisation et les pentes se font envahir par la végétation spontanée. Il serait identifié une dynamique de plantation en cours : en timbre-poste. Le bocage représente ici 80% de cette unité paysagère, et globalement, il se maintient, malgré une certaine tendance à l'ouverture des espaces.

A VENIR, SOUHAITEES : Encourager le maintien, l'entretien et la replantation des haies bocagères.



Progression de la forêt sur les puechs du Lacaunais, et brebis de Lacaune au pâturage

DYNAMIQUES sur les Serres, vallées et bassins du Plateau des Lacs

CONSTATEES, EN COURS : L'activité agricole a connu une crise importante dans ce secteur. Cette déprise est aujourd'hui perceptible dans le paysage : enfrichement des prairies, fermeture des clairières, des terrains qui ne sont plus utilisés... et en conséquence, on assiste à une accentuation de la fermeture du plateau. Les bocages ne représentent plus que 25% de cette unité paysagère. Toutefois, on constate, notamment près d'Anglès, un certain maintien des exploitations en clairières qui ont résisté à cette déprise.

A VENIR, SOUHAITEES : Soutenir l'agriculture et favoriser des pratiques environnementales respectueuses des paysages au travers de labels.



Clairière isolée vers Salvergues

PRE-ENJEUX

Haies bocagères, haies et arbres champêtres : préservation et sensibilisation à la valeur environnementale et paysagère

Points de vue sur le grand paysage : valorisation et création de belvédères sur les bocages, notamment depuis les puechs, à l'image du Pic du Montalet ?

Trame des chemins agricoles, petit patrimoine : proposer une découverte touristique rurale, en concertation avec les acteurs

Champs de cultures fourragères, herbages et prairies : quelles pratiques d'exploitation, encourager les pratiques extensives ?

Qualité et diversité : favoriser la diversité et la qualité (labels) des types d'agriculture ?

LES CLAIRIERES //



Clairières du Sidobre au travers du couvert forestier : des fenêtres au coeur de la forêt, des appels d'air...

IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Massif du Sidobre et ses marges, Serres, vallées et bassins du Plateau des Lacs

COMMUNES : Burlats, Lacrouzette, Saint-Salvy-de-la-Balme, Le Bez, Ferrières, Vabre, Castelnau-de-Brassac, Vabre, Cambounès, Le Bez, Lasfaillades, Brassac, Castelnau-de-Brassac, Anglès, Le Margnès, Lamontélaré, Lacaune, Le Soulié, La-Salvetat-sur-Agout, Fraïsse sur-Agout, Nages, Murat sur- Vèbre, Cambon-et Salvergues, Lacaze, Viane, Senaux, Escroux, Gijounet, Berlats, Esperausses

DESCRIPTIF :

Les clairières agricoles sont des espaces ouverts sauvegardés au sein d'anciens bocages, qui n'ont pas été plantés d'arbres ni colonisés naturellement par la forêt. Isolées dans un territoire devenu forestier, elles sont plus ou moins étendues, à dominante herbagère pastorale, et se trouvent souvent en bordure de route, agissant ainsi comme une respiration dans un paysage fermé par la forêt. Elles se situent surtout en marge du Sidobre et sur le plateau des lacs.

VALEURS :

Economique : une agriculture et un pastoralisme de faible ampleur, liés essentiellement à l'élevage.

Paysagère : en tant que respiration au sein des espaces forestiers, la valeur paysagère des clairières est très forte, constituant des percées dans ces milieux fermés.

Ecologique : les clairières constituent des espaces de biodiversité et permettent une certaine continuité au travers des espaces forestiers ; de plus, ces clairières accueillent le plus souvent des prairies humides et des tourbières, ce qui renforce leur valeur écologique et paysagère.

LIEN ET RESONNANCES

Fermes traditionnelles dans la pente // Bâti agricole plus ou moins bien intégré // Les forêts // Béals, pesquiers et vernaculaire lié à l'élevage (puits, abreuvoirs, etc.)



DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

Diminution constante des clairières.

A VENIR, SOUHAITEES :

Sauvegarder les clairières pastorales, pour l'activité et l'ouverture des milieux.

PRE-ENJEUX

Préservation : soutien et valorisation de ces espaces hautement qualitatifs.



Clairières sur le plateau d'Anglès



LES LANDES ET PELOUSES //



Prairies et landes à bruyère au sommet de l'Espinouse



IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Massif du Caroux et de l'Espinouse, Serres, vallées et bassins du Plateau des Lacs

COMMUNES : Rosis, Castanet-le-Haut, Cambon-et-Salvergues, Lacaune, le Margnès, Nages

DESCRIPTIF :

Les pelouses et landes existent grâce au pâturage et/ou aux conditions climatiques rudes en montagne.

La lande est une formation végétale de transition entre les strates herbacées et forestières, dominée par des plantes arbustive basses. Il existe deux grands types de lande sur ce territoire : la lande à Bruyère (sur des sols très dégradés, acides, superficiels), et la lande à genêt. Ces milieux ouverts fait la renommée des paysages du Caroux et de l'Espinouse. Grâce aux landes, le paysage se décline en une multitude de couleurs qui évoluent au fil des saisons. La roche affleurante et les falaises sont encore plus mises en valeur grâce à ce milieu ouvert.

Les pelouses et prairies sèches se situent plutôt dans le Lacaunais, où l'on retrouve cependant également des landes. Les sommets des puechs sont des pierriers très pauvres, qui accueillent les brebis de Lacaune pour le pâturage. Ces espaces très ouverts constituent tout autant de points de vue sur les paysages des puechs et des monts de Lacaune.

VALEURS :

Ecologique : Espaces souvent protégés, parfois situés en zone d'intérêt communautaire pour les habitats naturels.

Paysagère : En tant que paysages ouverts, avec la remarquabilité de l'aspect des landes à bruyère et à genêt.



Vaches au pâturage, Pic du Montalet et brebis de Lacaune sur puech



LIEN ET RESONNANCES

Elevage et pâturage, sans qui les landes et pelouses ne se maintiendraient pas // Le mouflon dans le massif du Caroux et de l'Espinouse // La forêt en concurrence

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS : Une nette régression face à la forêt du fait de la déprise agricole. Quelques initiatives pour maintenir les landes et pelouses : opérations de débroussaillage, installation de jeunes agriculteurs...

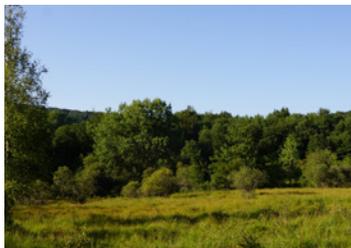
A VENIR, SOUHAITEES : Maintien et préservation de ces espaces.

PRE-ENJEUX

Landes et pelouses : préservation, valorisation et sensibilisation (ex : Pic du Montalet)

Des vues spectaculaires : à valoriser, aménager ?

LES TOURBIÈRES ET PRAIRIES HUMIDES //



Canroute

IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Toutes **COMMUNES :** Toutes

DESCRIPTIF :

Les tourbières, ainsi que les zones humides ou "sagnes", dérivé de l'ancien occitan "Sanha", sont généralement localisées en fond de vallée, sur des sols légèrement en pente alimentés par des sources, ou dans des cuvettes où stagnent les eaux. Les tourbières sont des lieux où la végétation crée le sol sur lequel elles reposent en formant la tourbe (accumulation des végétaux qui meurent et sédimentent sans se décomposer) sur une épaisseur variant entre 0,2 et 1 mètre. Les tourbières accueillent des espèces végétales très particulières comme les sphaignes (semblables à des mousses qui retiennent l'eau comme une éponge), des plantes carnivores... C'est dans l'ambiance humide, et dans la découverte de près des espèces qui l'occupent, que se caractérise l'intérêt paysager de tourbières. Un sentier d'interprétation, accessible au grand public, propose une découverte pédagogique de la tourbière de Canroute. Enjeu écologique de première catégorie, les tourbières évoluent cependant de façon spontanée (comme toute prairie humide) vers un milieu sec. Les pratiques de pastoralisme et le soin apporté à la protection de la ressource en eau doivent être maintenus, pour préserver cette richesse de milieux.

Les prairies humides sont quant à elles présentes sur tout le territoire, dans les micro-vallons. Avec une flore et une saisonnalité spécifiques, elles sont très identitaires des paysages du territoire, intimement liées à l'eau et à la mise en pâturage.

VALEURS :

Ecologique et environnementale : milieu rare, riche, faune et flore spécifiques, régulation du régime hydrique... // Espaces pouvant être protégés au titre de Natura 2000 // Valeur touristique : Circuits découverte d'une ambiance paysagère très particulière.

LIEN ET RESONNANCES

Elevage, pâturage // Palynologie : étude et analyse des tourbes et des pollens fossilisés qu'elles contiennent.



Vache écossaise

PRE-ENJEUX

Tourbière : patrimoine rare à préserver, restaurer, valoriser // enjeu de sensibilisation pour les propriétaires fonciers.

Prairie humide : valorisation

A VENIR, SOUHAITEES : Souhait de maintien des zones humides, sensibilisation, gestion et restauration de certaines tourbières.



EAU

Eau créatrice de paysages et eau-ressource

Le nom évocateur de «château d'eau» est fréquemment prêté au territoire. L'eau est partout ici, richesse paysagère de la source au lac en passant par le torrent ou la douceur des rivières en centre-bourg, richesse énergétique et industrielle, des draperies royales aux barrages hydroélectriques d'intérêt national, richesse touristique au travers des activités nautiques et d'eaux vives, richesse enfin par sa qualité, la biodiversité qu'elle véhicule, et les 3 sources exploitées pour l'embouteillage.

L'eau est créatrice de paysage par le creusement des vallées, par sa présence, par l'arrivée des barrages, par l'industrie qui s'est installé sur les berges des rivières...

L'eau est ressource, touristique, industrielle, etc. sans bien sûr oublier et c'est aussi l'un des fondements des paysages du territoire, l'agriculture.

L'eau est aussi un témoin de la morphologie du territoire avec la traversée de la ligne de partage des eaux qui est le support du sentier de grande randonnée, GR7, qui est aussi la limite des deux grandes influences climatiques du territoire : méditerranéenne et océanique.

Enfin, l'eau est un dénominateur commun fort du territoire, c'est un liant au travers des grandes vallées traversantes dont celle de l'Agoût, et elle est omniprésente au travers des nombreux ruisseaux, des mares, des prairies humides et des tourbières.



LES LACS //



LES RIVIERES ET LEUR RIPISYLVE



LES RUISSEAUX, LES MARES, LES PRAIRIES HUMIDES ET LES TOURBIERES

Cartographie du réseau hydrographique





Lacs



Cours d'eau permanents



Cours d'eau temporaires



Prairies humides



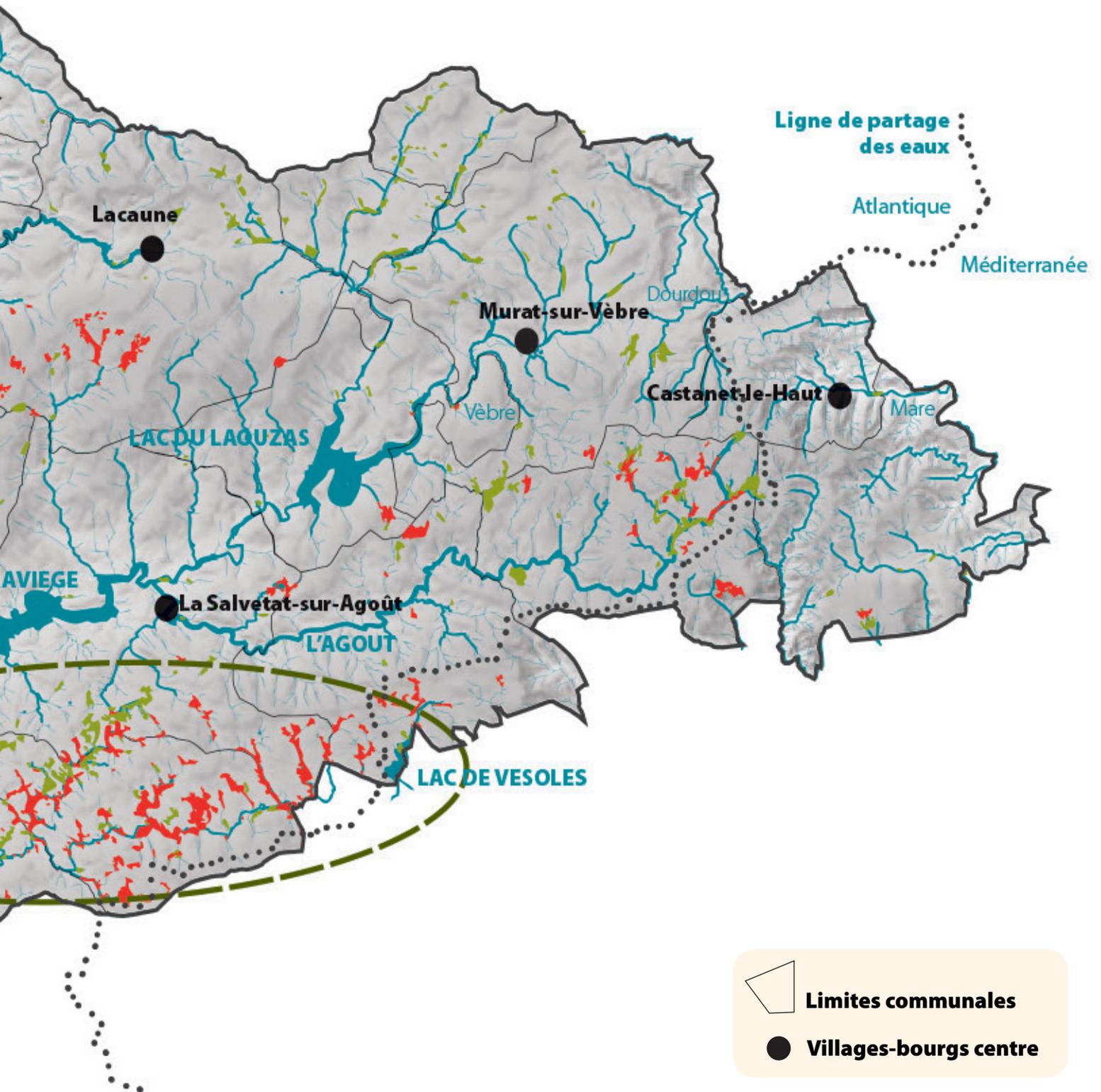
Tourbières



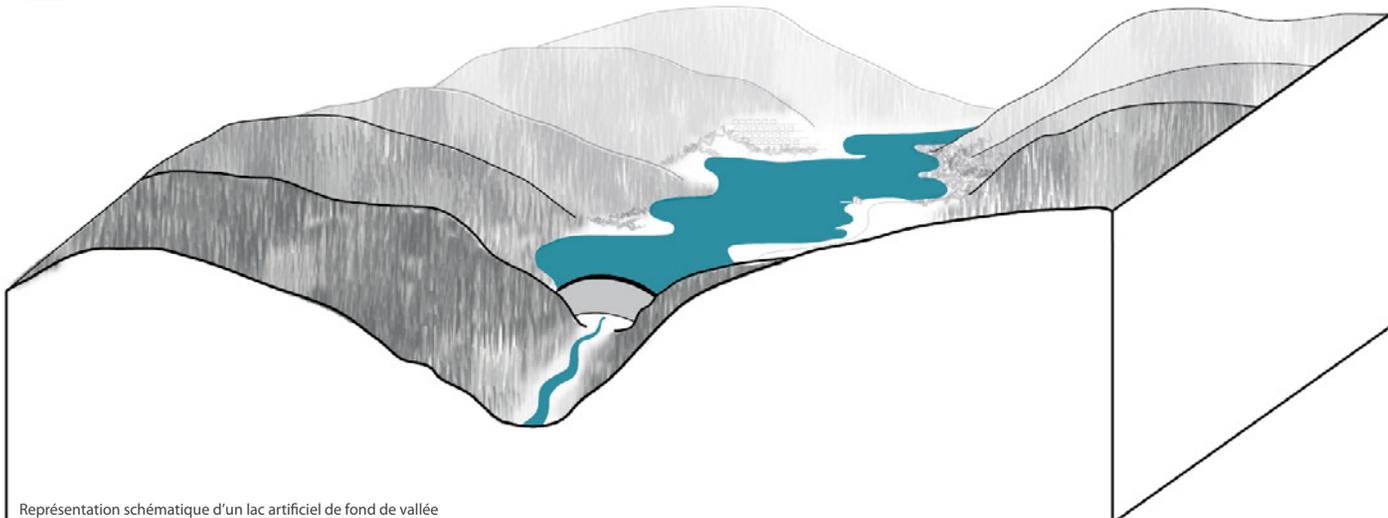
Sidobre : chapelet de mares et de petits lacs dans les carrières



Vallée de l'Arn : concentration de prairies humides et tourbières



LES LACS //



IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Serres, vallées et bassins du Plateau des Lacs

COMMUNES : Lasfaillades, Anglès, Fraïsse-sur-Agoût, Lamontélerié, La-Salvetat-sur-Agout, Nages, Murat-sur-Vèbre

DESCRIPTIF :

Les lacs de retenues construits durant le XXIème siècle (barrages des Saints-Peyres 1935, de Vesoles 1956, de la Raviège 1957, et du Laouzas 1962 ; auxquels s'ajoutent d'autres retenues plus modestes dont Bazan et Merle) ont créé dans ce paysage rural une nouvelle donne, aux côtés de celle de la forêt. L'on parle de néo-paysages. Ces lacs de fond de vallée ont "confisqué" certaines terres agricoles, parfois parmi les plus riches, puisqu'en fond de vallée, et accentué la déprise. Ils ont cependant apporté l'électricité et une nouvelle activité au territoire, celle du tourisme de villégiature, liée aux activités nautiques.

Les lacs de la Raviège et du Laouzas se sont largement tournés vers celle-ci. Accueillant des villages de villégiature et des bases de loisirs nautiques, ils restent cependant grandement bordés de nature, forestière et agricole. Les lacs de Vesoles et des Saints-Peyres, plus petits, plus réduits, sont quant à eux restés complètement d'aspect "sauvage", et invitent à une découverte à pied, pour leur paysage. Le lac de Merle, aux boules de granit émergentes et aux berges envahies de roselières est un lac au caractère romantique, plutôt propice à la promenade qu'à la baignade. Le lac de Bezan, lui, de taille très réduite, constitue également un lieu de promenade familial, de pique-nique, de pêche. La piscine municipale de Montredon s'est installée à son pied, créant ainsi une base de loisir très appréciée.

Le caractère des berges des 4 plus grands lacs est multiple, ce qui en garantit la richesse paysagère. Alternant berges abruptes et forestières, prairies bocagères, plages ou bases nautiques aménagées, ou encore hameau traditionnel ou village de vacances des années soixantes, ils offrent des ambiances et des perceptions variées. La sinuosité de la vallée qui les accueillent renforce cette diversité par de multiples "recoins" tous différents les uns des autres. Et bien que définis comme lacs de montagne car situés sur le plateau du même nom déjà en altitude, ils sont perçus de façon très douce, au coeur d'un relief peu élevé relativement à leurs eaux. Comme c'est le cas de tout barrage sujet à variation de la hauteur d'eau, une bande de sol pierreux ou de roche à nu entoure les lacs à certaines périodes.

La perception de toutes les composantes paysagères, en bordure des lacs devient encore plus prégnante et délicate vis-à-vis de l'importance de la valeur touristique. Ici, l'exploitation forestière en coupe rase, les extensions de bâtis, les nouvelles infrastructures comme l'éolien, etc. auront peut-être plus d'impact qu'ailleurs...

VALEURS :

Economique : production d'électricité // tourisme et loisir : avec une forte attractivité, baignade, activités nautiques, pêche, randonnée...

Ecologique : une nouvelle biodiversité liée.

LIEN ET RESONNANCES

Aménagement touristique des lacs, bases nautiques, hébergements, résidences secondaires... mais aussi sentiers, voies d'accès douces, routes du paysage // Forêts et agriculture // Barrages et manufactures liées à l'eau



Lac du Laouzas depuis Villelongue

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS : multiplication des équipements à proximité des lacs, nouvelles constructions de vacances et risque de perte du caractère sauvage dominant.

A VENIR, SOUHAITEES : Souhait de valoriser, via des itinéraires piétons, vélo et véhicule, et l'ouverture de points de vue et fenêtres, le paysage des bords de lacs // de concilier les différents usages via des démarches d'information et de sensibilisation des différents acteurs et des actions de gestion différenciée des lacs // de maîtriser l'urbanisation de villégiature // de mise en relation des lacs avec leur bourgs à proximité par des liaisons douces.



Base nautique et villégiature à Rieumontagné



PRE-ENJEUX

Ambiance des berges : préserver un équilibre entre l'aspect naturel et les aménagements de base nautique ?

Paysage des Versants, berges, lacs : préserver et améliorer leur perception notamment face à l'urbanisation, à la forêt (fenêtres, points de vue mais aussi problématique des coupes rases), et valoriser les lacs par des itinéraires liés à leur perception/découverte.

Accessibilité : ouvrir des accès doux depuis les bourgs.



LES RIVIERES ET LEUR RIPISYLVE //



L'Agoût à Burlats



Le Gijou à Lacaze



Ruisseau de Ferralde à La Ramade, Ferrières



L'Agoût à Salvergues



La Mare à Castanet-le-Haut



L'Agoût à Brassac



Béal sur le Gijou à Lacaze

IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Toutes **COMMUNES :** Toutes

DESRIPTIF :

Qualifiée de "Château d'eau", la montagne en Haut-Languedoc est particulièrement riche en eau. De nombreux cours d'eau y prennent leur source (dont 3 sources exploitées pour la mise en bouteille) et irriguent tout le territoire. La ligne de partage des eaux sépare le versant atlantique et le versant méditerranéen du territoire : chacun s'articule autour d'un cours d'eau majeur : l'Agoût et l'Orb. Dans le périmètre de la charte les principaux affluents de l'Agoût, qui traverse d'Est en Ouest tout le territoire, sont la Vèbre, le Gijou, le Dadou et l'Arn. La Mare est quant à elle un affluent de l'Orb, ne faisant pas partie du territoire de la charte.

Ces cours d'eau sont plus ou moins visibles : dans les vallées encaissées on les distingue surtout grâce à leur ripisylve. Celles-ci, très riches sur tout le territoire, sont des supports de biodiversité et une composante très forte du paysage. Plusieurs cours d'eau sont classés zone Natura 2000.

La diversité des rivières qui serpentent depuis leur source en ruisseaux, cascades, torrents ou rivières douces voire canalisées en traversant les bourgs, constituent une grande richesse paysagère. Du ruisseau de fond de vallon traversant la prairie au pied du musée du protestantisme de Ferrières, au chaos de la Balme en Sidobre ou au saut de la Truite, en passant par l'Agoût domestiqué à Fraïsse ou à Roquecourbe, à la Mare à Castanet-Le-Haut... la découverte "hydrographique" est inépuisable. Il existe de plus tout un réseau temporaire qui ne se charge qu'épisodiquement, mais laisse ses traces dans le sol.

Quelques "spots" de loisirs de rivière comme le parcours de kayak à Burlats sont présents sur le territoire, mais de façon générale, les rivières sont assez peu accessibles, très confidentielles. Peu d'aménagements les jalonnent, peu de sentiers les longent, hormis lors de la traversée des bourgs. La pêche est ici très pratiquée.

On notera un élément fort sur le réseau hydrographique, qui rythme le débit en larges cascades douces le long des ruisseaux et rivières : les "béals", des ouvrages permettant de canaliser une partie du flux pour l'irrigation. Ils sont pour beaucoup encore utilisés et patrimoniaux.

VALEURS :

Paysagère : diversité du relief et des lits, ruisseaux, rivières, torrents, cascades, gorges, vallées, plaines...

Touristique : activités de loisirs liées, canoë, baignade et activités de loisirs sur l'eau, randonnée...

Ecologique et environnementale : vie aquatique, régulation des eaux, biodiversité... La ripisylve a un rôle majeur de protection et stabilisation en cas de crue, de consolidation des berges, d'épuration, de corridor et de réservoir écologiques.

Economique : hydroélectricité des grands barrages mais également de micro-centrales.

LIEN ET RESONNANCES

Thermalisme (Lacaune) // Eau de source (la Salvetat) // Patrimoine vernaculaire : fontaines, lavoirs, puits, (beals, pesquiès pour l'agriculture) // Patrimoine industriel lié à l'eau (filatures) // Barrages et lacs

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS : Des ripisylves en bon état, mais une fermeture des fonds de vallée diminuant la perception des rivières.

A VENIR, SOUHAITEES : Favoriser la protection des continuités écologiques le long des cours d'eau // Maintien et/ou reconquête de la qualité des eaux : installation éventuelle de stations de traitement des eaux usagées // Une meilleure valorisation notamment touristique, hydroélectrique ? Conflits d'usages ? // Entretien.

PRE-ENJEUX

Paysage : valorisation, perception, accessibilité... ?

Ripisylves : préservation, continuité.

Patrimoine lié à l'eau : valorisation, préservation ?

Eau-ressource : énergie hydroélectrique en micro-centrales (cf projet sur Vabre), tourisme.



Parcours de kayak à Burlats



Les filatures de Brassac



LES RUISSEAUX, LES MARES, LES PRAIRIES HUMIDES ET LES TOURBIÈRES //



Ruisseau traversant la prairie humide de La Ramade, Ferrières



Mare créée au fond d'une ancienne carrière de granite dans le Sidobre



Prairie humide en fond de vallée du Gijou



Tourbière de Canroute

IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGÈRE : Toutes **COMMUNES :** Toutes

DESRIPTIF :

Le réseau hydrographique est extrêmement riche et comprend outre les principales rivières, de très nombreux ruisseaux affluents, chacun prenant source dans le territoire de cette Montagne.

Au-delà des grandes vallées et des vallées secondaires des affluents principaux de l'Agoût, du Gijou, de la Mare, etc., le territoire est modelé d'une multitude de micro-vallons disposant de la ressource en eau au travers des ruisseaux. Ceux-ci créent une ambiance très identitaire du territoire, très riche en flore, avec de micro-ripisylves associées. Ils sont aussi à l'origine de la présence de multiples prairies humides et en conditionnent l'existence.

Les prairies humides sont très liées aux pratiques agricoles et notamment d'élevage. Elles apportent au paysage cette richesse végétale toujours changeante, ce vert prairial du printemps qui donne au territoire cette image de richesse agricole si forte. En fonds de vallon, elles offrent des contrastes marquant avec les forêts, les cultures, les pelouses...

Les tourbières, déjà traitées dans ce rapport parmi les composantes paysagères liées à l'agriculture, sont les témoins les plus forts de cette richesse en eau. Plus discrètes que les prairies humides cependant, elles sont à découvrir pour leur ambiance, plus que pour leur perception paysagère de loin.

Enfin, outre les multiples mares naturelles qui parsèment le territoire, il est à noter la présence de nombreux plans d'eau artificiels, créés au fond d'anciennes carrières, dans le Sidobre surtout, et qui offrent l'opportunité de nouveaux micro-paysages et d'une nouvelle biodiversité dans ce secteur à dominance forestière.

VALEURS :

Écologique : la biodiversité riche des zones humides.

Identitaire et paysagère : la présence continue de l'eau au travers de la fine trame des ruisseaux et des "tâches vertes" que sont les prairies humides, une présence qui affine l'échelle de la perception des grandes rivières et des lacs et qui porte l'attention sur l'ambiance, en couvrant tout le territoire.

LIEN ET RESONNANCES

Toutes les composantes liées à l'eau et à l'agriculture.

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

Préservation et mise en valeur des tourbières // réhabilitation d'anciennes carrières en plan d'eau.

A VENIR, SOUHAITEES :

Préservation des prairies humides et tourbières // Mise en valeur des ruisseaux au sein des espaces agricoles (sentiers) // Poursuite de la réhabilitation de carrières orphelines.

PRE-ENJEUX

Biodiversité : préservation mise en valeur des milieux humides.

Paysage et ambiance : mise en valeur des espaces agricoles par les chemins et sentiers, notamment le long des cours d'eau (ruisseaux).





INDUSTRIE

L'exploitation d'un territoire-ressource et l'émergence de nouveaux paysages

Le périmètre de la Charte s'inscrit dans une longue tradition industrielle et énergétique qui perdure, encore aujourd'hui, dans ses formes anciennes ou dans de nouvelles formes. Les ouvrages et infrastructures qui les composent ont fait naître de nouveaux paysages, au fil de l'évolution de nos sociétés. Ils sont les symboles de l'économie locale. Si certains bénéficient d'une valeur patrimoniale et d'une image positive dans la mémoire collective ; d'autres font face à une mauvaise acceptation car fortement perceptibles et ayant des incidences sur les milieux naturels.



LES ZONES D'ACTIVITES ET COMMERCIALES //



LES SITES INDUSTRIELS DE PRODUCTION ET TRANSFORMATION //

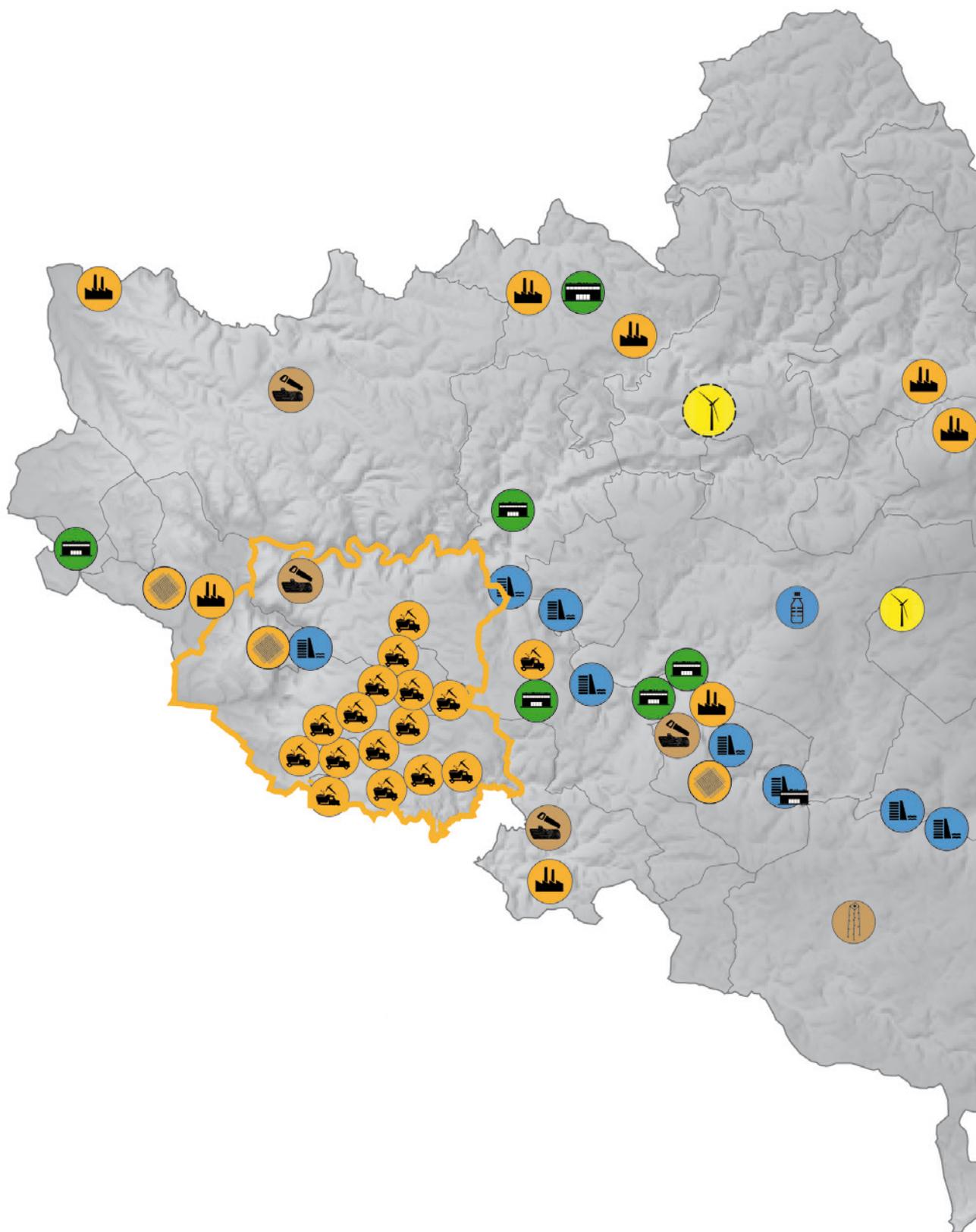


LES CARRIÈRES DU SIDOBRE //



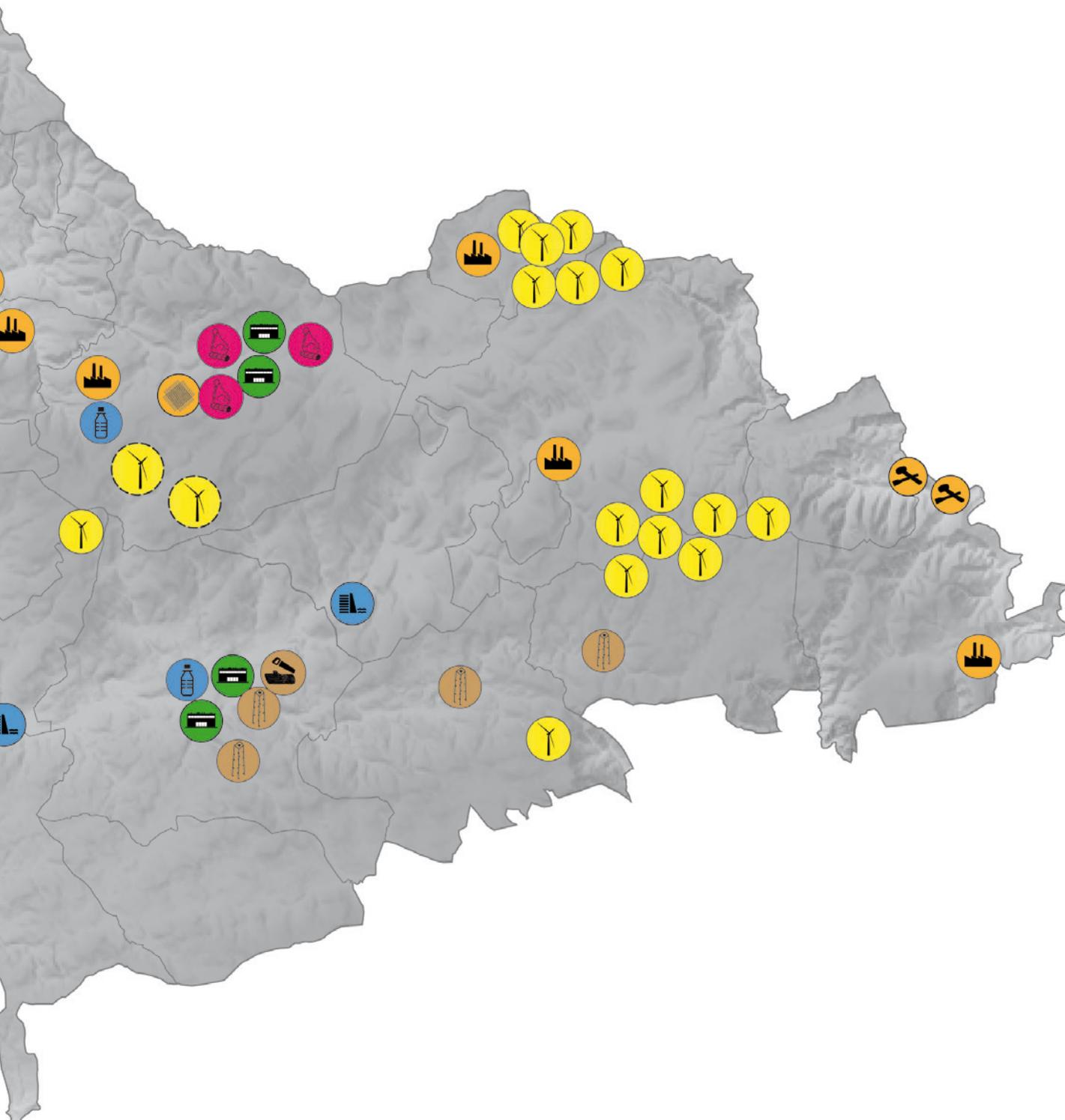
LES OUVRAGES DE PRODUCTION D'ENERGIE

Cartographie du paysage des énergies et de l'industrie





- | | | | | |
|---|---|---|---|---|
|  Territoire de la charte |  Usines textile en activité |  Zones d'activités et commerciales majeures |  Barrages, ouvrages hydrauliques |  Scieries |
|  Ouvrages liés au patrimoine minier |  Autres activités industrielles |  Parcs éoliens existants |  Usines d'embouteillage |  Chaufferies et plateforme de valorisation du bois |
|  Activités industrielles autour du granit |  Communes concernées par les déchets liés à l'exploitation du granit |  Parcs éoliens en projet (Permis de construire accordé et purgé de tout recours administratif) | | |





LES ZONES D'ACTIVITES ET COMMERCIALES //



Des espaces en rupture avec l'urbanisation des hameaux et villages



Un paysage qui peut porter une image négative (architecture standardisée, abords dégradés et espaces publics délaissés)

LIENS ET RESONANCES

- 1 une architecture déqualifiée
- 2 un paysage de la vie quotidienne sans identité locale
- 3 des entreprises à la recherche d'un effet vitrine
- 4 des portes de villages dépréciées
- 5 une tendance à l'uniformisation des paysages
- 6 des composantes paysagères sans relation au territoire



Des espaces consommateurs de foncier et de parcelles agricoles

PRE-ENJEUX

La requalification des zones existantes et la réintégration de ces espaces à la ville.

Le renforcement de l'attractivité et l'amélioration de l'image des zones économiques et commerciales.

La création de nouvelles zones ou l'extension répondant à des exigences de qualité : environnement, paysage, architecture.

La réflexion intercommunale globale d'implantation limitant le nombre des zones d'activités.

IDENTIFICATION

UNITES PAYSAGERES :

Massif du Sidobre et ses marges, Collines et ravins du plateau de Montredon, Serres, vallées, bassin du plateau des Lacs, Puechs bocagers du Lacaunais

COMMUNES :

Montredon-Labessonnié, Lacaune, La-Salvetat-sur-Agout, Le Bez, Brassac, Saint-Salvy de la Balme, Saint Pierre de Trivisy, Lacrouzette, Vabre, Moulin-Mage, Barre, Castelnaud de Brassac

DESCRIPTIF :

Les zones d'activités et commerciales sont des morceaux de territoire dédiés aux commerces, à l'artisanat ou aux activités tertiaires. Elles prennent souvent la forme de petites zones économiques ou d'entreprises isolées.

Pour des raisons de foncier et de nuisances de la vie quotidienne, elles se sont retrouvées aux portes des agglomérations définissant souvent de nouveaux paysages d'entrées de villes et de bourgs.

La logique d'implantation de ces zones économiques est basée sur un développement à proximité des réseaux routiers et d'effets vitrine.

VALEURS :

Paysages qui conservent une image négative, parfois une image de rejet dans l'inconscient collectif, pourtant indispensables à la vie quotidienne et qui témoignent d'une dynamique économique du territoire.



DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

Les zones d'activités et commerciales impriment progressivement les paysages par leur multiplication, par un étalement, par leur absence de traitement paysager dans les espaces ouverts et par un manque de composition de l'espace. Elles s'insinuent de façon croissante, durablement et fortement dans le territoire. A la recherche d'un effet vitrine et accompagnées d'un développement parfois anarchique de dispositifs publicitaires. Certaines zones d'activités économiques existantes, ont par ailleurs, tendance à se dégrader.

En somme, dans le paysage, leur perception est rarement attractive.

Implantées aux dépens de zones agricoles, elles se placent en rupture avec les principes de gestion économes des espaces et de qualité paysagère.

Cependant, ponctuellement, certaines entreprises sont parvenues à inscrire leur développement dans une logique paysagère, urbaine et architecturale en lien au territoire.

A VENIR, SOUHAITEES :

La réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles

La gestion des implantations, le fonctionnement urbain et l'encadrement architectural

La réglementation des publicités et des pré-enseignes : limitation et intégration paysagère

Les zones dédiées aux activités économiques et commerciales ont tendance à vieillir et à se dégrader au fil du temps. Leur obsolescence risque de laisser des marques sur le paysage.



LES CARRIÈRES DU SIDOBRE //



Entrée d'une carrière de taille moyenne en exploitation au cœur de la forêt

IDENTIFICATION

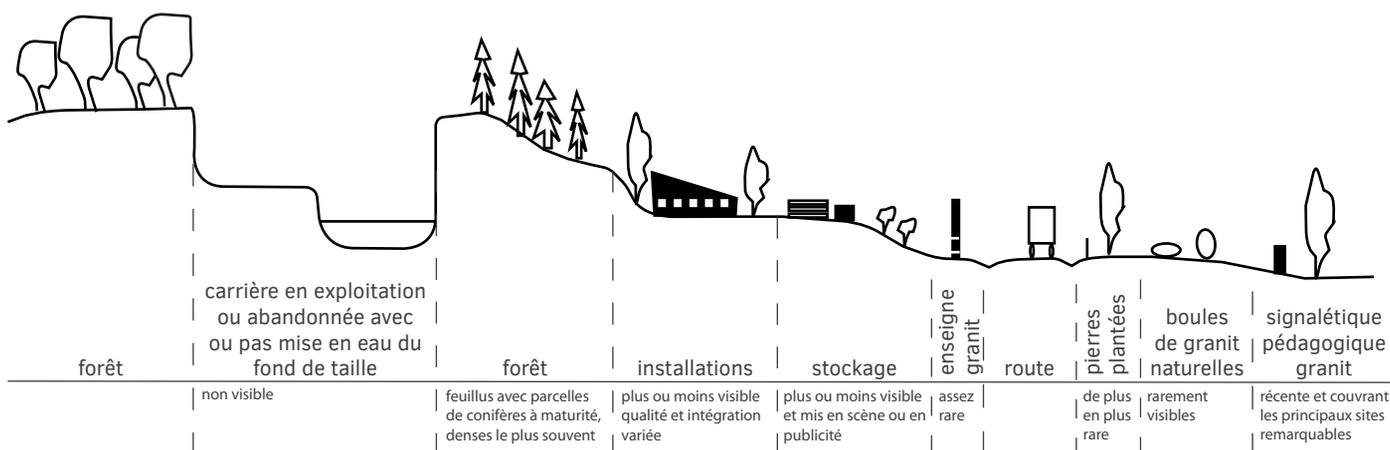
UNITE PAYSAGERE : Massif du Sidobre et ses marges

COMMUNES : Burlats, Lacrouzette, Saint-Salvy-de-la-Balme, Le Bez, Ferrières, Vabre, Castelnau-de-Brassac

DESCRIPTIF : Carrières ouvertes de granit disséminées au sein du massif, la plupart du temps « cachées » au sein d'un relief vallonné au couvert densément forestier. Des réalités d'exploitation très variées.

VALEURS : Représentativité de l'activité économique du Sidobre (1er site d'exploitation du granit en France, exportation à l'international), noblesse de la pierre, métiers de la pierre, discrétion de la présence humaine, une certaine valeur négative vis-à-vis des installations industrielles et des déchets...

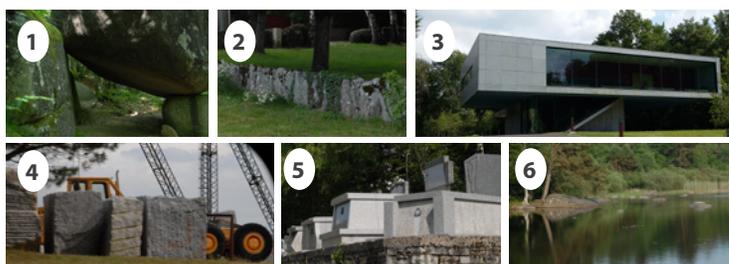
Un contraste saisissant entre une nature omniprésente et une activité industrielle à impact notable.



Coupe de principe schématique de la disposition des carrières et des éléments liés ou en résonnance, dans le paysage

LIENS ET RESONNANCES

- 1 boules et chaos de granit
- 2 objets du quotidien (pierres plantées, revêtements de sols urbains, mobilier urbain, enseignes, signalétique...)
- 3 matériaux d'architecture et architecture moderne
- 4 & 5 installations transformation, transports, stockages
- 6 composantes liées à l'eau : Lac de Merle, trous d'eau et mares
- 7 composantes naturelles liées à la fin de l'exploitation : nouveaux chaos, fronts de taille, carrières orphelines, nouvelles végétations



Carrière en fin d'activité dont le fond de taille a été mis en eau

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS : Exploitation des carrières depuis environ 200 ans qui a connu un essor au XXème siècle. L'activité a remplacé l'agriculture et le pastoralisme. Dix-sept carrières sont actuellement en activité. Certaines ferment mais les carrières demeurent un moteur de l'économie locale malgré la crise. Dynamique d'insertion paysagère des carrières actives, qui tendent à se faire voir. Réhabilitation écologique et/ou touristique, culturelle de carrières en fin d'exploitation.

A VENIR, SOUHAITEES : Souhait de renforcer la mise en valeur de l'activité économique liée et des métiers de la pierre. Souhait d'intervention sur les carrières dites « orphelines », réhabilitation écologique ou autre. Souhait de (ré)ouverture de « petites » carrières. Volonté de mieux articuler l'activité et le tourisme.

PRE-ENJEUX

Une composante cachée, symbole de dynamisme économique : confirmer la valorisation par la mise en perception des carrières, la mise en réseau, l'homogénéisation de la communication ?

Une composante cachée dont les quelques pans visibles sont parfois mal perçus ou en conflit avec les spots touristiques : valoriser / requalifier, mettre en scène certains abords d'installations les plus perceptibles ? Organiser une meilleure articulation entre les abords des locaux d'activité et l'accueil touristique

Une composante aux valeurs fortes qui sont celles de la pierre et de la noblesse : renforcer ces thématiques dans les aménagements du quotidien ?

Des carrières en fin d'activité, abandonnées : réhabiliter et renforcer la biodiversité grâce à de nouvelles zones humides créées, réhabiliter dans un contexte culturel et touristique ?

LES SITES INDUSTRIELS DE PRODUCTION ET TRANSFORMATION //



Une architecture industrielle à valeur patrimoniale



Une reconversion en logements d'une ancienne usine de filature

IDENTIFICATION

UNITES PAYSAGERES :

Serres, vallées et bassin du Plateau des lacs, Massif du Sidobre et ses marges, les Puechs bocagers du Lacaunais, Collines et ravins du plateau de Montredon

COMMUNES :

Roquecourbe, Brassac, Le Bez, Lacaune, Lacrouzette, Burlats, Saint-Salvy de la Balme, La Salvetat sur Agout, Montredon-Labessonnié, Castanet-le-Haut, Rosis, Vabre

DESCRIPTIF :

Ils relèvent des sites de production et des sites de transformation industrielle encore en activité ou abandonnés suite au déclin des activités qu'ils accueillent.

Les bâtiments et espaces industriels ont adopté, selon les époques, différentes formes architecturales influencées par le volume des machines, par les sources d'énergie et ses transmissions, par les matériaux de construction disponibles.

Par leur dimension et/ou par leur valeur patrimoniale, ils représentent des éléments paysagers forts, très perceptibles, des repères dans le territoire qui les accueille.

Ils se retrouvent ponctuant le périmètre de la charte au milieu des agglomérations, tantôt en périphérie, à proximité immédiate des cours d'eau, tantôt encore isolés dans les champs ou la forêt.

VALEURS :

Un paysage industriel à la croisée des symboles de l'économie locale ancienne et actuelle, des valeurs historiques de sociabilité et d'un héritage patrimonial identitaire.



Une architecture fonctionnelle à fort impact paysager



Atelier de transformation et déchets de granit, des équipements témoins d'une identité mais des modalités d'insertion à trouver

LIENS ET RESONNANCES

1 les usines, héritages d'un lieu de sociabilité

2 des bâtiments industriels délaissés

3 les abattoirs, une activité identitaire

4 les usines d'embouteillage, une activité aux infrastructures parfois fortement perceptibles

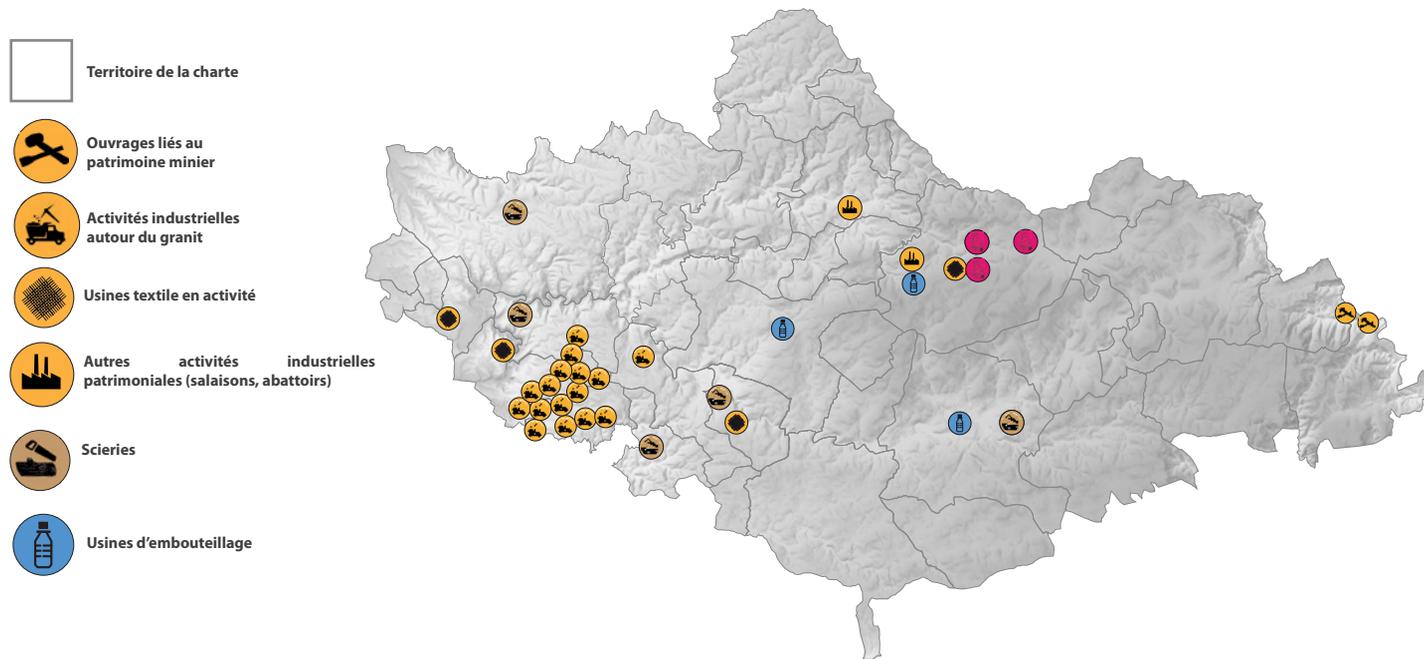
5 une plate-forme de valorisation des bois, une filière durable

6 une usine textile dynamique, un lien entre hier et aujourd'hui





Les sites industriels de production et de transformation anciens ou actuels relèvent du patrimoine par leur lien au territoire :



DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

Les activités industrielles récentes s'avèrent plutôt dynamiques et indispensables à l'économie locale. Leur développement environnemental, paysager, urbain et architectural est parfois mal maîtrisé.

Devenant de véritables vitrines du territoire, elles se donnent à voir, souvent en entrée de ville, comme paysage du quotidien parfois déqualifié.

De la même façon, dans le Sidobre, si les écrans de végétation limitent leur perception, ce sont les industries de transformation, avec leurs hangars et leurs plate-forme de stockage qui portent atteintes le plus les paysages. Ces grands bâtiments d'exploitation sont construits en parpaings et en tôle. De la même façon, les amas de déchets de granit restent visibles et créent des points noirs dans le paysage.

En revanche, si certaines activités traditionnelles se révèlent parfois actives, le processus de désindustrialisation touche profondément les paysages du territoire. Des vieilles usines de délainage et de textile aux centres d'extraction de charbon du bassin houiller, ce patrimoine industriel interroge sur son devenir. En l'absence de nouvelle vocation à leur accorder, les sites disparaissent, les bâtiments se dégradent et offrent des perceptions de friches. Au-delà des enjeux économiques, c'est la valeur patrimoniale qui leur est accordée dans la mémoire collective qui se dilue.

PRE-ENJEUX

La reconversion des espaces délaissés et friches industrielles.

La valorisation des bâtiments industriels patrimoniaux.

L'insertion et intégration paysagère des constructions et des installations en activité.

La réflexion architecturale et paysagère pour une meilleure intégration des nouveaux sites de production et de transformation.

La création d'une complémentarité entre activité touristique et activité industrielle.

A VENIR, SOUHAITEES :

La réflexion sur les nouvelles orientations à donner aux activités industrielles traditionnelles.

La reconversion des espaces et friches industrielles disposant d'un intérêt patrimonial.

Une étude menée par le Parc reprend les objectifs et la méthode définis dans l'inventaire du patrimoine industriel du Ministère de la Culture. Ainsi, un inventaire du patrimoine minier a, par exemple, été réalisé à l'échelle du bassin houiller de Graissessac. Par ailleurs, depuis 1996, des démarches concertées de gestion de l'espace sidobrien ont permis de qualifier certains espaces de massif faisant la part des choses entre espaces patrimoniaux et espaces à vocation d'exploitation.



LES OUVRAGES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE //



Un outil de production agricole associé à un outil de production énergétique



Un équilibre et une relation au territoire possible

IDENTIFICATION

UNITES PAYSAGERES :

Serres, vallées et bassin du Plateau des lacs, Massif du Sidobre et ses marges, Les Puechs bocagers du Lacaunais, Collines et ravins du plateau de Montredon, Massif du Caroux et de l'Espinouse

COMMUNES :

Le Margnès, Lamontélarie, Fraïsse sur-Agout, Murat sur- Vèbre, Cambon-et Salvergues, Castanet-le-Haut, Barre Lasfaillades, Anglès, La-Salvetat-sur-Agout, Nages

DESCRIPTIF :

Ouvrages et installations de production d'énergies.

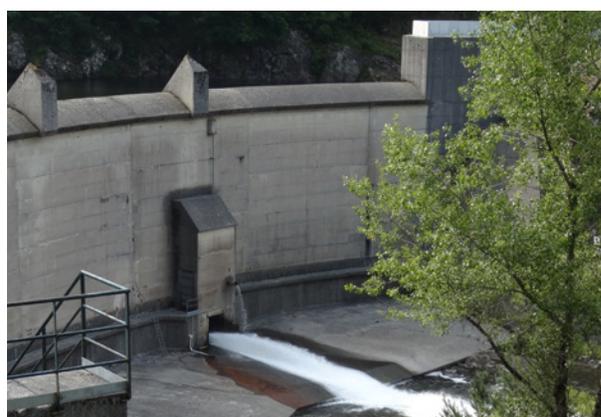
En raison de ses caractéristiques géographiques et climatiques, le territoire est orienté depuis longtemps vers la production et le développement des énergies renouvelables : barrages hydroélectriques, éoliennes, panneaux solaires et photovoltaïques...

Quelle que soit la production, il s'agit d'équipements fortement perceptibles dans les paysages qui ont souvent du mal à trouver une acceptation collective et se révèlent un sujet sensible au moment de leur installation.

Au-delà de leur insertion, c'est la gestion de leur nombre et surtout le temps qui façonnent leur acceptation. Les barrages font, par exemple, aujourd'hui, partie intégrante de l'identité locale.

VALEURS :

Souvent difficilement consentis en raison des changements rapides des paysages qu'ils induisent, ces ouvrages s'inscrivent aussi dans une gestion durable des territoires. Ils caractérisent l'évolution perpétuelle et la création de nouveaux paysages et impliquent parfois des transformations importantes.



Des ouvrages d'art à forte incidence paysagère mais à l'origine d'activités de villégiatures



Les lignes de tension, symboles des problématiques d'insertion des ouvrages de production

LIENS ET RESONNANCES

1 des éléments qui transforment les paysages
2 une sensibilisation pour une meilleure acceptation

3 une adéquation judicieuse entre le dimensionnement des panneaux solaires et le bâtiment

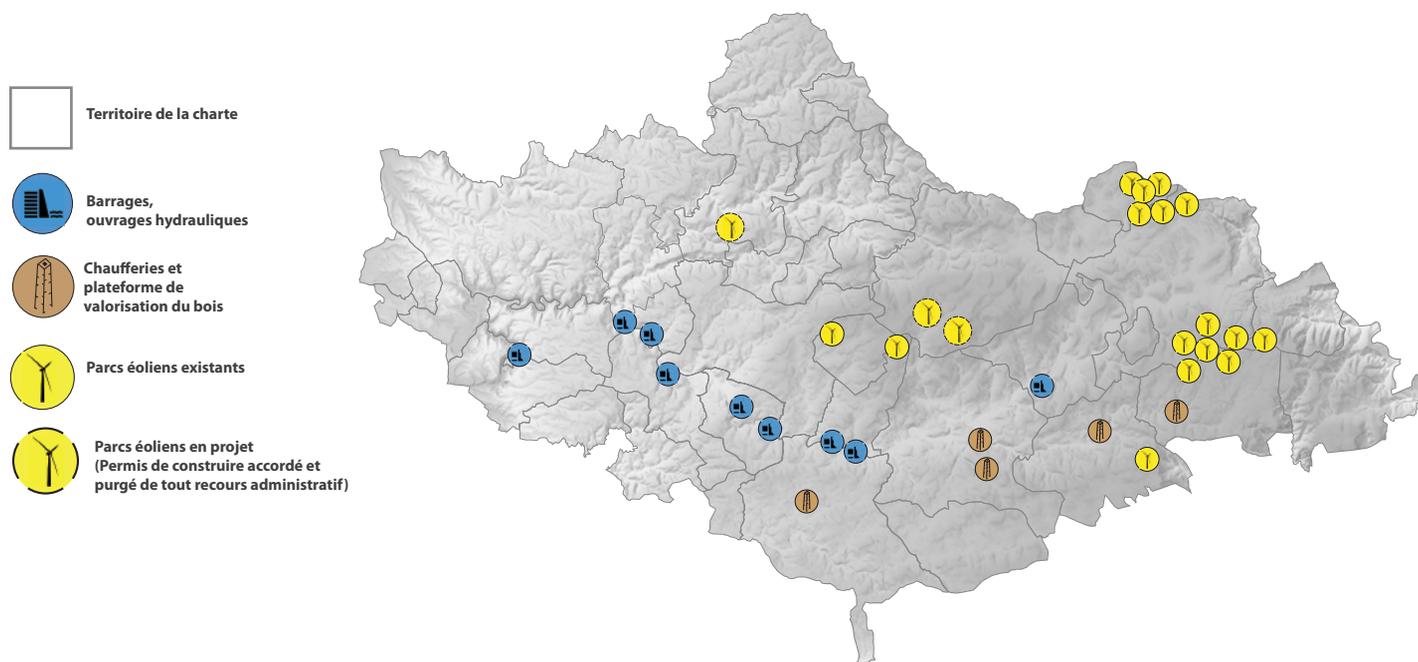
4 une conduite d'eau qui s'insère avec le temps
5 une série d'éoliennes qui structurent de nouvelles lignes de paysage

6 un vieillissement engagé des ouvrages hydroélectriques





Les ouvrages de production d'énergies



DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

Conscient de l'importance de ces ouvrages pour une gestion durable du territoire, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a établi dans sa charte, un certain nombre d'orientations stratégiques pour la maîtrise de chacune des énergies et les équipements qui les accompagnent.

La production d'hydroélectricité est stable et aucun « gros ouvrage » n'est envisagé à court et long terme.

Il est observé, ponctuellement, sur les installations existantes une dégradation progressive des structures béton (parapets) et un abandon de certains bâtis annexes. Les abords des barrages autour des aires d'arrêt et des belvédères manquent de (re)qualification paysagère.

Le périmètre de la charte paysagère est ponctué par plusieurs sites d'éoliennes mais leur développement ne s'est pas fait sans conséquence sur les paysages sensibles ouverts des bocages. Implantés en relief, les éoliennes sont plus ou moins perceptibles selon la distance et la hauteur à laquelle on se trouve.

En revanche, peu d'équipements et de parcs photovoltaïques sont recensés sur le territoire. Aucun projet avancé n'est envisagé.

Dans un territoire composé à 50% de forêt, la filière bois-énergie a peiné à se structurer mais est en train progressivement d'éclore. Le site se caractérise par une forêt productive qui favorise le développement d'un réseau de chaufferies collectives ou par exemple d'une plate-forme bois de valorisation.

PRE-ENJEUX

La sensibilisation pour une acceptation progressive des ouvrages.

L'insertion des éléments fortement perceptibles et des éléments qui les accompagnent (routes et chemins, locaux techniques...).

La limitation de la consommation des espaces naturels et des espaces agricoles.

La poursuite de l'encadrement de l'énergie éolienne.

L'anticipation d'un développement « non maîtrisé » de l'énergie solaire.

La relation aux fonctionnalités écologiques et les réservoirs biologiques.

La durabilité des équipements, la question du démantèlement, de la gestion des déchets et de la remise en état des sites.

Une gestion différenciée des espaces sous les lignes électriques.

Une meilleure prise en compte des effets cumulés pour l'installation des ouvrages énergétiques.

Une meilleure prise en compte de la sensibilité de certains paysages.

A VENIR, SOUHAITEES :

La maîtrise de l'installation de l'éolien et du solaire.

La réflexion sur des filières locales en lien avec les politiques forestières et agricoles : développement de la biomasse et bois-énergie.

La complémentarité entre les ouvrages touristiques et les ouvrages hydrauliques.

Le Parc a réalisé, dans le cadre des ateliers du Grenelle de l'environnement, une étude prospective sur le développement de l'énergie solaire pour apprécier leur impact potentiel sur l'environnement et les paysages.

Le parc a établi, en 2004, un document de référence territorial pour l'énergie éolienne, repris dans sa charte, qui cadre l'installation d'éoliennes en fonction de la sensibilité environnementale et paysagère.



BATI

Une occupation ancestrale du territoire, profondément rurale, et de nouvelles aspirations

Les composantes bâties laissent apparaître un territoire riche, multiple mais surtout en mouvement dans lequel les paysages se modifient et où de nouveaux se dessinent. A la composition traditionnelle d'un paysage rural aux multiples fermes et hameaux, se greffent des éléments nouveaux, liés à de nouveaux modes de vie et d'exploitation du territoire : le tourisme, l'habitat individuel pavillonnaire. Dans un cas comme dans l'autre, ces nouveaux éléments sont confrontés à la tentation de la standardisation et de la banalisation, et compromettent parfois l'identité et la pérennité de l'ancien.



**LES VILLAGES-BOURGS
CENTRE //**



**L'ARCHITECTURE
TRADITIONNELLE //**



**LA CONSTELLATION
DES HAMEAUX //**



**LES ÉLÉMENTS
PATRIMONIAUX //**



**LES FERMES
ISOLÉES //**



**LES BÂTIS
VERNACULAIRES //**



**L'HABITAT
PAVILLONNAIRE //**



**L'ARCHITECTURE
CONTEMPORAINE //**



**LES HEBERGEMENTS
DE VILLÉGIATURE //**



**LES ESPACES
PUBLICS ET LA
SIGNALETIQUE //**

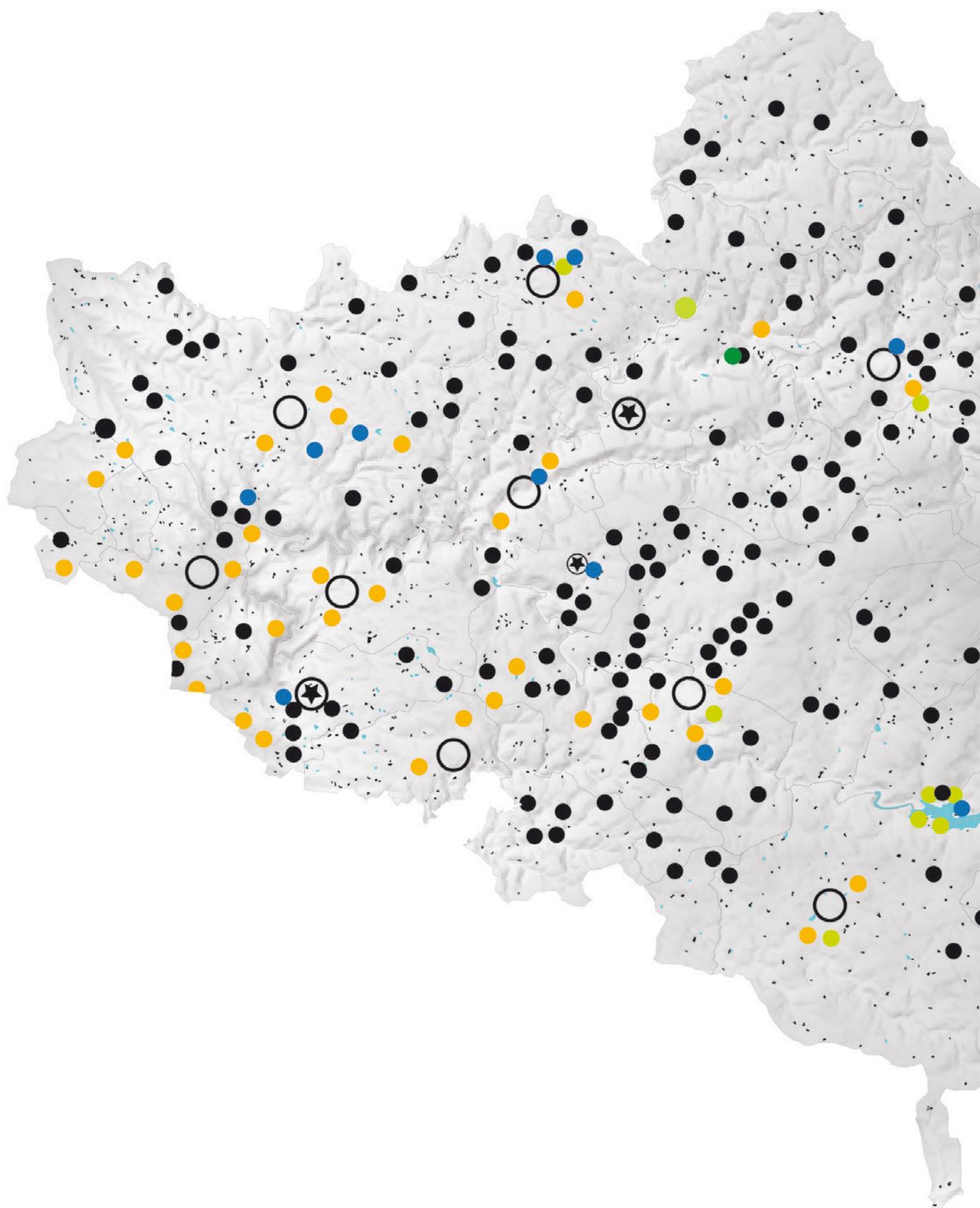


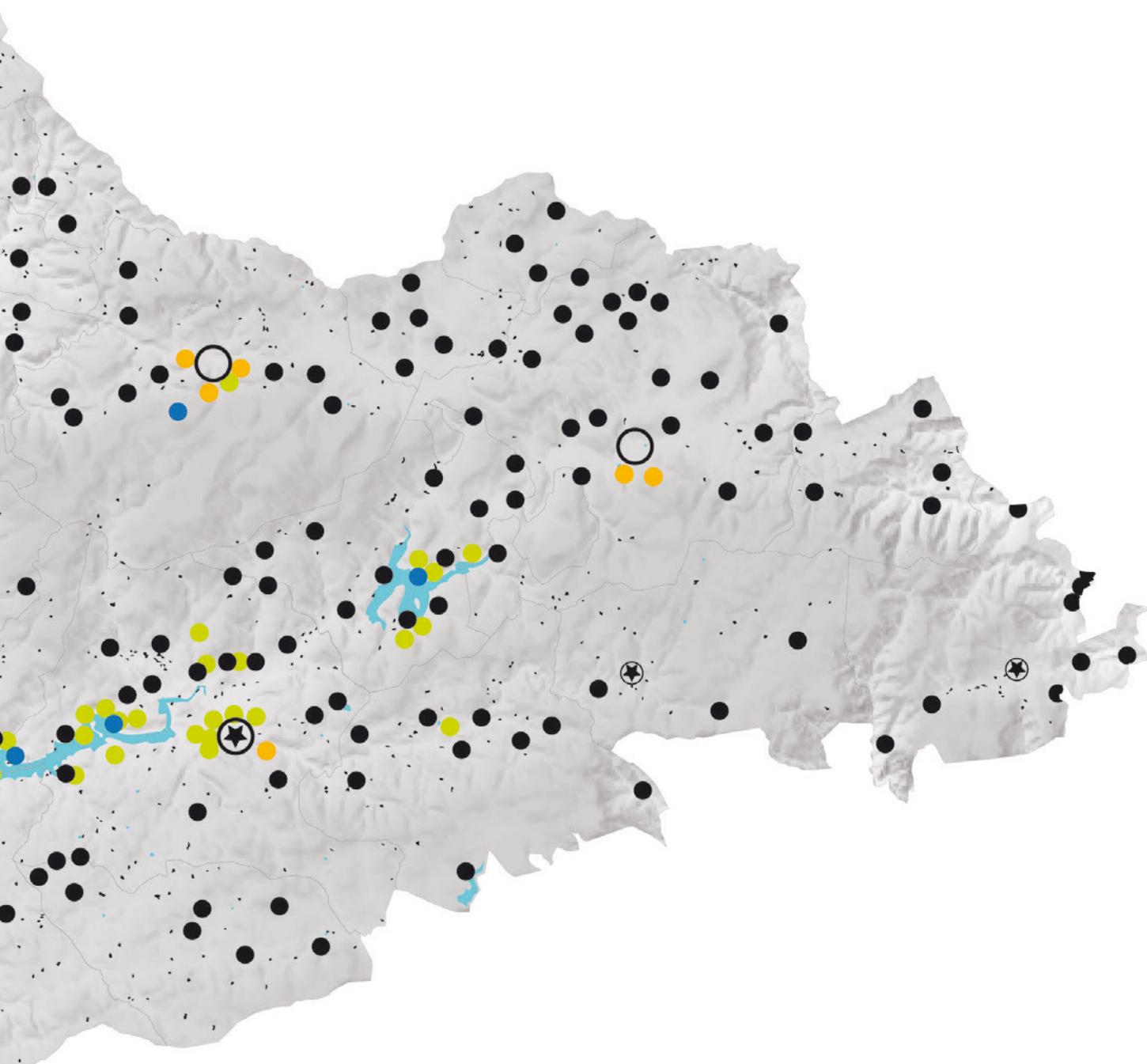
**LES PARCS ET
EQUIPEMENTS
CULTURELS ET DE
LOISIRS //**



**LES ROUTES ET
CHEMINS //**

Cartographie du paysage bâti et patrimonial





LES VILLAGES-BOURGS CENTRE //



Village en promontoire (commune de La Salvetat-sur-Agoût)



Village en fond de vallée (commune de Burlats)

IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE :

L'ensemble des unités

COMMUNES :

Anglès, La Salvetat, Lacrouzette, Burlats, Brassac, Lacaze, Viane, Vabre, Murat sur Vèbre, Lacaune, Roquecourbe, Montredon Labessonnié, Saint Pierre de Trivisy, Saint Salvy de la Balme

DESRIPTIF :

Formes urbaines et architecturales traditionnelles, souvent patrimoniales, adaptées à la topographie et au climat de leur lieu d'implantation.

Le village est un ensemble de constructions organisé initialement autour d'un noyau urbain compact. A partir de ce coeur de village se sont opérées les premières extensions du XIXème siècle s'étirant de part et d'autre le long des voies principales.

A l'exception de ceux du Sidobre au tissu plutôt lâche, les villages présentent une trame bâtie regroupée et dense. Ils sont marqués par des rues étroites et par un bâti en continu, aligné sur rue. L'implantation s'effectue sur un parcellaire étroit et s'organisent autour d'espaces publics. La seconde moitié du XXème siècle marque un changement profond dans le mode d'occupation des sols. Les villages s'étirent de nouveau mais cette fois-ci sous la forme plus diffuse de l'habitat pavillonnaire.

Les villages et bourgs-centres se distinguent des hameaux par leur taille, la densité de population et par les fonctions de centralité qu'ils occupent (équipements, activités économiques et services). Ce sont des lieux animés à l'année et des lieux de convivialité pour les habitants.

S'ils présentent des caractéristiques urbaines communes à l'échelle du territoire, les typologies architecturales varient selon les zones d'influence climatique (cf. cartographie ci-après).

VALEURS :

Représentativité d'une forme urbaine historique patrimoniale (impératifs économiques, exigences défensives, usages et pratiques économiques).

Symbole d'un vecteur du lien social et des façons du vivre ensemble.

Culture, savoir-faire et techniques des modes de construction.



Village en plaine en fond de vallée de l'Agoût (commune de Roquecourbe)



Village dans la pente (commune de Lacaze)

LIENS ET RESONNANCES

1 une construction traditionnelle de village à l'architecture de moyenne montagne

2 une construction traditionnelle de village à l'architecture d'influence océanique

3 un village à valeur patrimoniale

4 des bourgs animés à l'année...

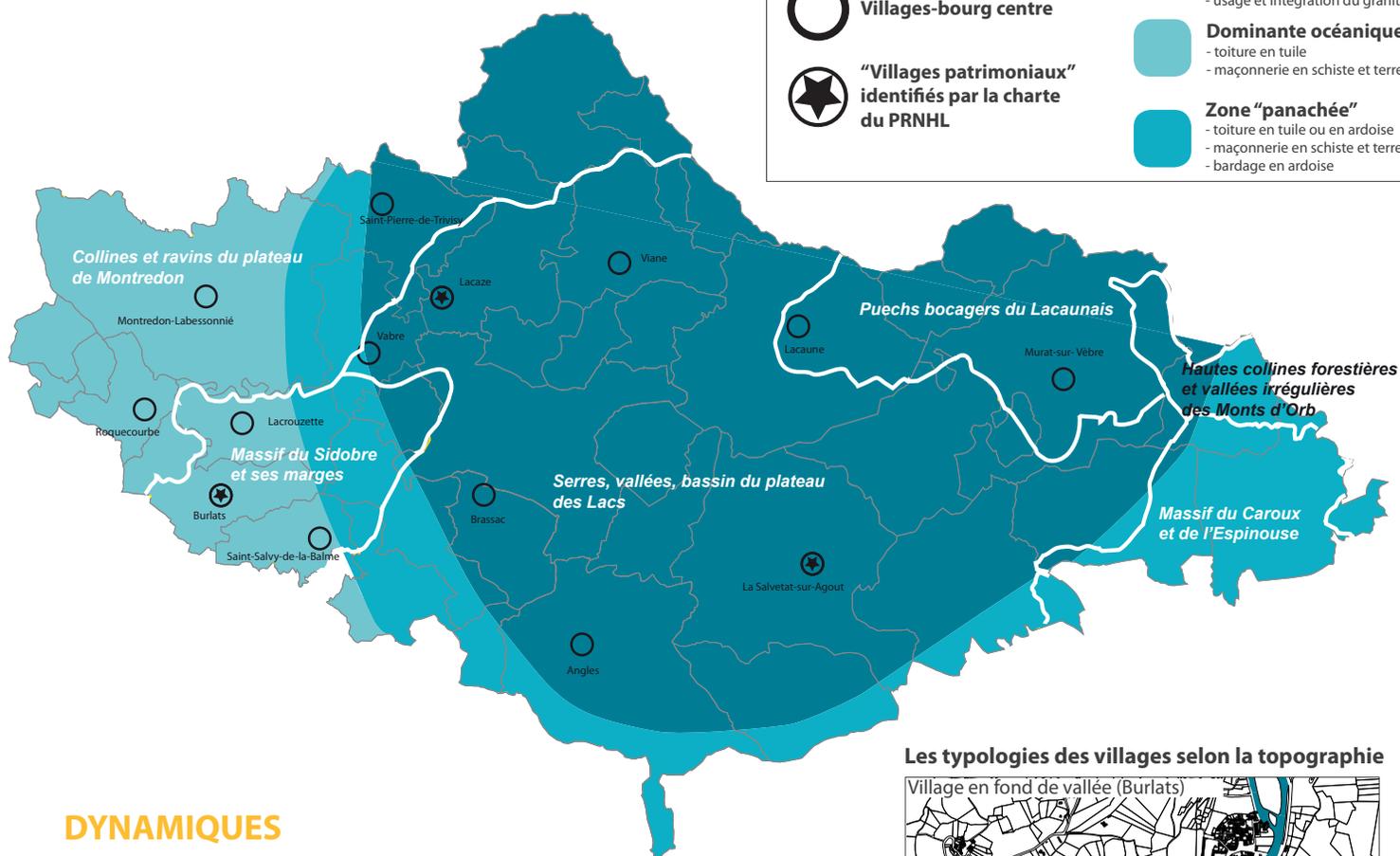
5 mais des logements vacants dans les noyaux anciens

6 un étirement des extensions urbaines





Typologies architecturales selon les influences climatiques



DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

S'observent des extensions urbaines, plus ou moins affirmées selon les sites, sous forme d'étalement urbain en discontinuité et sans lien au territoire. Les incidences sont particulièrement perceptibles en entrée des villages.

Plutôt dynamiques dans le développement de leur périphérie, les villages n'échappent pas à l'abandon et/ou la dégradation de certains logements dans le cœur de leur noyau ancien.

Certains villages renferment un patrimoine bâti remarquable qui commence à être reconnu et valorisé. La Salvetat-sur-Agoût et Burlats sont identifiés au Plan de Parc comme « villages et hameaux patrimoniaux », au sens architectural.

A VENIR, SOUHAITEES :

La maîtrise du développement urbain.

La rénovation et le réinvestissement des centres anciens.

Une meilleure prise en compte d'un urbanisme durable et d'une architecture de qualité dans les PLUi.

La poursuite de la démarche de mise en valeur des villages dans plusieurs communes et la reconnaissance du potentiel des coeurs de village par des labels.

La sensibilisation des habitants à la richesse du patrimoine bâti au travers de recommandations d'aménagement et de restauration.

PRE-ENJEUX

La gestion économe des espaces.

La relation harmonieuse entre bâti ancien et opérations nouvelles.

Le maintien de la silhouette des villages.

La conservation des compositions architecturales et urbaines des villages

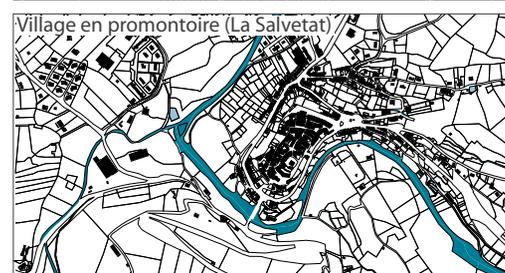
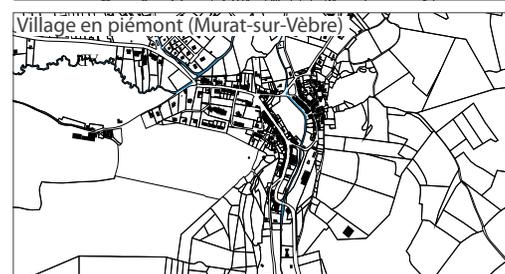
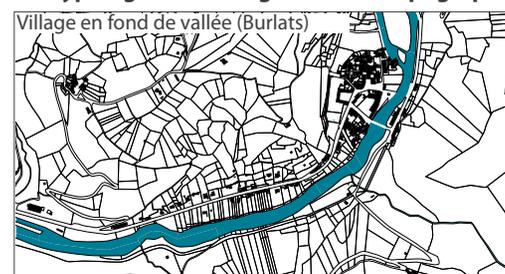
La préservation des écrans et la relation à l'environnement.

La réflexion globale pour la revitalisation des coeurs de villages (réhabilitation des logements dégradés, requalification des espaces publics).

La sensibilisation pour la reconnaissance de la valeur patrimoniale des villages

La qualité paysagère des entrées de village.

Les typologies des villages selon la topographie





LA CONSTELLATION DES HAMEAUX //



Le bardage en ardoise dans les Monts du Lacaunais, une pratique à valeur patrimoniale



Le hameau et son environnement, un ensemble cohérent (hameau de Douch)

IDENTIFICATION

UNITES PAYSAGERES :

L'ensemble des unités

COMMUNES :

L'ensemble des communes

DESCRIPTIF :

Entités urbaines profondément liées au fonctionnement agricole et commercial façonnées par la topographie, les influences climatiques et les composantes du sol dont elles en tirent leurs matériaux de construction.

A cet égard, elles suivent les mêmes logiques d'implantation et les mêmes caractéristiques architecturales que les villages mais s'en distinguent par leur taille et leur rôle au sein des territoires.

Elles constituent un chapelet innombrable de groupements bâtis de 5 à 20 constructions qui parsèment les paysages du périmètre de la charte. Les bâtiments sont regroupés souvent pour laisser la priorité aux terres cultivables.

Leur valeur patrimoniale est liée à leur histoire et à leurs techniques de construction.

VALEURS :

Représentativité d'une façon d'habiter le territoire autour de l'agriculture mais aussi du commerce.

Symbole d'une identité rurale traditionnelle à valeur patrimoniale.

Culture, savoir-faire et techniques des modes de construction.



Une forme urbaine qui s'adapte à la topographie



Un hameau et son territoire agricole (hameau de La Ramade de la commune de Ferrières)

LIENS ET RESONNANCES

1 les hameaux les plus reculés sont délaissés

2 une architecture rurale de moyenne montagne

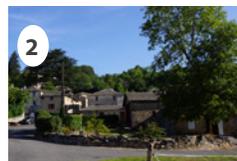
3 une architecture rurale d'influence océanique

4 un groupement bâti compact et homogène

5 un hameau patrimonial

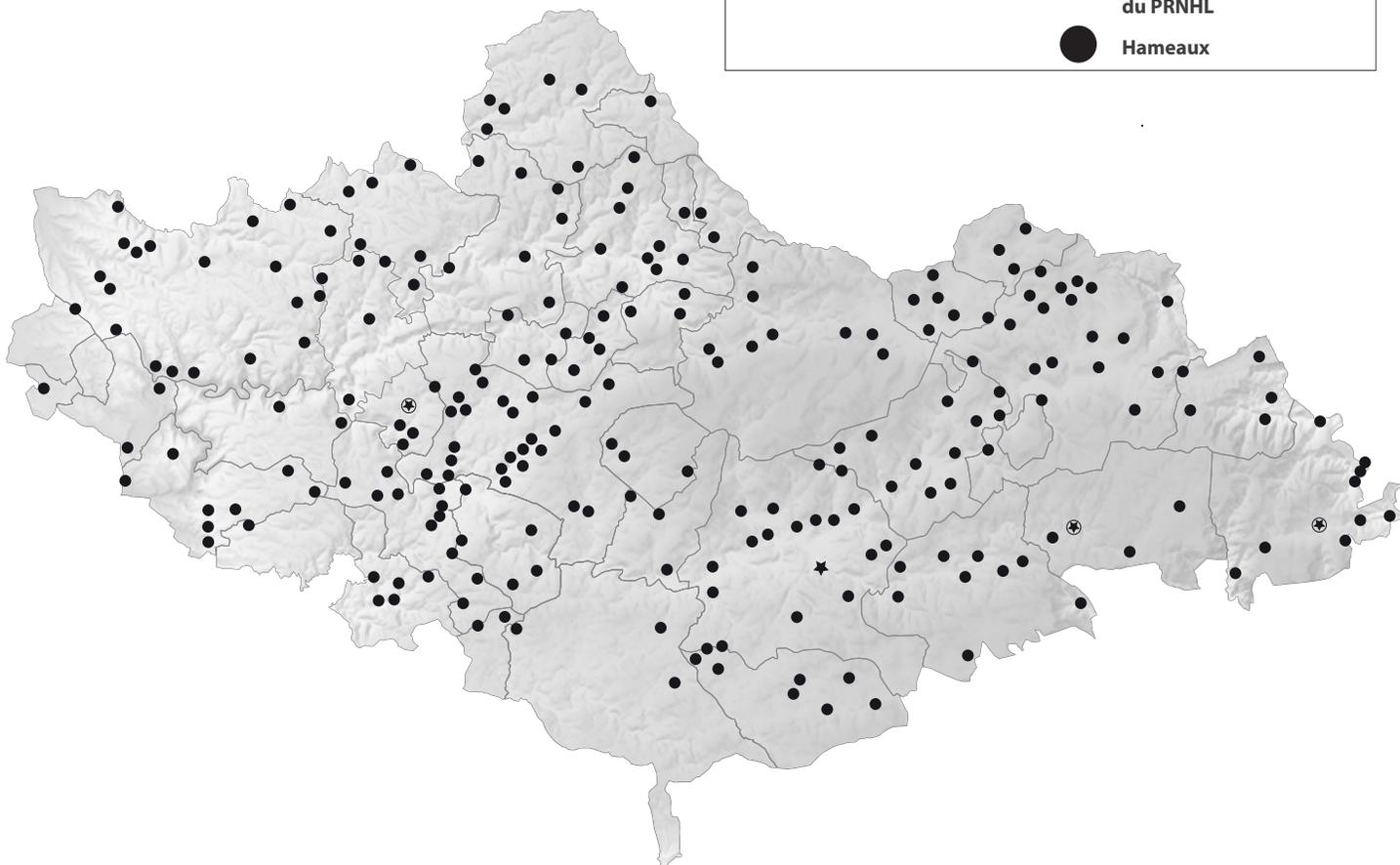
6 une extension de hameau en rupture avec les modes urbains traditionnels

7 le petit patrimoine des hameaux : lavoirs, fours, oratoire et calvaire...





La constellation des hameaux



DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

Deux dynamiques diamétralement inverses se lisent dans les paysages. Elles dépendent des lieux où s'observe une perte d'habitants ou, au contraire, des lieux où s'exerce une croissance démographique.

Les hameaux les plus reculés sont délaissés par la population et ont tendance à se dégrader rapidement. L'exode rural, le caractère isolé, un réseau viaire difficile et l'aspiration à un habitat plus confortable ajoutés aux indivisions successorales sont les principaux facteurs inexorables de leur désaffectation. Géographiquement, cela s'exprime sur les franges Est et au coeur du territoire d'étude. Les hameaux se trouvent à l'écart des échanges et des flux économiques. Certains de ces hameaux renferment un patrimoine bâti remarquable. Une alternative émerge au travers de la reconversion des maisons de hameaux en résidence secondaire ou en location de vacances.

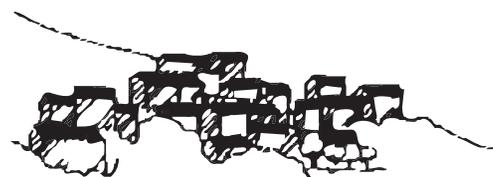
A l'opposé, les hameaux sous pression résidentielle ont vu leur visage évoluer avec la construction de maisons individuelles dans leur continuité. Ce mode d'urbanisation s'est effectué le plus souvent de façon spontanée, au coup par coup et sans projet d'ensemble s'intégrant de manière très inégale dans le grand paysage. Les routes et chemins qui partent en étoile en empruntant les étroites bandes plates du plateau, servent de fil conducteur à leur dissémination. Ils se retrouvent surtout à l'Ouest du périmètre d'étude, aux abords des bourgs-centres les plus actifs et autour des lacs de villégiature.

PRE-ENJEUX

- La préservation des compositions urbaines et architecturales des hameaux.
- La relation aux paysages alentours (naturels et agricoles).
- La conservation de l'identité bâtie lors des transformations et des extensions.
- La reconquête et la revitalisation des hameaux désaffectés.
- L'évolution du bâti existant conciliant valeur patrimoniale et qualité de vie.
- La valorisation de l'identité des hameaux : silhouette, espaces de transition et perceptions globales.
- La sensibilisation pour la reconnaissance de la valeur patrimoniale des hameaux.

A VENIR, SOUHAITEES :

- La maîtrise du développement urbain et des extensions urbaines pour les hameaux sous pression urbaine.
- L'amélioration de la qualité paysagère des extensions urbaines.
- La redynamisation des hameaux en déprise dont certains hameaux médiévaux à forte valeur patrimoniale.
- La reconnaissance et la valorisation du patrimoine; une démarche déjà engagée par la Charte du Parc avec l'identification des "villages et hameaux patrimoniaux".



Un hameau installé en piémont



Un hameau installé en plaine

LES FERMES ISOLEES //



Ferme implantée perpendiculairement à la pente



Ferme implantée parallèlement à la pente

IDENTIFICATION

UNITES PAYSAGERES :

L'ensemble des unités

COMMUNES :

L'ensemble des communes

DESCRIPTIF :

Habitats et bâtiments techniques à vocation agricole, les fermes isolées sont étroitement liées à l'activité d'élevage.

Éléments repères ponctuant le paysage de l'ensemble du territoire de la charte, elles se caractérisent par leur multiplicité et leur dissémination.

Elles s'organisent sur plusieurs niveaux dans une typologie rurale qui diffèrent selon les lieux d'implantation.

Sur une grande majorité du territoire, les fermes sur les versants jouent avec la pente pour s'adapter au terrain, se protéger des intempéries et s'organiser autour des accès et de la fonction agricole.

On retrouve cependant des fermes blocs à l'extrême Est et des fermes sur terrain plat dans les fonds de vallée dans les parties Ouest et Nord-Ouest du périmètre d'étude.

Les matériaux utilisés sont ceux trouvés sur place issus de la végétation et des sols qui confèrent à ce territoire une architecture identitaire.

VALEURS :

Représentativité d'une façon d'habiter le territoire autour de l'agriculture.

Symbole d'une identité rurale et patrimoniale.

Culture, savoir-faire et techniques des modes de construction.



Ferme allongée en terrain plat



Ferme en bloc

LIENS ET RESONNANCES

1 une implantation en bord de parcelle pour laisser la place aux terres cultivables

2 une architecture rurale identitaire

3 une architecture sous influence de montagne

4 une extension traditionnelle de corps de ferme en continuité de l'habitation

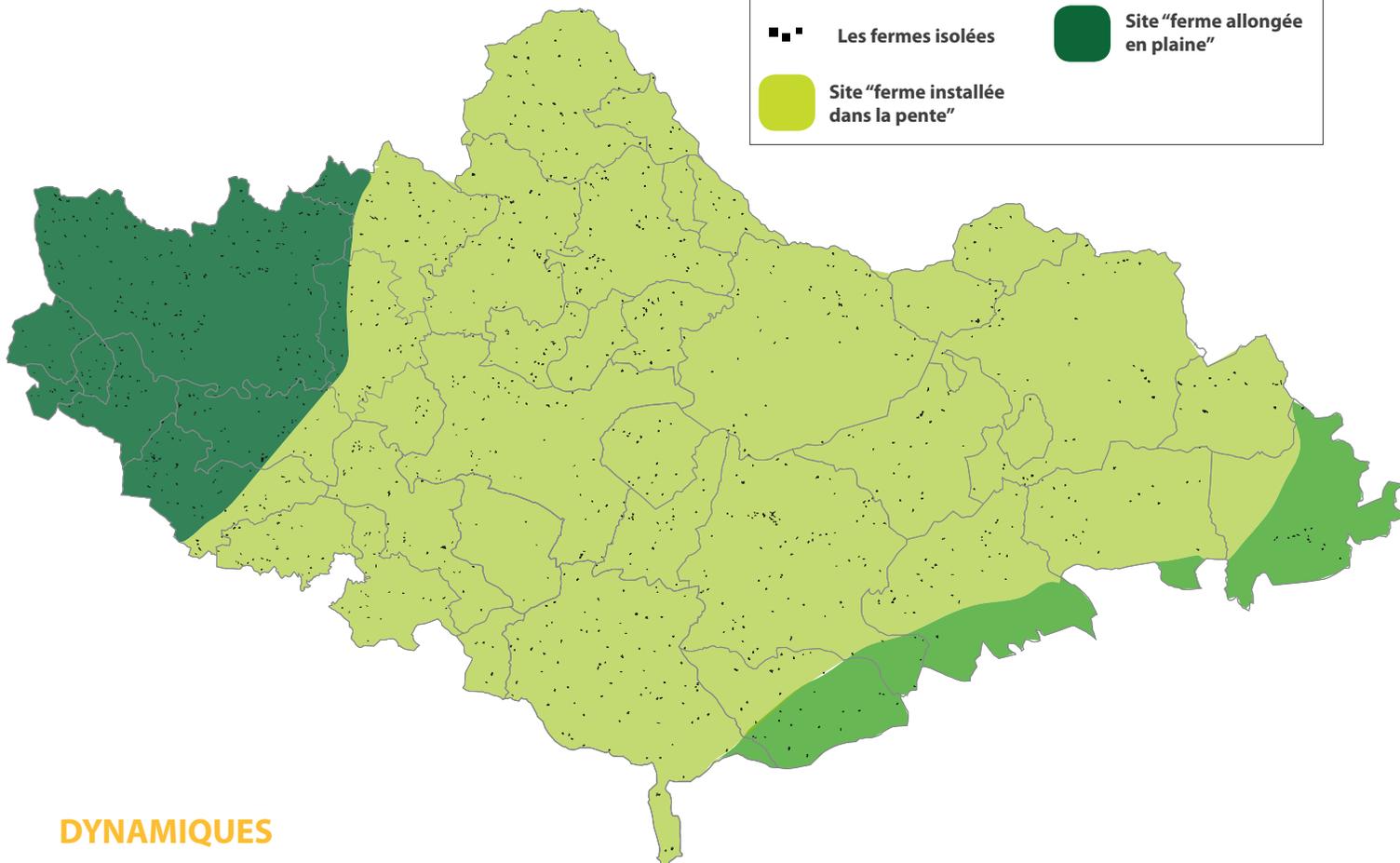
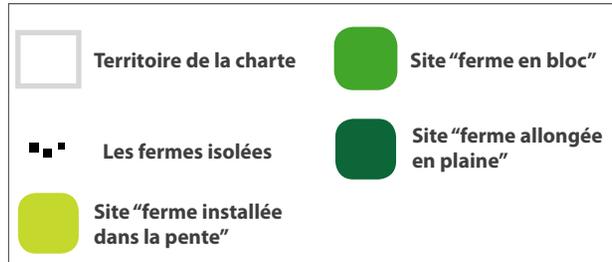
5 de nouveaux dispositifs techniques, symboles d'une agriculture dynamique

6 des hangars agricoles fortement perceptibles





Typologies des fermes et écarts agricoles selon leur lieu d'implantation



DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

Le périmètre de la Charte est confronté dans son ensemble à un phénomène de déprise agricole facilement observable dans le paysage. Les fermes à valeur patrimoniale se transforment soit en bâtisse en ruines et disparaissent sous la végétation, soit changent de destination pour devenir résidences principales ou secondaires sans agriculture. Avec la fermeture progressive de ces milieux disparaissent aussi peu à peu les aménagements vernaculaires les plus caractéristiques construits par les systèmes agraires anciens.

Toutefois, certaines exploitations et fermes connaissent une trajectoire différente. La dynamique vigoureuse de l'agriculture dans les Monts du Lacaunais (production du lait pour le I'AOP Roquefort) et sur le plateau de Montredon fait perdurer les structures traditionnelles. Cependant, elle intensifie l'accueil de nouveaux dispositifs techniques et bâtiments agricoles. Les évolutions marquent perceptiblement le paysage dans des milieux ouverts. Autour des lacs, le tourisme a permis de valoriser des bâtiments jusqu'alors délaissés au risque parfois d'être confrontés à des rénovations et à des restaurations maladroites en rupture avec l'architecture traditionnelle.

A VENIR, SOUHAITEES :

La Charte du Parc a identifié des secteurs où la déprise agricole est plus marquée que sur le reste du territoire. L'objectif est d'engager des actions de valorisation. Par ailleurs, les sites offrent un potentiel pour un tourisme de pleine nature, d'accueil de chambres d'hôtes entraînant des efforts de restauration du bâti en harmonie avec les caractéristiques locales par les communes ou par les particuliers.

PRE-ENJEUX

La sauvegarde d'un ensemble paysager rural : fermes isolées/espaces bocagers. La préservation des paysages ouverts.

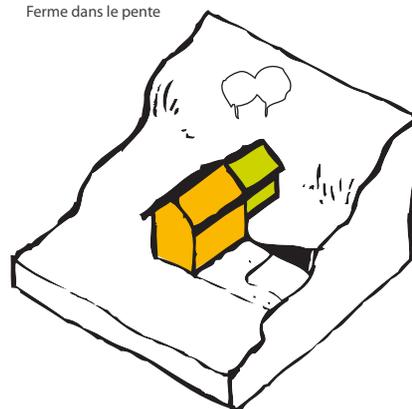
La rénovation et la réhabilitation des fermes dans leurs composantes patrimoniales.

L'intégration paysagère de bâtiments agricoles modernes et de grande taille.

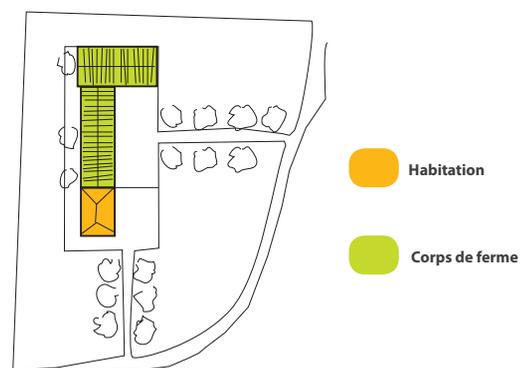
La sensibilisation pour la reconnaissance de la valeur patrimoniale des fermes.

L'adaptation à la topographie

Ferme dans le pente



Ferme allongée en plaine



L'HABITAT PAVILLONNAIRE //



Un étalement de la solhouette des villages, consommateur d'espaces agricoles



La dissémination d'un tissu urbain diffus le long des voies

IDENTIFICATION

UNITES PAYSAGERES :

Serres, vallées et bassin du Plateau des lacs, Massif du Sidobre et ses marges, Les Puechs bocagers du Lacaunais, Collines et ravins du plateau de Montredon

COMMUNES : Montredon-Labessonnié, Lacrouzette, Montfa, Saint-Germier, Saint-Jean-de-Vals, Burlats, Le Bez, Brassac, Anglès, Lacaune, St-Salvy-de-la-Balme, La Salvetat et Roquecourbe

DESCRIPTIF :

Extensions des villages nées d'une pression résidentielle portée par l'aspiration à la maison individuelle. Depuis une décennie, une partie du territoire du Parc est concernée par une accélération du rythme de la construction d'habitat neuf et caractérise un regain d'intérêt résidentiel.

Il s'agit d'une urbanisation sous la forme d'un habitat pavillonnaire s'étalant à la périphérie des agglomérations et le long du maillage de circulation. Le bâti s'uniformise en banalisant souvent les paysages. Consommatrice d'espaces et réalisée au gré des opportunités, cette urbanisation se traduit par des formes et une architecture parfois en rupture avec les modes urbains traditionnels.

Cette nouvelle urbanisation dans sa forme peu dense, sans espace collectif aménagé et sans relation au centre ancien, ne génère pas de véritable quartier où s'exprime le lien social. Les phénomènes de développement urbain mal maîtrisés conduisent, par ailleurs, à la réduction des surfaces cultivées et à la fermeture progressive des paysages.

VALEURS :

Représentativité de la dilution et de la perte d'une identité locale : équilibre territorial, savoir-construire, vivre-ensemble



Exemple de construction en totale discontinuité des villages et hameaux



Un type d'urbanisation qui brise les silhouettes des hameaux et villages

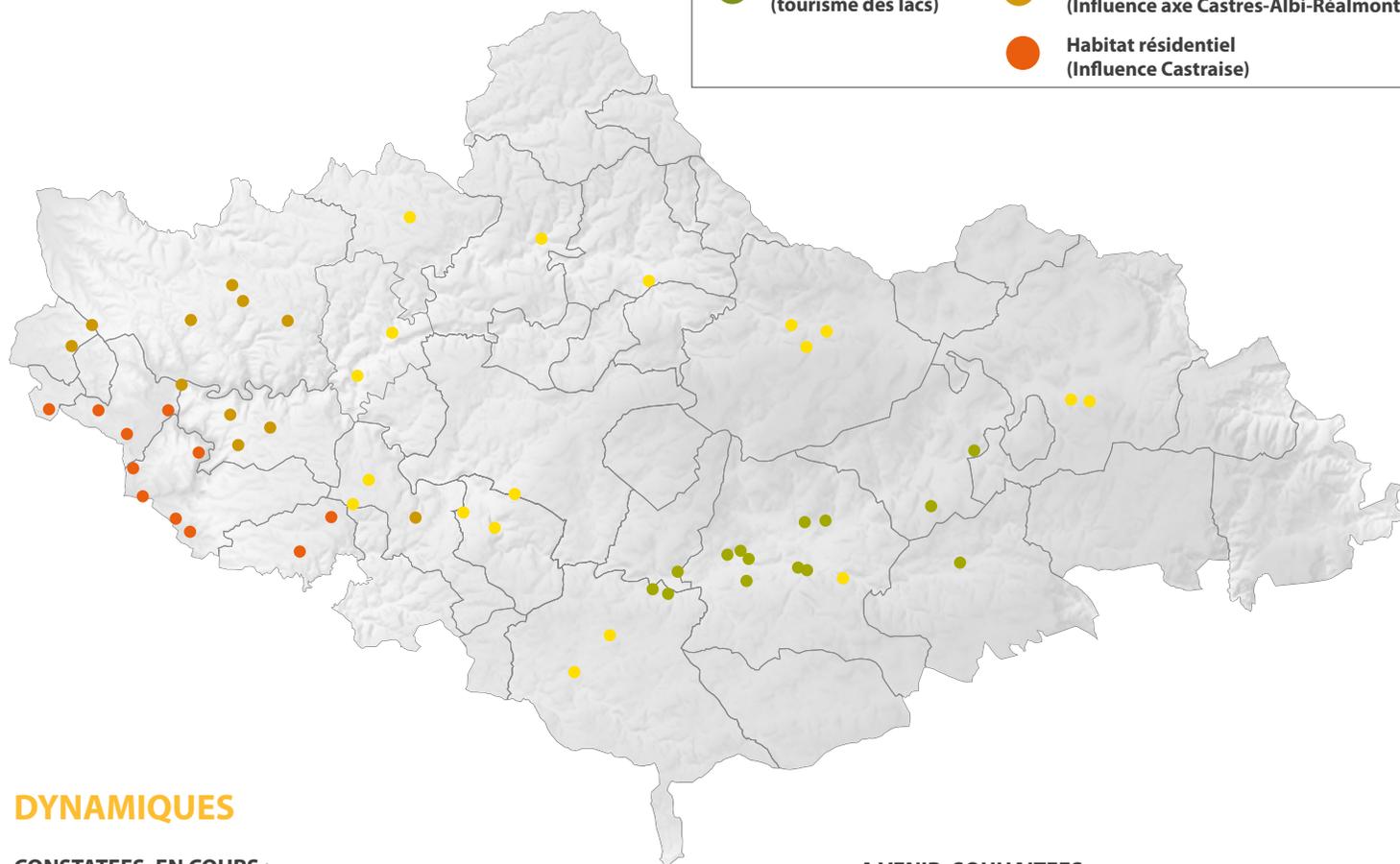
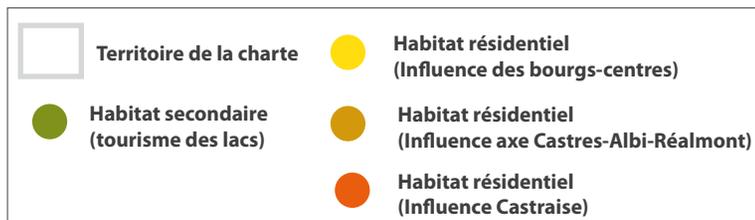
LIENS ET RESONNANCES

- 1 un habitat non-respectueux des modèles et de la topographie
- 2 un habitat fortement perceptible
- 3 architecture et paysage, des formes banalisantes
- 4 une organisation urbaine sans centralité et sociabilité
- 5 des composantes standardisées
- 6 une architecture hors contexte





Secteurs d'habitat pavillonnaire



DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

Quatre sites ont été identifiés comme sensibles au phénomène d'extension des villages :

- Les territoires sous influence Castres-Réalmon-Albi

Sous influence de la dynamique d'échange, les communes ont connu une extension du bâti en discontinuité des noyaux anciens. Les sites se ponctuent de maisons individuelles sous l'effet de l'installation de nouvelles populations.

- Les territoires sous influence castraise

La dilatation en cours de l'aire urbaine de Castres a des incidences paysagères sur les franges Ouest du Sidobre. A proximité de pôles d'emploi et de services, bénéficiant d'un cadre de vie agréable, les communes tendent à se développer. Les pavillons modernes dilatent les surfaces urbanisées et tendent à amoindrir la typicité patrimoniale des habitations. La dissémination a été favorisée par la dispersion originelle de l'habitat rural.

- L'influence des bourgs-centres

Sous l'impulsion des pôles de centralité, une nouvelle organisation urbaine a émergé. L'habitat peu dense de résidences individuelles, principales et secondaires, s'est diffusé avec son cortège de conséquences : mitage du paysage, réduction des espaces agricoles et espaces naturels, manque d'espaces animés, rupture avec l'architecture traditionnelle.

- Les territoires sous l'influence des lacs (Cf. Hébergements de villégiatures)

PRE-ENJEUX

Les modes urbains futurs de développement : un habitat attractif aux formes et architectures moins banalisantes.

La gestion maîtrisée de l'espace et la réduction de la consommation foncière.

La prise en compte des fonctionnalités écologiques et des réservoirs biologiques dans les nouveaux quartiers.

La qualité architecturale et urbaine des nouvelles opérations de construction en les adaptant à leur contexte.

Le lien et la relation de l'habitat pavillonnaire existant aux villages et hameaux. L'insertion dans l'environnement des résidences individuelles existantes.

A VENIR, SOUHAITEES :

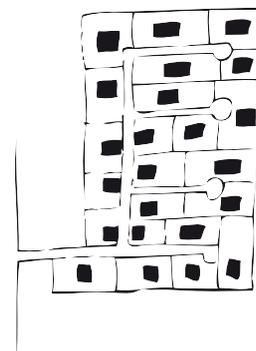
La maîtrise des extensions urbaines, le renouvellement urbain et la densification.

La réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Le développement qualitatif de l'architecture.

Un meilleur encadrement des autorisations d'urbanisme et des projets éventuels dans les secteurs non-couverts par les P.L.U.

Croquis type d'un étalement urbain pavillonnaire





LES HEBERGEMENTS DE VILLÉGIATURE//



Hébergement de villégiature en habitat individuel



Villages de vacances sous forme d'habitat à la silhouette groupée

IDENTIFICATION

UNITES PAYSAGERES :

Serres, vallées et bassin du Plateau des Lacs, Collines et ravins du plateau de Montredon

COMMUNES :

Nages, La Salvetat-sur-Agoût, Lamontélerié, Anglès, Viane, St-Pierre-de-Trivisy, Lacaune, Montredon-Labessonnié

DESCRIPTIF :

La présence de lacs de barrage a donné lieu à un développement d'une urbanisation de villégiature portée par un tourisme de pleine nature (pêche, randonnée, activités nautiques et baignade). Le phénomène s'observe majoritairement autour des lacs du Laouzas et de la Raviège. Il s'agit d'une activité temporaire ou saisonnière traduite par la création de quartiers d'habitation (villages de vacances, habitats pavillonnaires et campings) couvrant les versants des lacs. On trouve, ailleurs dans le reste du territoire et de façon disséminée, des campings.

Ils ont pour point commun de représenter une urbanisation relativement récente tournée et située en dehors des villages "traditionnels". Les abords des lacs ont connu une occupation du sol singulière par rapport à l'histoire des territoires.

VALEURS :

Représentativité à la fois d'une dilution d'une identité locale traditionnelle et l'émergence d'une nouvelle identité territoriale autour de la villégiature.

Hébergements associés aux valeurs portées par les "vacances"



Ancienne ferme restaurée en hébergement de villégiature de bord de lac



Hébergement de camping sans lien au territoire

LIENS ET RESONNANCES

1 une architecture en rupture avec les principes traditionnels

2 villégiature et agriculture, des équilibres à trouver

3 villages de vacances en discontinuité mais respectant l'équilibre général du paysage

4 une architecture standardisée

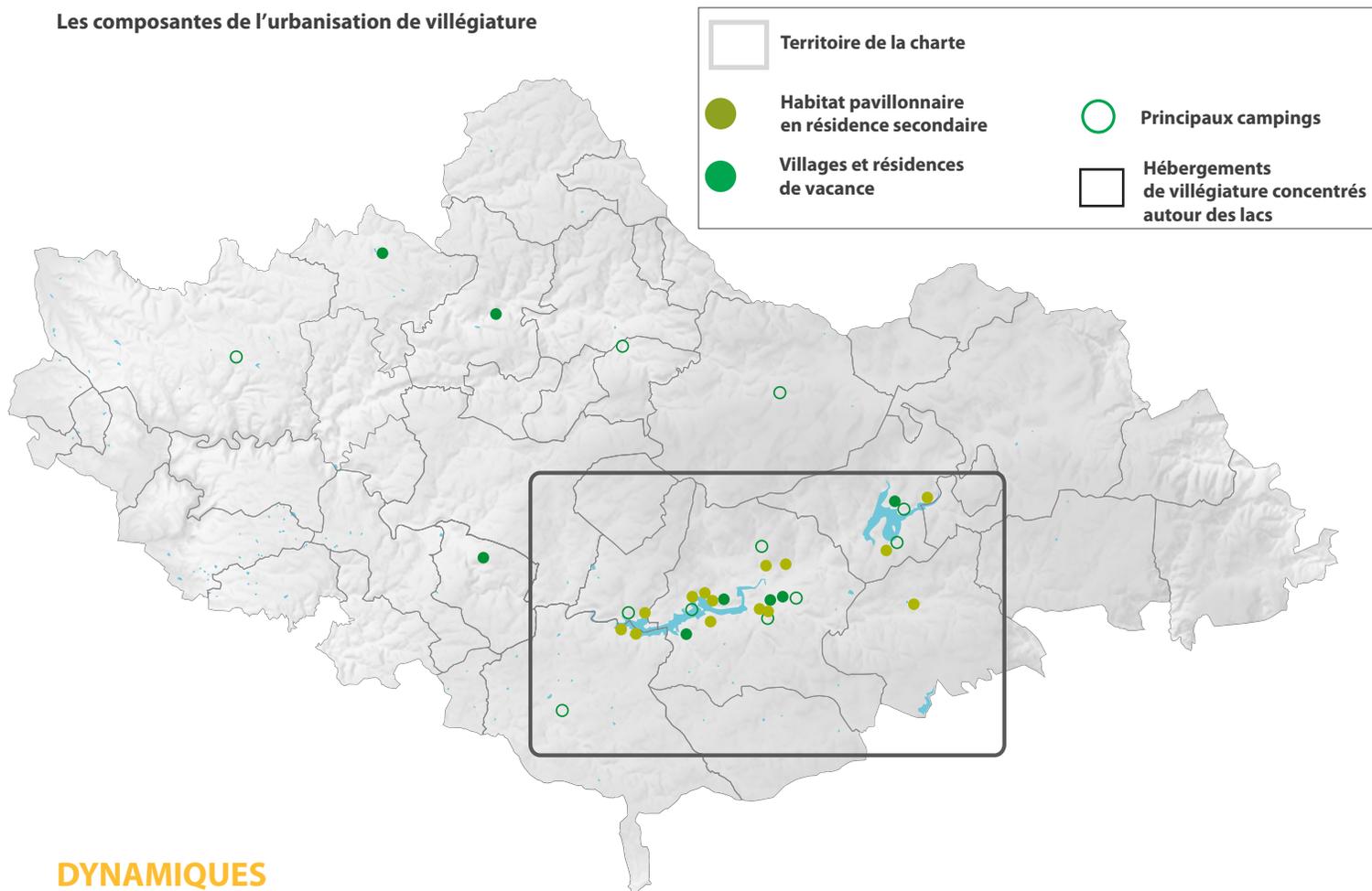
5 des lignes paysagères parfois non-respectées

6 équipements importants de village de vacances qui ont une incidence paysagère





Les composantes de l'urbanisation de villégiature



DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

L'affirmation touristique du territoire se lit dans le paysage au travers de ses constructions mais aussi des équipements annexes (Cf. parcs et équipements culturels et de loisirs).

La pression foncière entretenue par le caractère touristique du secteur des lacs a généré des zones résidentielles de faible densité et un mitage dans le sens d'une banalisation paysagère et des modes de construction. Leur installation ne s'est pas faite sans conflit d'intérêt avec des activités antérieures comme l'agriculture.

Si, dans un premier temps, le phénomène «tourisme» a favorisé la rénovation de l'habitat ancien des hameaux qui jouxtent les lacs, l'augmentation des prix de l'immobilier a orienté le développement vers de nouveaux pavillons plus accessibles. Il en résulte un étalement urbain de résidences secondaires accompagnées d'une palette architecturale hétéroclite.

Cette typologie d'urbanisation s'oppose à des formes plus denses et compactes de villages de vacances respectant globalement des principes urbains maîtrisés mais qui interrogent sur leurs composantes architecturales et sur les traces qu'elles laissent dans le territoire. Les villages de vacance interrogent également sur leur devenir à court et long terme.

Les campings autour des lacs sont tout autant des objets sans lien au territoire que les villages de vacance et l'habitat individuel diffus. Ils manquent parfois de cohérence au sein de la trame paysagère locale, dans le choix des couleurs et des matériaux.

PRE-ENJEUX

L'intégration paysagère des nouvelles opérations de construction : qualité architecturale et insertion visuelle.

La maîtrise de la consommation de l'espace naturel et agricole.

La gestion des conflits d'usage dans l'occupation des sols.

Le devenir du parc touristique sujet au vieillissement.

La prise en compte des principes de la loi Montagne inscrits dans le développement durable (continuité de l'urbanisation, protection des berges des lacs).

L'invention d'une architecture "locale" nouvelle «de lacs» et de qualité.

A VENIR, SOUHAITEES :

La maîtrise et l'organisation de l'urbanisation de villégiature.

La réduction de la consommation d'espace naturel et agricole.

La construction d'une identité touristique et de villégiature.

Un meilleur accompagnement paysager des nouvelles installations.

La réflexion sur les modalités de requalification, architecturale et fonctionnelle (saisonnalité en particulier) du parc touristique et des aménagements qui les accompagnent sujets au vieillissement.



LES PARCS ET EQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOISIRS //



Les bases nautiques des lacs, une gestion paysagère à penser en basse saison



Un équipement culturel respectant l'harmonie générale des paysages

IDENTIFICATION

UNITES PAYSAGERES :

Serres, vallées et bassin du Plateau des Lacs, Massif du Sidobre et ses marges, Collines et ravins du plateau de Montredon

COMMUNES :

Montredon-Labessonnié, La Salvetat-sur-Agoût, Nages, Lamontélarie, Anglès, Burlats, Saint-Pierre-de-Trivisy

DESCRIPTIF :

Il s'agit de complexes d'équipements récréatifs permettant la pratique des sports, des activités de plein air, de loisirs et de nature, ayant parfois une vocation culturelle et/ou pédagogique dans des sites naturels et paysagers remarquables.

Ces infrastructures impriment le paysage par leur ampleur et génèrent des perceptions à forts enjeux.

Depuis deux décennies et obéissant à des logiques économiques, les activités liées aux loisirs se sont développées rapidement sur le territoire de la charte.

Certaines se sont attachées à s'inscrire dans l'identité des lieux en tirant partie d'une manière raisonnée des potentialités de l'environnement d'accueil ; d'autres, en revanche, ont peu d'égards avec les répercussions sur l'organisation territoriale et sur les paysages.

VALEURS :

Représentativité d'un équilibre entre activités humaines et nature.

Symbole d'un environnement de qualité et préservé.

Lien social et cadre de vie.

LIENS ET RESONNANCES

Une dynamique d'animation du territoire.

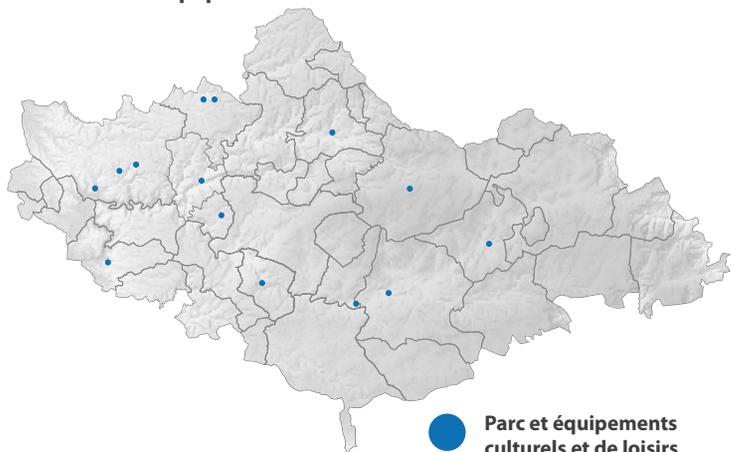
Des espaces vecteurs d'un cadre de vie agréable.

Des problématiques paysagères :

- objets architecturaux ex-nihilo sans lien au territoire
- mitage des paysages
- perceptions à enjeux
- incidences sur les milieux naturels et agricoles



Parcs et équipements culturels et de loisirs



● Parc et équipements culturels et de loisirs

PRE-ENJEUX

La maîtrise de la consommation des espaces.

Les espaces de transition et la relation avec le milieu.

La qualité environnementale et l'intégration paysagère dans les nouvelles conceptions.

La réversibilité des infrastructures par une réflexion en amont.

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

La vocation des équipements et leur insertion dans le milieu ont globalement été, jusque là, en adéquation avec les paysages même si des efforts d'insertion des structures existantes peuvent être encore menés.

La tendance est aujourd'hui à l'essor d'espaces récréatifs répondant aussi bien à des besoins de tourisme de proximité qu'à des besoins d'un tourisme extra-territorial. Se pose alors la question de la qualité des futurs équipements et des incidences qu'ils peuvent avoir sur la gestion des espaces naturels et agricoles.

A VENIR, SOUHAITEES :

La maîtrise de la multiplication de ces équipements pour éviter un phénomène de mitage, élément majeur de dégradation du paysage. Le danger est également de voir proliférer des objets sans relation au territoire.

L'accompagnement et le traitement des équipements qui présentent des problématiques d'insertion paysagère (signalétiques, aménagements des abords...) ou la requalification.

La construction d'une histoire paysagère autour des espaces récréatifs.



L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE //

IDENTIFICATION

UNITES PAYSAGERES & COMMUNES : Toutes

DESCRIPTIF :

L'architecture traditionnelle est surtout rurale, celle des fermes isolées et des hameaux.

Elle se décline sous différentes formes, selon les zones d'influence climatique soit océanique, soit méditerranéenne, soit montagnarde, mais aussi et surtout en fonction de l'implantation sur sol en pente ou plat, et donc qu'elle se trouve en versant de vallée, en plaine ou en plateau. Les matériaux expriment la richesse des ressources locales, avec une variation de schistes, d'ardoise, ponctuellement de granit, et par endroit des "filles de l'argile" c'est-à-dire la brique et la tuile ; on constate un emploi du bois très rare (même dans les zones les plus montagnardes) si ce n'est pour les charpentes et quelques zones où l'on retrouve des maisons à pans de bois.

L'implantation et l'organisation des bâtis reflètent ainsi non seulement les modes de vie, les usages, mais la richesse des ressources et le climat. Les couleurs sont très liées aux matériaux et s'expriment dans des tons allant du brun au gris foncé (schiste), avec des touches bleutées de granit vers le Sidobre, et des ocres rouge à jaune des tuiles et briquettes vers Montredon mais aussi tout à l'Est, au-delà de la ligne de partage des eaux, sous influence méditerranéenne.

La connaissance du vocabulaire traditionnel est bien établie sur ce territoire, notamment au travers des documents suivants :

"Guide Réhabiliter et construire dans le Sidobre et les Monts de Lacaune",

"Guide de la restauration du patrimoine bâti dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc",

"Guide technique pour la mise en couleur du bâti, couleurs et matériaux du Tarn", CAUE du Tarn.

En voici les données essentielles, page de droite et double-page suivante.



Implantation parallèle à la pente, protection végétale Nord et Ouest contre le froid, la pluie et le vent (ferme réhabilitée en résidence)

VALEURS, LIENS ET RESONNANCES

L'architecture traditionnelle entretient toujours des liens forts avec les ressources locales, avec le climat, la topographie et les usages. Ce sont ces liens qui fondent l'identité architecturale des lieux. Si les ressources changent, si les usages se modifient, et même en cas de changement climatique, alors, certains liens peuvent disparaître, et d'autres apparaître. L'architecture traduit alors la progression de ces repères locaux. L'architecture contemporaine peut donc, même sans copier, continuer à définir l'identité des lieux, à condition qu'elle continue à refléter les pratiques et usages locaux. Aujourd'hui contemporaine, demain traditionnelle...

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

Le vieillissement et la dégradation de bâtis abandonnés, soit en milieu rural, soit en centre-bourg, qui accompagne le phénomène de désertification.

A VENIR, SOUHAITEES :

D'une part la préservation de bâtis existants, avec des choix très certainement à faire ; d'autre part la traduction de certains codes identitaires que peuvent être les formes, les volumes, les couleurs, et les matériaux, au service de l'architecture contemporaine, et le développement de filières locales pour les matériaux et la construction.

PRE-ENJEUX

Sauvegarde, diffusion des connaissances en matière de restauration et réhabilitation au sein du territoire. Maintien des spécificités locales.



Les formes générales et les volumes

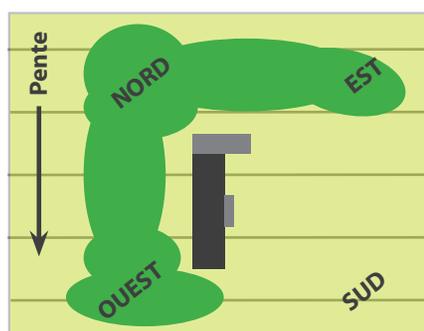
// formes simples et sobres,
 // volumes compacts avec des variations liées à la pente : un bâti plus étroit et plus haut sur versants, avec des annexes "empilées", un bâti plus large et moins haut sur plateaux, avec des annexes "juxtaposées"; les annexes étant l'étable, la grange, des hangars...

L'orientation et la composition

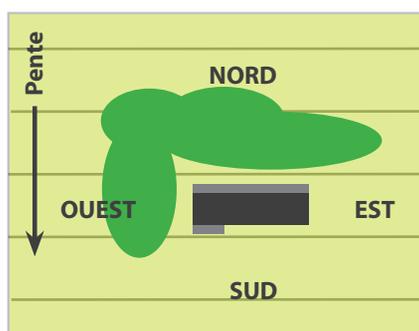
// la recherche du plein Sud et de la protection climatique par le végétal et par les annexes,
 // au Nord et à l'Ouest : pas d'ouverture, un bardage de protection des murs contre la pluie et le vent,
 // des arbres à feuillage persistant au Nord en protection du froid, des feuillus à l'Ouest contre le vent et la pluie.

L'implantation dans la pente ou sur terrain plat

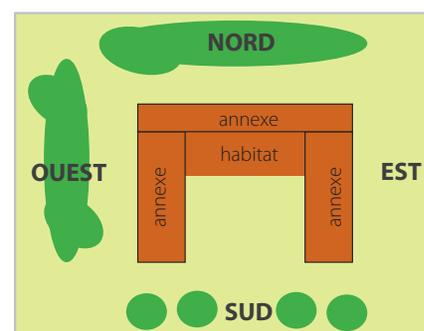
// l'implantation parallèle, la plus fréquente, traduisant le manque de surface plane, et en suivi des voies de communication et de la rivière,
 // l'implantation perpendiculaire : la plus ancienne, moins sujette à glissement, avec des extensions en "U" ou en "L",
 // dans le secteur des collines de Montredon en particulier, une organisation en "U", avec les annexes à l'arrière de l'habitat au Nord, et sur les ailes, créant une cour intérieure protégée et orientée plein Sud, ou bien linéaire lorsque le micro-climat est plus favorable.



Implantation parallèle à la pente



Implantation perpendiculaire à la pente



Implantation sur terrain plat

La toiture et les ouvertures

// une pente de toiture dépendant de l'altitude et de l'exposition à la neige, allant jusqu'à 50%,
 // des ouvertures au Sud, plus hautes que larges et les unes au-dessus des autres, stabilisant la charge.

La recherche de l'inertie thermique

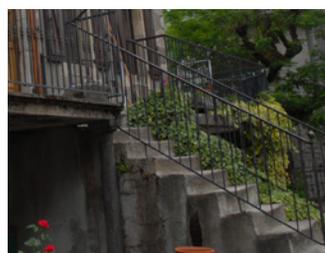
// des systèmes de murs doubles pour les murs porteurs extérieurs : deux parois de schistes dont l'interstice est rempli de terre, paille, sable, etc.

Des spécificités

// à l'Est des Monts du Lacaunais où l'on retrouve fréquemment un escalier extérieur en pierre menant à l'entrée principale de la partie habitée du bâti,
 // les paillers au toit de genêt...

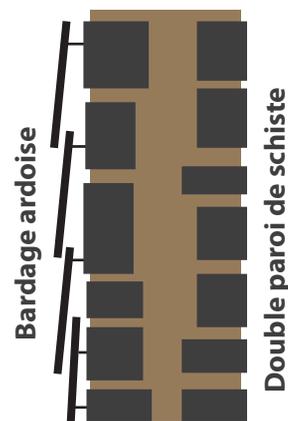


Pailler, plateau d'Anglès



Escalier extérieur, Nages

Remplissage terre, paille, sable...



Composition d'un mur porteur



Implantation perpendiculaire à la pente, Esperausse



Toiture de tuiles à Castanet-le-Haut



Bardage d'ardoise à Anglès



Maison à pans de bois à Roquecourbe

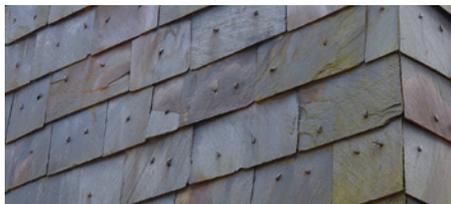
L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE //

Les matériaux et les couleurs

- ° le gris "sévère" du schiste pour les murs et de l'ardoise en couverture et bardage sur une majorité du territoire, avec un schiste plus ou moins effilé, parfois coloré, et des touches de granit en encadrement dans le Sidobre
- ° les couleurs de l'argile avec les tuiles canal et les briquettes en encadrement, du rouge ou jaune, au Nord-Ouest du territoire, à l'Ouest et à l'Est
- ° des maisons à pans de bois, à Burlats, Roquecourbe, Montredon, colombage et terre en torchis



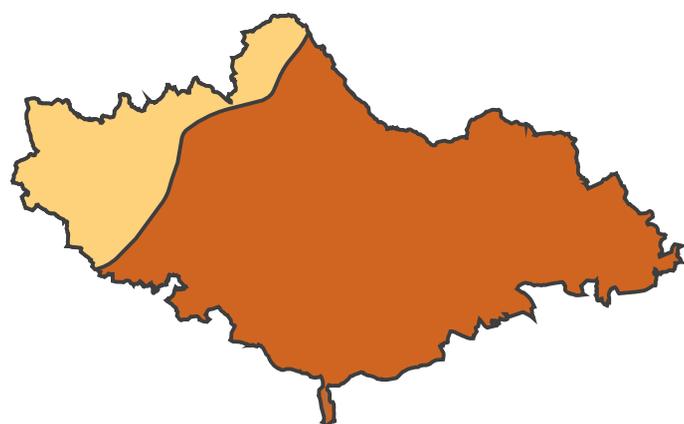
Appareillage de schiste



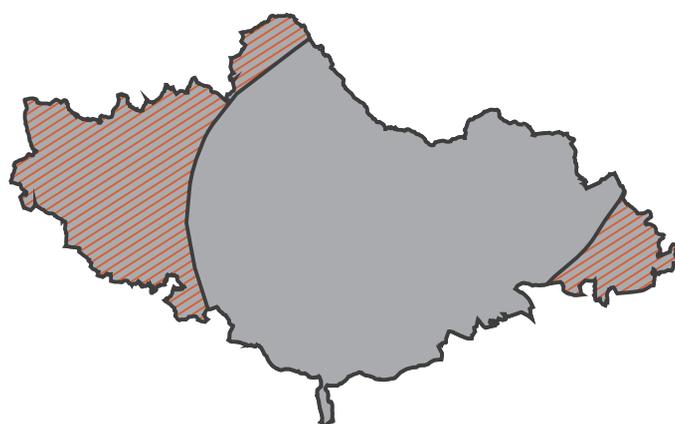
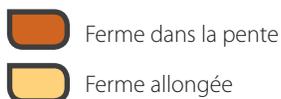
Bardage d'ardoise



Tuiles canal en couverture



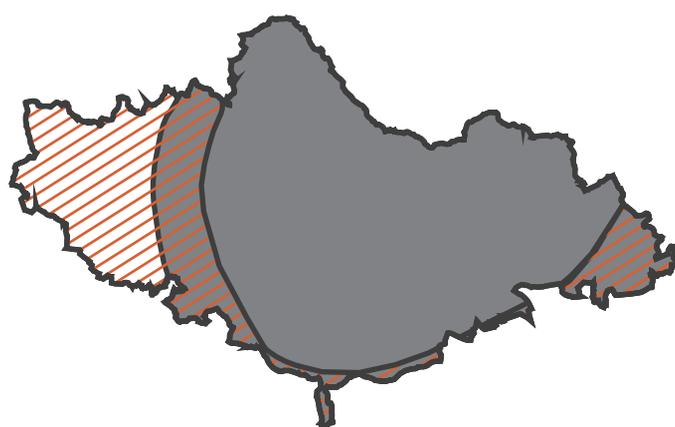
Typologie architecturale rurale traditionnelle



Matériaux de maçonnerie



Éléments et matériaux particuliers

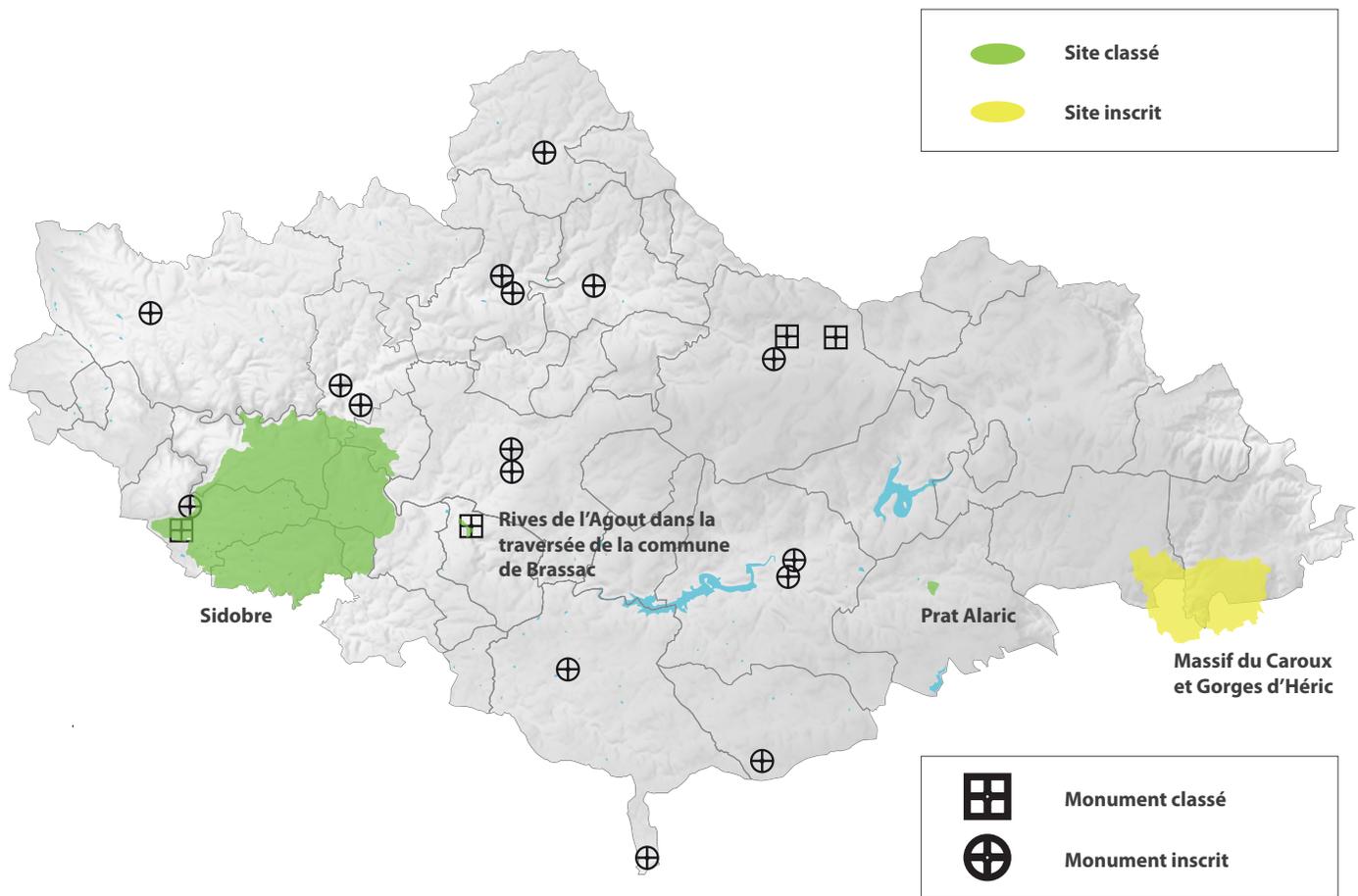


Matériaux de toiture





LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX //



Cartographie des monuments inscrits et classés

IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Toutes // Monuments inscrits et classés : Sillon du Thoré (pointe au Sud d'Anglès), Massif du Sidobre et ses marges, Colline et ravins du Plateau de Montredon, Serres, vallées et bassin du Plateau des Lacs, Puechs bocagers du Lacaunais

COMMUNES : Toutes // Monuments inscrits et classés : Montredon-Labessonié, Burlats, Vabre, Lacaze, Viane, Lacaune, Le Masnau-Massugiès, La Salvetat-sur-Agoût, Brassac, Anglès, Castelnau-de-Brassac, Le Soulié

DESCRIPTIF ET ANALYSE :

Les éléments patrimoniaux sont tout d'abord les bâtis reconnus en tant que monuments historiques, classés ou inscrits. L'inventaire général du patrimoine Midi-Pyrénées en dresse la liste. Les 5 monuments classés sont de natures très diverses : le Peyro Lebedo, la statue-menhir la plus haute d'Europe à Lacaune, le Vieux-Pont de Brassac, l'ancien Prieuré de Burlats, le Château de Ferrières, la Fontaine de Lacaune. Les monuments inscrits sont également diversifiés. Entrent dans la liste : l'ancienne porte d'Anglès, la Tour de la Vistouré de Burlats, le Chemin de Croix de Castelnaud, une maison à pans de bois et la tour du Beffroi de Vabre, la filature Ramond de Lacaune, entre autres (églises et éléments, châteaux et éléments, ponts, fontaines). Le patrimoine religieux est représenté, ainsi que certains bâtis communs mais de façon restreinte ; le patrimoine lié à la seigneurie ; celui lié à l'eau avec les ponts et les fontaines, mais également une filature.

La carte des monuments inscrits et classés sur l'ensemble du périmètre du PNR Haut-Languedoc montre une densité de MH inscrits ou classés variable qui interroge sur la complétude de l'inventaire, ses éventuelles lacunes liées à la méconnaissance d'un territoire finalement peu accessible mais qui a pourtant toujours été occupé ; un lieu où la ruralité prédomine, et où règne une multitude de hameaux et de fermes isolés, dispersant le bâti et forcément sa connaissance. Mais il n'y a pas que le caractère rural et dispersé qui a pu conditionner une certaine méconnaissance. Si l'on prend l'exemple de Roquecourbe, dont le centre recèle des maisons à pans de bois remarquables, aucun monument ni élément n'est inscrit ni classé. Et là, c'est peut-être le caractère industriel de la ville, jusqu'à un passé très récent, qui a pu faire "oublier" son caractère historique et patrimonial. Il n'existe de plus aucune ZPPAUP ni AVAP sur ce territoire.

Par ailleurs, en deçà des MH identifiés, l'on peut se poser la question d'une patrimonialité "relative", une relativité sur l'échelle de valeurs. Chaque hameau possède en effet au moins un bâti identitaire, qui se fait patrimonial pour le hameau sans forcément être candidat à l'inscription à l'inventaire des monuments historiques. C'est peut-être le cas des églises de Nages, de Moulin-Mage, du château et de l'Eglise de Camalières, etc. Pour chaque hameau, chaque groupe de bâtis, cet élément est tout aussi important que le Vieux-Pont pour Brassac...

Il y a 3 sites inscrits : tout le Sidobre, le site de la ferme au toit de genêt de Prat Alaric à Fraïsse-sur-Agoût, les Rives de l'Agout dans la traversée de la commune de Brassac et un seul classé : le Massif du Caroux et les Gorges d'Héric.

VALEURS : Patrimonialité historique et architecturale // "patrimonialité à l'échelle locale



Vieux-Pont de Brassac (MH classé)



Pavillon Adélaïde à Burlats (MH classé)

LIENS ET RESONNANCES

La liste des monuments historiques inscrits et classés contient des éléments liés à l'eau comme les ponts et les fontaines, ainsi que la filature de Lacaune, liée à l'industrie. Certains éléments de bâti sont quant à eux liés aux matériaux régionaux, l'ardoise, la lauze, ou le bois. Concernant le patrimoine ni inscrit ni classé, mais déterminant de chaque hameau, village, etc., celui-ci sera fortement lié à la composante paysagère des coeurs urbains, des espaces publics, car ils peuvent en constituer la centralité.



Ferme fortifiée à Camalières (Esperaussez)



Eglise de Salvergues



Ancienne usine sur l'Agoût

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS : Les monuments classés et inscrits bénéficient généralement d'une dynamique de réhabilitation, restauration positive. Cette dynamique est soutenue par la ténacité de la population et des élus (exemple de la restauration du château de Lacaze). Elle réussit à s'étendre autour des bâtis, mais dans une certaine limite.

Très lié à la désertification des centres-bourgs, le dépérissement de bâtis anciens, quant à lui, et même dans certains périmètres de monuments historiques, s'accélère de façon parfois irrémédiable.

Des inventaires du patrimoine sont actuellement en cours comme celui de "Habitat & Production" et concernant les demeures. De nombreuses associations ont par ailleurs réalisé des inventaires ponctuels.

A VENIR, SOUHAITEES : Si rien n'est fait, les coeurs anciens des bourgs vont se dégrader de plus en plus rapidement, laissant s'il en est, des monuments historiques sans écrin.

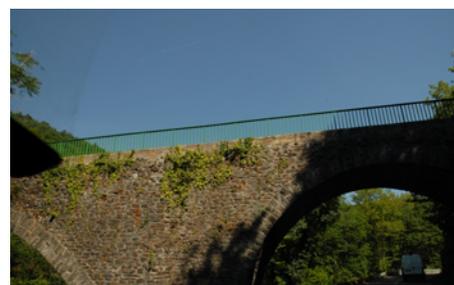
Il est difficile d'exprimer les souhaits des acteurs, qui, bien évidemment, voudraient voir leur patrimoine préservé, mais qui ont conscience du risque de la protection : celui d'avoir un effet opposé au souhait de maintenir la population et de faire venir de nouveaux habitants, en renforçant les contraintes.



Maisons à vendre dans le périmètre du Vieux-Pont de Brassac



Moulin sur l'Agoût à vendre au centre de Roquecourbe



Viaduc du «Petit train», vallée du Gijou

PRE-ENJEUX

Une nécessité de compléter la connaissance. Il existe des situations d'urgence à identifier.

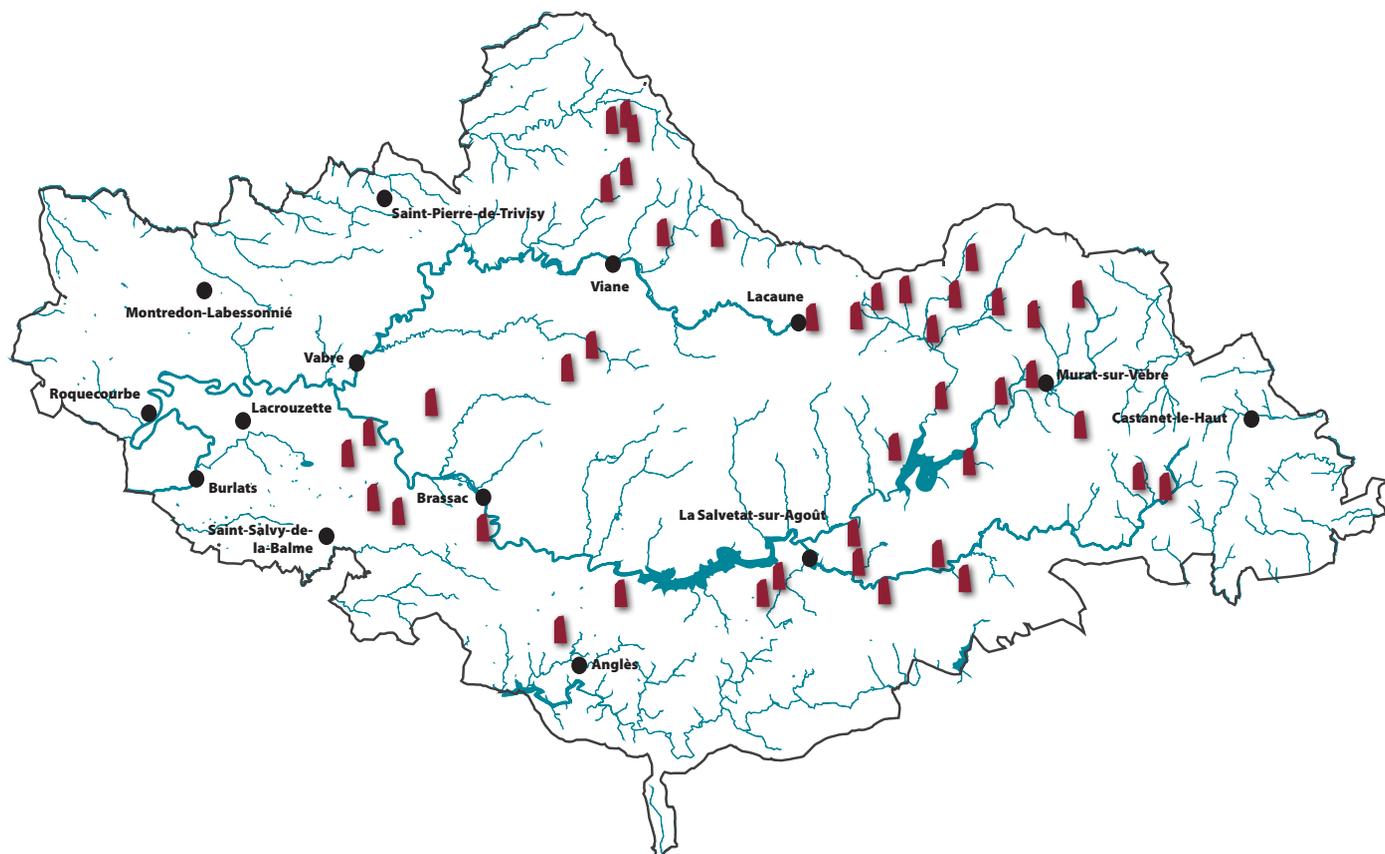
L'enjeu principal serait tout d'abord la connaissance, puis de trouver des compromis entre la préservation des bâtis patrimoniaux, leur mise en valeur, et la facilitation du maintien de la population.



LES STATUES-MENHIRS //



Peyro Lebadou, Lacaune



Carte de situation des principaux mégalithes



IDENTIFICATION

UNITE PAYSAGERE : Toutes

DESCRIPTIF :

“Les statues Menhirs :

Au travers de paysages montagneux, vous découvrirez les gardiens de ces lieux qui dominent depuis plus de 5000 ans. Ces déesses et guerriers du néolithique, érigés par nos ancêtres les homos sapiens sapiens, mettront en éveil votre curiosité.

Ces statues-menhirs vous attendent pour vous plonger au travers de leur mystérieuse fabrication et leur énigmatique présence en ces lieux... Vers -3500 ans, les hommes ont utilisé des blocs de pierres de grandes dimensions pour construire des dolmens et dresser des menhirs. Ces monuments mégalithiques caractérisent la fin du Néolithique. Certains menhirs, sont sculptés ou gravés sur les deux faces, ceux-ci s'appellent les Statues-Menhirs.

Elles s'étendent au-delà de la montagne, dans les départements de l'Aveyron, du Tarn et de l'Hérault. Les statues-menhirs sont soit Masculins soit Féminins. On recense près de 150 statues-menhirs dont 50 jalonnent les Monts de Lacaune. On peut en trouver aussi dans l'Est de la France, en Corse et même en Suisse et en Italie.”

Extrait du site internet : <http://www.tourisme-montsdelacaune.com/musee-des-megalithes.html>

VALEURS : Patrimonialité historique, caractère très identitaire et spécifique du territoire, exceptionalité



LIENS ET RESONNANCES

Même si les boules de granit du Sidobre n'ont pas de lien direct avec les mégalithes, ces deux éléments se répondent dans leur aspect, leur forme, et dans le caractère d'immuabilité. L'emblème du PETR Hautes Terres d'Oc les a liés : Pièro, le mégalithe de granit.



Peyro Clabado

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

Mise en valeur touristique, avec la création du musée de Murat-sur-Vèbre, la reproduction de certains menhirs, et la communication sur brochures.

A VENIR, SOUHAITEES :

Compléter la mise en valeur par l'accessibilité in situ et une meilleure lisibilité (notamment pour le Peyro Lebadò).

PRE-ENJEUX

La valorisation in situ des mégalithes en préservant l'ambiance qui les entourent et la qualité paysagère des lieux. Attention aux corollaires de la fréquentation touristique : la surfréquentation, le suraménagement...



Statue-Menhir à mettre en valeur

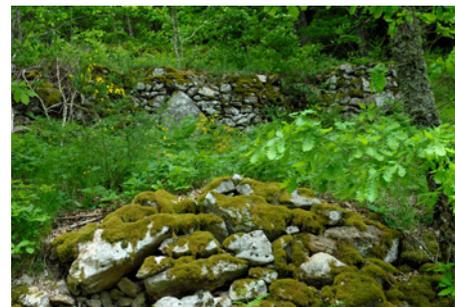
LES BÂTIS VERNACULAIRES //



Jasse près de Douch



Enclos de pierre et chemin caladé Caroux



Terrasses agricoles dans la forêt, Laouzas



Puits, pompe et abreuvoir, plateau d'Anglès



Pierres levées, Saint-Salvy-de-la-Balme



Béal sur le Gijou, Lacaze

IDENTIFICATION

UNITES PAYSAGERES & COMMUNES : Toutes

DESCRIPTIF :

Le bâti vernaculaire est constitué de l'ensemble de la production architecturale ne répondant pas à une culture "savante", "théorisée", "normalisée", mais plutôt héritée et transmise de savoir et usages locaux, parfaitement adaptés aux contextes pré-existants, qu'il soient urbains, ruraux, naturels, etc. Le concept de transmission, donc héritage, est nécessaire (pas toujours suffisant) à introduire alors la notion de patrimoine, nous parlerons alors de patrimoine vernaculaire. Il se manifeste par un grand nombre d'éléments, répartis sur le territoire d'étude, qu'il est possible de présenter suivant une typologie (qui n'est pas définie a priori, et sujette à évolution au gré de l'acquisition des connaissances de terrain) que nous proposons de détailler comme suit :

le patrimoine rural : les jasses, les murs et enclos de pierres, les murs de terrasses, les secadous, les paillers, les chemins enpierrés et caladés, les pierres limites de propriétés, les pierres levées en clôture, les "poids publics"...

le patrimoine artisanal : tels les fours à pain au sein des hameaux, bâti intermédiaire entre artisanat et ruralité, les glaciers...

le patrimoine lié à l'eau : les ponts et passerelles, les fontaines, les béals sur les rivières, les puits, les lavoirs, les pesquiers, abreuvoirs, pompes, canaux...

le patrimoine industriel : les moulins...

la patrimoine routier et ferroviaire : les bornes, les parapets, les "stations" du petit train...

le patrimoine religieux isolé : telles les chapelles et temples, les oratoires, calvaires et chemins de croix, cimetières...

... cette liste de types peut évoluer.

Sur ce territoire large et principalement rural, il existe une multitude d'éléments vernaculaires, dont de nombreux sont aujourd'hui enfouis dans la forêt qui a recouvert plus de la moitié de l'espace rural.

VALEURS :

Les valeurs de ces bâtis vernaculaires sont identitaires des territoires, dans le savoir-faire, dans la mémoire de l'occupation humaine, de l'exploitation des ressources, des modes de vie.

LIENS ET RESONNANCES

Le bâti vernaculaire s'inscrit dans son environnement et contribue à l'identité des paysages au travers de la ponctuation des ambiances traversées. Ainsi, le vernaculaire est lié à la plupart des composantes paysagères. Par exemple, la forêt d'aspect sauvage autour du lac du Laouzas (et ailleurs) contient des murs de terrasses agricoles, aujourd'hui moussus et envahis parfois d'arbres s'élevant au travers. Ces terrasses confèrent à cette forêt mixte une ambiance particulière et témoigne du passé du territoire.



Four à pain de Douch



Croix sur la route de Saint-Jacques, Villelongue



Muret de pierre le long de la route, Castanet-le-Haut



DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

Deux principales dynamiques sont en cours, celle de la disparition au sein de la forêt et celle de la dégradation, par abandon et manque d'entretien.

Toutefois, un grand nombre d'associations locales, érudites, passionnées, constituent au fil du temps un corpus de connaissances, inventorient un grand nombre d'objets répondant à ces types non toujours définis, cela sur l'ensemble du territoire. Leur objectif n'est pas que l'inventaire mais également la restauration et la mise en valeur.

Ce dynamisme d'échelle de proximité crée une grande richesse de terrain, au travers de connaissances fines accumulées par un réseau de passionnés ayant la meilleure connaissance locale, traduction parfaite du savoir vernaculaire.

Mais il existe peu de connaissances synthétisées à une échelle plus large, de sorte à produire une vision de synthèse et globale.

A VENIR, SOUHAITEES :

La population locale est très attachée à ce patrimoine vernaculaire. Elle souhaite d'une part l'identifier et le sauvegarder, d'autre part le valoriser notamment en l'intégrant dans des circuits de découverte.

Le réseau d'acteurs associatifs génère une production de connaissances remarquables, dont il est important et urgent de faire une synthèse et une mise en réseau.

Il serait important et fortement porteur d'enjeux de préservation et développement, de pouvoir connecter et croiser ces connaissances, de sorte à disposer de descriptions et approches "transversales" des questions d'inventaires patrimoniaux vernaculaires.

Elaborer des stratégies transversales vis-à-vis de ces connaissances permettrait par la suite de pouvoir développer des projets à dynamique globale vis-à-vis du patrimoine vernaculaire : les projets de valorisation, préservation, réutilisation seraient alors fondés sur des savoirs locaux mis en réseaux, porteurs de sens dont leur isolement les prive quelque peu.

PRE-ENJEUX

L'on peut donc identifier ici un enjeu de mise en réseau des inventaires et efforts en cours et de valorisation du vernaculaire. Une identification de la typologie de ce vernaculaire et de ses déclinaisons sur le territoire permettrait également de mieux caractériser celui-ci et surtout ses paysages. Il s'agirait de :

Recenser les études et connaissances locales, pour chaque commune, chaque acteur et identifier les acteurs associatifs. Constituer une typologie des éléments déjà étudiés, ou en cours.

Opérer un regard critique sur celle-ci, de sorte à la compléter, la préciser, la modifier, en concertation avec les principales sources de connaissances institutionnelles : CAUE, DRAC, Inventaire.



Chemin empierré, sentier de découverte de la tourbière de Canroute, panneau pédagogique associé

L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE //



Communauté de Communes Sidobre-Val d'Agoût - Vialavert

IDENTIFICATION

UNITES PAYSAGERES & COMMUNES : Toutes

DESCRIPTIF :

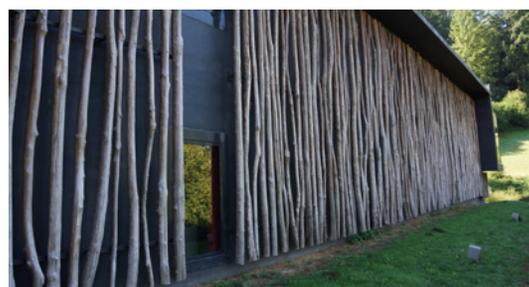
L'architecture contemporaine s'inscrit dans le "maintenant", et par extension dans l'époque contemporaine. S'il existe des courants bien définis, il n'est pas ici question d'identifier précisément leur présence ou pas sur le territoire. Ce qu'il faut retenir ici c'est l'audace de certains bâtiments, qui, tels des fers de lance ont osé sur un territoire très rural, s'établir en une rupture catégorique avec d'une part le traditionnel existant, et d'autre part avec les postures d'imitation, de pastiche et les facteurs de banalisation.

Bien sûr il s'agit de bâtiment exceptionnel, mais ils (ex)posent ici les principes de la préservation de l'identité locale dans la contemporanéité, et par là se posent en modèle, ou du moins source d'inspiration.

Les deux bâtiments phares sont celui de la Communauté de Communes du Sidobre - Val d'Agoût à Vialavert (ci-dessus), et celui du musée du Protestantisme à Ferrières (ci-dessous). Mais l'on citera également la mairie de Lacaune, le Pôle bois de La Salvetat, etc.

VALEURS :

Modernité, identité, développement durable, et refus de la banalisation



Musée du Protestantisme - Ferrières



LIENS ET RESONNANCES

Essence même de l'architecture contemporaine, sa résonance est celle du territoire et de ses paysages : matériaux (pierre, bois), formes (massives, adaptées au climat), adaptation au relief (respect du sol, de la pente)...

DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

Il existe sur ce territoire des dynamiques d'extension urbaine de type pavillonnaire au travers desquelles s'expriment un langage architectural de l'ordre de la standardisation et de la banalisation. L'on retrouve des pseudo-chalets, des pseudo-villas provençales, etc. voire des villas "américaines" par endroit. Le langage architectural, depuis l'implantation au sol aux matériaux et couleurs employés en passant par les clôtures et portails, est hors contexte.

Toutefois, on observe des tentatives plus ou moins réussies de définition de codes architecturaux identitaires modernes, notamment dans les volumes, les orientations, et surtout dans l'emploi de matériaux tels que le bois, reflet aujourd'hui de l'activité locale et du développement durable, et l'apparition de toitures solaires. A ce titre la scierie de Brassac est un bel exemple de cette nouvelle codification.

A VENIR, SOUHAITEES :

Les acteurs du territoire sont conscients de l'importance de conserver dans la modernité architecturale des codes identitaires, et de celle d'éviter les pastiches, la banalisation. Cependant, le souhait de maintien de population reste fort et pondère celui de contrainte, notamment dans les nouveaux lotissements. Il existe de plus, peu de compétences locales, notamment dans la construction à ossature bois.

Le souhait général est de pouvoir conjuguer les attentes et la préservation de la cohérence architecturale, et développer les filières locales de matériaux et de savoir-faire.



Scierie de Brassac



Hangar agricole à toiture solaire



Tentative de maintien de l'identité, dans les volumes, peut-être les couleurs, et les ouvertures. L'insertion dans la pente est cependant artificialisée à gauche ci-dessus, et les détails (rembarde, etc.) hors contexte à droite, ci-dessus.

PRE-ENJEUX

Il s'agit certainement d'affirmer de nouveaux codes, de sensibiliser les nouveaux arrivants, les constructeurs, mais également de donner les moyens de les appliquer, par la formation des artisans et le développement de filières....

L'ESPACE PUBLIC ET LA SIGNALÉTIQUE //

IDENTIFICATION

UNITES PAYSAGERES & COMMUNES : Toutes

DESRIPTIF : L'espace public, c'est le lieu commun, extérieur, où les gens se croisent et se réunissent, c'est l'espace social par excellence. Dans ce territoire rural, ces lieux publics sont pour la plupart extrêmement simples, peu aménagés, directement en lien avec les bâtis et la nature qui les entourent. C'est finalement la prolongation extérieure de la maison, de l'église, de la ferme, où se déroule des activités multiples, des rassemblements pour la fête, pour la foire... Ce lieu se doit souvent d'être multifonctionnel, et pour accueillir la foire agricole comme à Viane, il doit rester très simple et ouvert, accessible aux engins tout comme aux forains. Les revêtements sont souvent très rustiques, gravillons, terre battue ou simple enrobé sans traçage, sans fioriture ni démarcation de "territoire" piéton/véhicule.

Au sein des bourgs, s'organisent par contre les circulations et les espaces de façon plus rationalisée (à des degrés divers), notamment en raison du trafic intensif de transports de matières et de marchandises. Les aménagements sont très différents d'un bourg à l'autre, d'un village à l'autre, chacun gardant sa spécificité locale, qui à Saint-Salvy-de-la-Balme une large prairie mettant en valeur les boules de granit au sein du bourg, qui à Brassac, une organisation assez stricte avec la RD622 traversant le coeur du village, mais laissant grande place aux terrasses de café, ou à Burlats, dont le caractère patrimonial est traduit dans l'organisation et les matériaux nobles utilisés qui mettent en valeur les bâtis historiques, etc. A chaque lieu son identité, avec bien sûr un très fort lien aux rivières qui traversent les villages et dont de nombreuses berges offrent des lieux de nature au coeur même du village.

Il est difficile de traduire ici la diversité des ambiances, de détailler chaque particularité, par contre, tous ces lieux souffrent d'un même mal, la présence du véhicule, qui pourtant est souhaitée car synonyme de vie et de fréquentation. Ils luttent également contre cette tentation de banalisation dans les aménagements, ces mobiliers de manufacture standardisée, ces matériaux bon marché venus de "l'extérieur", la surenchère de la signalétique, etc.

La réflexion autour des espaces publics est en cours et de nombreuses communes se sont portées candidates pour une étude générale sur leur centre, conscientes des enjeux liés à ces espaces, qui sont aussi très liés au phénomène de désertification des centres.

VALEURS : Une très forte valeur sociale et de représentation de l'identité locale.

LIENS ET RESONNANCES

L'architecture, les matériaux locaux, les rivières traversées...



Terrasses de café à Brassac



Parvis de l'église de Nages



Jardin public à Saint-Salvy-de-la-Balme



Berges de l'Agoût à Burlats



DYNAMIQUES ET PRE-ENJEUX

CONSTAT : Plusieurs communes ont déjà réalisé des aménagements d'espaces publics, de nombreuses autres ont enclenché ou souhaitent le faire des études et des projets. Parmi ces projets, la volonté de rationalisation des espaces s'exprime à des degrés différents, ainsi que celle de l'affirmation de l'identité. L'expression du lien social est prise en compte, également sous des angles de vue différents. Est constaté par endroit une multiplication de pré-enseignes et signalétiques diverses peu intégrées.

SOUHAITS : Trouver des solutions pour maîtriser "l'invasion" du véhicule, qu'il soit voiture ou camion, roulant ou stationnant, tout en conservant l'accès aux centres-bourgs est une des principales préoccupations. Réaliser des aménagements identitaires et à vocation sociale et multifonctionnelle est un souhait largement exprimé. Concernant la signalétique, elle est nécessaire mais doit être encadrée.



Placette récemment réaménagée à Anglès



Foire agricole à Viane



Le véhicule à Lacaune



Le véhicule en «balcon» à La-Salvetat

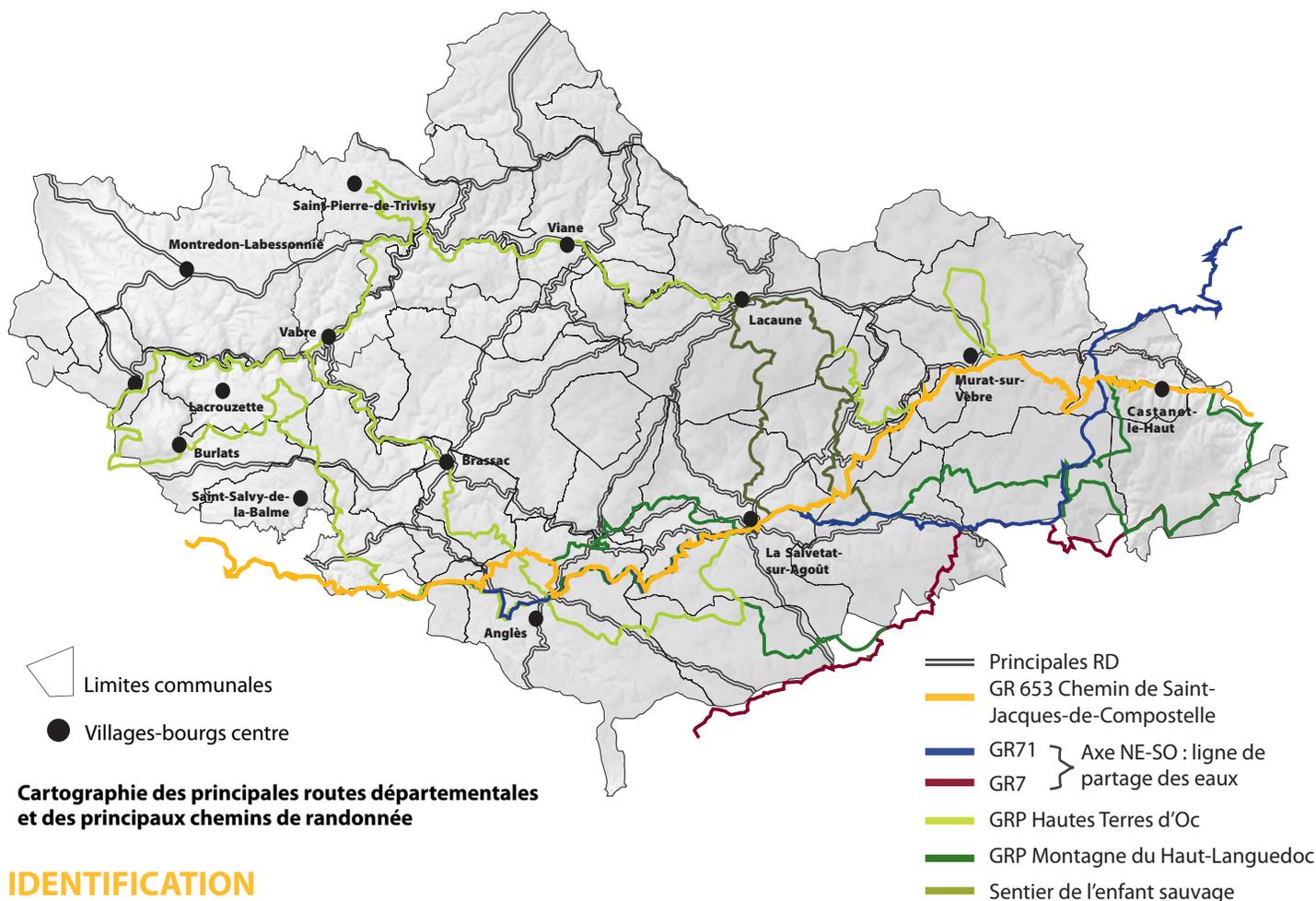


Surabondance signalétique à l'entrée d'Anglès



Nouveaux aménagements à caractère très urbain à Moulin-Mage

LES ROUTES ET CHEMINS //



Cartographie des principales routes départementales et des principaux chemins de randonnée

IDENTIFICATION

UNITES PAYSAGERES & COMMUNES : Toutes

DESCRIPTIF :

Les routes et chemins constituent des points de vue sur le paysage privilégiés et très fréquentés. Empruntés au quotidien, par les habitants, par les touristes, par les randonneurs, chasseurs et cueilleurs, etc., ils offrent la découverte des paysages à toutes échelles, du grand paysage à l'ambiance champêtre, forestière ou urbaine des bourgs et villages traversés.

Point d'autoroute ici ni même de route nationale, le paysage se découvre à vitesse limitée, en épousant le relief, sans remblai ni déblai scarifiant, sans bas-côté ultra-aménagé, ultra-sécurisé de glissières ou parois grillagées. Les départementales et les voies communales font comme partie intégrante du sol, du territoire, du paysage naturel, et leurs abords sont presque toujours très simples et se fondent avec la nature.

Et ces voies sont foisonnantes ! Toutefois, ne sont représentées sur la cartographie présentée ici que les départementales principales, car sinon, celle-ci serait totalement noircie par le réseau très dense des routes secondaires, voies communales, dessertes de chaque hameau, de chaque ferme, les chemins de desserte forestière. Ce réseau routier en ce sens s'apparente un peu au réseau hydrographique, il est à peu près partout. Presque infini, il offre ainsi des possibilités tout aussi infinies de balades paysagères, plongeant au coeur des paysages et de leur variété, les surplombant, les traversant... Et si la RD 622 est qualifiée de route paysagère, parce que c'est la principale, toutes les départementales pourraient aussi poser leur candidature à une telle appellation.

Autant dire l'importance de l'aménagement en lui-même de ces voies. Outre l'identité véhiculée par la simplicité de ces derniers, la ruralité, le lien à l'espace naturel, c'est la vulnérabilité de la perception paysagère qui est ici importante. Les aménagements de la route (mais aussi des chemins) se trouvent en effet au premier plan de la perception, du tableau format paysage qui défile. Les parapets, les glissières, les délaissés, la signalique, les éclairages, les haies, les arbres, les clôtures, etc... tous ces éléments participent de la qualité de la perception des paysages et nécessitent ainsi une attention toute particulière à chaque décision d'aménagement.

Les chemins sont aussi multiples. Les chemins de grande randonnée dont le chemin de Saint-Jacques et le GR7 qui suit la ligne de partage des eaux, les GR de Pays, les circuits de découverte, les sentiers ancestraux au travers des forêts et des champs, quadrillent le territoire et sont source de loisirs et d'attractivité touristique. Au même titre que les routes, ils offrent la découverte de la variété des paysages, en mode plus intime. Enfin, excepté la voie verte et son projet d'extension, traversant le territoire d'Est en Ouest, il existe assez peu d'espaces dédiés aux vélos.

VALEURS :

Supports de découverte des paysages, irrigation des multiples centres de vie que sont les hameaux et les fermes. Forte valeur rurale et naturelle. Il existe un fort potentiel de valorisation des paysages et du territoire depuis ces voies de communication.

LIENS ET RESONNANCES

Toutes les composantes paysagères et architecturales qui se donnent à voir depuis les voies.



DYNAMIQUES

CONSTATEES, EN COURS :

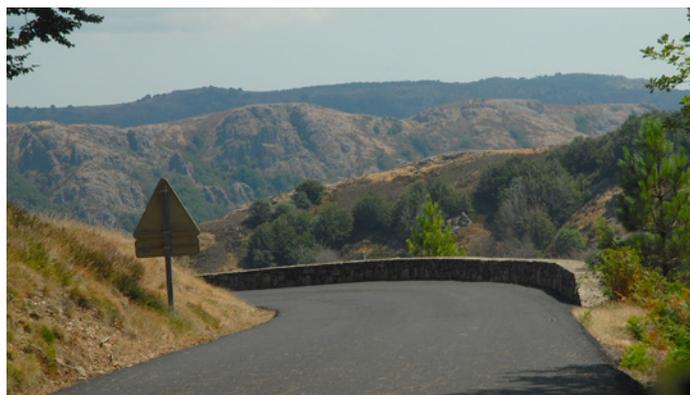
Les transports de bois et de granit en particulier, mais aussi d'autres marchandises se multiplient et imposent à la fréquentation de ces voies une certaine tension, en traversée de bourgs, dans les ascensions, les virages. L'entretien de ces routes devient également de plus en plus contraignant. Il existe une certaine dynamique notamment en espace urbain à la canalisation et la séparation physique des flux véhicules et piétons, avec un souhait de détournement des centres bourgs. Le développement de la signalétique reste encore limité.

A VENIR, SOUHAITEES :

Apaiser les centres-bourgs est un souhait général, auquel s'ajoute celui de la mise en valeur des paysages et des activités du territoire. Le développement des voies douces et des sentiers, notamment entre les points d'intérêt et les bourgs, et de courte durée afin d'enrichir l'offre touristique, sont également des souhaits pour l'avenir.



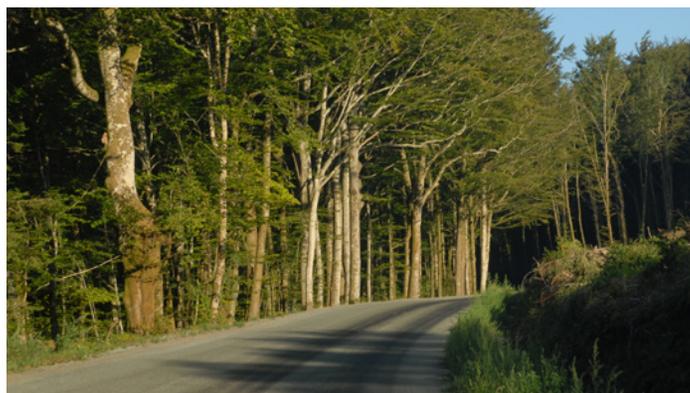
Vers Montredon-Labessonnié



Dans l'Espinouse



A l'entrée de Viane



Sur le plateau d'Anglès



Sur le chemin de Saint-Jacques à Villelongue



GR71 sur la ligne de partage des eaux à Douch



Chemin menant au chaos de la Balme au travers d'une châtaigneraie

PRE-ENJEUX

Les traversées de bourgs, l'entretien des voies, le développement de voies douces et des sentiers touristiques ainsi que la gestion des sentiers en forêt vis-à-vis de l'exploitation forestière semblent être les enjeux premiers de ces éléments de paysage. A ceux-ci se greffent le potentiel de mise en valeur des paysages et des activités du territoire, et la préservation de la qualité de la perception, notamment en regard des aménagements et de la signalétique.







FOCALES GÉOGRAPHIQUES

Ces «zooms» paysagers basés sur des espaces géographiques où les enjeux seraient particuliers ont pour objet de rassembler les données composantes et de mettre à jour une identité spécifique, sa dynamique, ses enjeux. La plupart des composantes ayant déjà été présentée, et certains zooms déjà largement abordés dans le plan de Parc, il est réalisé ici une synthèse, un portrait le plus concis possible, donnant les éléments clé de la lecture paysagère et sur lesquels pourront s'appuyer les futures stratégies.



LA ROUTE PAYSAGERE RD622 //
LES VALLÉES DU GIJOU ET DE L'AGOÛT // **LES 4 LACS //**
LE SIDOBRE // **L'ESPINOUSE ET LE CAROUX //**
LES VILLAGES ET HAMEAUX PATRIMONIAUX IDENTIFIES
DANS LA CHARTE DU PARC

LA ROUTE PAYSAGÈRE RD622

La traversée Est-Ouest du territoire et des paysages



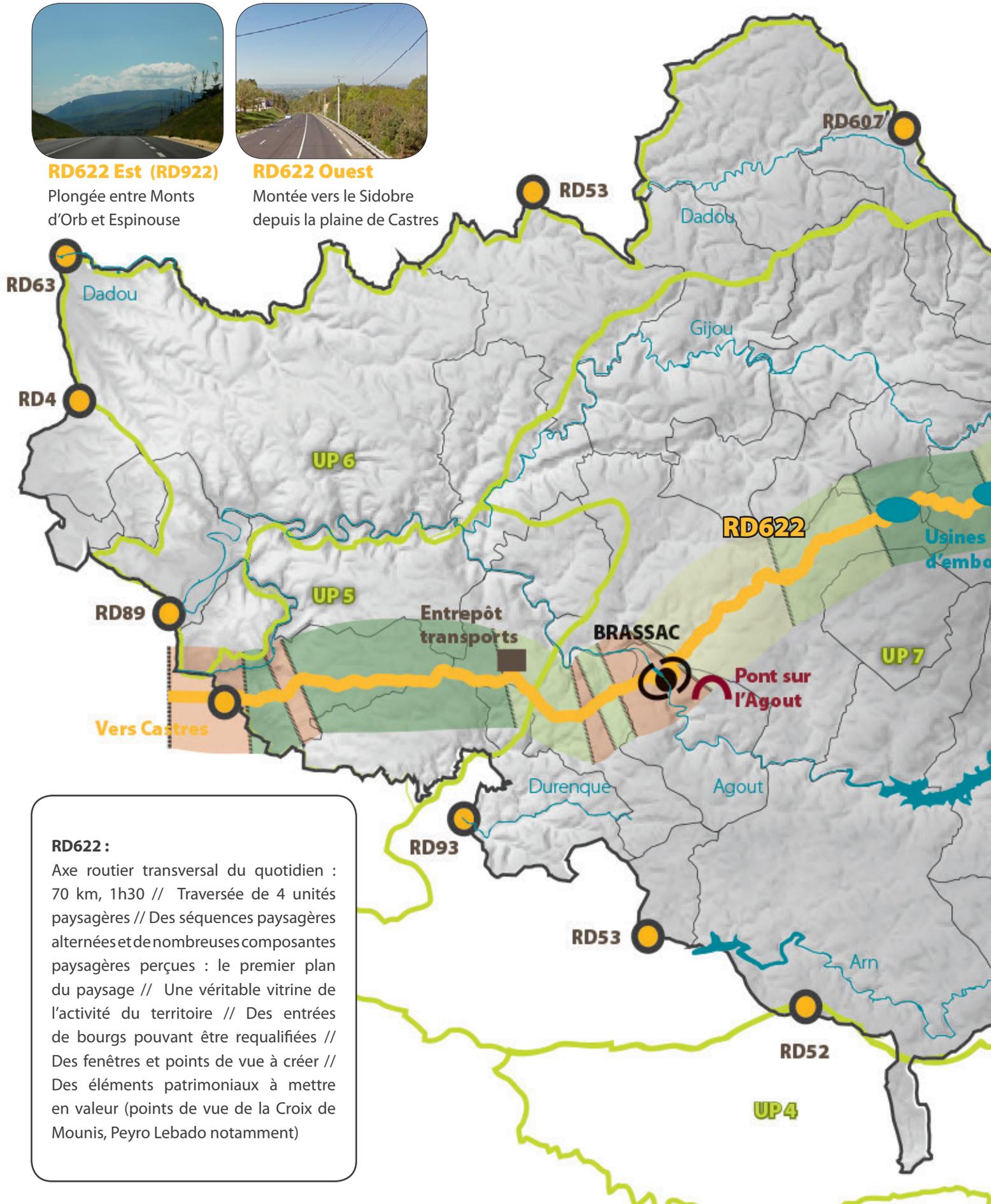
RD622 Est (RD922)

Plongée entre Monts d'Orb et Espinouse



RD622 Ouest

Montée vers le Sidobre depuis la plaine de Castres



RD622 :

Axe routier transversal du quotidien : 70 km, 1h30 // Traversée de 4 unités paysagères // Des séquences paysagères alternées et de nombreuses composantes paysagères perçues : le premier plan du paysage // Une véritable vitrine de l'activité du territoire // Des entrées de bourgs pouvant être requalifiées // Des fenêtres et points de vue à créer // Des éléments patrimoniaux à mettre en valeur (points de vue de la Croix de Mounis, Peyro Lebedo notamment)



Pont sur l'Agout



Fontaine de la Reine



Mont Roucous



Les abattoirs



Entrepôts transports



Pont de la Mouline



Croix de Mounis



LES VALLEES DU GIJOU ET DE L'AGOUT



Agout Salvergue



Gijou Viane (amont)



Agout Brassac (aval)



Gijou Viane (aval)



Agout Roquecourbe



Gijou Lacaze



LES 4 LACS



La Raviège
ENS // Villégiature



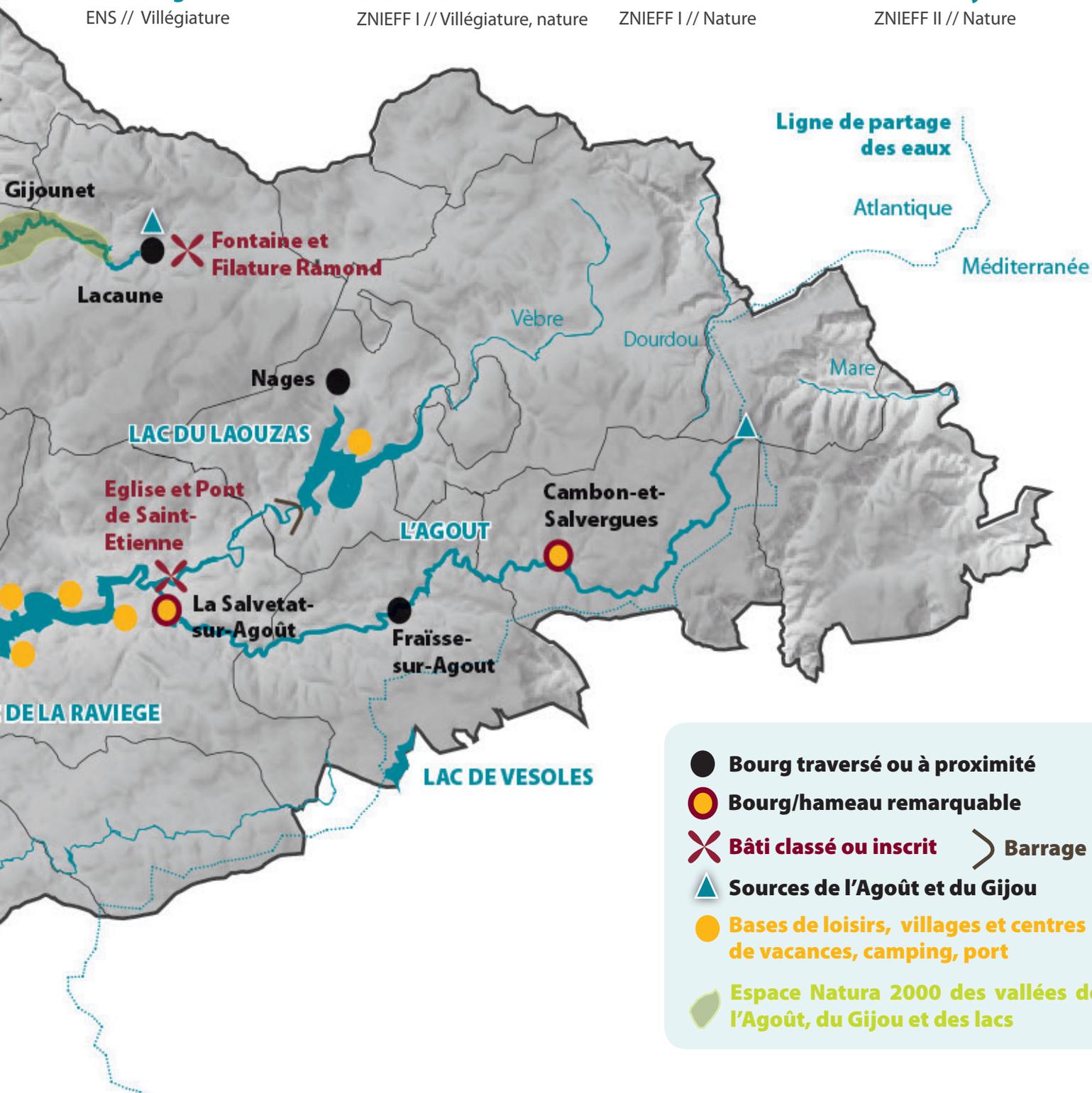
Le Laouzas
ZNIEFF I // Villégiature, nature



Vesoles
ZNIEFF I // Nature



Saints-Peyres
ZNIEFF II // Nature



- Bourg traversé ou à proximité
- Bourg/hameau remarquable
- ✕ Bâti classé ou inscrit > Barrage
- ▲ Sources de l'Agout et du Gijou
- Bases de loisirs, villages et centres de vacances, camping, port
- Espace Natura 2000 des vallées de l'Agout, du Gijou et des lacs

LES VALLEES DU GIJOU ET DE L'AGOÛT

Traversées Est-Ouest de l'eau : structuration paysagère

Réservoirs biologiques :

La quasi-totalité de la vallée du Gijou et la portion de la vallée de l'Agoût de la Raviège à Roquecourbe sont classées Natura 2000, rivières et ripisylves. Elles constituent les artères principales de la trame bleue mais aussi verte du territoire.

Des ambiances multiples :

De la source à la rivière «maîtrisée», douce, en passant par des torrents, des cascades, des méandres encaissés et inaccessibles ou des fonds élargis et cultivés, les rivières offrent de multiples facettes, ainsi que des usages variés (pêche, sport d'eau vive, promenade, source d'énergie, etc.)

Patrimonialité des bourgs, hameaux, manufactures :

Très liés à leur rivière, les bourgs et hameaux offrent des interfaces patrimoniales, des jardins (potagers et vergers), des berges adoucies par les béals, et parfois des bâtis exceptionnels adossés au lit comme à Lacaze, à Brassac. Les vallées ont été et sont encore par endroit des lieux industriels avec une histoire de la filature très ancrée (Draperies Royales de Burlats) et au passé récent traumatisant avec la fermeture de la plupart des sites.

Fermeture des paysages en fond et sur versant :

Les vallées sont perceptibles au quotidien depuis les routes, et en promenade ou randonnée depuis les chemins. Mais la dynamique forestière spontanée ainsi que la plantation, ont fermé depuis des décennies de nombreux points de vue, à commencer la perception du lit de la rivière depuis les routes.

Impact de la gestion forestière :

Lorsqu'il est procédé à une coupe rase sur un espace en versant, l'impact est très fort depuis l'autre versant, le paysage apparaissant là comme un «tableau» à la verticale.

Accès aux rivières et mise en valeur touristique très limités :

Il existe encore assez peu de circuits ou sentiers de promenade parcourant les berges. Les accès sont limités, difficiles à trouver. Outre donc la perception depuis les voies, c'est le lien «physique» à l'eau qui semble encore peu exploité, sauf au sein des bourgs et hameaux, dont le lien très intime est souvent souligné par des interfaces publiques, berges, jardins...



Agoût Salvergues

Sources et torrents

L'Agoût à Salvergues se présente comme un torrent de montagne, très encaissé, riche de végétation, il se découvre au gré d'une traversée de pont, et reste particulièrement inaccessible.



Gijou Viane (amont)

Ruisseaux et affluents

De très nombreux ruisseaux se jettent dans l'Agoût et le Gijou. Les vallées sont ainsi non seulement irriguées en long mais de toutes parts en «travers», restituant une ambiance très verdoyante.



Agoût Brassac (aval)

Agoût et Sidobre

L'Agoût, au travers du Sidobre, laisse apparaître en son lit les boules de granit, créant une atmosphère très particulière et très identitaire de cette portion de parcours.



Gijou Viane (aval)

Méandres

L'Agoût et le Gijou sont méandreuseux. Au gré de leurs détours, le fond des vallées s'élargit et offrent des paysages ouverts de riches prairies humides. Parfois, le méandre se fait vis, spectaculaire comme à La Salvetat.



Agoût Roquecourbe

Traversée des bourgs

L'Agoût à Brassac, à Roquecourbe, mais aussi déjà à Fraïsse, traverse le bourg de façon adoucie grâce aux béals et offre des berges accueillantes et reposantes pour la promenade et la pêche.



Gijou Lacaze

Le Gijou et ses villages

Le Gijou traverse Vabre et Lacaze dans une intimité très forte. Le bâti plonge en son lit de façon spectaculaire, les ponts y semblent démesurés, et pourtant, l'accès à la rivière reste possible et l'on y trouve jardins, vergers et promenades sur berge.



LES 4 LACS

Néo-paysages artificiels : nouvelle nature et tourisme

Les lacs de barrage ont apporté l'électricité et grâce à celle-ci ont rapidement été intégrés. Il s'agit de néopaysages par excellence, tout d'abord par la transformation physique des lieux, radicale, ensuite par l'introduction de nouveaux usages, et d'une nouvelle biodiversité. Les lacs sont aujourd'hui perçus positivement par les locaux et par les touristes, de nouveaux usagers du territoire.

Ressource énergétique :

Classés d'importance nationale, les lacs de barrage desservent leur électricité bien au-delà du territoire. Ils sont considérés avec une certaine fierté et ni les lignes haute-tension, ni les conduites forcées, ni les centrales ne posent souci d'intégration.

Des aménagements et des natures nouvelles :

Le barrages eux-mêmes bien sûr définissent de nouvelles composantes architecturales. Leur caractère spectaculaire constitue un nouveau point d'intérêt, pour le touriste des points de vue originaux, pour l'architecte des styles industriels patrimoniaux... Les aménagements des pourtours des lacs correspondent par ailleurs au nouvel usage du territoire : la villégiature d'une part qui se traduit par l'investissement de hameaux délaissés et leur réhabilitation (Villelongue), par la création d'unités urbaines entières comme les villages de vacance, les lotissements de résidences secondaires, par le développement de campings, mais aussi par l'apparition de multiples maisons et maisonnettes isolées en bord de lacs aux architectures très typées que l'on retrouve autour d'autres lacs comme celui de Serre-Ponçon dans les Alpes, Saint-Point dans le Jura, etc. ; les activités nautiques d'autre part, en lien avec la villégiature, avec la création de bases nautiques, de petits ports, de centres de loisirs liés à l'eau...

La nature enfin a été enrichie de nouveaux habitats, complétant ceux des eaux vives et des milieux humides existants par ceux des berges des lacs, et bien sûr par les eaux calmes des lacs eux-mêmes.

Sensibilité paysagère :

La vue sur les lacs constitue en soi une attraction forte dans le paysage. L'on regrette cependant qu'elle soit si discrète. Peu de parcours s'en approchent et les laissent découvrir, en voiture ou à pied. Souvent masquée par la forêt, la perception est très intime et limitée. L'accès l'est aussi, les berges étant pour la majorité propriétés privées, elles ne se laissent atteindre que ponctuellement.

Le paysage des lacs contient celui des versants qui les entourent, et des berges. Tour à tour forestiers, agricoles ou construits, l'identité des lacs passent par cet ensemble perceptif. De là, l'impact de toute intervention sera fort et aura des conséquences sur la qualité paysagère des lieux et son attractivité, notamment touristique.

Lien au territoire :

L'ambiance de villégiature et les bases de loisirs nautiques tranchent catégoriquement avec le caractère profondément rural du territoire traditionnel, et pourquoi pas... Cependant, les liens physiques entre lacs et bourgs et villages qui les entourent restent limités, maintenant cette fracture, peut-être au détriment du développement des bourgs et des retours de l'activité touristique. Cette «réunion» de la villégiature et du territoire est certainement à réaliser.



La Ravière

Le plus grand des 4 principaux lacs, étendu et étroit, il submerge une partie de la vallée de l'Agoût. Dédié à la villégiature et au tourisme lié aux activités nautiques, il reste cependant assez inaccessible et déconnecté de son bourg le plus proche, La Salvetat.



Vesoles

Ce petit lac intime, sauvage et peu accessible, présente des paysages ouverts sur des versants doux, des prairies et des landes sur ses berges. Les enjeux paysagers y sont ainsi peut-être plus liés à la préservation de ce caractère naturel qu'au développement touristique.



Le Laouzas

Un lac intime de part sa configuration relativement compacte au coeur de versants hauts et au pied du Pic du Montalet. Il offre une variété d'ambiances intéressantes, notamment architecturales : Rieumontagné, le village «nouveau» faisant face à Villelongue, le vieux hameau.

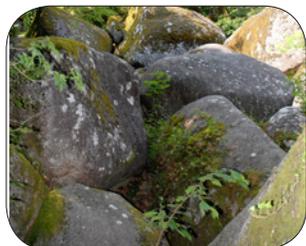


Saints-Peyres

Le lac des Saints-Peyres se présente plus comme un lit élargi de l'Arn que comme un lac. Très boisé, très sauvage, les accès sont difficiles et la baignade interdite. Le potentiel touristique ici semble assez limité, d'autant plus qu'il s'agit d'un lac de décharge et que son niveau est sujet à grandes variations.

LE SIDOBRE, entre nature et industrie

Evènement géologique, exploitation granitière, forêt



Boules de granit



Carrière exploitée



Industrie



Hêtraie

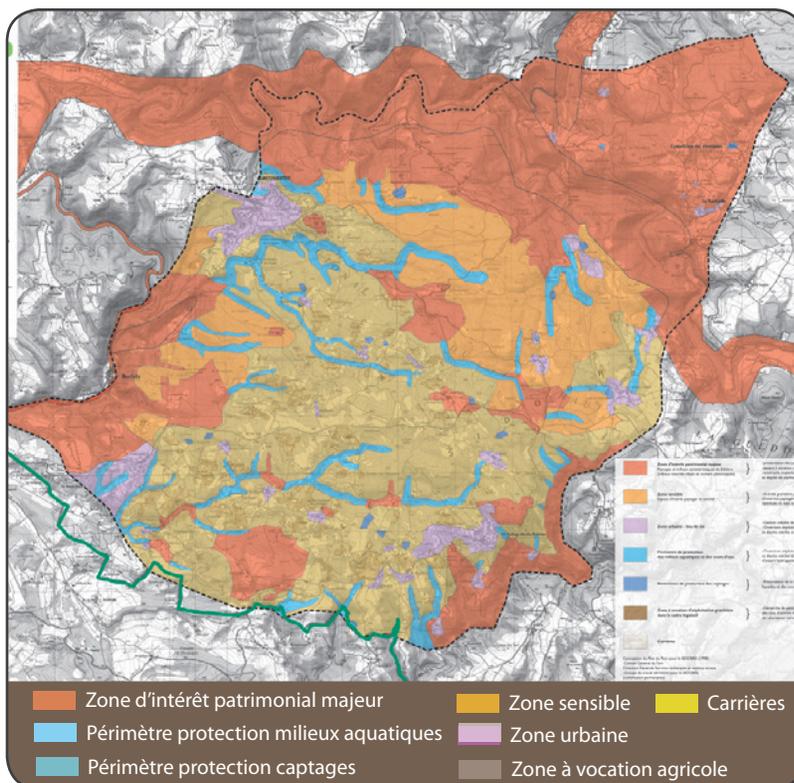
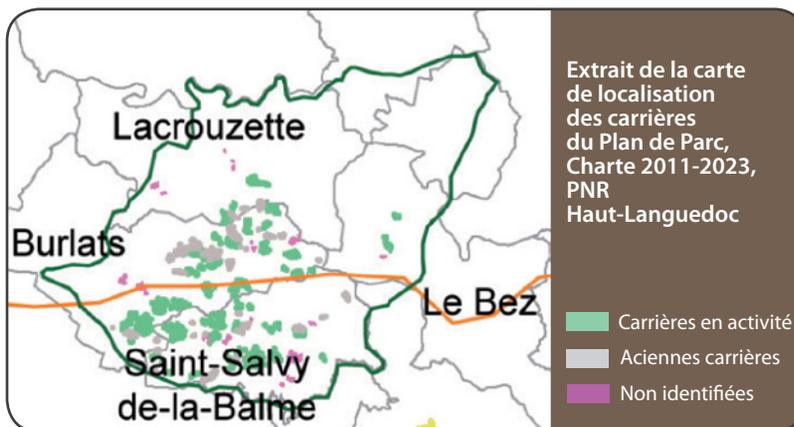
CLES : Curiosité géologique // Très forte identité singulière par rapport au reste du territoire // UP intrinsèque // Espace Naturel Sensible du Tarn // Plan Sidobre

Activité granitière divisée // Constellation de petites carrières «cachées» // Industries de transformation, problématique d'intégration, vitrine des granitiers // Carrières en fin d'exploitation, «orphelines», problématique de réhabilitation, et nouvelles carrières à exploiter, problématique d'intégration //

Tourisme et culture liés au granit naturel (nombreux sites de boules et formations remarquables) et aux métiers de transformation et d'art de la pierre // Articulation entre industrie et tourisme, et poursuite de la mise en valeur des sites //

Architectures nouvelles (problématique de banalisation et de perte d'identité, recherche d'identité) // Urbanisation pavillonnaire sous influence castraise (problématique de maîtrise)//

Couvert végétal identitaire constitué de 90% forêts, en grande majorité des forêts de feuillues pures, ponctuées de petites parcelles de conifères, non exploitées mais à maturité, avec un début de défrichement en coupe rase, problématique sur l'avenir des paysages, potentialité d'ouverture des paysages, d'exploitation forestière, de réintroduction de l'agriculture, de mise à jour de nouveaux sites naturels ... // Hêtraies pures, problématique d'exploitation face au changement climatique, à la biodiversité, au tourisme de nature



Culture et tourisme



Carrière «orpheline»



Architecture



Urbanisation



Coupe rase



LE CAROUX ET L'ESPINOUSE, nature riche et emblématique

Massif frontière de l'Est, lande à bruyère, mouflon



Caroux



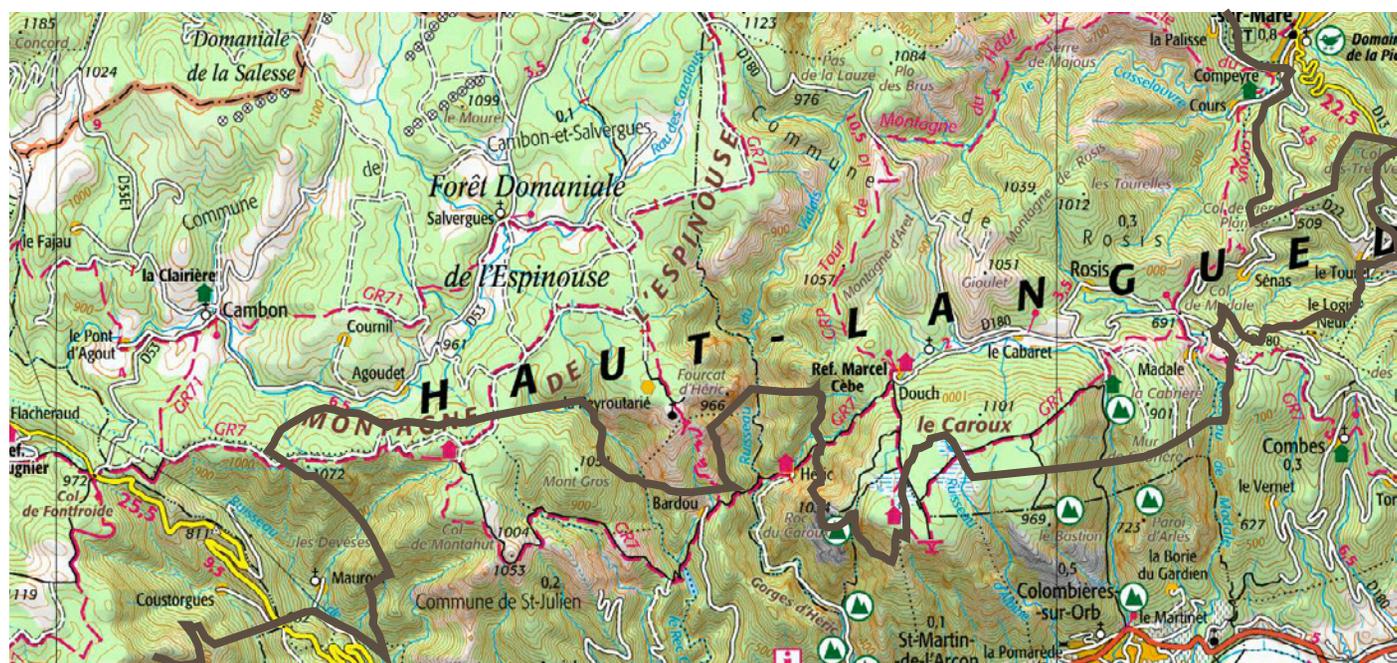
Douch



Espinouse



Lande à bruyère



CLES :

Portion de l'unité paysagère du Caroux et l'Espinouse constituée de leurs plateaux sommitaux, et de la vallée spectaculaire du Vialais // Montagne de type méditerranéenne // Landes à bruyère et à genêt, tourbières, paysages ouverts remarquables en danger de fermeture // Domaine du mouflon, habitat en régression // Villages et hameaux pittoresques, remarquables, et problématiques de préservation et d'accueil touristique // Patrimoine vernaculaire // Réserve nationale de chasse // Déprise agricole et enforestement // Exploitation forestière en coupes rases // Fréquentation touristique en augmentation // Eoliennes // Collaboration intercommunale (partie en dehors du périmètre de la charte)



Tourisme



Randonnée



Forêt



Agriculture



Chasse

LES VILLAGES ET HAMEAUX PATRIMONIAUX IDENTIFIES DANS LA CHARTE DU PARC



6 villages patrimoniaux au sens architectural parmi des centaines de hameaux et de bourgs // 5 très fortement liés à l'eau : rivières adoucies par les béals en amont de la traversée, jardins potagers et vergers sur berges, industries (filatures), ponts patrimoniaux... ; 4 sur le chemin de l'Agoût (ou non loin), 1 sur celui du Gijou // 1 village en « montagne », à l'influence plutôt méditerranéenne // Des identités et des situations très différentes



Burlats

Le village de Burlats se perçoit tel un musée. Au coeur du Val d'Agoût, il est particulièrement lié à la rivière et offre de véritables vues de cartes postales, avec son pont, ses berges douces, sa façade de bâtis anciens plongeant sur la rivière, puis son coeur historique réhabilité. Ayant bénéficié d'une restauration des principaux bâtiments patrimoniaux et de ses espaces publics, ce village semble préservé de toute dégradation. Mais il existe un risque déjà visible, qui est celui de la désertification de bâtis anciens proches du centre. Déjà, l'on en observe à la vente le long de la rivière, se dégradant, et ce, malgré la dynamique urbaine liée à la proximité de Castres, qui provoque l'étalement urbain en périphérie (ce dernier n'est pas visible depuis le village, encaissé dans la vallée et très protégé visuellement).



Ferrières

Le village de Ferrières s'étale sur plusieurs hameaux. Son château, classé, se situe « sur le bord de la route », et est de ce fait, peu accessible (par ailleurs propriété privée) et peu mis en valeur. L'intérêt paysager de ce village réside alors plus fortement dans la prairie humide et dans l'organisation des bâtis, certes disparates et d'époques différentes, en couronne autour de celle-ci au hameau de La Ramade, avec en point de mire, le musée du protestantisme qui s'y intègre parfaitement. La qualité des espaces publics qui se fondent vers la prairie réside dans leur sobriété et dans la mise en valeur de la prairie, affirmée par l'enfouissement de la ligne moyenne tension traversant le vallon. Une attention particulière devra être portée au projet de liaison du stationnement et du musée, traversant cette prairie. Entourés de façon déjà très étroite de forêts, les bâtis de cette couronne risquent d'être encore plus « envahis » par l'arrêt de l'activité de deux agriculteurs qui ne trouvent pas de successeurs.



Lacaze

Lacaze est un «village-château», par la prégnance de celui-ci dans son paysage, mais aussi par la ténacité dont ont fait preuve les locaux pour le restaurer et le faire vivre. Ces efforts seront poursuivis notamment dans le domaine de l'hébergement pour permettre la nouvelle vocation du château et son entretien. L'ensemble du village semble préservé. Et cette dynamique insufflée par la réhabilitation du château devrait dans l'avenir positionner le village sur une nouvelle image, culturelle, artistique, tertiaire.



Douch

Le hameau niché dans un vallon montagnard, apparaît très pittoresque avec son bâti de pierres (schiste, gneiss). Comme figé dans la naphthaline, il est relativement bien préservé et restauré et entouré en partie de jardins potagers. Mais de ce fait, et de part sa notoriété et la communication touristique, il subit une forte fréquentation, et une pression en termes de communication de la part de nombreuses institutions et collectivités. Une conséquence est l'information touristique à ses abords qui frise la surabondance. On observe également certains aménagements hors contexte et disproportionnés par rapport au village. Par ailleurs, alors que la vocation semble bien être la préservation du pittoresque à vocation touristique, certains mobiliers du quotidien viennent troubler cette perception : le «mur» de boîtes aux lettres standardisées à l'entrée du village, les réseaux dans le village, certaines clôtures, etc. Ici, l'importance de ces détails est décuplée.



La Salvetat-sur-Agoût

La Salvetat-sur-Agoût se positionne sur un promontoire dominant un méandre en vis de l'Agoût. Elle apparaît comme un gros bourg, qui en son coeur subit la désertification des habitants. Ici, le terme «redynamisation des centres anciens» prendrait tout son sens. Les atouts architecturaux et patrimoniaux de ce bourg sont encore peu mis en valeur, les espaces publics du centre et des «balcons» apparaissent plus comme des stationnements que comme des lieux de sociabilité. Par ailleurs, La Salvetat dispose d'atouts touristiques très forts : le lac de la Raviège, le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, surtout. Ces atouts doivent être mieux articulés avec la ville pour sa revitalisation.



Salvergues

Un hameau ? une ferme isolée ? Salvergues est un village particulier en comparaison avec les autres villages identifiés comme remarquables. Il ne semble pas posséder de centre de vie, hormis l'église elle-même. Il s'agirait plutôt d'une ferme.

Les bâtis semblent parfaitement bien restaurés, et peu de pression s'exerce apparemment sur les alentours en termes de construction. Toutefois, les clôtures grillagées récemment édifiées se trouvent en premier plan de l'église lorsque l'on découvre le hameau par la route et troublent la vision remarquable des lieux.



Viane

D'autres villages de caractère à identifier ? Certains sont parfois déjà pointés en tant qu'enjeu patrimonial. (PLUi par exemple)



Gijounet



Nages



Fraïsse



Roquecourbe



Brassac



Anglès







DIAGNOSTIC

L'analyse des unités paysagères, des composantes paysagères et des focales géographiques constitue l'état des lieux.

Vient ensuite l'exposé des dynamiques du paysage, c'est-à-dire des processus d'évolution dans lesquels sont inscrits les paysages, passés, actuels, futurs.

Le portrait des paysages est enfin une synthèse de ces études, une mise en scène des éléments, pour en faire ressortir leur organisation et leur perception sensible. Il s'agit de faire le portrait du paysage du territoire de la charte A&P, comme l'on ferait le portrait d'une personne.

La combinaison du portrait et des dynamiques constitue le diagnostic, dont la conclusion sera l'exposé des enjeux.

DYNAMIQUES PAYSAGERES // PORTAIT SENSIBLE DU PAYSAGE



DYNAMIQUES PAYSAGERES

Un paysage fortement soumis aux évolutions des modes d'exploitation des ressources, et à celles des modes de vie

Les dynamiques paysagères sont, sur ce territoire, fortement liées aux dynamiques d'exploitation des ressources que sont l'eau, la forêt, l'agriculture, le granit, etc., et aux dynamiques des modes de vie.

Ces dernières ont été influencées par l'activité locale (habitat rural lié au type d'agriculture, bourgs développés le long des rivières pour les besoins en eau des filatures, habitat de villégiature des bords de lacs, etc.).

Mais l'on voit ici, depuis quelques décennies se généraliser un processus de désertification des centres-villes, que l'on nomme ici plutôt centres-bourgs, et le développement d'une urbanisation de périphérie de type pavillonnaire, suivant les aspirations modernes à l'habitat individuel avec jardin.

La désertification des centres est à la fois liée à une perte de population sous l'effet de l'exode rural et de la déprise industrielle relativement récente notamment dans le secteur du textile, et à cette nouvelle aspiration d'habitat pavillonnaire.

Ces dynamiques impactent le paysage urbain : dépérissement des centres anciens et de leur bâti souvent patrimonial, d'une part, tendance à la standardisation et la banalisation des nouvelles constructions, des entrées de bourgs, d'autre part, et enfin un fractionnement des paysages naturels que sont les forêts et les espaces agricoles par l'extension urbaine. Celle-ci, même si elle n'est pas encore très visible, est bel et bien en cours, notamment sur certains secteurs-clés du territoire comme la périphérie de Castres ou autour des principaux bourgs.

La cohérence générale et la qualité des paysages bâtis et espaces publics sont alors mises en question. Des opérations de reconquête sont cependant visibles ici et là, au travers de requalification d'espaces publics, de rénovation de façades, et actuellement, de nombreux bourgs ayant effectué une demande d'étude pour la requalification de leur centre, devraient bénéficier d'une étude spécifique.

Le paysage «naturel», mais parlons plutôt de paysage non bâti, est soumis aux dynamiques d'exploitation. La notion de néo-paysage est dans ce cas bien connue des locaux, qui en ont une forte expérience, au travers du passage de l'agriculture sur la quasi-totalité du territoire, à la forêt sur près de 60% ; au travers également de la construction des barrages et de l'inondation des vallées ; au travers enfin de l'introduction des éoliennes...

Ces dynamiques relativement récentes perdurent, surtout dans l'équilibre forêt-agriculture, avec une déprise agricole qui se poursuit par secteurs, entraînant la fermeture des paysages.

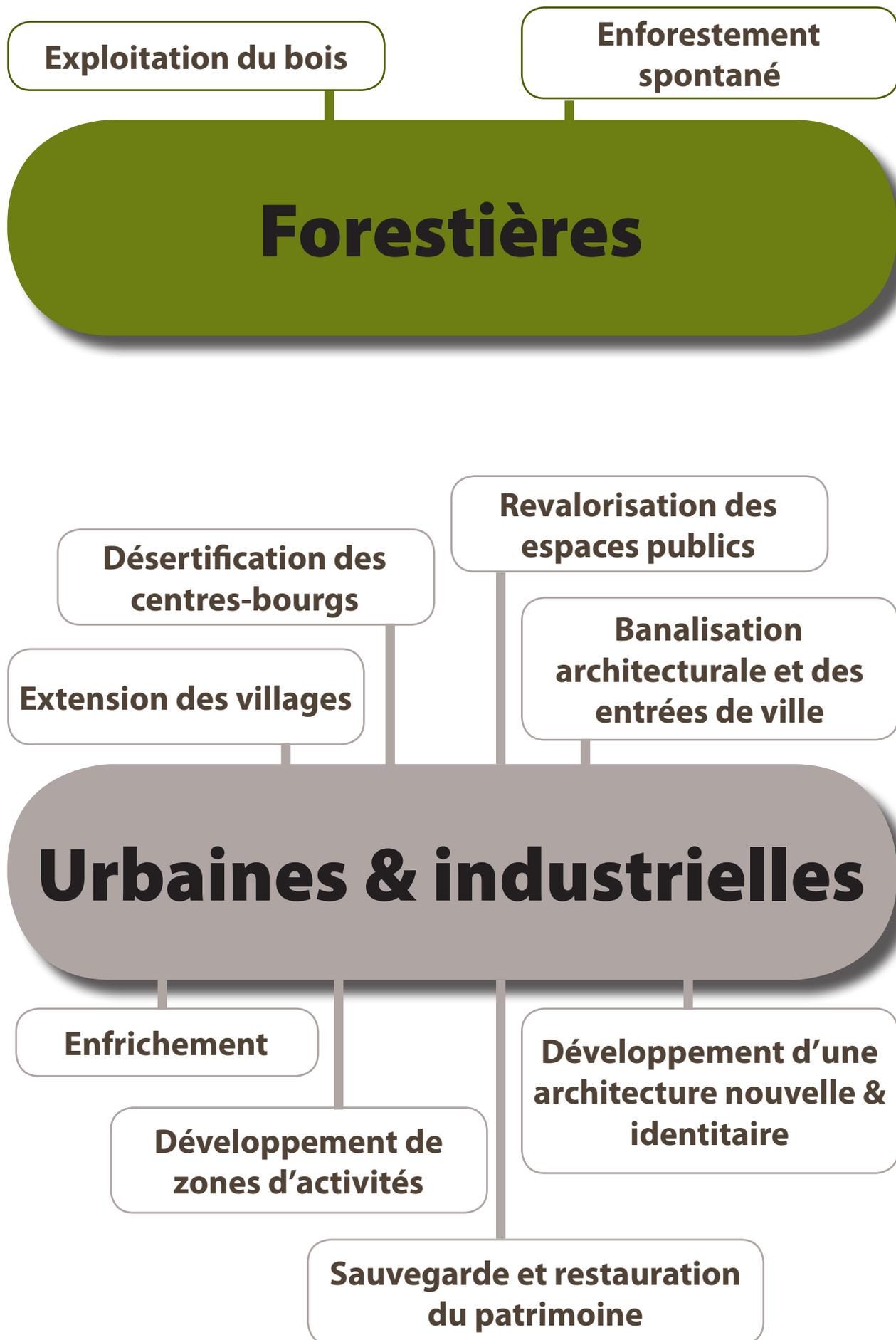
Par contre, et de façon assez récente, apparaît et se développe la dynamique d'exploitation des forêts, avec un impact très prégnant sur le paysage, celui qu'amènent en particulier les coupes rases. Le futur de ce processus n'est pas parfaitement contrôlé, mais il est voué à se développer compte-tenu de la valeur grandissante de la ressource bois.

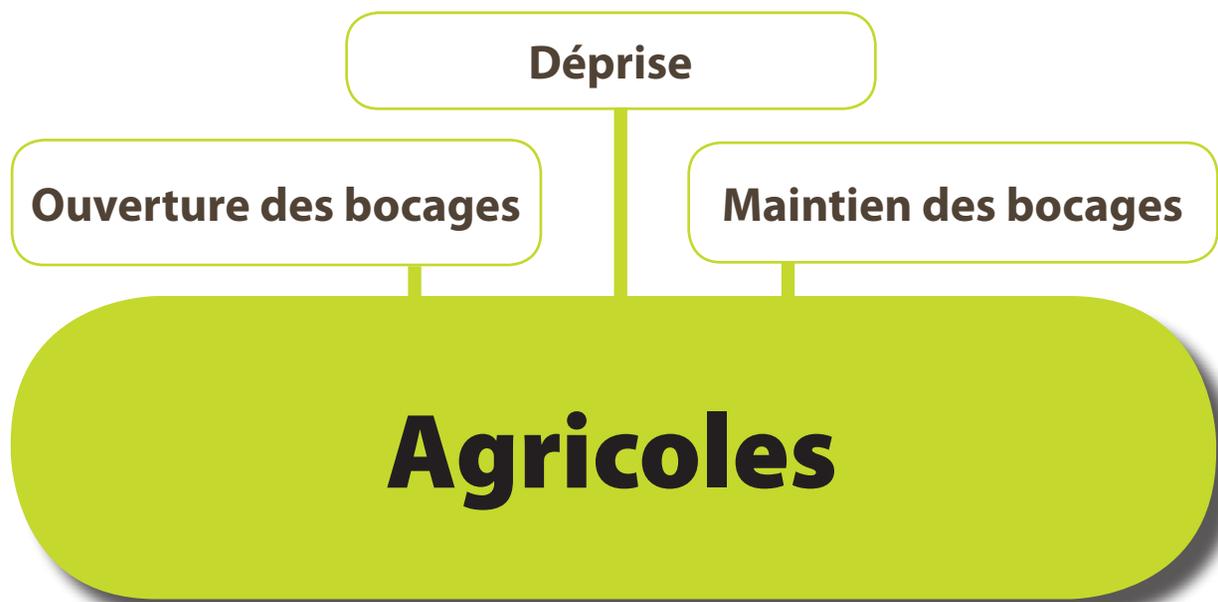
Enfin, le volet touristique des dynamiques paysagères est important, et multiple. La tendance est au développement de l'offre touristique, et la mise en interprétation des paysages, des ressources. Apparaissent ainsi de nouvelles composantes comme les bases de loisirs, centre de loisirs, circuits ou espaces d'interprétation, points d'information, signalétique démultipliée, etc. La dynamique semble actuellement organisée à des échelles variables, mal coordonnée, probablement du fait de la multiciplité des acteurs. La résultante paysagère est à son image, assez hétéroclite et parfois difficilement lisible, à en impacter le paysage que l'on cherche justement à mettre en valeur.

SYNOPTIQUE //

EXPOSE

SYNOPTIQUE //





EXPOSE //

Dynamiques forestières

Exploitation du bois :

Un massif forestier exploité qui évolue rapidement avec une dynamique d'exploitation en extension, et un impact certain des coupes, vouées à se développer, et mal maîtrisées // Diversification des essences

=> un paysage forestier en mouvance perpétuelle avec des phases de coupes mal vécues localement



Enforestement spontané :

Fermeture des paysages par enforestement spontané, des zones agricoles en déprise, des espaces non exploités par l'activité forestière

Dynamiques urbaines & industrielles

Désertification des centres-bourgs :

Dépérissement et vieillissement du bâti patrimonial, des usages de centralité qui se perdent

«Ce qui me gêne le plus ici, ce sont les volets fermés», parole d'acteur au cours des balades paysagères



Extension des villages :

D'influence castraise, albigeoise ou par rapport à un bourg actif :

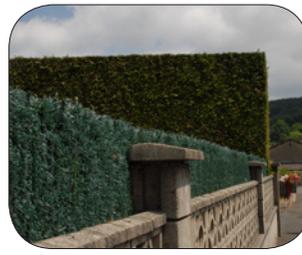
La banalisation architecturale, l'étirement des silhouettes villageoises, le fractionnement du paysage périphérique, qu'il soit de type lotissement ou le long des voies...



Banalisation architecturale et des entrées de ville :

Bien qu'encore peu rencontrée, cette tendance est largement répandue en France et pourrait s'aggraver sur ce territoire.

Espaces publics // clôtures // langage architectural et implantation de constructions isolées // banalisation de zones d'activités, d'entrées de bourgs // Multiplication de la signalétique



Enrichement :

Développement de friches industrielles, notamment dans le Sidobre, liées à l'activité de transformation du granit.

Développement de zones d'activités :

Des projets de création de zones d'activités, de nouveaux en cours d'aménagement (Lacaune par exemple).

Sauvegarde et restauration du patrimoine :

La restauration de bâtiments historiques ou simplement patrimoniaux ,

La réhabilitation du centre-bourg de Burlats (entre autres nombreux efforts de réhabilitation)

La réhabilitation de friches industrielles

Le nombre important d'associations et d'initiatives menant un inventaire du patrimoine



Développement d'une architecture nouvelle & identitaire :

Au travers de quelques bâtiments emblématiques, apparaît l'amorce d'une dynamique identitaire dans l'architecture contemporaine, loin de toute banalisation et avec l'ambition poursuivie de «coller» à l'identité locale



Dynamiques agricoles

Ouverture des bocages :

Des secteurs d'agriculture dynamiques dont les parcelles s'élargissent, ouvrant plus largement des paysages traditionnellement bocagers aux petites parcelles. Des haies bocagères moins présentes.



Déprise :

Une agriculture en déprise par secteurs, voués à l'enforestement.

Maintien des bocages :

Des bocages traditionnels qui se maintiennent sur certains secteurs, notamment dans le Lacaunais grâce en particulier à l'agriculture et l'élevage de «haute» qualité



Dynamiques énergétiques

Eolien :

Une pression de développement de parcs éoliens (parcs existants pouvant être densifiés et nouveaux parcs)



Energies renouvelables individuelles ou semi-collectives :

L'apparition de toitures solaires notamment sur les hangars et manufactures, qui font évoluer la perception sur certains secteurs. L'exploitation du bois-chauffage, avec l'exemple de la chaufferie de Fraïsse-sur-Agoût, le projet de centrale micro-hydroélectrique de Vabre...



Dynamiques patrimoniales et touristiques

Mise en valeur touristique de la nature :

Développement de nouveaux sentiers, et projet de voie verte sur la voie du petit train
Développement du tourisme vert



Valorisation du patrimoine :

Développement de la mise en valeur de patrimoine (menhirs, boules de granit, vernaculaire, etc.)

Développement de l'aménagement de certains points de vue, belvédères et en même temps vieillissement d'autres

Valorisation des activités du territoire :

Articulation tourisme-activités autour du granit dans le Sidobre

Valorisation de l'activité de salaison à Lacaune



Développement des zones de loisirs

Développement urbain lié à la villégiature autour des lacs

Développement de zones/bases/centres de loisirs

Développement // multiplication de la signalétique touristique





PORTAIT SENSIBLE DU PAYSAGE

Les paysages ressources des Hautes-Terres-d'Oc et plateaux du Gijou

Si la structure administrative du territoire de la charte est complexe (1 région, 2 départements, 2 PETR, le PNRHL, plusieurs communautés de communes, 39 communes dont 3 hors PNR...), le choix de ce périmètre en termes paysagers, est, quant à lui, parfaitement pertinent.

Il s'agit d'un territoire uni dans son relief : la montagne en Haut-Languedoc. Outre ce caractère de promontoire qui surplombe toutes les unités paysagères environnantes, il existe également de forts points communs : la présence de l'eau, structurante et ressource, la forêt et l'agriculture, un territoire habité de façon traditionnellement rurale, en constellation de hameaux et fermes isolées ponctuée de bourgs principaux le plus souvent le long des rivières, enfin, des particularités patrimoniales très spécifiques (notamment les boules de granit du Sidobre et les statues-menhirs).

La déclinaison de cette unité de montagne, faite d'eau, de forêts et de bocages, offre de nombreuses ambiances très contrastées, avec une alternance d'influences climatiques (méditerranéenne, océanique, montagnarde), une richesse de points de vue ouverts sur des bassins et plateaux agricoles, encaissés au coeur des vallées, sous les couverts de forêts d'essences diversifiées, au bord des lacs et rivières... ainsi que d'évènements paysagers forts, reliés entre eux par l'irrigation des routes et chemins, par les grandes vallées transversantes.

Les évènements forts du paysage :

Les falaises d'Orque
Le Caroux et l'Espinouse
Les Puechs
Le sommet du Pic du Montalet
Les lacs
Le Sidobre, son granit et ses hêtraies
Les entrées «forteresse»

Les «liants» du paysage :

Les routes, dont la principale traversant d'Est en Ouest le territoire : la RD622

Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle et le GR7 suivant la ligne de partage des eaux

Les grandes vallées traversantes habitées du Gijou et de l'Agoût

Les «marqueurs» du paysage quotidien :

Les bocages et prairies humides

La forêt sous toutes ses formes

La ruralité parfois en difficulté dans ses coeurs de bourgs

Une économie industrielle identitaire très liée à son paysage-ressource et en recherche de valorisation

Ci-après, le portrait des paysages des Hautes-Terres-d'Oc et des plateaux du Gijou...

PORTRAIT //

Eau source et r...

Forteresse naturelle



Montagne



Atlantique



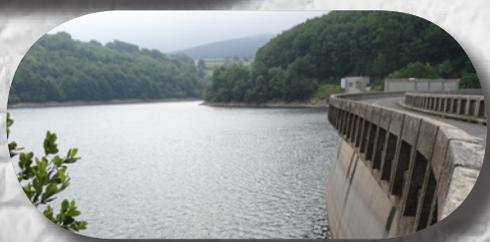
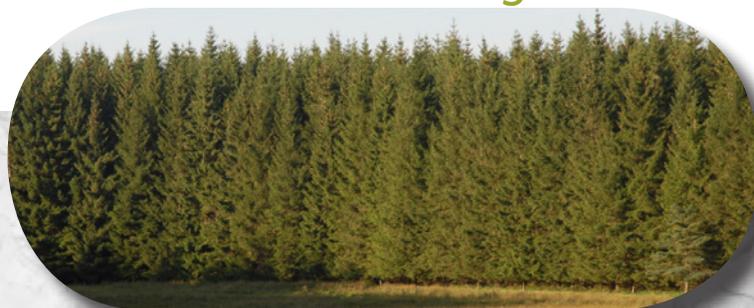
Menhirs & granit





ressource

Forêts & Bocages



Méditerranée



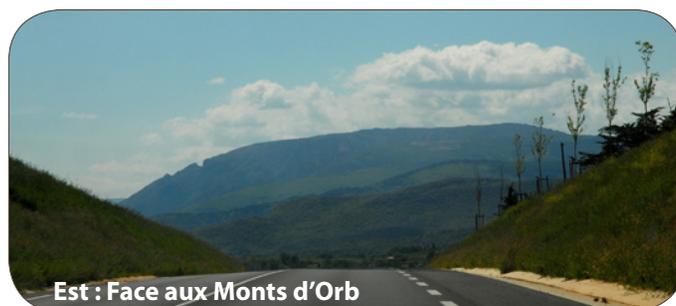
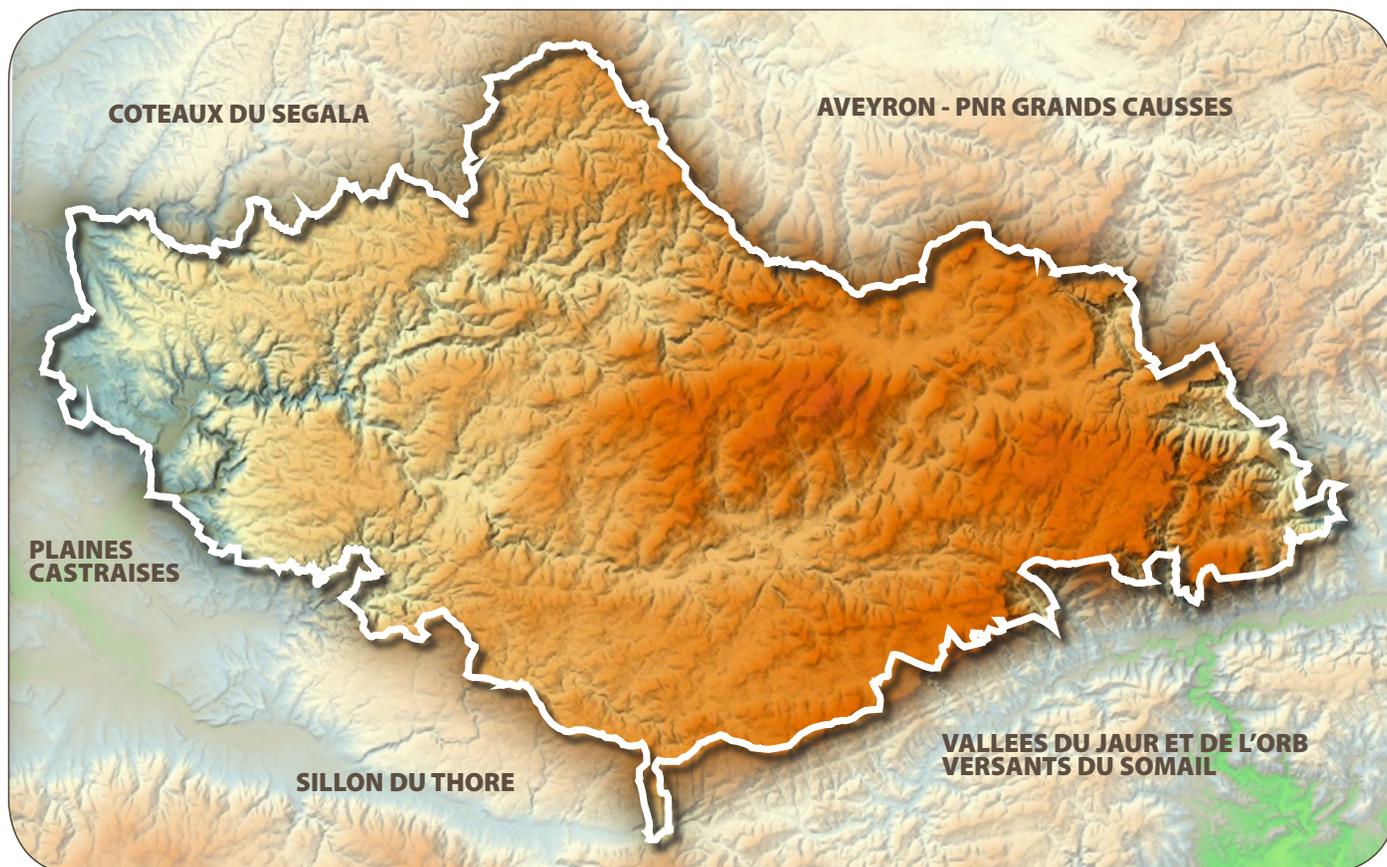
Bourgs, hameaux, fermes, villégiatures

EXPOSE //

Forteresse naturelle

Le territoire physique de la charte architecturale et paysagère des Hautes-Terres-d'Oc et des plateaux du Gijou correspond à un immense plateau en promontoire, d'une surface de 136 800 hectares regroupant environ 20 000 habitants. D'une altitude variant entre 400 et 1200 m (moyenne montagne), il domine les régions voisines, tel une immense forteresse naturelle. L'histoire a joué de cette caractéristique, offrant refuge à plusieurs reprises, lors de poursuites religieuses, lors de guerres. Mais il s'agit d'une montagne accueillante, dont l'identité se décline entre nature sauvage et agricole, qui se dépeuple pourtant.

Les lignes de rupture avec les territoires environnants sont fortes : au Sud, le secteur des lacs et du plateau d'Anglès, jusqu'au Sidobre domine la vallée du Jaur prolongée à l'Ouest par le sillon du Thoré, qui détache géographiquement le plateau des Hautes-Terres-d'Oc de la Montagne Noire. A l'Est, le Caroux et l'Espinouse forment un contrefort massif et d'accès difficile depuis la vallée de la Mare à Saint-Gervais-sur-Mare. A l'Ouest, le Sidobre surplombe la plaine de Castres de façon spectaculaire. Au Nord enfin, des collines de Montredon-Labessonnié au nord des Monts de Lacaune, les Hautes-Terres-d'Oc dominent ici les Grands Causses.

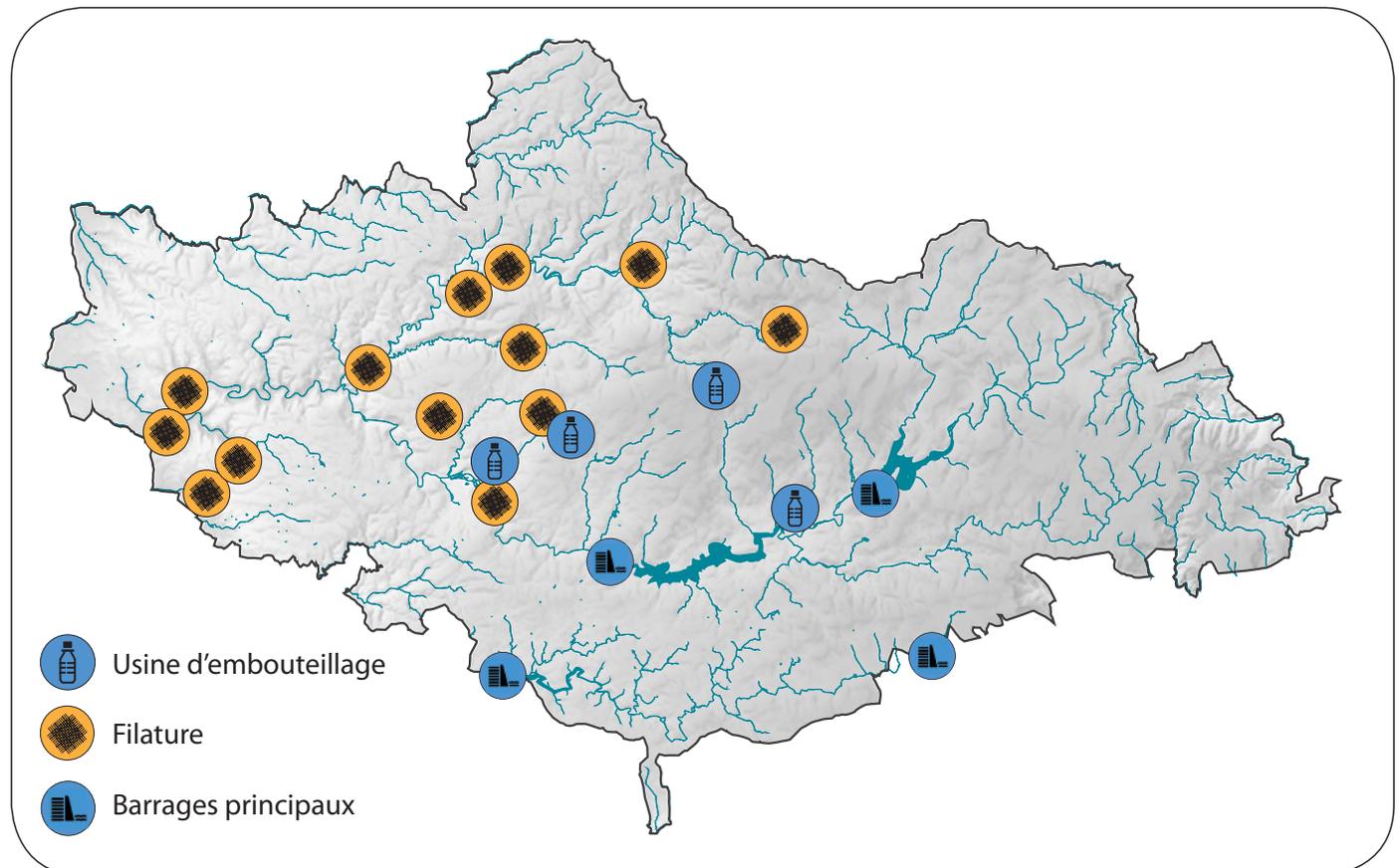




Eau source et ressource

Ce plateau est cependant bien loin d'être plat. Son relief complexe associé à une géologie diversifiée (schiste, mica, granit, calcaire, ardoise...) ne permet pas de l'appréhender comme tel, tant les vallées, vallons, ravins, monts, montagnes et puechs se succèdent dans la découverte. Le très riche réseau hydrographique a en effet forgé ses paysages au coeur du plateau, où la majorité des cours d'eau y trouve leur source. La ligne de partage des eaux entre Méditerranée et Atlantique traverse le territoire à l'Est, les eaux s'organisent alors de part et d'autre. A l'Ouest, l'ambiance est majoritairement montagnarde et atlantique, à l'Est, sur la frange, c'est l'atmosphère méditerranéenne qui est représentée, avec son climat et sa végétation associée. L'eau se déclinant dans une grande diversité d'états (sources, ruisseaux, torrents, chaos, chutes, rivières douces et maîtrisées, lacs...), les paysages associés sont très diversifiés et omniprésents dans leur aspect direct (perception de l'eau) mais aussi indirect (éléments induits par la présence de l'eau : prairies humides et tourbières notamment). Ils sont de plus ponctués de nombreux bâtiments vernaculaires identitaires comme les béals, les pesquiers, les lavoirs, les fontaines...

«Château d'eau» des départements de l'Hérault et du Tarn, cette richesse est largement exploitée pour l'hydroélectricité, avec quatre barrages d'intérêt nationaux ayant créé de véritables «néo-paysages», pour l'embouteillage avec trois sources exploitées, pour l'agriculture dont l'élevage de qualité, et, mais en déclin, pour l'industrie de la filature.



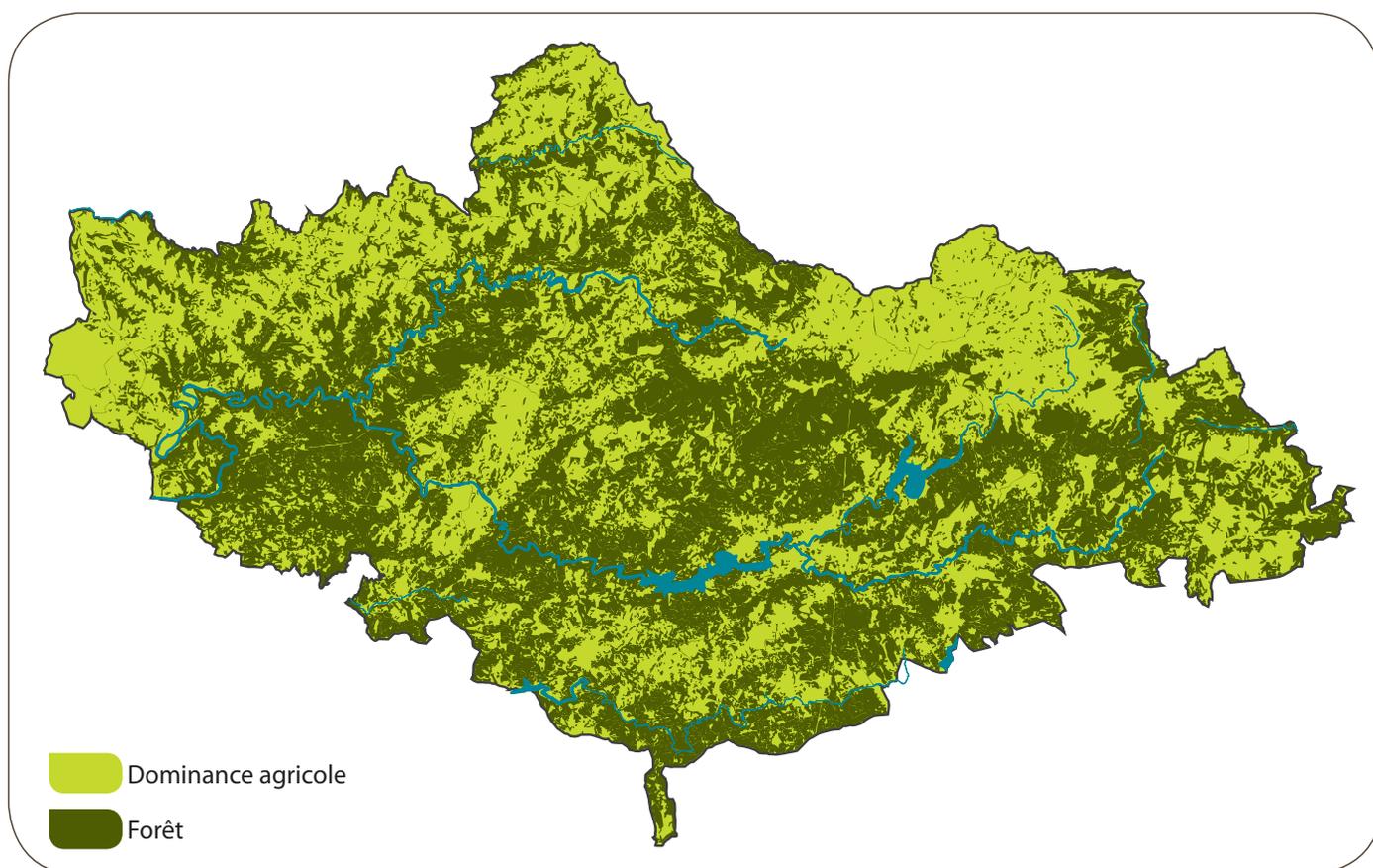
EXPOSE //

Forêts & Bocages

Le couvert végétal du territoire s'équilibre aujourd'hui entre forêt (49,54% du territoire) et espaces agricoles (33,26%), avec très peu d'espaces artificialisés.

Les forêts, soit développées spontanément suite à la déprise agricole, soit plantées, sont très variées, beaucoup exploitées (et de plus en plus), d'autres délaissées ou mises au repos. Les ambiances sont associées aux essences et se déclinent en fonction du climat, des expositions, de la gestion ou pas. Les hêtraies pures, très présentes sur le territoire, sont particulièrement identitaires. L'agriculture est à prédominance bocagère, plus ou moins lâche et offre une mosaïque paysagère identitaire, due à la diversité des pratiques : pastorales avec l'élevage de bovins et d'ovins de qualité, dont les brebis de Lacaune fournissant le lait pour la confection du Roquefort ; de grandes cultures, notamment au Nord-Ouest du territoire où les espaces deviennent plus ouverts ; et un chapelet de prairies humides et de discrètes tourbières, notamment dans la vallée de l'Arn.

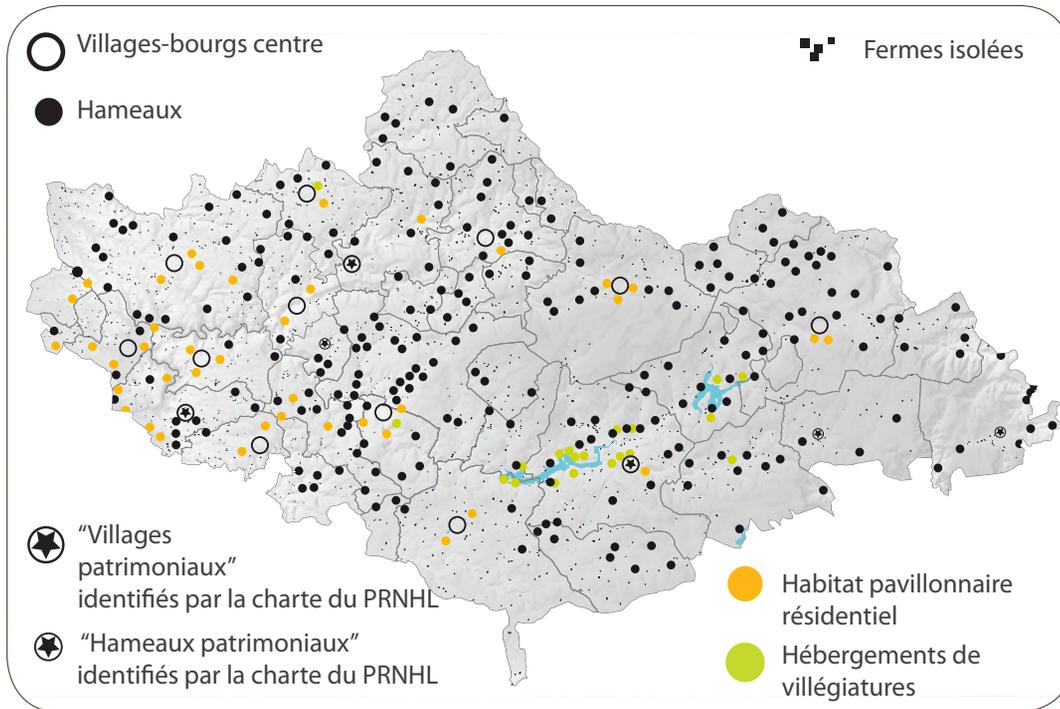
L'équilibre entre forêts et bocages a toujours été mouvant, on le voit particulièrement dans le Sidobre, quasiment entièrement recouvert de forêts aujourd'hui, alors qu'au XIX^{ème} siècle, il était bocager. Mais ici, l'abandon de l'activité agricole fut plus liée au développement de l'activité granitière qu'à la déprise elle-même. Aujourd'hui, les paysages pourraient à nouveau basculer, avec la ressource-bois potentielle que constitue ces forêts spontanées ou plantées au siècle dernier, arrivant à maturité.





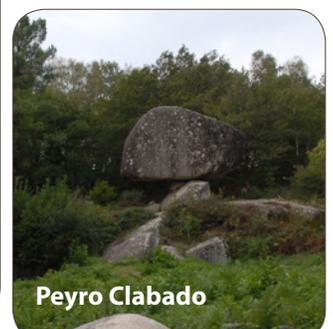
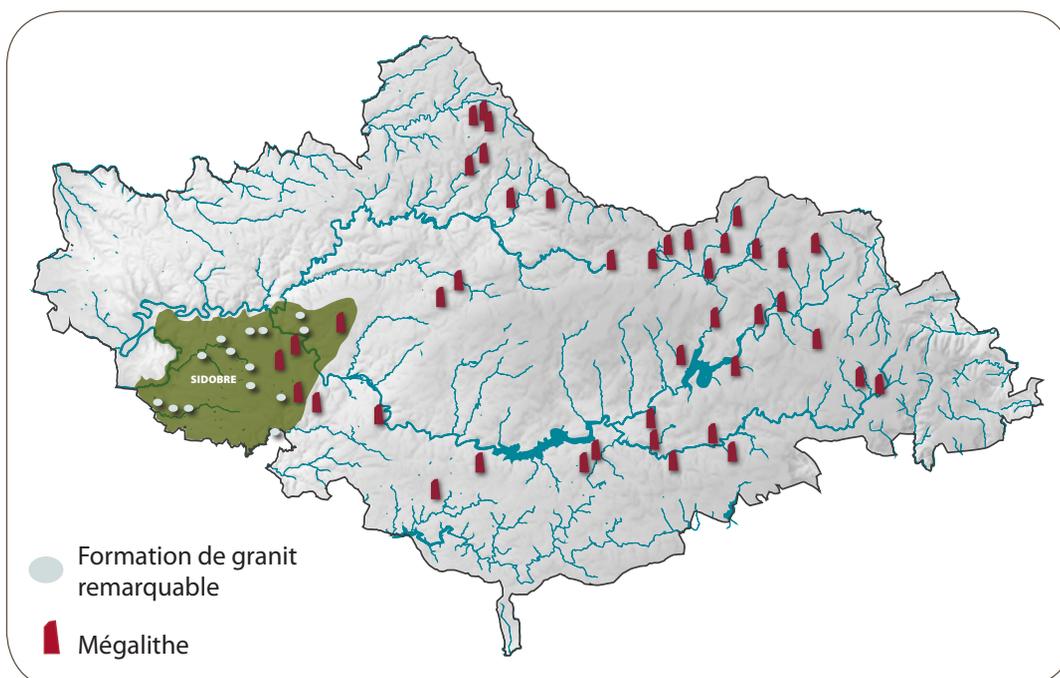
Bourgs, hameaux, fermes, villégiatures

Les vallées constituent traditionnellement des unités de vie agricole dans lesquelles l'on retrouve les bourgs principaux, en faible nombre et le plus souvent très liés à l'eau, au travers des rivières qui les traversent, une constellation de hameaux plus ou moins regroupés, écarts, et nombreuses fermes isolées, témoignant d'un passé à l'activité intense. Dans cette structure, se sont insérés depuis quelques décennies, des «villages de villégiature», autour des lacs, des extensions pavillonnaires sous l'influence castraise, des bases de loisirs en forêt et au bord des lacs, mais généralement, l'ensemble du territoire a peu évolué d'un point de vue urbain et conserve une organisation de l'occupation humaine tournée vers l'agriculture. Les centres villageois y sont implantés soit au pied des rivières, soit en balcon des versants, ou en promontoire, parfois en crête ; de nombreux centres ont malheureusement en commun la dynamique de la désertification, avec ce syndrome des «volets fermés».



Menhirs & granit

Aux côtés du patrimoine architectural rural riche et des bourgs historiques, se retrouvent des particularités bien identitaires du territoire sur presque tout le périmètre : les statues-ménhirs, datant du néolithique, dont la plus grande d'Europe, mesurant trois mètres se dresse près de Lacaune, le Peyro Lebedo. A l'Ouest, c'est la nature qui a forgé suivant un évènement géologique particulier, des «boules» de granit, émergeant à la surface du Sidobre, qui, plus ou moins mises en scène constituent un attrait touristique fort.



EXPOSE //

Les influences climatiques

ATLANTIQUE

La partie Ouest du territoire est soumise au climat océanique. Il se traduit notamment dans la présence de forêts de feuillus spontanées, dont des hêtraies pures, notamment dans le Sidobre.

L'architecture est typée, l'on retrouve des maisons à pans de bois.

MONTAGNE

Au coeur du territoire sur ses portions les plus élevées en altitude, la composante paysagère de la neige est prégnante et s'impose en hiver, même si la durée d'enneigement diminue avec le changement climatique.

Là, les résineux, dont les mélèzes attestent du climat montagnard.

MEDITERRANEE

C'est à l'Est que l'on retrouve la «montagne sèche», aux paysages de garrigue ou maquis et de chênes verts, au travers desquels la roche est bien plus perceptible, mise à nue. S'impose également une certaine ambiance cévenole avec les châtaigneraies, à mi-chemin entre Méditerranée et Massif Central.

Cette triple-influence démultiplie la richesse des paysages, de la biodiversité et de l'architecture du territoire.









ENJEUX

“Enjeu : ce que l’on peut gagner ou perdre dans une entreprise quelconque.”

Dictionnaire Larousse

**UNE ETAPE-CHARNIERE DE L’ELABORATION DE LA CHARTE //
BALADES PAYSAGERES ET CO-CONSTRUCTION //
EXPOSE SENSIBLE DES ENJEUX ET CARTOGRAPHIE**



UNE ETAPE-CHARNIERE DE L'ELABORATION DE LA CHARTE

Dans la démarche de l'élaboration d'une charte architecturale et paysagère, il y a plusieurs étapes très importantes qui ont pour objectif de répondre à des questions simples, en suivant un raisonnement méthodique :

Le diagnostic :

- Quel est le paysage aujourd'hui, quels sont ses composantes ?
- Quelles caractéristiques confèrent au paysage son identité locale, sa singularité par rapport à d'autres territoire ?
- Quelles sont les dynamiques paysagères, comment évolue le territoire ?

Les enjeux :

- Que peut-on perdre ou gagner dans ce paysage ?**
- Quels paysages, quelles composantes paysagères peut-on perdre ou gagner ?**

La stratégie :

- La formulation d'objectifs stratégiques :
- Quels paysages souhaitons-nous pour demain ? Que souhaitons-nous maintenir, préserver ?
- Quels changements accepterons-nous ? Quels changements pouvons-nous provoquer ?
- La formulation d'orientations stratégiques :
- Par quels moyens peut-on atteindre ces objectifs ?

Les actions :

- Quelles actions programmatiques et opérationnelles va-t-on mettre en oeuvre pour traduire dans les faits ces moyens, et atteindre ainsi les objectifs ?

Les recommandations :

- Quels outils techniques peut-on définir pour mettre en oeuvre ces actions ?

Le raisonnement paraît simple, l'enchaînement chronologique, idéal... oui, mais... lorsqu'on en arrive à la phase enjeux, tout interagit, toutes les étapes s'entremêlent...

Il est impossible en effet lors de l'élaboration des enjeux, de ne pas déjà penser aux actions, de ne pas envisager la stratégie politique, de ne pas revenir finalement vers les toutes premières questions auxquelles, peut-être, il a été oublié quelques réponses, etc. Car lorsqu'on recherche à identifier des enjeux, on exprime bien plus souvent les actions qu'il faudrait mettre en oeuvre pour remédier à une problématique, plutôt que l'objet en question, qui pose problème justement.

Cela s'exprime particulièrement lors des phases de concertation que sont les balades paysagères et les séminaires enjeux. Mais cela est nécessaire à la discussion et à l'ancrage de la charte dans la réalité.

Le retour sur ces balades et séminaires présenté ci-après ne correspond donc pas toujours strictement à une définition d'enjeux, mais à une expression libre de sentiments, de points de vue, de propositions de ce qui pourrait être fait ou ce que l'on devrait arrêter de faire, etc. Et cette concertation enrichit déjà les étapes suivantes.

La charge de reconstituer le raisonnement au plus juste de sa logique est dévolue aux experts.

Sont donc présentés ici, après le rappel des balades, les enjeux reconstitués, classés et regroupés suivant les thématiques qui sont apparues les plus explicites pour traduire la situation du paysage dans son territoire, paysage réel et perçu par ses acteurs.



BALADES PAYSAGERES ET CO-CONSTRUCTION

La compréhension du paysage «perçu»

La définition du paysage de la convention européenne du paysage est la suivante :

**« «Paysage» désigne une partie de territoire
telle que perçue par les populations,
dont le caractère résulte
de l'action de facteurs naturels et/ou humains
et de leurs interrelations »**

L'objectif de la concertation est ainsi d'approcher et de comprendre comment ce paysage est perçu par la population qui l'occupe, qui en a l'usage. L'expert ne peut pas caractériser seul le paysage. Il lui manque tout le vécu, tout l'affectif de l'usage, de l'histoire, des valeurs associées à telle ou telle composante.

Les balades paysagères sont l'occasion pour l'expert de mettre les «lunettes de l'habitant», et pour les habitants de mettre en quelque sorte les «lunettes du touriste». Ensemble, la lecture du paysage devient échange entre appréciation esthétique, visuelle, technique et jugement de valeur, compréhension des mécanismes historiques, économiques, etc.

Les balades sont bien évidemment aussi l'occasion d'aborder les enjeux, les stratégies, les actions que l'on pourrait mener, mais l'objectif premier est le partage de la perception du paysage.

Le séminaire enjeux se déroule quant à lui en salle. L'expert présente aux participants une première approche des enjeux, très simple, et provoque les débats. L'objectif est ici d'identifier les enjeux principaux, parmi ceux présentés et ceux spontanément abordés par les participants. Il s'agit de trier et hiérarchiser ces enjeux, grâce à la qualité des échanges, au degré des réactions. L'intervention du sociologue ici prend tout son sens, car il permet de conduire les débats de façon apaisée, et restitue une synthèse en fin de séance.

RAPPEL DES ETAPES DE CONCERTATION //

BALADES PAYSAGERES //

SEMINAIRE ENJEUX

RAPPEL DES ETAPES DE CONCERTATION //

Ci-après un résumé de chaque phase de concertation réalisée autour de la charte A&P. Les compte-rendus détaillés des balades paysagères et du séminaire sont présentés en pages suivantes. Les compte-rendus des autres réunions sont disponibles indépendamment de ce rapport.

REUNION DE LANCEMENT

11-06-15

Echanges autour de cartographies,
Repérage d'éléments remarquables, identitaires, de problématiques paysagères et territoriales
Identification de fonctionnements territoriaux, d'organisations historiques, économiques
=> Forêts, lacs, bocages, RD622, éoliennes...

REUNION SIDOBRE-VAL D'AGOUT

09-07-15

Echanges sur les enjeux, projets en cours et à venir, nombreuses propositions d'action
=> Programme de valorisation touristique, Enjeu des friches industrielles, Nécessité d'un recensement des carrières orphelines et relance de la commission Sidobre, Insertion des nouvelles habitations dans les hameaux, Promotion des matériaux locaux et intégration d'exemples d'utilisation dans la charte, Besoin d'outils d'aide à la décision et de formation des instructeurs pour les permis de construire, Fermeture du paysage notamment dans le Sidobre...

REUNION VALS & PLATEAUX DES MONTS DE LACAUNE

06-08-15

Echanges sur la vision du territoire, les projets en cours, propositions d'action
=> Problématique de l'exploitation forestière, coupes rases, état des routes, chemins forestiers, sentiers de randonnées, seuls 1/10 des coupes sont déclarées, manque de levier et de possibilité de dialogue, des espaces plus impactés que d'autres, des forêts préservées, les arbres en bord de route en question (foncier ?), filière bois : volonté mais chaînons manquants, la fermeture des vallées, le bâti agricole, les éoliennes, du patrimonial masqué, même des villages, développement de zones d'activités, de zones de loisir ; accès rivière et nettoyage des berges, microcentrale à Vabre ; en architecture, ne pas refaire ce qui a été déjà fait...

BALADE ARCHITECTURALE

15-09-15

Architecture adaptée au climat et matériaux locaux ; des exemples d'architecture contemporaine : les codes ; l'étalement urbain sectorisé et la désertification des centres : problématique de maintien de la population ; la pérennisation des équipements touristiques des bords du lac de la Ravière



BALADE PAYSAGERE

17-09-15

Espaces publics en jeu : qualité, multifonctionnalité, saisonnalité, problématique du véhicule : traversée et stationnements dans les centres-bourgs ; composantes fortes du paysage : haies bocagères et polyculture, activités industrielles, exploitation forestière, chapelet de hameaux et fermes : entrées de territoire et points hauts remarquables : cols à valoriser ; les éoliennes et la question de la densification ; Pic du Montalet : les différentes échelles de perception et les impacts associés

SEMINAIRE ENJEUX

16-09-15

ATELIER FORET-AGRICULTURE

=> In fine, L'ENJEU, C'EST D'ORGANISER ET DE MAITRISER, ET INTRODUIRE UNE CULTURE DU « PAYSAGE DYNAMIQUE » QUI EVOLUE, QUI EST LA RESULTANTE DE L'ACTIVITE HUMAINE. LE PAYSAGE C'EST DU CHANGEMENT, IL Y A DES ELEMENTS QUE L'ON PERD, D'AUTRES QUE L'ON GAGNE, LE MILIEU SE RECONSTRUIT TRES VITE, PAR LE BIAIS DE L'HOMME OU PAR LA NATURE. AGRICULTURE ET FORET NE DOIVENT PAS ETRE OPPOSEES, CE SONT DES COMPLEMENTS.

=> Dès lors, il s'agit d'entretenir les dynamiques (économiques, sociales) qui maintiennent les équilibres paysagers...

ATELIER ARCHI-URBA

=> UN VILLAGE EST ATTRACTIF SI SON COEUR VIT. SI LE COEUR MEURT, LE LOTISSEMENT N'AURA PLUS AUCUNE ATTRACTIVITE.

=> Enjeu : REPONDRE (QUALITATIVEMENT) AUX BESOINS, TOUT EN MAITRISANT LE DEVELOPPEMENT URBAIN => TROUVER LES MOYENS DE SON DEVELOPPEMENT SANS DENATURER SON PATRIMOINE ARCHITECTURAL.

=> ATTENTE « A PROPOS DES LACS » POUR LA CHARTE

ATELIER QUOTIDIEN-TOURISME

Espaces publics => multifonctionnalité et maîtrise de la place du véhicule ; Signalétique => mieux connaître la législation ; Limites privé/public => souvent de l'ordre du cas particulier ; Infrastructures => bien intégrées, éolien : demande d'éolien participatif ; zones d'activités => intégration et mise en valeur des activités ; Vernaculaire => besoin de mise en réseau des inventaires ; Tourisme => besoin d'hébergements

BALADES PAYSAGERES //

Balade architecturale

PROGRAMME

Mardi 15 septembre 2015 > Balade architecture et urbanisme rural // Boucle «les villages de la montagne»

Départ : BRASSAC à 9h, parking devant la mairie // Arrivée : BRASSAC à 17h // Les étapes :

- Matin : Brassac, Ferrières, Lacrouzette, Roquecourbe,
- Midi : Pique-Nique à Roquecourbe au bord de l'Agoût.
- Après-midi : Le Bez, Anglès, La Salvetat-sur-Agoût - les Bouldouïres.

Les thèmes abordés : espaces publics, zones d'activités, entrée de villes, architecture, traditionnelles et contemporaines, carrières, bases de loisirs, aménagements touristiques, patrimoine bâti.

COMPTE-RENDU

Le déroulé de la journée est présenté dans le compte-rendu en annexe de ce rapport.

SYNTHESE DES ECHANGES (non exhaustive)

- C'est un territoire dont les caractères architecturaux traditionnels sont marqués par l'adaptation au climat de la moyenne montagne et la présence de matériaux locaux (granit, ardoise, galets, bois...).
- Le territoire compte de beaux exemples de bâtiments d'architecture contemporaine que se soit des équipements publics comme la maison du Sidobre ou le Musée du Protestantisme et aussi des bâtiments industriels comme la scierie de Brassac (et bien d'autres...)
- L'étalement urbain est une problématique plutôt centrée sur quelques communes de l'arc du Sidobre à proximité immédiate de Castres, sur une large part du territoire, c'est davantage l'enjeu se porte davantage la qualité architecturale et l'insertion visuelle des nouvelles constructions.
- L'insertion visuelle des extensions de villages ou de hameau est un enjeu particulier du territoire.
- Les nouvelles constructions individuelles posent la question de la standardisation des formes d'habitat, la banalisation de certaines extensions de village, mais aussi de leur réelle adaptation au paysage et au climat local puisqu'il s'agit souvent de pavillons de type languedocien. Un autre enjeu important qui a été soulevé est l'adaptation au terrain et à la pente des nouvelles constructions.
- « Le syndrome des volets fermés » : les cœurs de village perdent de l'attractivité, le bâti ancien se dégrade, des commerces se ferment, et un enjeu de reconquête et de dynamisation des cœurs des petits bourgs a été soulevé par le groupe.
- Les équipements touristiques des lacs sont valorisés par les participants, l'enjeu est de pérenniser les infrastructures existantes, renouveler éventuellement les équipements qui vieillissent mais leurs caractères naturel, « vert » et calme sont reconnus et appréciés particulièrement par le groupe.

Concernant la construction et la rénovation, la question de l'utilisation des matériaux locaux a été évoquée. Les ressources existent mais l'accès à certains matériaux. Il y a un enjeu ici de valorisation et de développement de filières pour la construction : comme le bois, le granit, l'ardoise et autres produits non cités (chanvre, paille, laine...), ces matériaux sont soit produits mais les lieux d'achats et prix sont peu connus, soit ne sont plus produits comme l'ardoise.

Concernant l'urbanisation, le groupe de participants a indiqué que l'enjeu est d'accueillir des habitants car la population est vieillissante et diminue sur une large part du territoire. Il leur apparaît donc nécessaire de ne pas trop contraindre les projets d'installation d'habitants en recherche d'espace et de cadre naturel.

De plus, il est aussi nécessaire de tenir compte des moyens limités de la population pour construire ou rénover des logements. Un enjeu se porte donc sur la valorisation de modes d'habiter répondant aux attentes et moyens des futurs habitants, la maîtrise de la consommation de l'espace et la préservation d'un cadre de vie de qualité (que les gens viennent rechercher).





Balade paysagère

PROGRAMME

Jeudi 17 septembre > Balade paysage // Boucle «des Monts de Lacaune à l'Espinouse»

Départ : LACAUNE à 9h, parking de l'office du Tourisme // Arrivée : LACAUNE à 17h // Les étapes :

- Matin : Lacaune, Pic du Montalet, Nages, Villelongue
- Midi : Pique-Nique à Villelongue (Nages,81)
- Après-midi : Fraïsse-sur-Agoût, Cambon-et-Salvergues, Sommet de l'Espinouse, Croix de Mounis (Castanet-le-Haut), Murat-sur-Vèbre. (le parcours a effectivement été réalisé à l'envers)

Les thèmes abordés : infrastructures, énergies, agriculture, gestion forestières, silhouettes et entrées des villages, aménagements touristiques, patrimoine.

COMPTE-RENDU

Le déroulé de la journée est présenté dans le compte-rendu en annexe de ce rapport.

SYNTHESE DES ECHANGES (non exhaustive)

- L'aménagement des espaces publics est un enjeu sur le territoire, de nombreuses communes se sont engagées dans des travaux de requalification divers : places publiques, traversées de village, organisation de stationnements... il existe de nombreux cas de figures : des aménagements design, traditionnels, en matériaux locaux ou pas... l'enjeu pour le groupe est d'adapter les types d'aménagements aux lieux (cœur de bourgs, villages, hameaux, climats...) et trouver des solutions techniques simples et valorisantes tout en permettant à la collectivité de limiter les coûts d'investissement, d'entretien et de faciliter la gestion au quotidien.

- Les composantes paysagères fortes du territoire à reconnaître et valoriser : haies bocagères, activités économiques identitaires : industries de matériaux locaux, salaisons, abattoirs, exploitation forestière, agriculture polyculture élevage..., chapelet de hameaux et écarts avec fermes, alignements d'arbres etc...

- Les entrées de territoire et points de remarquables du territoire sont des points sensibles de la découverte du territoire: Croix de Mounis, les transitions entre unités (vue sur le paysage monumental des falaises d'orques), le Sommet de l'Espinouse, col de Fontfroide, Pic du Montalet sont des points de vue remarquables et parfois des entrées dans le territoire de la montagne. Des aménagements parfois disparates ou des points de vue cachés ont été repérés par le groupe (Croix de Mounis, le Sommet de l'Espinouse), ces sites présentent un enjeu de valorisation.

- Les paysages évolutifs de l'exploitation forestière.

- Les grandes infrastructures : les lignes électriques hautes et moyennes tensions ont un impact notable sur certains points de vue mais les contraintes techniques font qu'il y a peu de moyens d'agir hormis un travail partenarial sur les conditions d'entretien sous les lignes.

Les éoliennes : l'incidence paysagère est questionnée, peu d'observation sur la question de l'insertion dans les paysages ont été formulées, néanmoins certains secteurs qui concentrent des parcs éoliens peuvent voir apparaître des problématiques de saturation. Le choix du lieu et le positionnement des mâts les uns par rapport aux autres et un point sensible lors de l'installation de nouveaux projets.

- Les perceptions en fonction des changements d'échelles.



SEMINAIRE ENJEUX //

PROGRAMME

Mercredi 16 septembre >
Ateliers thématiques en salle :

«Les paysages entre ressource et patrimoine, quels enjeux pour demain?»

de 9h30h à 17h30 h à la Salle de réunion du Château, Lacaze (81).

9h30h-12h : atelier 1 - forêt et agriculture, des marqueurs paysagers aux multiples visages

14h-17h30 : atelier 2 - Entre architecture traditionnelle et contemporaine, de la reconnaissance d'un patrimoine bâti à la genèse d'une identité contemporaine
atelier 3 - aménagements du quotidien et aménagements touristiques.



Atelier 1 : Forêt et agriculture, des marqueurs paysagers aux multiples visages

SUPPORTS PRESENTES

Charte architecturale et paysagère des Hautes-Terres-d'Oc et des plateaux du Gijou 2

Atelier 1 : forêt et agriculture, des marqueurs paysagers aux multiples visages



Equilibre entre les espaces forestiers et les espaces agricoles et pastoraux

Agriculture : entre déprise et dynamisme, des paysages agricoles et pastoraux en évolution




L'exploitation forestière : quoi, où, comment, et pourquoi ?

Charte architecturale et paysagère des Hautes-Terres-d'Oc et des plateaux du Gijou 3

Atelier 1 : forêt et agriculture, des marqueurs paysagers aux multiples visages



L'agriculture face à l'enforestement : du bocage à la clairière, à la forêt



Les forêts paysannes



Equilibre entre les espaces forestiers et les espaces agricoles et pastoraux

Forêts méditerranéennes Landes et pelouses



Charte architecturale et paysagère des Hautes-Terres-d'Oc et des plateaux du Gijou 4

Atelier 1 : forêt et agriculture, des marqueurs paysagers aux multiples visages



Bocages traditionnels



Intensification



Biodiversité



Entre déprise et dynamisme : des paysages agricoles et pastoraux en évolution

Pastoralisme Caroux/Espinouse



Qualité et spécificités locales



Agritourisme



Châtaigneraies



Charte architecturale et paysagère des Hautes-Terres-d'Oc et des plateaux du Gijou 5

Atelier 1 : forêt et agriculture, des marqueurs paysagers aux multiples visages

Essences, résineux, monoculture



Hêtraies



Châtaigneraies



Filière bois



L'exploitation forestière : quoi, où, comment et pourquoi ?

Coupes rases



Tourisme



Arbres de bords de



Fermeture/ouverture du paysage



Transports





SYNTHESE DES ECHANGES (non exhaustive)

Un premier temps a été largement consacré à l'enjeu que constituent les forêts :

Le regard a changé sur la forêt : avant, avec la déprise agricole : regard négatif. Aujourd'hui la forêt est une composante de l'identité, est c'est quand on fait les coupes rases que ça râle.

«la Forêt est d'abord une ressource économique, qui plus est non délocalisable»

«Il faut avoir un œil vigilant sur l'exploitation forestière. L'enjeu, c'est la manière dont c'est fait, il y a des règles. Pas toujours respectées.» Finalement, c'est davantage l'impact des conditions et modalités de l'exploitation qui est souvent pointé comme pouvant dégrader le paysage, que l'exploitation elle-même («Les coupes sont utiles pour régénérer la forêt.»

«Il y a des plans de gestion de la forêt qui prévoient tout ça.»). L'enjeu n'est pas l'exploitation, elle est absolument nécessaire, mais « la manière dont on exploite », dont on « répare », la remise en état.

La question économique guide beaucoup de choses : les essences cultivées (rendement, ouvrent droit à subvention...)

Cette exploitation est identifiée comme inscrite dans l'histoire, mais surtout comme un des facteur de dynamique, de changement, ce changement étant perçu comme une des caractéristiques spécifiques de ce paysage.

Le paysage est dynamique : le fait qu'il bouge est lui-même une caractéristique du paysage. Les évolutions sont permanentes et contraintes : «on est obligés de replanter certaines essences».

Au-delà, c'est la « succession de séquences » qui est identifiée comme composante du paysage : « Il s'agit d'une mosaïque variée, un paysage en séquences, en événements »

«Le paysage reflète une qualité de vie, le calme, le cadre de vie, on est bien.»

Il existe des différences de perception du paysage entre touriste et habitant.

Il est exposé la notion de « paysage qui fait sens », « qui fait référence », « paysage de la mémoire » agropastoral (bocage ouvert agropastoré). Ce point soulève notamment la question de l'équilibre forêt / agriculture, dans la poursuite des échanges sur le « dynamisme » du paysage : «il est difficile administrativement de transformer une forêt en zone agricole.»

Il existe des forêts anciennement cultivées, mais de très petites tailles, donc oubliées par leurs propriétaires. Il existe des forêts issues de la déprise agricole, donc jamais cultivées et jamais gérées : elles peuvent aussi produire du bois (chauffage...) «Les phénomènes de coupes vont se développer»

Est également soulevé l'enjeu des chemins, de l'accessibilité : est-ce qu'on les laisse ouverts ou est-ce qu'on les ferme ? Le coût de leur entretien est souvent trop élevé pour les communes, au détriment des paysages. L'exploitant agricole participe aussi à cet entretien, par rapport à son activité propre, mais pas que !

In fine, L'ENJEU, C'EST D'ORGANISER ET DE MAITRISER, ET INTRODUIRE UNE CULTURE DU « PAYSAGE DYNAMIQUE » QUI EVOLUE, QUI EST LA RESULTANTE DE L'ACTIVITE HUMAINE. LE PAYSAGE C'EST DU CHANGEMENT, IL Y A DES ELEMENTS QUE L'ON PERD, D'AUTRES QUE L'ON GAGNE, LE MILIEU SE RECONSTRUIT TRES VITE, PAR LE BIAIS DE L'HOMME OU PAR LA NATURE.

AGRICULTURE ET FORET NE DOIVENT PAS ETRE OPPOSEES, CE SONT DES COMPLEMENTS.

=>>> dès lors, il s'agit d'entretenir les dynamiques (économiques, sociales) qui maintiennent les équilibres paysagers

Il y a des secteurs où l'on perd ces équilibres, qui sont importants à conserver. Cela peut passer par le soutien à des économies agricoles, etc.

Il existe aussi un enjeu foncier pour permettre de reconstituer des parcelles économiquement exploitables : remembrement, échanges amiables / attention frais notariaux

Et un enjeu de communication, de sensibilisation, savoir parler des activités agricoles, forestières... : valoriser les avancées, les bonnes pratiques. Affirmer les caractères paysagers du Parc : ils sont issus de l'activité qui caractérise le territoire.

Atelier 2 : Entre architecture traditionnelle et contemporaine, de la reconnaissance d'un patrimoine bâti à la genèse d'une identité contemporaine

SUPPORTS PRESENTES

Charte architecturale et paysagère des Hautes-Terres-d'Oc et des plateaux du Gijou

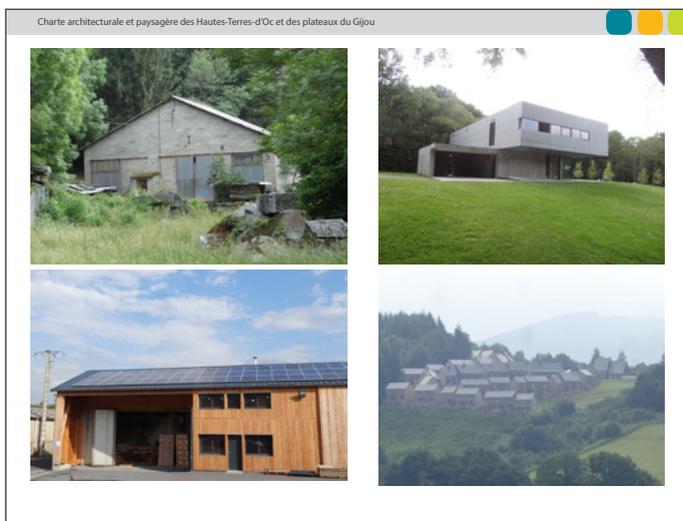
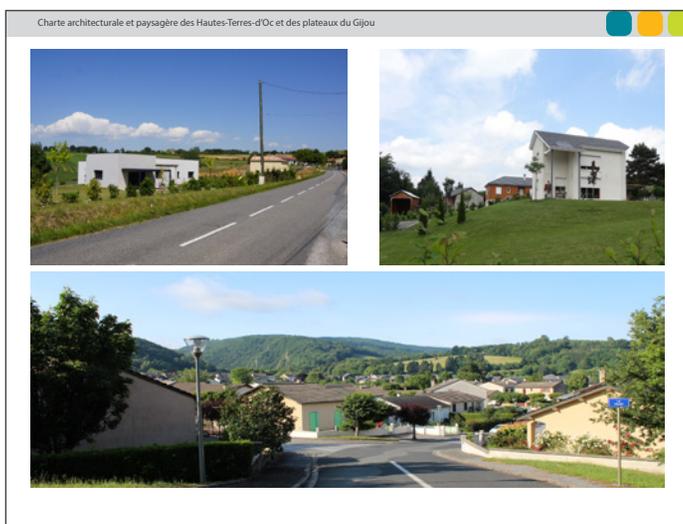
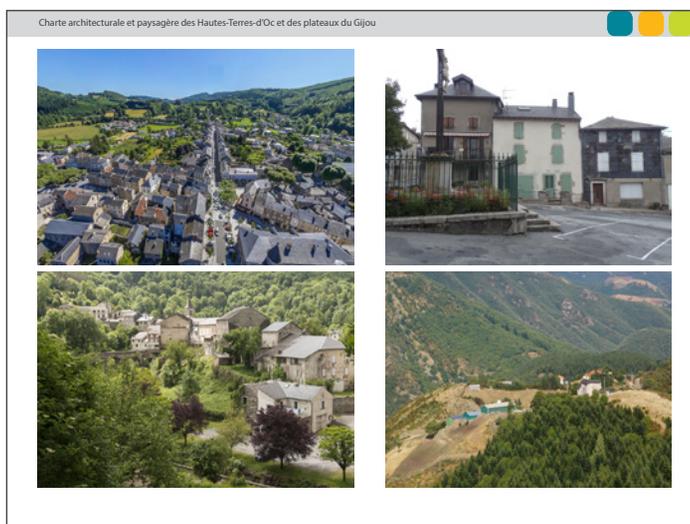
Atelier 2 : ARCHITECTURE TRADITIONNELLE, CONTEMPORAINE, RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE BÂTI, GENESE D'UNE NOUVELLE IDENTITE

Le devenir des entités traditionnelles bâties

Urbanisation post-industrielle : interrogation sur les formes urbaines

Patrimoine bâti : reconnaissance et valorisation

Qualité urbaine et architecturale dans les nouvelles opérations





SYNTHESE DES ECHANGES (non exhaustive)

L'enjeu qui se dégage des échanges n'est pas celui du « développement résidentiel », mais plus celui du maintien : comment faire en sorte de maintenir la population, d'en attirer de nouvelles.

C'est ici la question de la « réponse à la demande » : il ne s'agit pas tant de « loger les gens » que de proposer des types de produit habitat qui répondent à une demande spécifique : celle de campagne, de jardin, de confort. Ce que n'offrent pas les centres-bourgs et les villages, contrairement au lotissements péri-urbains qui commencent à se développer.

«On voit le développement à la sortie des faubourg, mais les centres se vident. «Tous les centres-ville perdent de l'attractivité.»
«C'est compliqué d'habiter dans ces espaces-là», pourtant ils ont une belle image.

UN VILLAGE EST ATTRACTIF SI SON CŒUR VIT. SI LE CŒUR MEURT, LE LOTISSEMENT N'AURA PLUS AUCUNE ATTRACTIVITE.

La demande de jardin : «Si on vient habiter dans ce secteur, c'est un « besoin de campagne », donc on veut un jardin, un grand terrain.»

Question de confort : Les bâtiments existants, ce sont souvent de grandes bâtisses, avec des problèmes de chauffage, de rénovation... Alors que le lotissement correspond à la demande, c'est une offre « clé en main »

Par conséquent, on peut identifier **l'ENJEU DE LA DE-DENSIFICATION DES CENTRES ANCIENS, POUR DONNER DE L'AIR, DONNER DE LA LUMIERE** : permettre une évolution des structures bâties pour qu'elles répondent à la demande et viennent « concurrencer » l'offre en lotissement.

Exemple de La Fontasse : «On a trop d'urbanisation. On en est au 6ème lotissement. Les « pressions de toute sorte » font peur.»
Les gens qui quittent Castres pour l'arrière-pays le font dans une recherche de qualité de vie, ils sont prêts à y mettre beaucoup d'argent pour des choses de qualité.

Enjeu : REpondre (QUALITATIVEMENT) AUX BESOINS, TOUT EN MAITRISANT LE DEVELOPPEMENT URBAIN.
> TROUVER LES MOYENS DE SON DEVELOPPEMENT SANS DENATURER SON PATRIMOINE ARCHITECTURAL.

Résidences touristiques : Il existe une demande en résidences touristiques, en résidences secondaires, peut-être particulier à La Salvetat, car en raison de la dynamique liée au lac.

ATTENTE « A PROPOS DES LACS » POUR LA CHARTE

Atelier 3 : Aménagements du quotidien et aménagements touristiques

SUPPORTS PRESENTES

<p>Charte architecturale et paysagère des Hautes-Terres-d'Oc et des plateaux du Gijou</p> <p>Atelier 3 : AMENAGEMENTS DU QUOTIDIEN ET AMENAGEMENTS TOURISTIQUES</p>  <p>L'espace public, les aménagements et mobiliers du quotidien</p>  <p>Infrastructures, zones et sites d'activités, installations agricoles</p>  <p>Aménagements touristiques</p>	<p>Charte architecturale et paysagère des Hautes-Terres-d'Oc et des plateaux du Gijou</p> <p>Atelier 3 : aménagements du quotidien et aménagements touristiques</p> <p>Qualité générale des espaces publics Diversité géographique, culturelle, etc. (matériaux...) Diversité d'usage (fonctionnalités) Prescriptions paysagères et architecturales Valorisation de l'identité locale</p>  <p>L'espace public, les aménagements et mobiliers du quotidien</p> <p>Limites entre espace public et privé</p>  <p>Signalétique/publicité Mobiliers du quotidien</p>  <p>Liaisons douces (au quotidien)</p>
<p>Charte architecturale et paysagère des Hautes-Terres-d'Oc et des plateaux du Gijou</p> <p>Atelier 3 : aménagements du quotidien et aménagements touristiques</p> <p>Barrages, infrastructures liées, sites électriques, conduites, lignes</p>  <p>Les carrières "orphelines"</p>  <p>Sites ponctuels d'activités en bord de route : industries du granit, transports, scieries, etc.</p>  <p>Infrastructures, zones et sites d'activités, installations agricoles</p> <p>Eoliennes</p>  <p>Hangar et installations agricoles</p>  <p>Zones d'activités en entrée de ville</p> 	<p>Charte architecturale et paysagère des Hautes-Terres-d'Oc et des plateaux du Gijou</p> <p>Atelier 3 : aménagements du quotidien et aménagements touristiques</p> <p>Grands chemins de randonnées Parcours découverte de proximité Routes du paysage Liaisons douces (vocation touristique)</p>  <p>Mise en valeur du patrimoine</p>  <p>Aménagements touristiques</p> <p>Information touristique, sur le terrain, papier et dématérialisée</p>  <p>Installations, zones, équipements, bases de loisirs et culturels Développement d'activités en forêt/en eau vive/ liées aux lacs Articulation tourisme / activités économique Accueil à la ferme</p> 

SYNTHESE DES ECHANGES (non exhaustive)

Espaces publics : Cette thématique a été abordée sous un double prisme : d'abord, celui de la « fonctionnalité » : à quoi servent les espaces publics, «ce ne doit pas être uniquement un grand parking», question de la place de la voiture.

Mutabilité de l'espace : animation, vide-grenier... Si pas organisé, le risque c'est que tout devienne parking / Si pas de matérialisation, le risque c'est l'anarchie

le second, celui de la standardisation/ uniformisation : «On a trop de copié-collé du milieu urbain : mobilier urbain, éclairage, etc... Alors qu'on n'a pas les mêmes besoins.» Idem sur le parking, les besoins ne sont pas les mêmes qu'en ville.

Pour les participants, la question des parkings doit être regardée à l'aune des micromobilités : est mis en exergue le manque de liaisons douces parking – centralités.

La signalétique : Elle est souvent compliquée, et quand on veut l'améliorer les contraintes sont importantes, ce n'est pas simple. on observe un risque de multiplication. «À un moment c'est trop.» Signalétique, c'est important quand on parle de paysage : ex de La Salvetat sur la signalétique bois est considéré comme une expérience positive. Est rappelé l'obligation d'une signalétique normalisée pour le privé : pas de signalétique sauvage. SIL : Système d'Information Local (CG34) : ne sont autorisés que les préenseignes de produits du terroir ou labellisés/démarches qualité.

BESOIN DE CONSEIL DES COMMUNES, QUI NE SONT PAS AU COURANT DU CHANGEMENT DE LEGISLATION

Limites privé public / clôtures : C'est une question problématique sur certains lieux, mais pas générale. Cette question permet



néanmoins de poser la question des éléments « traditionnels » en granit : peut-être pas en faire des nouvelles mais garder celles existantes. Le respect de la réglementation des POS / PLU sur la hauteur des clôtures est également posé comme un élément à rappeler : « il n'est pas nécessaire de poser de nouvelles règles si l'on ne fait pas respecter celles existantes »

Infrastructures : Aujourd'hui, elles sont relativement intégrées. Surtout, ça a du sens, en regard de l'histoire du territoire. Ça ne laisse pas indifférent, mais ça ne pose pas de problème. La constitution de ce paysage a été intégrée. L'éolien fait débat : « on a sacrifié ». On est souvent contre l'éolien « industriel », mais pas contre l'éolien « participatif ». Finalement, ceci illustre le fait que c'est d'abord « l'ancrage » dans le territoire qui produit de l'acceptabilité sociale.

Zones d'activité bord de route : Ex des granitiers : dépôts sur le bord de route : « pas vraiment un problème, mais ça l'est s'il s'agit de dépôts sauvages en bord de rivière de l'autre côté de la route. » Enjeu de l'emploi qui se rajoute. Risque de banalisation : hangars, etc.

Zones d'activité en général : « il y en a peu, les plus anciennes sont planquées », souvent circonscrites à des activités traditionnelles (scierie, granit). On observe peu de zones d'activité « commerciale ».

PEUT-ETRE PLUS D'ENJEU SUR LES HANGARS AGRICOLES. Mais cela va avec l'agrandissement des exploitations. Les nouveaux modes d'exploitation vont vers des installations de plus en plus grandes (+ de 100 vaches, de 500 brebis...) avec du coup un impact plus grand.

Patrimoine vernaculaire : Il y aurait un intérêt à un inventaire du patrimoine d'intérêt touristique : faunistique, floristique, bâti, abreuvoir, four à pain, patrimoine religieux, lavoirs, mégalithes, « jas » (petit abri dans les champs)... Beaucoup de ces inventaires existent déjà, parfois partiellement, mais sont éparpillés.

NECESSITE D'UNE MISE EN COMMUN DES INVENTAIRES DEJA REALISES, DE MUTUALISATION

L'inventaire des chemins ruraux reste également à faire. Certains sont estimés déclassés, mais ce n'est pas forcément le cas !

VOIE DU PETIT TRAIN : réflexion entre Brassac et Vabre sur le devenir de cette voie. il reste en plus des vestiges des anciennes haltes ferroviaires.

Exemple Gd Site du Cap Fréhel, commune de Erkit : balades sonores pour valoriser les anciennes carrières.

Tourisme : Besoin d'hébergement collectif/de groupe, d'hôtellerie.

Les zones d'activité touristiques, bases de loisir, etc. existent, mais on observe un déficit d'infrastructures d'accueil pour étendre leur période d'activité.



ENJEUX ET CARTOGRAPHIE

Les composantes du paysage «en jeu»

Les enjeux, entendus au sens de la définition du dictionnaire, sont des objets. Ces objets sont soumis à un risque de perte ou à un potentiel d'être gagnés, et ce, par l'entremise d'une entreprise, c'est-à-dire d'une action.

C'est sous cet angle qu'est donc abordé l'exposé des enjeux. Les enjeux paysagers sont donc des composantes paysagères, et plus précisément les composantes paysagères «en jeu».

Choix des enjeux :

Toutes les composantes ne sont pas abordées ici, car elles ne se définissent pas forcément toutes comme enjeux. Une composante à enjeu est une composante identitaire, à laquelle l'on est attaché, et qui subit une dynamique négative, ou bien une composante, au contraire, dépréciée, et sur laquelle une dynamique positive pourrait être insufflée au travers d'une action, ou bien encore une composante suffisamment digne d'intérêt pour que des actions de mise en valeur soient entreprises, au service du tourisme, de la qualité de vie, etc.

Le choix des enjeux est déterminé en partie par l'appréciation des experts, mais surtout par les retours de concertation.

Ce choix tient largement compte de la perception sensible des paysages par les acteurs du territoire.

Classement des enjeux :

Les enjeux sont présentés ci-après en deux grandes catégories : les enjeux paysagers liés à la nature, les enjeux paysagers liés au bâti.

La synthèse ci-après présente l'ensemble des enjeux identifiés sans caractère de hiérarchisation. Cette opération sera faite aux étapes suivantes, celle de la définition des objectifs à atteindre pour ces enjeux, et celle de l'élaboration des actions à mener pour atteindre ces objectifs.

SYNTHESE //

EXPOSE //

CARTOGRAPHIES

SYNTHESE //

ENJEUX PAYSAGERS «NATURE»

impact paysager,
dynamisme de l'exploitation
ressource

patrimonialité,
ressource touristique,
biodiversité

Forêt cultivée

**Forêt
remarquable**

fermeture des paysages, inaccessibilité

Forêt «envahissante»

LA FORET

Forêt délaissée

potentiel d'exploitation ?

**Arbres en bord
de route**

patrimonialité, sécurité,
entretien, premier plan

identité rurale traditionnelle,
potentiel de mise en valeur
secteur en évolution : ouverture des paysages

Bocages traditionnels

nouvelle identité, richesse biodiversité,
maintien d'espaces de respiration

Clairières

LE BOCAGE

Haies bocagères

patrimonialité,
biodiversité,
vulnérabilité,
exemple à suivre ?

forte identité paysagère, biodiversité, fort potentiel
de mise en valeur
grande sensibilité visuelle et environnementale

Vallées, rivières, ruisseaux

L'EAU

Lacs

éléments forts
du paysage
fort potentiel
de mise en valeur
et sensibilité liée
notamment
par rapport au tourisme

**Prairies humides et
tourbières**

marqueurs de la richesse
en eau du territoire,
biodiversité,
vulnérabilité

fort potentiel de mise en valeur
et d'interprétation des paysages et du territoire

**Cols, portes, sommets,
hauts plateaux de la montagne**

LA «MONTAGNE»

Routes

premier plan et vitrine
du paysage et du
territoire
cadre de vie au
quotidien

Chemins

support de découverte
privilegié du paysage et du
territoire, immersion
potentiel de
développement



ENJEUX PAYSAGERS «BATI»

patrimonialité, diversité, connaissance limitée, risque de déperissement, potentiel de valorisation

Bâti identitaire et patrimonial

patrimonialité, désertification, vieillissement, déperissement des bâtis anciens, banalisation espaces publics, « invasion » du véhicule (traversée et stationnement), risque de suraménagement

Coeurs urbains, espaces publics

LE BATI TRADITIONNEL

Vernaculaire

forte identité, multiplicité
histoire & culture
potentiel valorisation
risque de perte de la mémoire des savoir-faire

Industrie

patrimonialité des filatures
avenir des friches

Statues-menhirs

spécificité patrimoniale
fort potentiel de valorisation
risque de suraménagement

étalement des villages, mitage du paysage, attractivité, concurrence avec les centre-bourgs

Extension des bourgs et hameaux

potentiel touristique, impact paysager autour des lacs

Extension de villégiatures

risque de banalisation, potentiel de création de nouveaux codes identitaires, potentiel de développement de filières locales (matériaux et savoir-faire)

Architecture contemporaine

banalisation
potentiel valorisation activités
concurrence avec paysages en arrière-plan

Entrées de ville & Zones d'activités

LE NOUVEAU PAYSAGE BATI

Ateliers industriels

risque de développement de friches

Carrières

potentiel de valorisation et de réhabilitation
problématique en limite de front de taille

Parcs et équipements de loisirs

développement, question de l'intégration
certains sites vieillissants,
potentiel d'extension saisonnalité

sujet sensible et problématique d'impact paysager lié au tourisme, question de la densification et de nouveaux sites

Eolien

fort potentiel de développement pour des énergies aux ressources locales : soleil, eau, bois

Energies renouvelables individuelles ou semi-collectives

LES EQUIPEMENTS ENERGETIQUES

ENJEUX PAYSAGERS «NATURE»

LA FORET, de multiples visages

La forêt cultivée

La forêt cultivée est tout d'abord le symbole d'une dynamique forte, celle de l'exploitation de la ressource bois. La sylviculture permet d'entretenir la forêt, et de la laisser pénétrer. Elle est cependant parfois critiquée notamment pour les pratiques de coupes rases qui laissent un «champs de bataille» qui, bien que temporaire, impacte le grand paysage de façon plus ou moins forte selon que la coupe se situe sur versant ou sur plateau, et bouleverse par endroits les pratiques de loisirs en forêt. D'autres aspects de l'exploitation ont également un impact sur le paysage forestier : les essences (avec une forte distinction entre conifères et feuillus, notamment dans l'appréhension hivernale et en sous-bois), la monoculture, le mode de culture en futaie régulière ou pas, en taillis, par exemples. La diversité des modes d'exploitation et des essences sur ce territoire offrent en tout état de cause une grande richesse de paysages forestiers.

Le risque paysager est le corollaire du potentiel économique : l'exploitation du bois est vouée à se développer, et donc, la multiplication des coupes également, dans ce territoire qui offre de nombreuses parcelles forestières arrivées à maturité, et du fait de l'augmentation de la valeur de la ressource bois.

La forêt remarquable

Certaines forêts sont déjà reconnues, les forêts domaniales, la forêt de Montagnol, celle du Somail, etc. D'autres, et notamment des hêtraies sont aussi potentiellement remarquables. Lorsqu'elles sont gérées, entretenues et valorisées par des sentiers et des parcours à thèmes (Canroute au travers de la forêt, le sentier de l'enfant sauvage, le sentier d'interprétation de Montagnol...) elles deviennent alors des lieux enchantés, aux valeurs positives, souvent liées à des légendes mais aussi aux champignons, à la randonnée, à la chasse... Ces forêts revêtent de plus un intérêt écologique croissant notamment face aux interrogations liées au changement climatique.

Le risque est de perdre ou voir se dégrader certaines forêts potentiellement remarquables par une exploitation non maîtrisée. Il existe aussi un fort potentiel de valorisation touristique.

La forêt «envahissante»

A l'opposé de la forêt voulue, sauvage ou entretenue, se trouve la forêt envahissante. Difficilement perceptible par tout un chacun, elle est très fortement ressentie par les locaux. La forêt se constitue spontanément, en quelques années, là où l'agriculture, la sylviculture ou l'entretien disparaît. Elle ferme les paysages, les vallées, les rivières, entourent les hameaux et les fermes isolées. Si la forêt sauvage porte une valeur écologique, la forêt spontanée s'installant en des endroits non souhaités, non entretenue constitue quant à elle un traumatisme.

Le risque est la poursuite et la démultiplication de ce phénomène surtout sur des espaces en déprise agricole près de hameaux, sur des espaces à valeur paysagère importante pour le tourisme comme les lacs et fonds de vallées et leurs routes touristiques depuis lesquelles on ne voit déjà plus très souvent l'eau.

La forêt délaissée

Il ne s'agit pas de la forêt envahissante qui crée un traumatisme en fermant les paysages, mais de la forêt non cultivée, non gérée, qu'elle soit spontanée ou qu'elle ait été plantée par le passé. Sa perception est celle d'un espace sauvage, souvent difficilement pénétrable. En tant que telle, elle revêt peut-être un caractère écologique, mais se retrouve exclue de toute possibilité de valorisation touristique.

La forêt délaissée se définit comme enjeu par rapport à son potentiel d'exploitation, surtout pour le bois.

Les arbres et lisières de bord de route

Les arbres et lisières de forêt en bord de route sont d'une grande variété sur ce territoire, tel que décrit dans l'analyse des composantes paysagères. La perception et les valeurs associées dépendent grandement du point de vue : tourisme, sécurité routière, gestion et entretien, foresterie... Mais un accord existe sur la valeur paysagère de certains alignements remarquables et à l'inverse sur la négativité de lisières notamment de conifères trop proches des voies.

Le risque est la disparition progressive des alignements d'arbres pour des raisons de sécurité routière, de contraintes d'entretien et de sylviculture (accès aux parcelles jouxtant les routes). Le potentiel est la mise en scène de ces arbres pour valoriser le paysage depuis la route, et pour atténuer l'effet des coupes rases.



LE BOCAGE, un paysage agricole traditionnel et enrichi

Les bocages traditionnels

Les bocages traditionnels aux parcelles de «taille humaine», aux exploitations variées (grandes cultures, cultures fourragères, prairies de fauche, prairies de pâturages, pelouses pâturées...) et aux hautes haies bocagères constituent une composante identitaire majeure du territoire. Historiquement, celui-ci fut entièrement recouvert de bocages. Ce paysage ouvert en patchwork coloré et dynamique reste inscrit dans beaucoup de mémoires. La valeur paysagère du territoire tient en grande partie à cette composante, qui se retrouve particulièrement intacte dans le Lacaunais.

Il existe deux principales dynamiques sur les bocages traditionnels : la déprise agricole qui entraîne l'enforestement et la fermeture des paysages, et la mutation de l'agriculture qui agrandit les parcelles, réduit les haies bocagères et ouvre le paysage. Il existe également un potentiel sur les bocages, celui de leur valorisation touristique encore assez peu développée.

Les clairières

Les clairières sont finalement des parcelles bocagères qui se sont maintenues au cours du phénomène de forestation (spontanée ou plantée). Elles constituent des espaces de respiration paysagère et des poches de biodiversité, notamment en ce qui concerne les prairies humides, les tourbières. Elles constituent aujourd'hui une composante paysagère à part entière, très importante car participant de la diversité paysagère et de la qualité écologique du territoire, notamment sur le plateau d'Anglès.

Le risque est leur disparition dans le processus d'enforestement, en cas de départ des agriculteurs-éleveurs. Il existe aussi un potentiel de valorisation touristique certain.

Les haies bocagères

Les haies bocagères sont particulièrement menées dans ce territoire : des arbres tels que des frênes, chênes ou des érables champêtres sont alignés en bordure de parcelle et entre eux, se développent des buis, noisetiers et autres buissons qui sont taillés de façon à former un «mur» végétal au niveau des troncs des arbres, qui, quant à eux, sont laissés libres dans leur développement sommital. Les jardins du château de Versailles utilisent cette configuration patrimoniale pour délimiter leurs différentes parcelles. Ces haies participent par ailleurs à la trame verte écologique.

Le risque est d'une part leur disparition dans le processus d'ouverture des paysages des cultures, mais aussi, au sein même de bocages préservés, leur dégradation par manque d'entretien, mauvais entretien (méconnaissance, mécanisation) et non renouvellement. Il existe également un fort potentiel paysager vis-à-vis de ces haies : en tant qu'exemple dans la constitution de clôtures, pour l'intégration des zones d'activités, etc.

L'EAU, la source des paysages

Les vallées, les rivières et les ruisseaux

Le territoire physique est une montagne, constituée d'un plateau surélevé et creusé de multiples vallées au fond desquelles serpentent torrents, ruisseaux, rivières, et depuis plusieurs décennies maintenant des lacs. En ce sens l'eau est à la source du paysage dans son appréhension physique. Elle l'est aussi de façon culturelle, au travers de l'identité de chaque vallée, de chaque micro-vallée, de l'appartenance, des activités qui y sont liées... jusqu'à l'échelle très locale, comme on peut le ressentir à la Ramade, dont le centre est la prairie traversée par son ruisseau.

Dans un territoire où la forêt «envahissante» a fermé bien des vues, le potentiel lié à l'eau est celui de la reconquête de sa perception, en priorité, mais aussi du lien physique, par l'accès au plus près, par le développement d'activités liées, notamment touristiques, et ce, en mettant en balance la grande sensibilité écologique des cours d'eau, acteurs de la trame bleue.

Les lacs

Les lacs de barrage ont apporté une nouvelle composante paysage dans la «montagne». On parle ici de «néopaysages». Aujourd'hui acceptés, ils sont devenus identitaires. Lieux de pratiques majoritairement liées au tourisme, ils sont également très prisés pour la villégiature, c'est-à-dire la résidence secondaire. S'ensuivent des risques liés à l'urbanisation des berges et versants, et le potentiel de développement touristique, avec en particulier, un enjeu d'étalement saisonnier.

Les prairies humides et les tourbières

La richesse en eau de ce «château d'eau» du Languedoc qu'est le territoire de la charte A&P se traduit indirectement par ces espaces à forte valeur écologique, mais aussi paysagère. Là, le vert prairial s'exprime et tranche avec les forêts, les cultures plus sèches. Ces prairies et tourbières sont des marqueurs indispensables du paysage des Hautes Terres d'Oc.

Les prairies humides et tourbières sont principalement des espaces en transition écologique, pionniers. Ils doivent leur maintien à la pratique du pâturage, et de la fauche. Ils sont donc directement concernés par la déprise agricole, et sujet au risque d'atterrement, première étape avant la reprise de la forêt.

«LA MONTAGNE», le théâtre du paysage

Les cols, portes, sommets et hauts-plateaux de la montagne

Depuis presque n'importe quelle route, on atteint le territoire de la charte A&P en «montant», justement, en passant des cols, des points hauts. Ces espaces, le long des routes et des chemins, constituent des points de vue sur la montagne, et depuis la montagne, bien souvent extraordinaires, qui invitent à l'arrêt et à la contemplation. Ils sont portes, balcons, belvédères, sommets, etc. La valeur des paysages perçus est très forte, et d'autant plus conditionnée par la qualité même de ces espaces.

Il existe un fort potentiel de valorisation des vues par l'aménagement de ces espaces dans le respect de la nature qui les accueillent, pour un meilleur confort des usagers (touristes mais aussi locaux). Outre l'enjeu paysager, le potentiel de communication sur le territoire est décuplé ici par rapport à d'autres lieux, et peut permettre de faire passer de nombreux messages.

Les routes

Les routes sillonnant la montagne n'offrent pas toutes des vues exceptionnelles, mais elles sont bien souvent le moyen de découvrir le paysage des vallées, des lacs, des bocages... Les fenêtres constituées par des bords de routes ouverts, bien placées, sont vecteurs d'une meilleure découverte des paysages. Les aménagements des routes elles-mêmes, la signalétique, les bas-côtés, etc. constituent quant à eux les premiers plans du paysage.

Le principal risque, déjà en cours suivant sa dynamique est la fermeture des fenêtres par la forêt. Son pendant potentiel est bien sûr l'ouverture de fenêtres au travers de la forêt, et ce notamment en fond de vallée pour permettre la perception des rivières et de leur ripisylve, à mi-versant des vallées, et autour des lacs, qui sont actuellement relativement peu visibles. Un autre risque également est lié à l'aménagement lui-même de la voie, les mobiliers, la signalétique, etc. qui peuvent venir dénaturer le paysage.

Les chemins

Les chemins sont multiples, sentiers de découverte, chemins de randonnées, avec en fer de lance le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Ils sont un moyen privilégié de découverte des paysages et d'immersion dans les différentes ambiances paysagères. Ils constituent encore un formidable potentiel de développement touristique, et notamment les sentiers de proximité, en lien avec les bourgs et les points d'intérêt, et dans l'optique de liaisons douces. L'entretien et les aménagements constituent un enjeu à étudier.



ENJEUX PAYSAGERS «BATI»

LE BATI TRADITIONNEL, témoin d'une large occupation historique du territoire et de ses activités liées

Le bâti identitaire et patrimonial

Si les habitants sont fiers de leur patrimoine bâti, la reconnaissance en est très limitée. Qu'il s'agisse de villages entiers ou de monuments historiques, la liste est courte au regard du nombre de bâtis et de groupes bâtis sur ce territoire. Même dans les centres-bourgs, le patrimoine, dont certains éléments sont remarquables aux yeux d'experts, est finalement peu connu et peu protégé. La désertification des lieux est le principal risque de perte de ce patrimoine, qui, inoccupé et sans attention se dégrade en mode accéléré. La multitude de cas obligera certainement à faire des choix, et là, la précision de la connaissance sera indispensable.

Les coeurs urbains et les espaces publics

Les coeurs urbains constituent un sujet très sensible pour les élus et les habitants. La désertification en est la cause, récente, liée à la déprise industrielle du textile en particulier, il y a seulement une quinzaine d'année. Mise à part certains bourgs encore actifs par ailleurs comme Lacaune, les centres-bourgs sont vidés, les volets fermés, les commerces aussi et les bâtis se dégradent. A ce phénomène s'ajoutent ceux des modes de vie qui évoluent, du désir de pavillon individuel, s'exprimant en périphérie et non au centre de l'urbain. Le «départ» des centres-bourgs est aussi lié au fort trafic qu'ils subissent, traversés par les routes nationales fréquentées par les camions de transports (bois, granit, etc.) imposants et bruyants. «On ne veut plus vivre ici» est une expression employée par un participant des balades paysagères. S'ajoute enfin la problématique du véhicule : «les centres-bourgs deviennent des parkings» disent certains, et un phénomène, bien que très limité, de banalisation et de perte de caractère (au travers des aménagements, des mobiliers, de la signalétique...).

Le risque est la poursuite et l'intensification de ces phénomènes, la désertification, la dégradation, l'envahissement par les véhicules, et au-delà ses conséquences sociales et économiques pour le territoire. Le risque aussi est la tentative de revitalisation si elle est décontextualisée, par des aménagements banalisant le paysage urbain et dénaturant l'identité locale. Mais il existe un fort potentiel de valorisation de ces coeurs historiques au patrimoine architectural riche, et, pour une grande majorité de bourgs, ce potentiel est appuyé par la relation à l'eau et la rivière qui les traverse.

Le vernaculaire

Le bâti vernaculaire est très fourni sur ce territoire. Religieux et rural en prédominance, il parsème les espaces agricoles et les forêts. Il marque le territoire de la présence humaine, de son histoire et de ses savoir-faire, et enrichit toutes les composantes paysagères par des ponctuations patrimoniales. Les locaux sont très attachés à ces bâtis disposés par leurs aïeux. Pour les touristes en promenade, ils constituent tout autant de petites surprises, et participent de l'ambiance paysagère des lieux.

Il existe de nombreuses associations locales sur ce territoire qui effectuent un travail colossal d'inventaire, de mise à jour et de valorisation de ce petit patrimoine. Le potentiel ici est celui d'une véritable révélation au travers d'une capitalisation à l'échelle du territoire et d'un projet de mise en valeur partagée et cohérent pour le tourisme notamment.

Le bâti industriel

Le bâti industriel patrimonial est celui de la filature. Liés à l'eau, aux rivières, l'on retrouve des installations et hangars au coeur des bourgs et le long des cours d'eau, de toutes tailles, et de toutes factures, depuis les draperies royales de Burlats jusqu'aux modestes ateliers d'artisans isolés. Si certains bâtis sont encore aujourd'hui en activité (Brassac...), ou réhabilités (musée de Lacaune, Burlats...), de nombreux autres sont encore en friche et posent la question de leur devenir. A Vabre, cette question a trouvé réponse dans le lien à la rivière, avec le projet de réhabilitation en centrale micro-hydraulique.

Les installations se trouvant à proximité de l'eau, de nombreux projets liés à celle-ci pourraient prendre corps au sein des anciens ateliers. Le constat d'un certain maintien de l'activité de filature, dans les domaines de pointe technologique et de luxe, peut également interroger sur la possibilité de remise en activité de certains sites.

Les statues-menhirs

De façon singulière et forte, se distingue un patrimoine de première importance du territoire : les statues-menhirs. Disséminées sur la quasi-totalité du territoire de la charte A&P, elles sont comme un liant historique, avec leur fer de lance, le plus haut mégalithe d'Europe, le Peyro Lebedo à la sortie Ouest de Lacaune, visible de puis la RD622.



Avec le musée de Murat-sur-Vèbre, le projet de mise en valeur du Peyro Lebadou, et d'autres initiatives d'inventaire et de mise en valeur, les statues-menhirs sont aujourd'hui de plus en plus exploitées d'un point de vue touristique et culturel. Le risque devient alors le pendant de cette exploitation, c'est-à-dire la surfréquentation, le suraménagement, la décontextualisation des sites, voire la dégradation...

LE NOUVEAU PAYSAGE BATI, entre continuité identitaire et rupture

L'extension des bourgs et hameaux

Les lotissements de périphérie de bourgs ou en entrée de hameau sont assez localisés et liés soit à la pression urbaine de Castres et d'Albi, soit à la dédensification de certains bourgs. On observe aussi des constructions isolées qui se déconnectent des groupes bâtis existants. Synonyme de maintien ou d'apport de population, ce phénomène est encore bien perçu. Pourtant, il va à l'encontre de la tendance actuelle à limiter la consommation de l'espace naturel, et il peut, à terme, réellement impacter le paysage, même si ici l'on dit «ce n'est pas un problème, on a de la place!». Ce phénomène a également comme conséquence paysagère d'étirer la silhouette des villages, et de présenter une perception toute différente à leur approche, et parfois de loin, depuis des points de vue hauts sur le paysage.

Le risque est la multiplication de cette dynamique de morcellement du territoire qui fractionne les paysages, jusqu'à ce qu'elle devienne prégnante. Le risque paysager est aussi inclus dans la façon de faire, l'implantation, l'architecture. Le risque, enfin, c'est d'accentuer le phénomène de désertification des centres.

L'extension de villégiature

Le phénomène de l'extension urbaine liée à la villégiature fait aussi partie de la problématique d'extension urbaine, et il est assez bien perçu car il est synonyme d'activité touristique, et parfois aussi, il permet d'accueillir de nouveaux habitants, s'installant à leur retraite dans leur résidence secondaire. Ce phénomène est concentré autour des lacs, de la Raviège et du Laouzas en particulier. Les «villages» de vacance ou de villégiature sont aujourd'hui très circonscrits dans l'espace, mais ils peuvent s'étendre. Il existe un risque et un potentiel tous deux liés, le développement touristique et le développement urbain associé.

L'architecture contemporaine

Il existe deux architectures contemporaines : celle qui se retrouve partout et qui banalise le paysage, et celle qui s'attache à concevoir des codes identitaires. Souvent, la première est mieux perçue que la deuxième, car elle est abordable, compréhensible et ancrée sur la force du marketing des constructeurs et fournisseurs de matériaux. La seconde permet pourtant de s'interroger sur l'identité des lieux et de réaliser la continuité de l'histoire architecturale du territoire.

Le risque est de voir se banaliser le paysage bâti au travers de la multiplication de nouvelles constructions standardisées. Le potentiel est son pendant, la conservation d'une identité locale. Mais il va au-delà, car en s'interrogeant sur les matériaux et la mise en oeuvre, il est possible aussi d'activer de nouvelles filières économiques, celle des matériaux locaux, dont le bois est évidemment le fer de lance, et celle de la formation à de nouveaux savoir-faire.

Les entrées de ville et zones d'activités commerciales et industrielles

La perception est généralement positive car synonyme d'activité. Il existe un consensus sur le fait de maîtriser et organiser davantage le déploiement des zones d'activités économiques et d'intégrer les sites existants dans leur environnement paysager, non pour les cacher, mais pour mieux les mettre en valeur et en donner une perception positive aux visiteurs, ce qui est d'autant plus important en entrée de ville.

L'enjeu ici réside dans les potentiels de mise en valeur des activités, pour le tourisme, pour l'image du territoire, pour l'économie. Un exemple de symbiose entre tourisme et activité économique est celui du Sidobre. Il est à approfondir et peut-être à reproduire sur d'autres portions du territoire, en relation avec d'autres activités (bois, salaisons, agriculture, etc.).

Les ateliers industriels

Parmi les ateliers industriels, le cas particulier des friches de l'industrie de transformation du granit a été largement évoqué. La conception des hangars, avec toiture fibrociment contenant de l'amiante, couplée au phénomène actuel de déprise de cette activité ou bien de nécessité de modernisation, implique la multiplication de ces friches. En effet, la législation étant si contraignante vis-à-vis de l'amiante, qu'un propriétaire ne pourra vendre, ni réhabiliter, à des conditions économiques acceptables, et il préférera abandonner le site, et si besoin, reconstruire ailleurs un hangar moderne. Le risque est donc la multiplication des friches de ce type à court terme.

Il existe également sur l'ensemble du territoire des friches industrielles ponctuelles, liées au textile ou à d'autres industries, y compris des ateliers en ville comme à Lacaune par exemple.

Les carrières

Les carrières se concentrent surtout dans le Sidobre avec une cinquantaine de sites recensés. De nombreux sites sont abandonnés, certains orphelins (dont le nombre n'est pas connu), d'autres exploités partiellement et dont l'activité a été suspendue. D'autres sites sont en activité, et il existe un potentiel d'ouverture de nouvelles carrières. Pratiquement tous les sites se trouvent cachés par la forêt dense du Sidobre. Cette activité est cependant perceptible en bord de route, avec les espaces de stockage, et les ateliers de transformation.

Le granit est ici symbole économique, et aussi un peu, le symbole d'une certaine maîtrise de la nature par les hommes, doublée de fierté à l'égard de cette activité d'exploitation granitière. Les orientations pour l'exploitation des carrières ont été sectorisées par le Plan de Parc pour le Sidobre, annexé à la Charte du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Ainsi, l'ouverture de nouveaux sites est déjà cadrée, et la législation concernant les carrières impose à la demande du permis d'exploitation un volet paysager à l'étude d'impact et de prévoir les conditions de réhabilitation. La question paysagère se pose donc ici surtout au niveau des anciennes carrières et surtout des carrières orphelines.

Le risque paysager se situe à deux niveaux. Tout d'abord, il est lié à l'éventuelle future transformation du paysage forestier. Si les parcelles à maturité viennent à être largement exploitées, alors les carrières deviendront perceptibles dans le paysage. Ensuite, il existe une large question autour de la possibilité de mise en valeur des carrières abandonnées et orphelines, mise en valeur écologique, touristique, culturelle... Les cas de figure étant très variés : propriété foncière, implantation, configuration, sécurité, accessibilité... , chaque carrière devient un cas particulier. L'exemple de Vialavert est une réussite, mais toutes les carrières ne peuvent devenir centre culturel et technique. En marge de la question paysagère, se pose également la problématique de la sécurisation des fronts et fond de taille et des abords, notamment lorsque les sites se trouvent à proximité de routes et de chemins ou sentiers de promenade.

Le territoire recèle également d'autres carrières et mines dont certaines encore en exploitation (Viane par exemple), d'autres fermées (à l'extrême Est, des mines de houille), et des sites à potentiel d'exploitation (tungstène à Castelnaud-de-Brassac). Les produits extraits reflètent la richesse du sol : schiste, schiste ardoisier, calcaire, calcaire métamorphique... La question ici est celle de (re)mise en valeur de ces ressources et de leur filière locale, bien sûr associée à la qualité paysagère de l'intégration des installations.

Les parcs et équipements de loisirs

Ces bases de loisirs, liées ou pas aux lacs, sont généralement bien perçues de la population car elles apportent un centre d'intérêt de loisir aux habitants et une ressource économique touristique. Certaines cependant sont vieillissantes et de part leur saisonnalité offrent un paysage hivernal peu avenant, bâti mais déserté.

Le risque réside dans la multiplication de ces bases sans intégration paysagère, mais il est limité. Il sera surtout évident autour des lacs. Le potentiel sur les bases existantes consiste en l'élargissement de la période d'activité, par de nouvelles offres, ce qui permettrait certainement de mieux entretenir les installations.

LE PAYSAGE DES EQUIPEMENTS ENERGETIQUES : Paysages de l'éolien, de l'hydroélectricité, du solaire

L'éolien

L'installation de parcs éoliens est plus ou moins bien perçue par les habitants, touristes et acteurs du territoire. En général, les personnes expriment une position claire «pour ou contre». La valeur liée au développement durable que les éoliennes devraient véhiculer est par ailleurs parfois compromise par le caractère industriel de l'exploitation.

Le risque de démultiplication de ces ouvrages est limité par le « document de référence territorial pour l'énergie éolienne » figurant dans la Charte du PNRHL. Celui-ci fixe un seuil maximal du nombre d'éoliennes (à l'échelle globale du Parc non pas sur le périmètre de la charte A&P), des zones d'exclusion et un zonage de sensibilité qui identifie des secteurs de la charte A&P en zone de sensibilité maximale pour laquelle la Charte du Parc considère qu'ils n'ont pas vocation à accueillir ce type d'infrastructures vu leur sensibilité environnementale et paysagère ou leur proximité vis-à-vis d'habitations. Localement, des secteurs voués à l'implantation d'éoliennes sont déjà actés et concertés. D'autres projets pourraient voir le jour. A ce jour, le risque pour certains paysages réside dans une densification et des extensions mal maîtrisées des parcs éoliens existants (effet de saturation de certains paysages très exposés à la vue).

Les énergies renouvelables individuelles ou semi-collectives

Micro-hydraulique, solaire individuel, chaufferie collective sont très bien perçus et les installations souvent très bien intégrées. Pour les populations concernées, cette orientation revêt une image positive.



Le potentiel économique est bien réel, les ressources eau, air, soleil, bois sont là. Le potentiel paysager quant à lui se traduirait par celui d'un futur paysage bâti parsemé de micro-installations donnant l'image d'un territoire soucieux du développement durable.

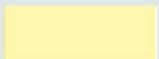
Cartographie des enjeux paysagers // Nature





LE BOCAGE

Grands espaces agricoles :



Dominance bocage ouvert



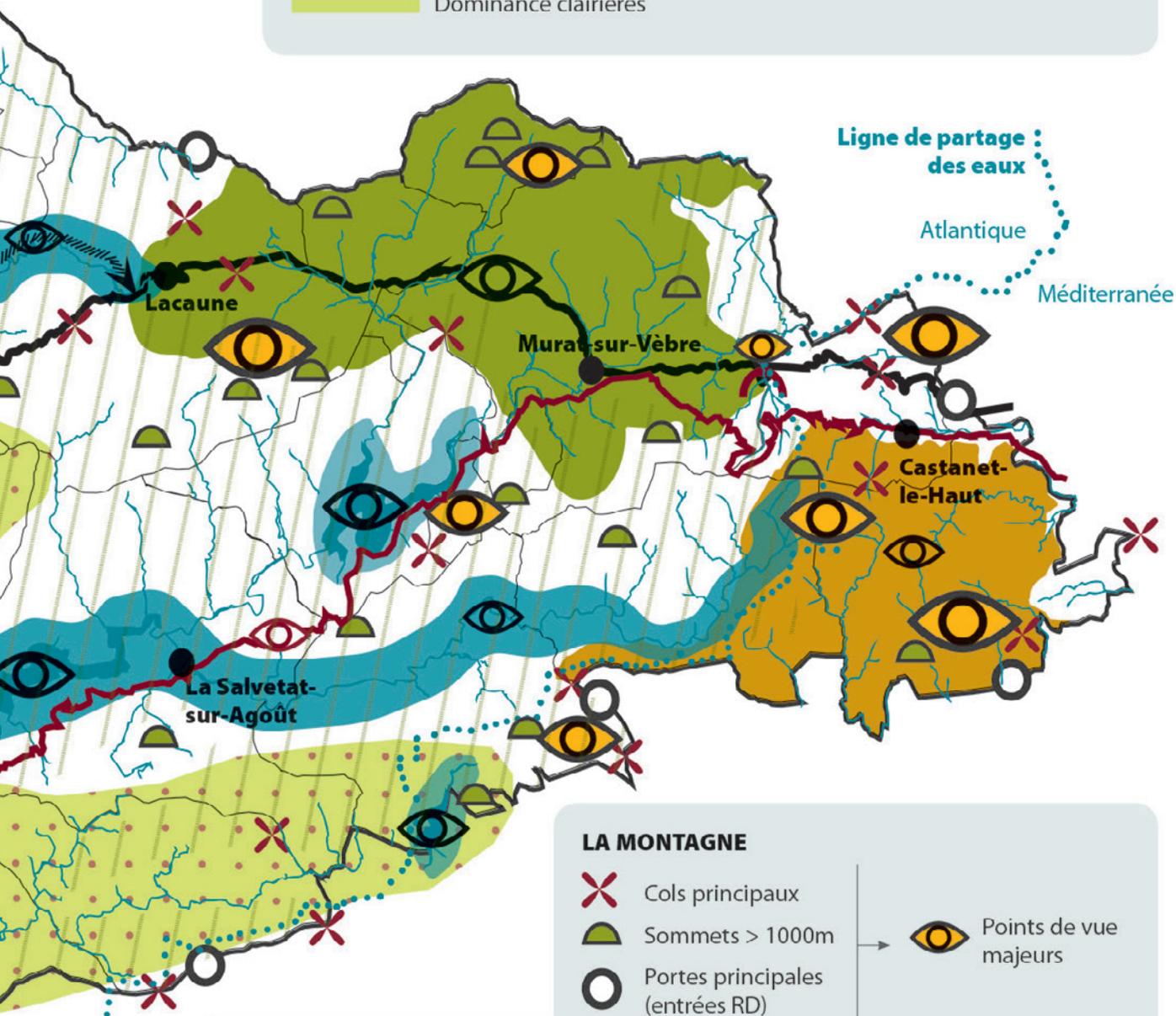
Dominance bocage traditionnel, haies bocagères



Dominance clairières



Espaces agricoles mixtes



Ligne de partage des eaux :

Atlantique

Méditerranée

Lacaune

Murat-sur-Vèbre

Castanet-le-Haut

La Salvetat-sur-Agout

LA MONTAGNE



Cols principaux



Sommets > 1000m



Portes principales (entrées RD)



Points de vue majeurs



Plateau du Caroux-Espinouse



Autres RD, Routes touristiques, Autres GR, GRP

Voies traversantes principales :



route paysagère RD622

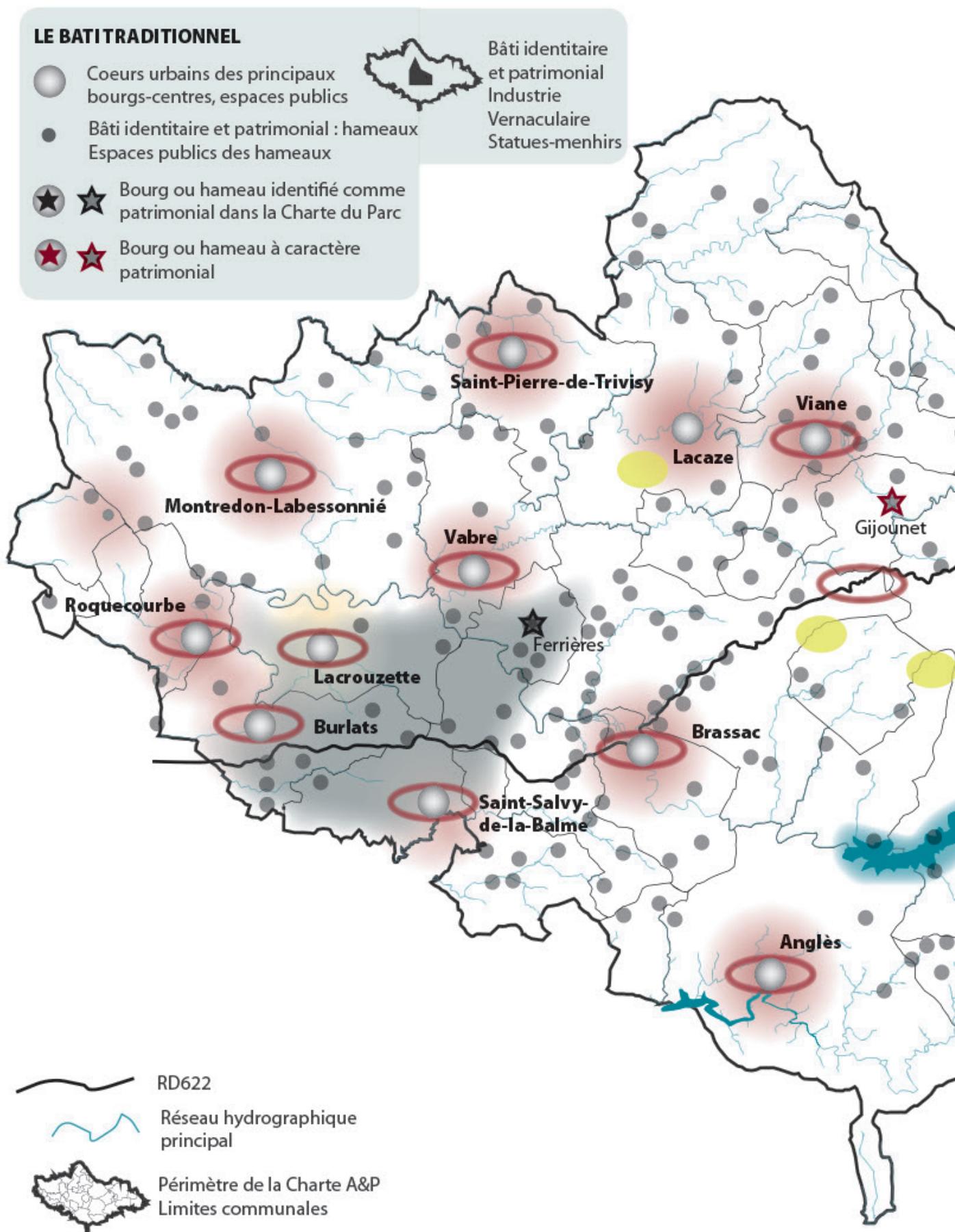


chemin de St-Jacques



voie du petit train

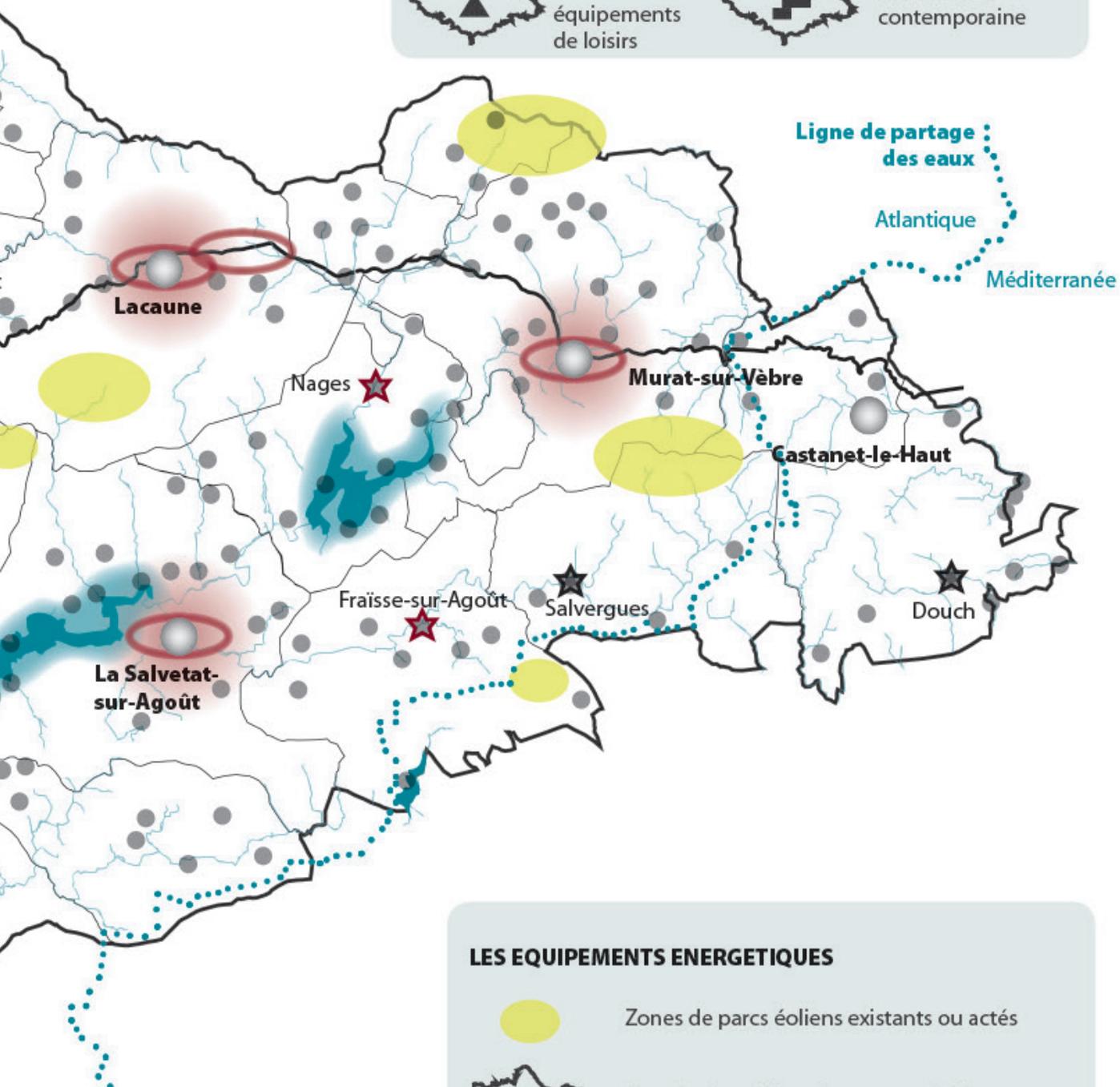
Cartographie des enjeux paysagers // Bâti





LE NOUVEAU PAYSAGE BÂTI

-  Extension des bourgs
-  Extension des hameaux
-  Entrées de ville
Zones d'activités
-  Extension résidentielle de villégiature
-  Parcs et équipements de loisirs
-  Architecture contemporaine
-  Carrières
Ateliers industriels



LES EQUIPEMENTS ENERGETIQUES

-  Zones de parcs éoliens existants ou actés
-  Installations d'énergies renouvelables individuelles ou semi-collectives





CONCLUSION

La conclusion d'un rapport de diagnostic, et d'autant plus celui d'une charte architecturale et paysagère, ne doit en aucun cas être considérée comme une fin en soi. Comme expliqué en introduction du dernier chapitre de ce rapport, relatif aux enjeux paysagers, le processus d'élaboration de la charte A&P se trouve ici à une étape charnière. Il s'agit ainsi non pas de résumer, synthétiser ou conclure cette première étape de travail uniquement sur la base de ce qui a été fait, mais de mettre en place un «pont» entre la phase d'analyse systématique qui vient d'être réalisée, et la phase suivante, celle de la définition d'une stratégie pour les paysages.

Dans cette phase, la technicité n'est plus de mise. Elle a servi à poser les bases de la réflexion qui va se positionner maintenant sur un plan politique.

Bien sûr, cette transition fait appel aux enseignements du diagnostic, à la caractérisation des paysages, à la mise en lumière des enjeux. Mais surtout, il s'agit désormais de franchir le pas, d'amorcer la démarche de projet, qui passe tout d'abord par la définition des objectifs pour l'avenir des paysages. Ces objectifs, ces orientations stratégiques, c'est aux acteurs du territoire et des paysages de les concevoir.

Voici ci-après la réflexion du groupement prestataire chargé de l'élaboration de la charte. C'est un exposé qui se veut à la recherche de l'essence des paysages de la charte A&P, et provocateur de réflexion sur l'avenir. Il ne saurait faire foi, et a seulement l'ambition de partager une réflexion prospective et les directions possibles pour construire les orientations de la charte A&P.

Peyro Lebedo

Comme le définit la Convention Européenne du Paysage, le paysage est le territoire perçu, lui-même fruit de l'interaction entre l'homme et la nature. Parlons donc de la nature et de l'homme, au sein du territoire des Hautes-Terres-d'Oc et des plateaux du Gijou. Le regard quant à lui, est extérieur.

Le territoire physique des Hautes-Terres d'Oc et des plateaux du Gijou s'apparente à une forteresse naturelle, une moyenne montagne en Haut-Languedoc. C'est un territoire qui surplombe ses voisins, de toutes parts, difficile d'accès, point d'autoroute ni même de route nationale.

Mais pour qui fait l'effort d'y «monter», et parvient en son coeur, alors ce territoire se fait accueillant. Il s'agit d'un grand plateau vallonné, au climat plus doux qu'en haute-montagne mais bien plus rigoureux que dans les plaines tarnaises et languedociennes, au relief avenant de collines et de monts accessibles. C'est un pays riche de ressources, à commencer par l'eau omniprésente, catalyseur d'une végétation, osons le dire, luxuriante. Ici elle pousse spontanément partout, elle s'élève en quelques années en forêts, accueille gibiers, champignons, baies, etc.

Il n'est ainsi pas étonnant de retrouver au sein de ce territoire-refuge et riche de ressources des traces ancestrales d'occupation humaine. Et quelles traces !

Le Peyro Lebedo contient peut-être à lui seul toute l'essence de l'occupation humaine du territoire, et nous permet de comprendre la relation de l'homme à la nature en ce lieu. Dressé et fier au pied du plus haut sommet de la montagne, au coeur d'un bassin verdoyant, cette pierre gigantesque (le plus grand mégalithe d'Europe) a été «domptée» et sculptée par des homo sapiens sapiens au néolithique. Nous pourrions avancer la représentation d'une certaine domination de la nature, mais aussi de l'humilité et de la reconnaissance. Elle n'est pas dressée au sommet du Pic du Montalet, mais à son pied.

Toute l'histoire de l'occupation humaine semble par la suite à l'image de cette relation, dans laquelle l'homme a déployé des moyens hors du commun pour exploiter les ressources naturelles, qui laissent aujourd'hui l'impression d'un certain respect de la terre, du sol et des paysages.



Autrefois, le territoire fut entièrement recouvert de cultures et de pâturages, il reste constellé de fermes à la construction massive, solide et protectrice, de multiples ouvrages domestiquant l'eau, facilitant la communication, ou encore témoignant le vie rurale passée... La maîtrise savante des éléments (terre, roche, eau) a permis aux habitants de survivre en quasi-autarcie. Hier ensuite, c'est l'exploitation de l'eau qui a permis un nouveau développement, l'eau-énergie pour l'industrie (la filature) puis pour la production d'électricité. Hier aussi, c'est l'exploitation de la «roche-mère», le granit. Là encore des moyens hors du commun ont été déployés. Aujourd'hui, d'autres ressources ont «le vent en poupe» : le bois, l'air, le soleil, dont certaines impliquent des modes d'exploitations conséquents ayant des effets immédiats sur les paysages. Les moyens utilisés sont consistants comme les coupes de bois et l'aménagement de plateforme de transformation pour l'activité sylvicole ou l'installation de parcs éoliens.

Le territoire vit à nouveau une transition (coupe-replantation de boisement, déploiement des énergies-renouvellement, nouveaux équipements liés à l'économie touristique, requalification des bourgs anciens, reconversion des fermes etc...), un nouveau cycle, de nouveaux modes d'exploitation et de vie qui s'accroissent et qui se traduisent fortement dans des paysages jusque-là apparemment immuables. Les réactions sont mitigées de la part des locaux : les moyens mis en œuvre ne dépassent-ils pas maintenant le respect des lieux ?

Mais lorsque l'on y regarde de plus près, il s'agirait surtout d'une problématique de dépossession.. L'on accepte ces grands moyens, si on en profite directement, si on les maîtrise, sinon on se sent dépossédé et l'on ne s'identifie plus à son pays, à son paysage, pire, on ne peut plus y vivre. C'est légitime. Et en conséquence, s'ajoutent à cette dépossession des «départs», une perte de population qui amène à accepter peu à peu de nouvelles occupations qui ne collent plus au territoire, qui standardisent et lui font perdre son identité, pour justement «garder» la population, en attirer d'autres.

Alors, dans ce territoire refuge et richesse, au fort enracinement des hommes, qu'attend-on de l'avenir, que souhaite-t-on ?

Il ne fait aucun doute que l'exploitation des ressources se poursuive. Elle permettra, comme elle l'a toujours permis, de maintenir le lien entre les habitants, leur pays, et par là, leur paysage, qui lui-même est aujourd'hui une ressource à part entière : touristique. L'enjeu pour demain réside donc dans la «maîtrise» de l'exploitation des ressources, dans l'accompagnement de son déploiement, dans la conciliation avec les aspirations et besoins des habitants et des usagers.

A l'heure du développement durable, être maître des ressources de son territoire paraît évident. Cette maîtrise est synonyme de discernement. Elle induit le raisonnement dans l'exploitation des ressources, elle connaît les limites tout autant physiques que culturelles. Et surtout, elle signifie la préservation de la relation entre l'homme et son territoire. On le voit bien, lorsque celle-ci est maintenue, elle crée l'avenir sereinement, les paysages évoluent, certes, mais sont parfaitement intégrés.

Hier le Peyro Lebedo, aujourd'hui la maison du Sidobre. Hier les bocages partout, aujourd'hui la diversité, la forêt, les clairières, les lacs... Hier les moulins sur la rivière, aujourd'hui les toitures solaires et les chaufferies au bois...

Choisir les paysages de demain, c'est peut-être simplement rester maîtres de l'exploitation des ressources locales. Et bien évidemment, pour cela, il faut tout d'abord rester.



Parc naturel régional du Haut-Languedoc

1 place du Foirail - BP.9 - 34220 Saint-Pons-de-Thomières

☎ 04 67 97 38 22 - 📠 04 67 97 38 18 / accueil@parc-haut-languedoc.fr

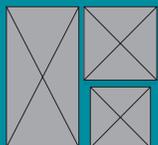
www.parc-haut-languedoc.fr

Eric Giroud Paysagiste d.p.l.g

31 bd Georges Clemenceau - 13600 La Ciotat

☎ 09 53 23 17 72 - 📠 09 58 23 17 72 / eric-giroud@cegetel.net

www.agence-de-paysage.com



© PNRHL 2015/ Coordination du projet : E. Achard / Crédits photographies © PNRHL ou © Eric Giroud, sauf mention contraire / Impression : Maraval (Courniou-34). Soucieux de l'environnement, ce rapport est imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

